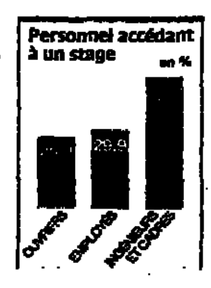
LE MONDE INITIATIVES

■ Vers la réforme de la formation professionnelle
■ Emploi : 20 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16575 – 7,50 F - 1,13 EURO | MERCREDI 13 MAI 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


CLAUDE DITYVON

■ Mai 68, le roman

Huitième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud consacré à mai 68. Entre la « nuit des barricades » et les manifestations annoncées pour le lendemain, le dimanche 12 mai apparaît comme un entracte. Le premier ministre, Georges Pompidou, rentre souriant d'un voyage à Kaboul. p. 12 et 13

■ Bombe désamorcée

Un engin explosif de fabrication artisanale a été découvert lundi, à Paris, devant des locaux de France Telecom. Selon les premières analyses, la bombe présente certaines similitudes avec celles des islamistes en 1995 et 1996. p. 33

■ Droits des enfants

Un rapport parlementaire propose d'aménager la procédure d'accouchement sous X... p. 10

■ Assouplissement sur les stock-options

Le gouvernement envisage d'exonérer des cotisations sociales les gains réalisés sur ces formes d'intéressement à haut rendement. p. 7

■ Qui Veyrat verra



Dans son auberge de l'Eridan, à Veyrier-du-Lac, près d'Annecy, Marc Veyrat veille, en herboriste inspiré, sur les réjouissantes saveurs des alpages. p.25

■ Jean Tiberi chez Jacques Chirac

Alors que Philippe Séguin organise, mercredi 13 mai, une réunion de conciliation entre Jacques Toubon et le maire de Paris, ce dernier a été reçu discrètement, samedi, par le président de la République. p. 8

■ Bourse : nouveaux records

Le CAC 40 a franchi, lundi 11 mai, la barre des 4 000 points à la Bourse de Paris. Les autres places financières internationales, soutenues par les annonces de fusions, sont aussi en hausse. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

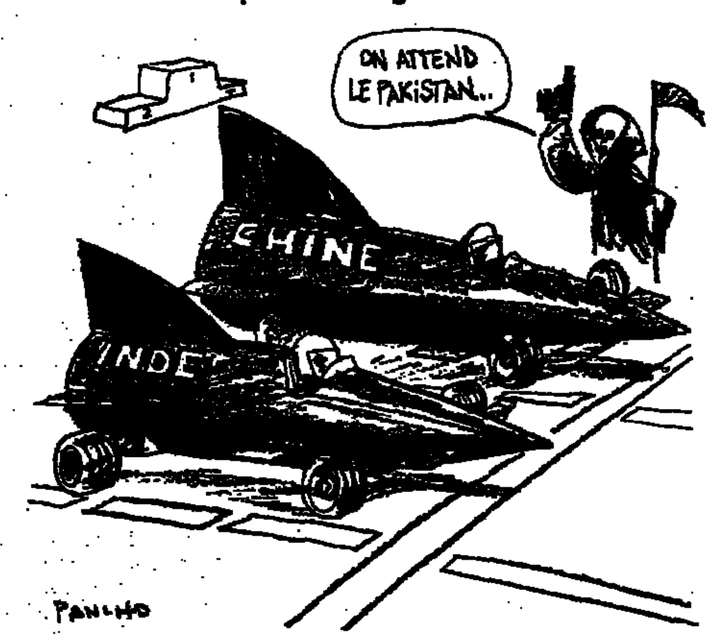
M 0147 - 513 - 7,50 F

L'Inde joue avec le feu nucléaire

● Le gouvernement nationaliste de New Delhi a procédé à trois tests souterrains, les premiers depuis 1974 ● Le Pakistan, son voisin et ennemi, menace de faire de même ● Les Etats-Unis et le Japon envisagent des sanctions économiques

ROMPANT avec vingt-quatre ans d'ambiguïté, l'Inde a procédé, lundi 11 mai, à trois essais nucléaires dans le désert du Rajasthan, les premiers depuis 1974. Cet événement a pris par surprise la communauté internationale, bien que le parti-phare de la droite nationaliste hindoue, au pouvoir depuis mars, ait toujours affirmé sa volonté de relancer le programme nucléaire indien. New Delhi n'a jamais signé les traités internationaux sur la non-prolifération et l'interdiction des essais, se réservant ainsi la possibilité de faire cavalier seul. Le gouvernement du premier ministre, Atal Behari Vajpayee, a cependant indiqué que son pays *« était prêt à considérer l'adhésion de l'Inde à certaines clauses du traité »* bannissant les essais nucléaires.

Le Pakistan voisin, qui s'est déjà militairement affronté par trois fois depuis cinquante ans avec l'Inde, a aussitôt réagi en affirmant qu'il se *« réservait le droit de prendre les mesures appropriées »* pour garantir sa sécurité. Le Pakistan, tout comme l'Inde, possède une capacité nucléaire, et pourrait donc, lui aussi, procéder à des essais. La Chine, autre pays directement concerné, n'avait pas encore réagi mardi.



Les Etats-Unis ont exprimé leur *« profonde déception »*, indiquant que des sanctions pourraient être prises à l'encontre de New Delhi quelques mois avant la visite en Inde du président Clinton. Le premier ministre japonais, Ryturao Hashimoto, a estimé, de son côté, que la reprise des essais était *« extrêmement regrettable »*. Premier fournisseur d'aide au développement de l'Inde, Tokyo pourrait reconsidérer son programme de crédits.

Lire page 2 et notre éditorial page 14

La dure vie des rhinocéros d'Imire sous protection rapprochée

IMIRE
de notre envoyé spécial

Chaque soir, les cinq rhinocéros rentrent docilement au paddock, où ils reçoivent la visite de touristes ravis de pouvoir caresser ces monstres et de leur offrir un grand biberon de lait. Au matin, suivant un rituel immuable, le petit troupeau sort du corral pour aller brouter paisiblement dans les alentours jusqu'au crépuscule, sous l'œil vigilant de gardes armés... montés sur des éléphants domestiqués.

Les rhinocéros noirs de la réserve privée d'Imire, dans l'est du Zimbabwe, mèneraient une paisible vie sans les braconniers, qui leur imposent une protection permanente et rapprochée. L'espèce est en effet menacée en raison de sa corne, qui se négocie clandestinement à 42 000 francs le kilo en Arabie ou en Asie. Le cheptel du Zimbabwe est ainsi passé en vingt ans de 2 500 à 300 rhinocéros.

Norman Travers, le fondateur d'Imire, lutte à sa manière pour la protection de ces animaux. Son « programme de reproduction intensive » permet d'accélérer le cycle de fertilité des femelles en sevrant leurs petits au bout de quatre mois (ce qui les met en chaleur dans les jours suivants), au lieu d'attendre la fin des quinze mois de la période normale d'allaitement, durant laquelle la femelle n'est pas féconde. *« Il vaut mieux interférer avec la nature que de voir l'espèce disparaître »*, se défend le patron d'Imire, fier d'avoir « produit » cinq rejetons en trois ans.

Privé de la possibilité de les vendre, Norman Travers a dû remettre les bébés rhinocéros aux services zimbabwéens de la faune, qui les réacclimatent à la vie sauvage dans les parcs nationaux.

Ce fermier blanc libéral, soucieux de pouvoir rentabiliser son projet, financé par des dons privés, déplore que la faune ne soit pas encore privatisée au Zimbabwe. *« Elle reste protégée par l'Etat, comme naguère le gibier royal en Angleterre »*, grommelle-t-il. Comme nombre de ses collègues, il espère convaincre un jour les autorités qu'une réserve animalière se gère comme une ferme, avec ses exigences de productivité et ses abattages sélectifs. *« C'est la meilleure façon de préserver notre faune ! »*, insiste-t-il.

Outre les nombreux visiteurs d'Imire, M. Travers rêve aussi de tirer profit de l'exportation de ses animaux en surplus et, pourquoi pas, de la vente des cornes de ses rhinocéros. Nostalgique, il regrette que *« les hommes soient entrés en concurrence avec les animaux par manque d'espace vital »*. *« Mais le monde sauvage sera bientôt domestiqué,* soupire-t-il. *C'est inéluctable. »*

Au Zimbabwe, une centaine d'éléphants en surnombre sont abattus chaque année, et les autorités réclament la reprise du commerce mondial de l'ivoire pour écouler leurs énormes et précieux stocks de défenses. Mais, ailleurs sur le continent noir, le Kenya a mis le feu par deux fois à plusieurs tonnes d'ivoire saisies pour démontrer qu'il entend, lui, conserver sa faune à l'état sauvage.

Jean Hélène

POINT DE VUE

Sans-papiers : avant qu'il ne soit trop tard

par Patrice Chéreau, Jean-Luc Godard, Anne-Marie Miéville et Stanislas Nordey

IL n'est pas trop tard. Il n'est jamais trop tard. Le 30 mai prochain, le délai pour la régularisation des sans-papiers en ayant fait la demande expire. Quatre-vingt mille personnes sont sur le point d'être chassées du sol français. Sans ménagement aucun, l'actualité nous l'a démontré maintes fois. Ces quelques lignes sont un appel à quatre-vingt mille d'entre nous. Ils existent, ils peuvent encore faire basculer le cours des choses. Mais il faut qu'ils se manifestent maintenant. Sans attendre.

Il y a deux ans, quelques dizaines d'hommes et de femmes, en occupant des lieux, en entamant une grève de la faim, se sont engagés physiquement pour défendre une idée, un droit hérité de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : *« Tous les hommes naissent libres et égaux sur cette Terre. »*

Il y a maintenant vingt mois, des centaines d'hommes et de femmes de nationalité française ont rejoint, accompagné ces occupants, ces grévistes, en dormant à leurs côtés, en veillant, en mettant même parfois leur corps en travers de la bataille.

Il y a un an et quelques mois, des dizaines de milliers de gens, avec et sans papiers, sont descendus dans la rue pour protester contre la violence et l'incohérence de lois iniques, inhumaines.

Il y a maintenant un an presque jour pour jour, des millions d'électeurs sont sortis de chez eux et sont allés voter pour le programme de la gauche « plurielle », qui s'engageait clairement à abroger les lois Pasqua-Debré.

Dans quelques jours, sur les cent cinquante mille personnes ayant demandé la régularisation de leur situation, seules quelque soixante-dix mille d'entre elles obtiendront le droit de rester en France.

Lire la suite page 16

Patrice Chéreau *est metteur en scène de théâtre et réalisateur de films.*
Jean-Luc Godard *est cinéaste.*
Anne-Marie Miéville *est cinéaste*
Stanislas Nordey *est comédien et metteur en scène de théâtre.*

Vos vacances en 2010

■ Les Français privilégieront les congés en famille selon un rapport du Commissariat du Plan

■ Ils choisiront le repos et délaisseront les activités sportives ou culturelles

■ L'industrie française du tourisme pourrait souffrir dans une Europe « supermarché » des loisirs

Lire page 9

Bruxelles contre les 35 heures

BRUXELLES redoute les effets négatifs de la loi sur les 35 heures. La Commission européenne estime ainsi que la *« réduction obligatoire et généralisée du temps de travail (...) peut avoir des conséquences défavorables et devrait être évitée »* dans la zone euro. En France, la CFDT ne partage pas ces craintes : la confédération s'est fixée comme objectif de rassembler au stade Charléty, mardi 12 mai à Paris, 25 000 adhérents en faveur de la réduction du temps de travail. La loi Aubry sera adoptée définitivement le 14 mai. Alors commenceront les négociations dans les entreprises. Précisément, des grèves perturberont le trafic SNCF du 12 au 14 mai.

Lire page 6

Danser, de la Chine à l'Oural


KARINE SAPORTA

DE CANTON à Ekaterinbourg, de Chine en Russie, Karine Saporta a engagé un travail de refondation qui vise à développer un art contemporain auprès de régimes qui voulurent éradiquer le passé.

Dans des villes en pleine mutation économique, politique et culturelle, sur les chantiers du postcommunisme, la chorégraphe française cherche, à la demande des directeurs de ballets locaux, à réconcilier passé, présent et futur par la seule force de la danse.

Lire page 28

International	2	Aujourd'hui	23
France	6	Météorologie, jeux	26
Société	9	Carnet	27
Régions	11	Culture	28
Horizons	12	Guide culturel	30
Entreprises	17	Kiosque	31
Communication	20	Abonnements	31
Tableau de bord	21	Radio-Télévision	32

STRATÉGIE L'Inde a procédé, lundi 11 mai, à trois essais nucléaires souterrains, les premiers depuis 1974. Le nouveau gouvernement nationaliste hindou, qui entend ainsi s'affirmer, n'a violé aucun accord international car l'Inde n'a signé ni le Traité d'interdiction globale des essais nucléaires (CTBT) de 1996 ni le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de 1968. ● **LA CONDAMNATION** internationale n'en a pas moins été unanime. La politique indienne, qui vise à mettre au point une force de dissuasion régionale, menace en effet de déclencher une *« réaction en chaîne »* dans la région. Le Japon et les Etats-Unis envisagent de prendre des sanctions contre New Delhi ● **LE PAKISTAN**, ennemi héréditaire de New Delhi, a immédiatemment réagi, s'estimant en droit de prendre *« des mesures appropriées »*, c'est-à-dire de procéder à son tour à des essais *(lire aussi notre éditorial page 14)*.

Les essais nucléaires indiens risquent de relancer la course aux armements

Accueillie avec enthousiasme en Inde, la décision du gouvernement nationaliste hindou a provoqué de vives réactions, notamment au Pakistan, qui menace de prendre des mesures de rétorsion, et aux Etats-Unis, où l'administration envisage des sanctions

NEW DELHI
de notre correspondante

En moins de deux mois de pouvoir, les nationalistes hindous du Bharatiya Janata Party (BJP) ont montré leur différence : vingt-quatre ans après l'explosion de sa première bombe atomique, l'Inde a procédé, lundi 11 mai, à trois essais nucléaires souterrains sur le site de Pokhran, (500 km à l'ouest de New Delhi) dans le désert du Rajastan, où avait déjà eu lieu l'essai de 1974.

L'annonce en a été faite par le premier ministre, Atal Behari Vajpayee, dans un communiqué laconique : « *Aujourd'hui à 15 h 45* [10 h 15 GMT], *l'Inde a effectué trois tests nucléaires souterrains sur le site de Pokhran. Les essais effectués aujourd'hui l'ont été avec un engin à fission, un engin à basse intensité et un engin thermonucléaire. Les mesures obtenues sont conformes aux valeurs prévues. Des mesures ont confirmé qu'il n'y a eu aucune émission de radioactivité dans l'atmosphère. Ce furent des explosions contenues, comme lors de l'expérience de mai 1974. Je félicite chaleureusement les scientifiques et les ingénieurs qui ont effectué ces tests avec succès.* »

Le gouvernement a publié dans la soirée un long communiqué explicitant sa position et laissant entendre qu'après cette série de tests, il serait « *prêt à considérer l'adhésion de l'Inde à certaines clauses du traité* » bannissant les essais nucléaires (CTBT), que l'Inde s'est jusqu'à présent refusée à signer. « *Mais*, ajoute le communiqué, *cela impliquera nécessairement un processus évolutif et dépendra de gestes réciproques.* »

En jouant avec l'éventualité de son adhésion au CTBT, New Delhi espère visiblement échapper à des sanctions internationales, en particulier américaines, immédiatement évoquées à Washington. A quelques mois du voyage prévu de Bill Clinton dans le sous-continent, les Etats-Unis, qui ont exprimé « *leur profonde déception* », se trouvent dans une situation délicate. Sanctionner durement l'Inde pourrait fermer la porte à tout assouplissement de New Delhi vis-à-vis du traité sur l'interdiction des essais nucléaires. Ne rien faire de significatif est tout aussi difficile dans la mesure où, au Pakistan, on a déjà laissé entendre qu'après ces tests le grand rival de l'Inde pourrait également procéder à sa première explosion nucléaire.

« DANS LA COUR DES GRANDS »

Première capitale à réagir, Islamabad a violemment condamné l'Inde, demandant à la communauté internationale de sanctionner ces essais. Le Pakistan a, le 6 avril, testé son premier missile stratégique, le Ghauri. Officiellement, il s'agissait de réagir aux affirmations du BJP qui avait promis de « *réévaluer la politique nucléaire indienne* ». Islamabad peut donc difficilement rester inactif. Seule puissance nucléaire déclarée dans la région, la Chine n'a pas encore réagi, mais ces tests se sont produits quelques jours après les déclarations du ministre de la défense indien, George Fernandes, affirmant que Pékin était « *la menace numéro un* » pour l'Inde.

Si ces essais, que personne n'avait vu venir aussi rapidement, ont surpris tout le monde, ils n'en étaient pas moins dans l'air du temps depuis l'arrivée au pouvoir de la droite hindoue. Dans leur programme électoral, comme dans l'agenda national mis au point avec leurs quatorze alliés au gouvernement, les nationalistes avaient affirmé leur volonté de « *réévaluer la politique nucléaire de l'Inde* », se réservant le droit d'« *incorporer des armes nucléaires* ». Conscient des risques d'une telle politique, le BJP se justifiait ainsi : « *Le parti rejette la notion d'un apartheid nucléaire et s'opposera activement* » à ce que les traités internationaux tentent d'« *imposer un régime nucléaire hégémonique* ».

ON DOIT POUVOIR FAIRE COMME LES GRANDES NATIONS : PROCÉDER À DES ESSAIS NUCLÉAIRES, RATIFIER DES TRAITÉS, GAGNER DES GUERRES.

PESSIN

Sur le plan intérieur, ces essais seront sans aucun doute bien reçus par une opinion publique hypernationaliste favorable à la présence de l'Inde dans le « club des grands ». Un large consensus existe en Inde quant à la question nucléaire, et la rapidité avec laquelle ces essais ont été effectués par le nouveau gouvernement prouve que le programme nucléaire indien s'est poursuivi depuis 1974 et que le site de ces trois essais avait été préparé par les gouvernements précédents. La quasi-totalité des partis politiques a, dès lundi, félicité les scientifiques indiens pour ce succès et approuvé avec plus ou moins d'emphase l'action du gouvernement.

La plupart des analystes interrogés soulignent d'autre part que si l'Inde, grâce à ses tests, est devenue « *une puissance nucléaire confirmée* » avec laquelle il faudra compter, elle n'a violé aucun traité international, puisque New Delhi n'est pas signataire du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Ces essais, comme les récentes attaques du ministre de la défense contre la Chine, confirment que le nouveau gouvernement veut dorénavant « *jouer dans la cour des grands* ». En a-t-il les moyens ? C'est une autre question. Mais en procédant à ces essais, il a au moins fait taire sur le plan intérieur les critiques qui s'accumulaient sur son inaction et sa paralysie face aux chantages incessants de ses alliés.

Il va lui falloir maintenant rassurer ses voisins qui, outre le Pakistan et la Chine, risquent de sérieusement s'inquiéter d'une évolution qui augure mal de la volonté affichée de la région de se consacrer au développement. Mais en mettant un terme à vingt ans d'ambiguïté sur la question de sa force de frappe, l'Inde peut espérer rouvrir des négociations tous azimuts sur le nucléaire.

Françoise Chipaux

A contre-courant des traités internationaux

Du point de vue légal, et même si le triple essai indien constitue la première expérience de ce type menée depuis la conclusion du traité d'interdiction globale des essais nucléaires (CTBT, Comprehensive Test Ban Treaty), l'Inde n'a pas violé ce texte puisqu'elle ne l'a pas signé, pas plus que le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de 1968. Au demeurant, le CTBT, signé le 24 septembre 1996 par 149 pays, attend, pour entrer en vigueur, d'être ratifié par les 44 signataires qui possèdent des installations nucléaires. Outre onze petits Etats qui ne disposent pas de l'arme nucléaire, seules, parmi les puissances nucléaires déclarées, la France et la Grande-Bretagne l'ont ratifié (le 6 avril). L'un des objectifs du président Clinton est de le faire ratifier par le Congrès américain cette année. Les ultimes essais nucléaires enregistrés avant la conclusion du CTBT avaient été ceux de la France (27 janvier 1996) et de la Chine (29 juillet 1996). L'organisation du CTBT, dont le siège est à Vienne, a qualifié l'expérience indienne de *« développement triste pour la communauté internationale »*.

Un arsenal de dissuasion désormais opérationnel

FACE au Pakistan et à la Chine, qui ne sont pas en arrière de la main dans le domaine stratégique, l'Inde développe les moyens militaires d'une dissuasion régionale. Dans l'ordre du nucléaire comme dans la gamme du balistique, même s'il existe un assez net décalage dans le temps entre les deux. Mais, désormais, le fait est là : les Indiens se sont dotés de la capacité d'avoir un arsenal opérationnel de dissuasion, au point que, dans les services américains de renseignements, des analystes expriment la crainte que, dans cette région, des affrontements frontaliers entre les trois pays puissent, un jour, dégénérer en un conflit nucléaire brutal.

Dans l'ordre nucléaire d'abord, l'Inde mène son programme depuis 1965 sous la responsabilité directe des premiers ministres qui se sont succédé à New Delhi. On estime aujourd'hui que 15 000 scientifiques, ingénieurs et techniciens s'y consacrent, dans quatre centres majeurs de recherche et une base d'expérimentations aériennes, puis souterraines à Pokhran (à 150 kilomètres de la frontière pakistanaise), à partir de ce que peuvent fournir une dizaine de réacteurs nucléaires dont l'activité est civilo-militaire. Le centre nerveux de tout ce programme serait le Bhabha Atomic Research Center, basé à proximité de la ville de Bombay.

Par rapport à l'essai aérien du 18 mai 1974, qui a dégagé une énergie de 12 kilotonnes (moins que la bombe d'Hiroshima), les trois expériences souterraines du 11 mai semblent démontrer, si l'on en croit des experts, la volonté des Indiens de réussir à mettre au point l'« allumette » ou le détonateur (une charge A) d'une bombe thermonucléaire, des systèmes de sécurité (avec un test de basse intensité) et un engin dit « *dopé* », qui mélange énergies de fission et de fusion, plutôt qu'une vraie bombe H.

Mais il se pourrait surtout que l'Inde ait cherché, au travers de ses expérimentations, à concevoir des armes nucléaires plus miniaturisées que les précédentes – on prête à New Delhi, depuis son premier essai de 1974, la capacité à disposer de quelque 30 à 60 bombes de la puissance de celle d'Hiroshima – pour qu'elles soient transportables grâce à des missiles.

UNE PANOPLIE DE MISSILES BALISTIQUES

C'est, en effet, l'autre aspect de la dissuasion régionale indienne. Depuis 1983, New Delhi cherche à développer, là encore sous l'autorité des différents premiers ministres, une panoplie de missiles balistiques. A ce programme sont attachés quelque 30 000 spécialistes, qui œuvrent dans une cinquantaine de laboratoires et une quinzaine de sites d'essais, répartis notamment autour de la capitale, de Bangalore et de Haidarabad. Des scientifiques indiens sont allés dans plusieurs Etats occidentaux – ce fut tout récemment le cas en Grande-Bretagne, qui a décidé d'expulser l'un d'entre eux – pour acheter, voire copier (pour les manufacturer ensuite dans leur pays), des composants nécessaires à la technologie des missiles.

La panoplie indienne repose essentiellement sur un missile, le Prithvi (la terre), qui est censé avoir une portée de 40 à 250 kilomètres et qui, en service au 33ᵉ groupe de missiles à la frontière pakistanaise, peut se déplacer sur route en étant équipé, à l'heure actuelle, de cinq types de têtes classiques. Il se pourrait que les Indiens tentent, en priorité, de nucléariser ce missile, en lieu et place de leur flotte d'avions, et que l'un des trois essais du 11 mai ait été voué à cette tâche d'adaptation, en masse et en volume, de la charge au « vecteur ».

De même, les Indiens ont lancé la conception d'une autre catégorie de missiles balistiques, plus ambitieuse que la précédente et, de ce fait, pas encore au point. Il s'agit du missile nommé Agni (le feu), qui aurait une portée de 1 500 à 2 500 kilomètres. Cet engin, qui est en cours de développement et dont tout donne à penser que sa charge ne peut être que nucléaire en raison de ses performances, permettrait à New Delhi, le cas échéant, de « frapper » ses voisins au cœur même de leur territoire soit à partir du sol, soit depuis un sous-marin. A la fin de 1997, des rumeurs avaient fait état d'une assistance de la Russie pour concevoir la version adaptée au sous-marin, mais l'Inde a tenu à démentir en affirmant qu'elle n'avait aucun projet visant à déployer sa dissuasion sur sous-marin.

Qu'il s'agisse du programme nucléaire ou balistique, les forces armées indiennes en avaient exprimé le besoin dès le milieu de la décennie 60. Mais ce sont les responsables politiques qui en assurent totalement la responsabilité face à la Chine et au Pakistan, dont l'arsenal nucléaire est évalué respectivement à 160 et à une dizaine de têtes nucléaires.

Jacques Isnard

Condamnations unanimes de la communauté internationale

ACCUEILLIS dans l'enthousiasme général en Inde, les essais nucléaires ont déclenché une vague de protestations dans la communauté internationale, parfois assorties de menaces de sanctions.

L'affaire a pris une dimension toute particulière aux Etats-Unis dans la mesure où Washington s'efforce depuis plus d'une décennie de contenir les risques de prolifération nucléaire en Asie du Sud. Bill Clinton s'est déclaré « *profondément troublé* » et, fait rarissime, les Etats-Unis vont adresser une protestation officielle auprès des autorités de New Delhi, indique notre correspondant à Washington, Laurent Zecchini. Pour l'administration Clinton, l'effet de surprise se double d'un camouflet : le ministre indien des affaires étrangères était vendredi dans la capitale américaine et il n'a soufflé mot des intentions indiennes.

Le département d'Etat a qualifié ces essais de développement « *très négatifs* », tout en laissant entendre que cette condamnation politique pourrait être assortie de sanctions économiques. Plusieurs responsables ont rappelé que la législation américaine prévoit que les pays n'ayant pas signé le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) mais se livrant à des essais atomiques ne peuvent bénéficier de l'assistance financière des Etats-Unis.

Le président russe, Boris Eltsine, a estimé, mardi, que « *l'Inde s'est jouée de nous* » en procédant à ces tests nucléaires. Le premier vice-ministre russe de l'énergie nucléaire, Viktor Mikhaïlov, a « *regretté* » ces essais mais il a indiqué qu'ils seraient sans effet sur la coopération nucléaire pacifique entre les deux pays.

Premier pays concerné par les tests de son « *frère ennemi* », le Pakistan a averti l'Inde qu'il se réservait le droit de prendre toutes les mesures « *appropriées* » pour garantir sa sécurité. « *L'Inde porte la responsabilité d'avoir porté un coup mortel aux efforts globaux concernant la non-prolifération nucléaire* », a estimé le ministre des affaires étrangères pakistanais Gohar Ayub Khan. Comme l'Inde, le Pakistan est considéré comme un pays dit « du seuil », c'est-à-dire capable de se doter d'un arsenal nucléaire. Le père du programme nucléaire pakistanais, Qadeer Khan, a d'ailleurs affirmé : « *Nous n'avons pas peur de ces tests. Nous sommes même prêts* [à faire la même chose] *et nous ferons ce que le gouvernement décidera* ». L'ancien chef des renseignements d'Islamabad, le général Hamid Gul, a pour sa part déclaré que son pays devrait « *aller de l'avant* », estimant que le Pakistan devrait, lui aussi, procéder à un essai.

L'UE « CONSTERNÉE »

Deuxième pays immédiatement concerné, le géant chinois n'avait pas encore réagi officiellement mardi 12 mai. La presse officielle et l'agence Xinhua se sont contentées de rapporter l'annonce faite par le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee.

Le Japon a qualifié d'« *extrêmement regrettable* » la série d'essais indiens. Le secrétaire du gouvernement japonais, Kanezo Muraoka, a laissé entendre qu'ils pourraient remettre en cause les crédits de développement accordés à l'Inde par Tokyo. La présidence de l'Union européenne s'est dite, pour sa part, « *consternée* » par cet événement. Dans un communiqué de la présidence de l'UE, qui est assumée jusqu'à la fin de l'année par la Grande-Bretagne, Derek Fatchett, le secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, a indiqué que l'Union « *porte un grand intérêt à la paix et à la stabilité en Asie du Sud et s'inquiète du risque d'une telle prolifération* ». Le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, a réagi en affirmant que les essais sont « *un revers pour les efforts de désarmement international et de non-prolifération* ». Il a sommé New Delhi de « *revenir à la politique de retenue nucléaire* » du gouvernement précédent.

De leur côté, la Suède, la Finlande et la Norvège ont qualifié la décision indienne d'« *inacceptable* », comme l'a indiqué le premier ministre suédois, Goeran Persson. Son homologue finlandais a exprimé sa crainte que ces essais conduisent « *à nouveau à une dissémination des armes nucléaires* ». A Oslo, le gouvernement norvégien s'est élevé contre la décision indienne, estimant qu'il s'agissait d'« *un grave pas en arrière dans la coopération contre la dissémination des armes* ». – *(AFP, Reuters.)*

La « menace islamiste » ramène l'Ouzbékistan dans les bras du Kremlin

Islam Karimov éradique toute opposition

MOSCOU
de notre correspondante

L'an dernier encore, le président ouzbek, Islam Karimov, l'un des six chefs d'Etats musulmans de l'ex-URSS, se posait en champion de la résistance à l'*« impérialisme russe »* en Asie centrale et courtisait l'OTAN. Mais les déboires en politique intérieure et régionale de cet ancien apparatchik, pour qui la démocratie n'est qu'*« un mythe, comme le communisme »*, l'ont ramené à de meilleurs sentiments envers le Kremlin.

« Un tournant est intervenu dans nos relations », a déclaré M. Karimov, vendredi 8 mai, au retour d'une visite à Moscou. Il y a tant loué les *« vieux liens de coopération »* avec la Russie qu'il a obtenu de Boris Eltsine l'annonce de la création d'une nouvelle « troïka » au sein de la moribonde Communauté des Etats Indépendants (CEI). Après le « couple » russo-biélorusse, l'union douanière à quatre (avec le Kazakhstan et le Kirghizstan) et l'alliance « anti-russe » du GUAM (Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan, Moldavie), cette troïka doit grouper la Russie, l'Ouzbékistan et son petit voisin le Tadjikistan, déchiré par les conflits.

Elle *« s'opposera au fondamentalisme soutenu par d'importants Etats islamiques qui veulent en proclamer un autre au Tadjikistan »*, a dit le président ouzbek. Elle aura *« un contenu stratégique et économique »* pour faire face à la *« menace idéologique réelle qui vient du Sud »*, a renchéri M. Eltsine.

En clair, le président russe promet à son collègue de l'aider si des « islamistes » – ouzbeks, tadjiks ou afghans – venaient à menacer son pouvoir. L'avancée, en 1997, des Talibans à la frontière ouzbèke, comme la persistance des conflits tadjik et afghan, ont persuadé M. Karimov que seul un soutien russe lui était immédiatement accessible. Car l'Occident – Etats-Unis en tête – s'obstine depuis des années à assortir ses offres de coopération de leçons de démocratie.

Lors d'une visite à Tachkent, le 20 avril, le président en exercice de l'OSCE (*Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe*), le Polonais Bronislav Geremek, s'y est mis aussi, en ajustant le discours : lors d'une *« franche »* discussion au sommet en tête-à-tête, il n'a pas tant parlé de *« droits de l'homme »* que de *« stabilité »*, le maître mot du potentat ouzbek. En soulignant que nombre de gouvernements en butte à l'islamisme politique n'ont fait que le renforcer en usant du « tout répressif ». Selon un schéma classique, le président Karimov avait « éradiqué », au début des années 90, l'opposition « laïque », démocrate ou nationaliste, laissant le champ libre à une opposition islamiste plus populaire et difficile à réprimer dans les campagnes, notamment dans la vallée surpeuplée du Ferghana.

Mais les leçons sont vaines : dix jours après le passage de M. Geremek, le président Karimov déclarait à ses députés que *« les activistes musulmans sont si dangereux qu'il faut leur tirer dans la tête ». « Si vous ne l'osez pas, je le ferai moi-même »*, dit-il, en leur faisant adopter une mouture plus sévère d'une loi sur les religions. Il s'emporta contre des *« chefs d'administrations plus occupés à construire des mosquées que des écoles »* et évoqua des plans *« wahhabites »* (nom donné à tout opposant islamique par la propagande soviétique) pour empoisonner les puits, assassiner les fonctionnaires, saboter les usines et plonger le pays dans une guerre civile comme celle qu'a connue le Tadjikistan, afin de recréer un bastion islamiste dans le Ferghana.

« TROÏKA ANTI-ISLAMISTE »

Des assassinats de policiers cet hiver dans cette région, pouvant être des règlements de comptes mafieux autant que politiques, y ont relancé les arrestations et les « disparitions » d'activistes en vue. Dans le Ferghana, *« tous les hommes de moins de cinquante ans se sont maintenant rasés la barbe »*, a indiqué un de ces activistes au *Monde*, en précisant que tous les autres étaient *« passés à la clandestinité »*.

Islam Karimov, comme nombre d'Ouzbeks, craint les conséquences possibles du « processus de paix » engagé depuis l'été dernier, sans son aval, au Tadjikistan. Ce processus n'a rien d'irréversible : l'intégration au pouvoir des opposants islamistes armés, revenus de leur exil afghan, donne lieu pour l'instant à des affrontements périodiques entre eux et les forces gouvernementales, avec une menace d'extension à l'Ouzbékistan où vit une importante minorité tadjike. Et c'est non sans plaisir que M. Karimov a entendu Boris Eltsine appeler en sa présence le président tadjik pour lui signifier qu'il faisait désormais partie d'*« une troïka anti-islamiste »*.

En revanche, l'avantage qu'a la Russie à attiser ainsi les braises tadjikes est moins évident, alors que Moscou y dirige officiellement, avec l'ONU, le plan de paix. Mais la presse russe a trouvé une explication : une des clés du rapprochement russo-ouzbek serait l'intérêt qu'y porte le nouveau secrétaire exécutif de la CEI, le financier russe Boris Berezovski. S'il promet d'abaisser les barrières douanières, c'est bien sûr, dit-on, pour mieux en profiter. L'incontournable oligarque, que M. Karimov a couvert d'éloges, a en effet acquis l'exclusivité de la commercialisation en Russie des voitures construites dans le Ferghana par Daewoo, l'investisseur numéro un en Ouzbékistan... La « troïka » pourrait résoudre aussi le problème du Coréen : l'étroitesse de la demande dans un pays où M. Karimov impose un passage de plus en plus étroitement contrôlé à l'« économie de marché », avec multiples cours de la monnaie locale, corruption galopante, régime policier et autres ingrédients idéaux pour une fermentation « islamiste ».

Sophie Shihab

Des opposants indonésiens demandent la démission du président Suharto

La crise économique et politique s'accélère

Amien Raïs, dirigeant de la Muhammadiyah, l'une des principales organisations musulmanes d'Indonésie, a demandé, lundi 11 mai, le retrait du président Suharto. Le même jour, un groupe de personnalités – des anciens ministres et des généraux en retraite ainsi que la fille du premier président indonésien – ont demandé l'annulation de l'élection de M. Suharto. Ces appels ont été jugés *« anticonstitutionnels »* par le pouvoir.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Début mars, lorsque le président indonésien Suharto a entamé son septième mandat présidentiel, Amien Raïs lui avait accordé un délai de six mois pour redresser la situation. Au retour d'une tournée aux Etats-Unis et en Europe, le populaire et modéré président de la Muhammadiyah, une association de plus de vingt millions de musulmans, a durci le ton. Sous les applaudissements d'un millier de ses partisans, il a demandé, lundi 11 mai à Djakarta, à l'armée de retirer son soutien au président et promis d'unir l'opposition contre le gouvernement *« le plus corrompu de l'univers »*. Tout en leur demandant d'éviter le piège des excès, il a exhorté les étudiants à poursuivre leurs manifestations contre le régime de M. Suharto qui, a-t-il dit, doit *« cesser de se cramponner au pouvoir »*.

Le changement de langage d'Amien Raïs est symptomatique de l'accélération de la crise indonésienne depuis le début du mois. Avant la pause de dimanche et lundi, jours fériés, l'archipel a vécu une semaine très dure. Si le calme a été rétabli à Medan, principale ville de Sumatra, des émeutes déclenchées par l'augmentation brutale des prix de produits de base, comme l'essence, y ont laissé des cicatrices béantes. Les commerçants chinois se sont enfuis ou hésitent à reprendre leurs activités après trois jours de pillage. Dans le centre de Java, notamment à Yogyakarta, la tension entre étudiants et forces de l'ordre est montée d'un cran. Entre-temps, la roupie a repris sa chute, perdant plus de 10 % de sa valeur par rapport au dollar.

L'Indonésie est peut-être encore loin du point de rupture. Pour l'essentiel, les étudiants demeurent sur leurs campus universitaires et, dans certaines provinces, leurs sorties sont parfois tolérées par les autorités locales. De leur côté, les forces de l'ordre observent encore, dans l'ensemble, une certaine retenue. Dimanche, à Surabaya, un défilé de quatre mille cyclo-pousse, qui réclamaient le départ de Suharto, s'est calmement dispersé quand il s'est retrouvé face à la police.

Mais les heurts entre police anti-émeute et manifestants peuvent être violents. Yogyakarta a enterré, dimanche, un adulte battu par la police alors qu'il assistait à une manifestation. Dans cette ville et dans celle voisine de Solo, la tension est montée d'un cran en fin de semaine dernière. La nervosité des forces de l'ordre est sensible : les manifestations d'étudiants durent depuis près de trois mois et rien n'indique qu'elles perdent de leur intensité. De sérieux dérapages ne peuvent donc être exclus.

Cette évolution place les forces armées, qui jouent un rôle-clé en cas de crise, dans une situation de plus en plus inconfortable. Selon la Constitution, elles ont la responsabilité de l'ordre intérieur. Peu nombreuses à l'échelle d'un archipel de 202 millions d'habitants, elles sont invitées à tenter de contenir l'agitation sur des dizaines de campus, rôle qu'elles n'ont pas souhaité.

APPEL AU CALME

Un débat s'est peut-être ouvert au sein de l'armée entre « prudents » et « durs », réalistes et légalistes, ceux qui sont davantage sensibles aux souffrances provoquées par la crise et les partisans de la fermeté. Toujours est-il que la position du commandement est de plaider pour des réformes *« graduelles et conformes à la Constitution »*. Le général Wiranto, commandant en chef et ministre de la défense, compterait présenter assez rapidement au Parlement l'adoption d'une série de réformes.

Pour sa part, après avoir lancé, samedi, un appel au calme qui n'a guère eu d'effet jusqu'ici, Suharto a réitéré lundi, au Caire où il participe à un sommet du G 15, que *« l'Indonésie va continuer de se réformer mais que cet exercice exigera des Indonésiens des sacrifices, de la patience et davantage de discipline »*. Le chef de l'Etat semble s'en tenir à sa proposition de modifier la loi électorale en vue du prochain scrutin législatif, prévu pour 2002. Il sait tout autant qu'une dure répression des mouvements étudiants provoquerait une crise avec la communauté internationale qui lui demande de procéder à des réformes politiques, ainsi que s'apprête encore à le faire le G 8, lors de son sommet ce week-end à Birmingham.

Pour sa part, Amien Raïs, le plus en vue des opposants à Suharto, semble s'être convaincu que l'issue la plus probable sera *« un pouvoir populaire »*, du type de celui qui avait renversé les Marcos en 1986 aux Philippines. Il a déjà promis d'en organiser la direction en vue d'une manifestation annoncée pour le 20 mai. Parmi les gens qui pourraient faire partie de ce mouvement figureraient des membres de la « pétition des 50 », – un groupe d'anciens collaborateurs de Suharto qui le critiquent depuis plusieurs années –, et du Groupe du 28 octobre, association d'opposants dont fait partie Megawati Sukarnoputri, fille du premier président indonésien, Sukarno, qui est demeurée silencieuse ces dernières semaines.

Jean-Claude Pomonti

La pénible réinsertion sociale des enfants-soldats en Ouganda

GULU (Ouganda)
de notre envoyé spécial

Une vingtaine de gosses jouent au ballon, crient et s'interpellent. Le grillage, agrémenté de portails soigneusement fermés, délimite une parcelle biscornue qui s'étale entre les maisons d'un quartier périphérique de Gulu, la capitale du Nord ougandais, située à quelque 350 kilomètres de Kampala. Ils sont 210, dont 38 filles, en ce moment, réunis dans ce havre de paix surveillé de loin par la silhouette massive du château d'eau municipal. Tous ont vécu l'enfer. Ils ont été enlevés, par les rebelles de la Résistance armée du seigneur (LRA) de Joseph Kony, et contraints, pour la plupart, de commettre l'« irréparable » avant de suivre leurs « maîtres » jusqu'à leurs bases arrière au Soudan, le grand voisin qui soutient leur activité.

> **REPORTAGE**
> 10 000 enfants ont été enlevés par la Résistance armée du seigneur

Au fil des ans, 2 000 à 3 000 d'entre eux ont réussi à fuir les rebelles – quelque 10 000 enfants ont été enlevés par la LRA dans le nord de l'Ouganda. D'autres ont été faits prisonniers par les soldats de l'armée ougandaise lors d'accrochages. Les autorités considèrent, depuis 1995, que ces « combattants » sont en fait des enfants et que les actes, parfois épouvantables, qu'ils commettent sont à mettre au compte des brutalités, des violences systématiques et des traitements déshumanisants auxquels les soumettent les rebelles pour s'assurer de leur obéissance. Les militaires ougandais confient ces « enfants-soldats » – après les avoir interrogés – à deux organisations non gouvernementales : l'américaine Wodd Vision et la locale Gusco (Organisation du district de Gulu pour le soutien aux enfants).

Le centre Gusco, ouvert en mars 1977, est tourné sur la vie et sur la ville. Les enfants du quartier viennent volontiers taper dans le ballon avec ceux que la presse ougandaise appellent parfois maladroitement les « rebelles ». A leur arrivée, ils reçoivent trois jeux de vêtements civils décents, shorts et chemisettes, et ce qui peut leur être utile pour dormir et se nourrir. Les « malnutris » ont une alimentation spéciale. Les malades, les blessés, ceux qui présentent de graves troubles psychologiques sont conduits à l'hôpital de Lacor, à 7 kilomètres au nord de la ville.

DE LOURDES PATHOLOGIES

Les jeunes sont alors *« soumis à une routine : réveil, ménage, toilette, petit déjeuner et études en classes jusqu'à midi »*, explique Béatrice Arach, une éducatrice volontaire pour ce travail. *« L'après-midi est consacrée à des discussions avec les éducateurs, au dessin, à des activités aidant à la thérapie, avant de passer au sport dès que l'ardeur du soleil faiblit »*, dit-elle. Les enfants restent, en moyenne, six semaines au centre pour se réaccoutumer à une vie sociale normale avant de rejoindre leur famille, si toutes les conditions de sécurité sont assurées.

Les plus anciens sont là depuis quatre mois. *« Mais 5 % de ceux que nous accueillons présentent des pathologies lourdes et nécessitent une hospitalisation psychiatrique »*, estime George Omona, le directeur du centre en rappelant que *« 1 013 enfants, de cinq mois, pour le plus jeune, à dix-neuf ans, ont transité par les maisons d'accueil de Gusco au cours de l'année écoulée, et 845 autres en 1996 alors que le projet était moins ambitieux »*. Les agences de l'ONU, comme l'Unicef et le PAM, soutiennent matériellement Gusco ainsi que plusieurs ONG et quelques ambassades occidentales accréditées à Kampala.

La plupart des enfants ont été enlevés en 1995 et 1996, mais quelques-uns ont été pris en 1992 par les hommes de Joseph Kony. Tous ont subi des sévices. Certains ont été forcés de tuer leurs parents ou leurs voisins. D'autres ont participé au rapt de leurs jeunes frères et soeurs. Quelques-uns ont pris une part active aux massacres d'Attiak en 1995, de Palabek en mars 1997 ou de Pabbo en novembre 1997. Le ressentiment des communautés est parfois très vif à l'encontre de ces enfants qui ont été contraints de tuer, de torturer ou de se livrer à des actes de cannibalisme pour survivre.

En arrivant au centre, il arrive qu'un jeune rencontre celui qui l'a enlevé quelques années plus tôt, sous la menace d'une arme, ou celui qui a tué ses parents. Aussi incroyable que cela puisse paraître, ces anciens compagnons d'infortune se parlent et se comprennent. Le passé commun dissout douleurs et rancoeurs. George Omona insiste sur la nécessité d'organiser *« la réconciliation qui doit impliquer les familles, les clans, voire les tribus »*. Car la tradition africaine veut qu'un clan entier soit responsable des crimes commis par un seul de se membres, fût-il enfant.

Frédéric Fritscher

Dialogue avorté à Genève sur l'avenir « déjà réglé » du Tibet

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Il avait fallu l'opiniâtre persévérance d'un petit groupe emmené par un député socialiste genevois, Régis de Battista, pour mettre au point une conférence-débat intitulée *« Tibet : quel avenir ? »*. Des députés s'étaient mis en tête d'offrir l'hospitalité de la Genève internationale à une délégation officielle chinoise et à des représentants des autorités tibétaines en exil, dans l'espoir sinon d'amorcer le dialogue, du moins d'amener les deux parties face à face sur un même podium, en présence d'observateurs occidentaux. D'âpres discussions avaient permis de convenir que la représentante du *dalaï-lama* à Genève serait de la partie face à six émissaires chinois comptant trois Tibétains de souche.

Pourtant, dès leur arrivée à Genève, le 6 mai, les invités chinois font monter la pression : la pancarte annonçant le débat à l'université les fait se récrier. Péremptoirement, le responsable de la délégation remet en cause le thème adopté, dans la mesure où *« l'avenir du Tibet est déjà réglé »*. Et exige le retrait du panneau incriminé, sous peine de ne pas venir le soir. Les organisateurs obtempèrent.

UN SILENCE PESANT

A l'heure dite, la délégation est là au grand complet, visages fermés et bouches cousues. Toujours aussi cassant, le chef indique qu'il n'accepte plus la présence de la représentante tibétaine sur scène. C'est au tour de la diplomate tibétaine de s'offusquer et de refuser de se plier à cette exigence. Le public, environ cinq cents personnes, s'impatiente. Le film officiel, *Mémoires du Tibet*, version chinoise de la « libération pacifique », suscite des remous.

Vaillamment, les organisateurs remontent sur le podium dans un silence pesant. Premier puis deuxième commentaires en chinois, dont l'interprète lit avec application la traduction. Un cri fuse dans la salle : *« Pourquoi les Tibétains s'expriment-ils en chinois ? Pourquoi n'y a-t-il pas de représentant des exilés tibétains sur l'estrade, comme annoncé pour le débat ? »* Réplique sèche du responsable chinois : *« Nous ne sommes pas ici pour un débat mais pour une déclaration culturelle ! »* Voix du public : *« Et les règles du débat démocratique ? On est à Genève, ici, c'est à vous de respecter les normes du pays qui vous accueille ! »*

Flottements parmi les intervenants ; l'interprète s'étrangle en traduisant les interpellations. Le meneur de jeu essaie de temporiser, mais le chef de la délégation chinoise se lève et emmène ses ouailles effarées par une telle liberté d'expression. Des commentaires outrés s'élèvent : *« Pareille arrogance n'a pas sa place ici ! Lors d'un débat, on écoute l'interlocuteur, on le respecte, même si on n'est d'accord avec lui ! »*

La muraille de Chine, censée protéger, naguère, le céleste empire des barbares, reste une citadelle à conquérir pour la liberté d'expression. Mais les organisateurs du débat avorté ne renoncent pas à leur rêve de pousser au dialogue : *« Si c'est possible au Proche-Orient, en Irlande et en Angola, pourquoi pas entre le Tibet et la Chine ? »*

Jean-Claude Buhrer

La Maison Blanche hésite sur l'attitude à adopter face aux enquêtes du procureur Kenneth Starr

Bill Clinton craint l'amalgame avec l'affaire du Watergate

Alors que le procureur indépendant Kenneth Starr continue à enquêter sur les différentes affaires qui éclaboussent la Maison Blanche, Bill Clinton n'a pas encore décidé s'il ferait appel de la récente décision d'un juge déniant au président le droit de protéger ses conversations avec ses conseillers et ses avocats. Une partie de la presse et les républicains commencent à agiter l'exemple du Watergate.

WASHINGTON
de notre correspondant

Les cars de touristes ralentissent désormais au coin de Constitution et de Pennsylvania Avenue, devant un bâtiment austère, nouvelle attraction de Washington : le tribunal fédéral, où un Grand Jury entend les témoins dans les affaires Monica Lewinsky et Whitewater. Capitale qui se nourrit des polémiques et des rumeurs, Washington vit au rythme d'éphémères révélations, l'indifférence succédant à l'agitation, selon la qualité des témoins venus déposer devant le Grand Jury. Une sorte de rythme de croisière a fini par s'installer et les scandales perdurent.

Après quatre années de travail, le Grand Jury de Little Rock (Arkansas), qui enquêtait sur l'affaire Whitewater – du nom d'un lotissement immobilier acheté par les époux Clinton, il y a 20 ans, dans des conditions douteuses – a jeté l'éponge, le 5 mai, sans inculper, comme l'espéraient certains, Hillary Clinton.

Mais puisque le procureur Kenneth Starr est chargé de l'ensemble des scandales-gigognes intéressant Bill Clinton, c'est le Grand Jury de Washington qui a pris *de facto* le relais. M. Starr n'a pas caché que le terme de ses investigations n'était pas encore *« en vue »*. Impopulaire et bête noire officielle de la Maison Blanche, le procureur poursuit sans sourciller son enquête tout en menant ses lucratives activités d'avocat d'affaires.

Plus le temps passe et moins les républicains souhaitent que M. Starr remette rapidement son rapport au Congrès. Car le Grand Old Party serait alors placé dans l'inconfortable position, à la veille des élections parlementaires de novembre, d'avoir à engager une procédure parlementaire qui, bien qu'incertaine, pourrait conduire à la mise à l'écart d'un président extrêmement populaire.

« PRIVILÈGE DE L'EXÉCUTIF »

Pour l'heure, le Grand Old Party se repose sur les diatribes de Newt Gingrich, président de la Chambre des représentants, qui demande que l'on oublie les *« scandales »* de la Maison Blanche pour parler désormais de ses *« crimes »*, terme qui, en anglais, vise aussi bien les crimes que les délits... Le *statu quo* sied également aux démocrates. Les stratèges du parti présidentiel espèrent que, compte tenu de la popularité de Bill Clinton, ce scrutin leur permettra de retrouver la majorité à la Chambre des représentants et la présidence de la commission judiciaire de la Chambre. Ce qui permettrait d'enterrer les enquêtes en cours.

Ce scénario politique idéal a été récemment assombri par la décision d'un juge fédéral, qui a estimé que la Maison Blanche ne pouvait se retrancher derrière le « privilège de l'exécutif ». Ce dernier aurait permis d'éviter aux conseillers de M. Clinton de répondre aux questions du Grand Jury sur l'affaire Monica Lewinsky et aux avocats présidentiels de protéger la confidentialité des relations avec leur illustre client.

La justice, en revanche, ne s'est pas prononcée sur un autre *« privilège »* qui permet aux gardes du corps du président de rester muets sur les faits et gestes de celui qu'ils sont chargés de protéger. Or, M. Starr, qui recherche toujours des témoins de la liaison sexuelle présumée entre Bill Clinton et Monica Lewinsky, souhaite que le Grand Jury entende certains membres du Secret Service. La Maison Blanche hésite sur la conduite à tenir : faire appel de la décision judiciaire sur le « privilège de l'exécutif » aurait l'avantage, en cas de victoire, de prolonger le *statu quo*, c'est-à-dire d'éviter à Bruce Lindsay et Sidney Blumenthal, deux très proches conseillers de Bill Clinton, de témoigner.

Mais cette prérogative, rarement employée lorsqu'il s'agit d'une affaire intéressant personnellement le président, est une arme à double tranchant. La presse et les républicains établissent inévitablement un parallèle avec un précédent fameux : en 1974, Richard Nixon avait utilisé la même démarche pour ne pas rendre public le contenu des bandes magnétiques du scandale du Watergate, et il avait perdu. Seize jours plus tard, il démissionnait.

Les conseillers de Bill Clinton rappellent, qu'à ce jour, rien ne permet d'affirmer que le président ait commis la moindre illégalité. Il n'empêche : recourir au « privilège de l'exécutif » produit irrésistiblement l'impression que le président a quelque chose à cacher. Et faire appel, c'est suggérer que tout ne peut être dit, s'agissant des relations entre Bill Clinton et Monica Lewinsky. La Maison Blanche pèse donc prudemment ses options.

Laurent Zecchini

Le candidat du Parti colorado est élu président du Paraguay

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Avec plus de 53 % des suffrages, selon les résultats officiels partiels *publiés, lundi 11 mai*, à *Asuncion*, Raúl Cubas, candidat du Parti colorado au pouvoir, sera le prochain président du pays le 15 août, date de sa prise de fonction. Son adversaire, Domingo Laino, candidat de l'Alliance démocratique qui, dans un premier temps, avait parlé de fraude électorale, a finalement *reconnu sa défaite*. La victoire du parti officiel, qui confirme une hégémonie de plus d'un demi-siècle, est attribuée en grande partie à Lino Cesar Oviedo, ancien général aujourd'hui emprisonné pour avoir tenté, en avril 1996, de déposer le président sortant Juan-Carlos Wasmosy. Malgré cette *aventure, le général Oviedo*, très populaire chez les paysans pauvres et les petits fonctionnaires, avait gagné les élections primaires du Parti colorado, le 7 septembre 1997. Il avait cependant dû renoncer à la candidature après avoir été condamné à 10 ans de prison pour sa tentative de coup d'Etat. Il avait alors été remplacé par Raúl Cubas-Grau.

« OVIEDO AU POUVOIR »

Ce dernier a mené toute sa campagne au nom de son prédécesseur à la candidature, mettant en avant le slogan *« Cubas à la présidence, Oviedo au pouvoir »*. L'élu tiendra-t-il la promesse du candidat de libérer le général Oviedo ? Les forces armées, fidèles à M. Wasmosy, avaient fait savoir qu'elles s'opposeraient à toute mesure de grâce. Au lendemain du scrutin, elles ont gardé le silence alors que le nouveau président annonçait une prochaine *« restructuration »* du haut commandement des forces armées et la nomination *« d'hommes de confiance »*.

Un gouvernement dont l'homme fort serait en réalité le général putschiste préoccupe les Etats-Unis et les partenaires du Paraguay au sein du Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay) soucieux *de voir se consolider la jeune démocratie* paraguayenne. Ils soupçonnent Oviedo d'être lié à la contrebande qui constitue l'activité la plus lucrative du pays. Le futur gouvernement risque en tout cas d'être affaibli par les divisions internes du parti officiel, partagé entre partisans d'Oviedo et fidèles de Wasmosy. Comme premier geste de conciliation, Raúl Cubas a indiqué que le président Wasmosy avait accepté d'*« améliorer le régime de visites »* en prison de l'ancien général.

Les nombreux scandales de corruption impliquant des fonctionnaires du parti au pouvoir sont l'autre défi auquel le nouveau gouvernement sera confronté. Avec plus de 55 % de sa population sans travail fixe, 60 % sans eau potable et quelque 300 000 familles de paysans sans terre, le Paraguay reste insuffisament industrialisé.

Pendant la campagne électorale, Raúl Cubas s'était présenté comme un fervent partisan de l'intégration régionale au sein du Mercosur. Aujourd'hui, il lui faut satisfaire les promesses faites par son ami Oviedo, notamment celles de lancer la réforme agraire et d'en finir avec la corruption alors qu'il est lui-même accusé d'en avoir bénéficié. Homme d'affaires brillant qui, ces dernières années, a ammassé une grande fortune personnelle, le nouveau président reconnaît *« avoir gagné des contrats avec l'Etat, mais toujours grâce à des appels d'offre transparents »*.

Christine Legrand

Les Etats-Unis ne veulent pas jeter l'éponge au Proche-Orient

JÉRUSALEM. Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, devait partir, mardi 12 mai, pour Washington afin d'y rencontrer le lendemain la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, avant de présider à New York la réunion annuelle de l'Aipac, le principal groupe de pression juif aux Etats-Unis. La rencontre avec Mme Albright a été décidée par le président Bill Clinton, M. Nétanyahou ayant, selon la Maison Blanche, évoqué durant le week-end des idées *« positives et utiles »*. Mme Albright devait prononcer, mardi devant le Club de la presse nationale, un discours sur *« le rôle que les Etats-Unis ont joué pour promouvoir la paix au Proche-Orient »*. La Maison Blanche a indiqué lundi qu'elle poursuivrait ses efforts pour débloquer les négociations de paix, tout en assurant qu'elle *« n'édulcorera pas »* les propositions qu'elle a déjà formulées et qui ont été refusées par M. Nétanyahou. – *(AFP, Reuters.)*

Tony Blair justifie le rôle de Londres en Sierra Leone

LONDRES. Le premier ministre britannique, Tony Blair, est intervenu lundi 11 mai à la suite du scandale du trafic d'armes vers la Sierra Leone, qui touche de plein fouet son gouvernement. *« Personne ne doit se croire autorisé à violer un embargo sur les armes décrété par les Nations unies »*, a-t-il déclaré, *« mais n'oublions pas que ce qui se passait, c'est qu'aussi bien les Nations unies que le Royaume-Uni essayaient de contribuer à la restauration d'un régime démocratique chassé du pouvoir par un coup d'Etat militaire »*, a affirmé M. Blair. Le président Ahmed Tejan Kabbah aurait reçu des armes et des mercenaires grâce à une firme britannique, Sandline international, laquelle affirme avoir reçu l'aval du Foreign office. Le président Kabbah a retrouvé le pouvoir en mars, après l'intervention des troupes nigérianes de l'Ecomog, la force de paix ouest-africaine. – *(AFP.)*

Laurent-Désiré Kabila souhaite « un rapprochement » avec la France

KINSHASA. Le président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Laurent Désiré Kabila, a affirmé, lundi 11 mai, qu'il souhaite un *« rapprochement »* avec la France et a démenti vouloir intégrer le Commonwealth ou la communauté anglophone. Les relations entre Paris et Kinshasa sont difficiles depuis la chute du régime Mobutu. M. Kabila, qui s'exprimait sur Radio France Internationale (RFI), a déclaré : *« Nous n'avons rien fait pour que les relations avec la France soient tendues et nous voulons améliorer nos relations avec la France. La France doit nous aider. Elle a soutenu Mobutu pendant des années, il faut maintenant qu'elle soutienne le peuple. »* M. Kabila, dont le régime est décrié par les principales organisations des droits de l'homme s'est également engagé à rétablir le multipartisme. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **KIGALI : 11,1 % de la population rwandaise est contaminée par le** virus du Sida selon une enquête réalisée par le ministère rwandais de la Santé, entre septembre et novembre 1997. La classe d'âge la plus touchée est celle des adultes entre vingt et cinquante ans, avec un taux culminant à 18,7 % pour les 45-49 ans. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRÈCE : Mgr Christodoulos, nouvel archevêque d'Athènes** et chef de l'Eglise orthodoxe grecque, a été intronisé, samedi 9 mai, à Athènes. Agé de cinquante-neuf ans, ancien évêque de Volos, Mgr Christodoulos avait été élu par le Saint-Synode, mardi 28 avril, à la succession de Mgr Seraphim, décédé le 10 avril (*Le Monde* du 11 avril). Sa promotion à la tête de l'Eglise d'Etat intervient sur fond de tensions avec le gouvernement. Costas Simitis, premier ministre, n'a pas assisté aux cérémonies, désavouant le nouveau primat après ses mises en garde contre une dérive européenne et laïque de la Grèce, dans la ligne de son prédécesseur ultra-nationaliste.

■ **LETTONIE : le Parlement a voté, lundi 11 mai, en faveur du maintien** de la peine de mort, en dépit d'un appel du président Guntis Ulmanis à l'abolir. Cette décision signifie que le pays balte n'agit pas *« pragmatiquement »* dans ses efforts en vue d'adhérer à l'Union européenne, a déploré le ministre des affaires étrangères, Valdis Birkavs, cité par l'agence Baltic News Service. Lors de son entrée au Conseil de l'Europe en 1995, la Lettonie avait promis d'abolir la peine de mort. Depuis, elle n'a été appliqué qu'une fois. En mars, l'Estonie est devenue le *premier Etat balte à supprimer la peine capitale.* – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : un caméraman palestinien de l'agence Reuters a** été *« sévèrement torturé »* par les forces de sécurité palestiniennes, a indiqué lundi 11 mai Al-Damir, l'organisation palestienne pour la défense des droits des prisonniers. Selon Al-Damir, Abbas Momeni a été *« torturé par différents moyens, dont des coups avec des câbles électriques »* – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : le sommet des pays en développement du G 15**, ouvert lundi 11 mai au Caire, souhaite une initiative pour empêcher une nouvelle crise financière similaire à celle qui a frappé l'Asie. Fondé en 1989, le G 15 regroupe en fait seize pays depuis l'adhésion du Kenya : l'Argentine, l'Algérie, le Brésil, le Chili, l'Egypte, l'Inde, l'Indonésie, la Jamaïque, la Malaisie, le Mexique, le Nigeria, le Pérou, le Sénégal, le Venezuela et le Zimbabwe. Le Sri-Lanka a déposé une demande d'admission que le sommet devrait agréer. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : Israël a officiellement reconnu**, lundi 11 mai, que Johnathan Pollard, un Juif américain incarcéré aux Etats-Unis pour espionnage, était bien son agent. L'ancien analyste de la marine américaine avait été capturé en 1985 après avoir transmis des informations ultra-secrètes sur les pays arabes. Israël avait alors nié l'affaire. L'ancien espion a été condamné à la réclusion à perpétuité. – *(Reuters.)*

La croissance allemande légèrement moins forte que prévu en 1998

BONN. La croissance du produit intérieur brut allemand (PIB) atteindra 2,6 % en 1998 et 2,7 % en 1999, estiment les six principaux instituts de conjoncture allemands dans leur rapport de printemps. Les grandes lignes de ce rapport, qui devait être rendu public mardi 12 mai, ont été publiées le jour-même par le quotidien *Handelsblatt*. En 1997, le PIB allemand avait augmenté de 2,2 %. Lors de leur précédent rapport, à l'automne dernier, les six instituts avaient prévu une croissance de 2,8 % en 1998. Les instituts ont justifié leur pronostic à la baisse pour 1998 par les conséquences incertaines de la crise asiatique et la consommation intérieure allemande, toujours insuffisante.

Le nombre de chômeurs n'augmentera pas en 1998 par rapport à 1997, selon les six instituts, cités par le journal. En moyenne, l'Allemagne devrait compter 4,38 millions de sans-emplois cette année, soit 11,4 % de la population active. A l'Ouest, le taux de chômage sera de 9,5 %, à l'Est de 19,4 %. – *(AFP.)*

Les Tziganes tchèques rescapés de l'Holocauste attendent réparation

Quelque quarante mille Roms ont péri dans les camps de la mort

Le 13 mai se tiendra, en République tchèque, le premier rassemblement des Tziganes rescapés des camps de la mort. Jamais indemnisés, leur mémoire bafouée – une porcherie fut construite par le pouvoir communiste à l'endroit où se dressaient les baraquements – les Roms espèrent la reconnaissance de leur martyre.

HORICE V PODKRKONOSI
(République tchèque)
de notre envoyé spécial

Un jour de mai 1942, après des semaines passées à se cacher dans des hôpitaux, Alzbeta Ruzickova et son premier fils âgé de dix mois furent arrêtés par les gendarmes tchèques. Son mari, résistant, avait été déporté quelque temps auparavant dans un camp de concentration nazi dont il ne revint jamais. Transportée au camp d'internement pour Tziganes de Lety (Bohême du Sud), Mme Ruzickova y retrouva ses parents, ses frères et soeurs et leurs familles.

Les trois mois qu'elle vécut à Lety, avant d'être envoyée à Auschwitz, furent terribles : elle perdit son père et son fils, qui ne supportèrent pas la sous-alimentation, l'absence totale d'hygiène et les conditions incroyables de promiscuité. Cinquante-six ans plus tard, Mme Ruzickova attend toujours réparation et reconnaissance de la part de l'Etat tchèque. La plupart des survivants de Lety – une petite centaine – sont dans le même cas.

Son fils, Cenek Ruzicka, a fondé, au début de l'année, avec d'autres descendants de rescapés de Lety, une association, le Comité pour la réparation de l'Holocauste tzigane, afin de faire pression sur le gouvernement. *« Nos parents n'ont reçu aucune indemnisation car, souvent, ils ne peuvent prouver leur passage à Lety »*, explique M. Ruzicka. Une loi de 1994 prévoyait le versement d'une compensation de 2 300 couronnes mensuelles (450 francs) à tout citoyen tchèque en mesure de prouver son passage dans un camp de concentration. Mais les Roms internés à Lety ne peuvent compter sur la documentation incomplète et non classée du camp. *« Comme ma mère, la plupart ne savent ni lire ni écrire, ils sont incapables de se débrouiller face à la bureaucratie où les fonctionnaires prêts à aider des Roms sont rares »*, ajoute M. Ruzicka.

Toutefois, un espoir demeure pour ces gens très âgés d'obtenir une compensation. *« Nous allons déposer une demande d'indemnisation au Fonds germano-tchèque pour l'avenir et nous adresser au Swiss National Bank Holocaust Fund »*, poursuit M. Ruzicka. Le Fonds pour l'avenir a récemment débloqué une allocation individuelle de plus de 5 000 francs pour les victimes tchèques du nazisme qui n'ont jamais été indemnisées par l'Allemagne. Selon les représentants du Comité, cette indemnisation pourrait être étendue aux survivants de Lety, victimes oubliées de la dernière guerre.

L'HISTOIRE RÉÉCRITE

« Tout a été fait pour faire disparaître des mémoires l'existence de ce camp », estime Markus Pape, journaliste allemand, auteur de la première étude sur le camp de Lety et porte-parole du comité. Au lendemain de la guerre, des enquêtes visant le personnel d'encadrement de Lety n'ont abouti à aucune condamnation, puis les communistes ont réécrit l'Histoire. Ainsi, le président Vaclav Havel a inauguré enmai 1995 un monument commémoratif qui attribue la création et la gestion du camp aux nazis, alors qu'il fût, en fait, créé par décret du gouvernement de Prague, avant même l'occupation allemande, et totalement géré par des fonctionnaires et gendarmes tchèques.

D'autre part, le Comité pour la réparation de l'Holocauste tzigane souhaite obtenir du gouvernement la destruction d'une porcherie industrielle construite, dès le début des années 70, à l'endroit même où se dressait les baraquements. *« Où est le respect dû à nos morts ? »*, s'exclame Mme Ruzickova dans un sanglot. Cette femme de soixante-quatorze ans ne peut oublier les trois mois passés à Lety, les trois années passées à Auschwitz, la perte de la quasi-totalité de sa famille. Le numéro Z-8044 tatoué sur son avant-bras lui rappelle chaque jour l'horreur vécue.

Le 13 mai, pour la première fois depuis la guerre, elle se rendra à Lety afin de participer à une rencontre avec les survivants du camp. Ils poseront la première pierre d'un Mémorial de l'Holocauste tzigane. Le comité, à l'origine de ce projet de musée, souhaite non seulement rendre hommage aux quelque quarante mille Roms tchèques – la quasi-totalité des Tziganes installés depuis six cents ans en Bohême-Moravie – disparus à Lety et dans les chambres à gaz, mais aussi présenter la vie de cette communauté avant-guerre. *« Le génocide des Roms de ce pays ne doit plus être tabou, ni pour nous ni pour la société tchèque*, estime M. Ruzicka. *Il faut rappeler, au moment où se multiplient les attaques racistes contre les Tziganes, que la xénophobie a failli mener à notre extermination totale. »*

Martin Plichta

Jordi Pujol, président de la généralité de Catalogne

« Le statut d'autonomie n'est pas complètement accompli »

Un plaidoyer pour la supranationalité et l'unification européenne

« Pourquoi avoir ouvert, à Paris, une Maison de la Catalogne ?

– Nous avons, dans le monde, trente-trois bureaux commerciaux et six représentations culturelles. A Paris, nous voulions souligner notre présence, tout d'abord en raison des relations particulières qui nous lient à la France. Nous avons ensuite un objectif touristique. Car si 40 % des visiteurs qui viennent chaque année en Catalogne sont français, seulement 11 % d'entre eux sont originaires d'Ile-de-France. Nous avons donc encore un marché important à conquérir.

– D'une manière plus générale, la Catalogne multiplie les projets ambitieux comme celui du TGV Barcelone-Montpellier...

– Il s'agit de projets qui ne sont pas seulement catalans mais aussi espagnols, français et européens. Nous effectuons une pression politique constante afin d'accélérer la réalisation de ces travaux d'infrastructure, car nous avons participé à l'élaboration de ces projets, qui sont importants pour nous. Leur réalisation est, pour l'instant, prévue à l'horizon 2004.

– Vos relations avec des régions françaises comme Languedoc-Roussillon ou Rhône-Alpes seront-elles remises en cause par l'arrivée au sein de leur exécutif du Front national ?

– Pour le moment, nous sommes dans l'expectative. Il s'agit d'un problème qui se pose en France, et nous attendons de savoir comment il sera résolu et si la coopération entre le gouvernement français et les régions concernées en sera affectée. Nous attendons aussi de connaître quelles seront les répercussions du discours de Jacques Chirac – condamnant ces alliances – sur la position des préfets de région. Nous n'avons pas attendu la montée du Front national pour manifester notre attitude, contraire à la xénophobie, au racisme ou à la politique d'exclusion. Nous sommes anti-Front National, et nous l'avons toujours été.

– En ce qui concerne l'autonomie de la Catalogne, de nouvelles décisions ont été prises, renforçant par exemple la présence de la langue catalane ou l'autonomie financière de la région. Jusqu'où peut et doit aller, selon vous, cette autonomie ?

– Le statut d'autonomie n'est pas complètement accompli. Il faut ainsi résoudre le question du financement de notre région, très mal assuré. Il faut aussi continuer à travailler, de manière prudente, dans le domaine de la culture et de la langue. Après cela, je pense qu'il faudra un jour nous réunir et discuter, dans le cadre de l'Etat espagnol, pour construire la suite. Il n'y a pas, de notre part, volonté de sécession. Nous poursuivons notre but, et notre action efficace et positive a eu un impact évident pour le progrès de l'Espagne tout entière. Mais il faudra changer un jour la structure de l'Etat.

– N'y a-t-il pas un risque d'isolement avec le renforcement de la présence de la langue catalane ?

– Je suis un champion de cette lutte. Il est vrai que nous courons le risque d'être trop absorbés par cet effort difficile. Mais il faut trouver un équilibre entre la défense de notre identité et notre ouverture vers l'extérieur. Nous avons d'abord besoin de protéger notre culture. Idéalement, nos enfants devraient savoir parler le catalan, l'espagnol, l'anglais et le français. Il ne s'agit donc pas d'une attitude d'isolement, et mes nombreux voyages à l'étranger le prouvent. Mais nous ne voudrons jamais, jamais, que notre culture et notre langue catalanes connaissent le même sort qu'en France.

– Depuis 1993, la " gouvernabilité " espagnole passe par Barcelone. Vous avez d'abord soutenu un gouvernement socialiste, et depuis 1995, celui du Parti populaire...

– Nous n'avons jamais dit que nous avions un compromis avec les socialistes, pas plus qu'avec le Parti populaire. Nous avons un compromis avec le pays. La gouvernabilité de l'Espagne passe par nous et nous posons nos conditions en fixant le prix de cette collaboration. Nous pourrions faire la politique du pire, ou de l'appui à moitié, mais cela ne marcherait pas. Nous faisons cette politique, avec les uns et avec les autres, car nous avons toujours été pro-européens. Nous croyons à l'euro, à la supranationalité et à l'unification européenne. Cette collaboration avec Madrid a toujours été difficile, mais elle est profitable aussi bien pour la Catalogne que pour l'Espagne. Ce qui est douteux, c'est qu'elle soit profitable à longue échéance pour mon parti, parce que nous sommes dans une position de médiation et d'apaisement qui nous place au centre des attaques de droite comme de gauche. »

Propos recueillis par Denis Hautin-Guiraut

SOCIAL Alors que le projet de loi sur les 35 heures doit être adopté définitivement par l'Assemblée nationale, jeudi 14 mai, la plupart des syndicats se préparent à engager ou imposer des négociations, dans les entreprises ou au niveau des branches, pour faire passer dans les faits la réduction du temps de travail. La CFDT mobilisait ses militants à Paris, mardi 12 mai, pour solenniser son entrée dans l'action sur ce sujet. ● LA COMMISSION EUROPÉENNE a préparé, en vue du sommet de Cardiff, en juin, des recommandations sur les politiques économiques et sociales des Quinze qui critiquent la voie législative, choisie par les Français et les Italiens, pour réduire la durée du travail. ● LE PATRONAT a relancé, en présence de Nicole Pery, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, sa campagne « Cap sur l'avenir » en direction des jeunes. Il préfère la formation en alternance aux emplois-jeunes.

Les syndicats s'engagent dans l'action pour les 35 heures

La CFDT et la CGT sont, avec la CFTC, les plus résolues à provoquer des négociations en application de la future loi Aubry. Du côté du patronat, l'Union des industries métallurgiques et minières invite ses adhérents au « dialogue social »

LA CFDT entendait faire son « Charléty de l'emploi », mardi 12 mai. Plaçant la barre assez haut, la centrale de la « deuxième gauche » a prévu de rassembler plus de 25 000 adhérents sur le thème de la réduction du temps de travail, au stade Charléty, à Paris. La CFDT entend aussi rééditer la mobilisation qu'elle avait réalisée, le 7 octobre 1995, sur la rénovation de la Sécurité sociale et la création d'une couverture maladie universelle, où elle avait rassemblé près de 15 000 militants.

Alors que la loi sur les 35 heures va être définitivement adoptée, jeudi 14 mai, par l'Assemblée nationale, la CFDT entend surtout faire savoir qu'*« elle est maintenant en ordre de marche pour relever le défi de la réduction du temps de travail à grande échelle »*, selon Jean-René Masson, numéro deux de la centrale. Volontairement discrète pendant la discussion parlementaire, au cours de laquelle elle avait souhaité que le texte gouvernemental – et, notamment, son article un qui fixe à 35 heures la durée hebdomadaire du travail à partir de 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés, de 2002 pour les autres – passe sans modification, la CFDT attend le dernier « feu vert » pour engager des négociations.

Selon ses hypothèses les plus pessimistes, de cinq mille à sept mille accords devraient être conclus dans les dix-huit mois à venir, mais la CFDT table sur la signature de vingt-cinq mille accords. Pour cela, douze secrétaires confédéraux ont été requis, afin d'aider les responsables régionaux et de fédérations. Près de six mille négociateurs seront formés d'ici à la fin de 1998. La CFDT, qui a toujours porté la revendication de la baisse de la durée du travail, entend pousser son avantage. Elle compte envoyer, durant l'été, un questionnaire aux salariés des entreprises ayant conclu un accord Robien. Elle porte aussi un intérêt tout particulier à la procédure du mandatement, qui autorise la signature d'accord dans des petites entreprises sans présence syndicale.

Mue par son extrême intérêt pour le sujet, la CFDT a commandé à l'institut BVA un sondage sur la réduction du temps de travail, réalisé du 30 avril au 2 mai, auprès de 1 000 personnes : 54 % des personnes interrogées pensent que la réduction du temps de travail aura un impact positif pour elles-mêmes, et près des trois quarts estiment que les 35 heures sont une opportunité pour les chômeurs. Les principaux bénéficiaires de la loi, après les chômeurs, seront les salariés du public (66 %), les travailleurs précaires (58 %), les salariés du privé (58 %) et les cadres (56 %). Pour 61 % des Français, la création d'emplois est la priorité, tandis que 20 % d'entre eux pensent que c'est aux patrons de réduire le temps de travail. Un peu plus d'une personne interrogée sur deux (51 %) pense que la loi permettra d'améliorer la situation économique de la France.

Dans le sillage de la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, mais aussi la CGT entendent profiter de la dynamique créée par la loi Aubry. Au nom de l'Ugict (cadres CGT), Valérie Estournès explique que *« la bataille se mène dans les branches et les entreprises aussi »*. Surtout, Maryse Dumas, numéro deux de la CGT, dans un article paru dans *Le Peuple* du 29 avril, fait le point sur la question des 35 heures. Affirmant qu'elles peuvent apporter *« un bain de jouvence revendicatif »* dans le syndicalisme, elle indique que *« l'essentiel se joue maintenant, pendant ces dix-huit mois, et dans les entreprises »*. La CGT juge possible de *« créer des emplois, revaloriser les salaires, transformer le travail à l'occasion de la mise en œuvre des 35 heures »*. Elle change d'avis, du tout au tout, sur la question du mandatement et lève son hostilité, abordant désormais cette question *« en termes offensifs et de syndicalisations nouvelles »*.

SCEPTICISME DE FO

Seule Force ouvrière reste sur son Aventin. Reçu, lundi, à l'Elysée, par le président de la République, Marc Blondel a indiqué qu'il n'avait pas abordé la question des 35 heures. En revanche, le sujet sera au menu, le 26 mai, lors de la prochaine rencontre entre le CNPF et FO. M. Blondel reste sur sa position première, à savoir que *« des créations d'emplois passent d'abord par la relance des salaires »*. Très sceptique sur l'effet des 35 heures, en termes de créations d'emplois, le dirigeant de FO opère toujours la distinction entre la durée légale et la durée effective. Sur ce terrain, M. Blondel pourrait se révéler le meilleur allié d'Ernest-Antoine Seillière.

Boîte à idées du CNPF et première fédération de l'organisation patronale, l'Union des industries métallurgiques et minières revient dans sa revue mensuelle de mai, *Actualité*, sur son diagnostic sur les 35 heures. Qualifiée de loi *« intrinsèquement mauvaise »*, à laquelle sera imputable un grand nombre *« d'emplois mort-nés »*, les 35 heures vont s'imposer aux entreprises. Dans ces conditions, *« le moment est venu de réviser les conceptions de l'organisation du travail »*, constate l'UIMM, pour qui *« cette modernisation passe par un dialogue social entre les partenaires sociaux, dialogue qui doit viser l'adaptation de certains textes aux réalités économiques et sociales actuelles »*. En clair, l'UIMM laisse planer la menace de dénoncer un certain nombre de conventions collectives, comme l'ont déjà fait le patronat de la banque, du commerce et du sucre.

Prenant les devants pour *« impulser l'ouverture de négociations »* et mettre en garde les employeurs, la fédération CFDT des services et celle des mines et de la métallurgie ont appelé les salariés de ces branches à manifester, mardi, devant les sièges des organisations patronales respectives : Conseil national du commerce et UIMM. Réunissant les Verts, la LCR, les refondateurs communistes et la Gauche socialiste, un meeting-débat doit se tenir, mardi, à Paris, sur le thème : « Les 35 heures doivent créer des centaines de milliers d'emplois ».

Alain Beuve-Méry

Bruxelles critique la méthode française

CONFORMÉMENT aux décisions prises en décembre par le conseil européen de Luxembourg sur le renforcement de la coordination des politiques économiques des Quinze après le lancement de l'euro, la Commission européenne doit adopter, mercredi 13 mai, à Strasbourg, des propositions, détaillées pays par pays, sur les grandes orientations des politiques économiques dans l'Union.

Pour la première fois, ces propositions ne se contentent pas de fixer un cadre général aux évolutions macro-économiques communautaires. Elles examinent aussi les recommandations qu'il conviendrait de faire à chaque Etat membre pour éviter que sa politique n'interfère de manière négative sur la situation des autres pays de la zone euro ou sur le marché intérieur.

Les grandes orientations doivent être arrêtées à Cardiff en juin, après avoir fait l'objet d'un examen approfondi par le conseil des ministres des finances. Elles concernent aussi bien l'évolution macro-économique des Etats membres que leurs politiques budgétaires ou encore les politiques structurelles qu'ils mènent sur les marchés du travail. Il est précisé dans la résolution de Luxembourg qu'elles doivent être davantage axées sur des mesures destinées à améliorer le potentiel de croissance des Etats membres, augmentant ainsi l'emploi. Dans les recommandations qu'elle doit approuver, la Commission critique notamment, indirectement, la voie législative choisie par les Français et les Italiens pour les 35 heures. *« Une réduction obligatoire et généralisée du temps de travail, motivée en partie par le souhait de relever le niveau de l'emploi, peut avoir des conséquences défavorables et devrait dès lors être évitée »*, estiment les experts européens. Ceux-ci soulignent qu'il serait préférable d'agir en matière de réduction du temps de travail par des mesures spécifiques négociées par les partenaires sociaux.

Henri de Bresson

Protravel réduit ses horaires pour échapper à la loi Aubry...

LYON
de notre envoyé spécial

Depuis le 2 mai, Protravel est passée aux 35 heures. Peu connue du grand public, Protravel est spécialisée dans les voyages d'affaires. Air liquide, Danone, Médecins du monde et des dizaines d'autres sociétés confient les déplacements de leurs salariés aux 370 employés de Protravel répartis dans soixante-cinq agences en France et deux grandes plates-formes téléphoniques, à Lyon et à Paris.

Protravel réalise un volume d'affaires de 1,6 milliard de francs et un bénéfice net d'une dizaine de millions. *« Après avoir racheté d'autres agences, nous éprouvions le besoin d'avoir un projet mobilisateur. Nous avons décidé de réfléchir sur l'évolution de nos emplois. Dans le cadre de ce projet, l'aménagement et la réduction du temps de travail ont peu à peu émergé »*, explique Jean-Claude Tacnet, le directeur général.

Le changement de majorité a précipité les événements. La direction ayant très vite compris que la loi Robien était plus avantageuse que la future loi Aubry, les négociations ont été menées tambour battant avec deux sections syndicales créées pour la circonstance, Force ouvrière et la CFDT.

Fin décembre, l'accord est conclu avec l'aide d'un cabinet de consultants très connu à Lyon, Aravis. La réduction du temps de travail de 10 % se traduit par vingt-trois jours de congés supplémentaires. Sauf accord local, les salariés ont le choix entre une journée tous les quinze jours ou une semaine de congés supplémentaires et les dix-huit autres jours séparément. *« 156 personnes ont pris les cinq jours d'affilée, 116 une journée tous les quinze jours, et 95 une autre organisation. Dans la Loire, le travail a été annualisé. Parfois, certains ont demandé à faire cinq journées de sept heures »*, explique Françoise Georges, directrice des ressources humaines. Des arrangements ingénieux ont été trouvés. Dans certaines régions, des salariés *« volants »* travaillent sur plusieurs sites, mais en restant au minimum une semaine à un endroit pour ne pas être de simples *« bouche-trous »*. La réorganisation du travail permet à la direction de développer de nouveaux services, comme le transfert de voitures de clients entre une gare et un aéroport ou le portage de billets à domicile.

Trente-trois personnes ont été ou vont être embauchées : vingt-huit grâce aux 35 heures et cinq en raison de la croissance. La compensation salariale a fait l'objet d'un consensus. *« Au départ, la direction voulait diminuer les salaires de 10 % et créer un accord d'intéressement. Nous avons transigé sur une baisse de près de 5 % – les 35 heures sont payées 37 h 10 – et une prime d'intéressement »*, explique Marie-Josée Barbas, déléguée FO. Selon la direction, celle-ci devrait représenter 5 % du salaire.

Si FO se félicite de l'accord, la crise est paradoxalement venue de la CFDT, a priori plus favorable à la loi Robien. Fin avril, plus de trois mois après avoir envoyé le texte à la CFDT Rhône-Alpes et quelques jours avant sa mise en application, Christine Auger, déléguée CFDT, a eu la désagréable surprise d'apprendre – par la direction – que les instances dirigeantes de la CFDT rejetaient l'accord. *« Ils voulaient une réduction hebdomadaire du temps de travail. Or, presque aucun salarié ne voulait l'organisation en sept heures sur cinq jours. C'est absurde. Et en plus, ils ne m'ont même pas prévenue »*, raconte Mme Auger, qui s'est démise de ses mandats.

Si elle défend l'accord, elle regrette néanmoins que la direction n'ait pas encore mis en place le contrôle des horaires effectifs et paraît sceptique sur l'effet sur l'emploi des 35 heures, estimant que le développement de l'entreprise aurait de toute façon obligé celle-ci à recruter un nombre considérable de salariés. Une question récurrente dans les entreprises en forte croissance.

Frédéric Lemaître

Le CNPF préfère la formation en alternance aux emplois-jeunes

ANTIBES
de notre envoyé spécial

Opération sourire au soleil et poignées de main : lundi 11 mai, à Antibes, Ernest-Antoine Seillière, président du CNPF, et Nicole Pery, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, écartant tout sujet qui puisse fâcher – par exemple, les 35 heures – se sont retrouvés autour d'une *« grande œuvre nationale commune »* : l'insertion des jeunes par la formation en alternance et l'apprentissage.

A Antibes, le CNPF a voulu remettre le « Cap sur l'avenir », nom de baptême d'une opération lancée en 1993 par François Périgot, alors patron des patrons, renouvelée en 1996 par son successeur, Jean Gandois. M. Seillière ne pouvait être en reste : il a promis 400 000 contrats d'alternance et d'apprentissage pour 1998, *soit* 30 000 de plus qu'en 1997. *« Heureux de faire du social positif »*, il a souligné, avec insistance, *« le rôle formateur de l'entreprise »*, et cité, avec gourmandise, le premier ministre britannique : *« Comme dirait Tony Blair, l'alternance, ça marche ! »*

M. Seillière a placé cette nouvelle campagne du CNPF sous le signe de *« la compétence professionnelle »* qui, a-t-il précisé, *« n'est pas le dernier concept à la mode »*, mais *« une révolution managériale de même ampleur que la logique de poste et le taylorisme »*. Il a vivement incité *« les entrepreneurs »* à faire du *« professionnalisme »* la clé de voûte du *« renouveau du dialogue social »*. Le patronat a aussi le souci des jeunes, mais, aux emplois-jeunes lancés par le gouvernement, le CNPF répond par les contrats d'alternance. *« Nous n'ouvrons pas la perspective d'un emploi virtuel*, a résumé Georges Jollès, président de la commission sociale du CNPF, *mais l'espérance d'un emploi concret. »*

Pour sa première intervention publique, quatre semaines après sa nomination, Mme Pery s'est voulue prudente et diplomate, saluant *« les réels efforts »* du patronat. Elle a quand même estimé qu'avec l'opération « Cap sur l'avenir », il ne saurait s'agir *« d'un solde de tous comptes »* ; que le gouvernement *« consacre des moyens importants »* pour l'insertion des jeunes ; qu'il sera *« particulièrement attentif aux propositions des entreprises »*.

La secrétaire d'Etat regrette que pour *« certains »* patrons, l'alternance constitue *« avant tout un biais pour abaisser le coût de l'embauche d'un jeune »*, que les ruptures des contrats d'apprentissage *« sont encore trop nombreuses »* et que *« leur cause n'en est pas toujours un défaut d'orientation »*. Enfin, Mme Pery souhaite *« une meilleure transparence dans l'utilisation des fonds »*. D'abord *« soucieuse de favoriser le débat »*, la secrétaire d'Etat a voulu *« décrisper les relations »* avec le CNPF. Et même si M. Seillière a eu quelques difficultés pour se souvenir du nom de Mme Pery, le soleil d'Antibes a été le témoin d'une rencontre fort consensuelle.

Bruno Caussé

Grèves à la SNCF sur les salaires et le temps de travail

***LE TRAFIC** ferroviaire* devrait être très perturbé entre le mardi 12 mai à 20 heures et le jeudi 14 à 8 heures. La SNCF annonce un service normal sur Eurostar et sur la ligne TGV Paris-Lausanne-Zurich. Les Thalys et les TGV Paris-Lille et Paris-Lyon circuleront au rythme de deux trains sur trois. Sur les autres relations TGV et sur les dessertes autres que TGV, il y aura un train sur trois. Cinq syndicats, représentant 80 % du personnel – CGT, CFDT, SUD-Rail, CFTC et FO – ont lancé des préavis de grève pour réclamer des créations d'emplois, des augmentations de salaires et, pour certains d'entre eux, l'abrogation de la réforme de 1996 créant le Réseau ferré de France.

Sur l'emploi, les syndicats estiment que la reprise du trafic nécessite de nouvelles embauches. La direction fait valoir que 3 200 embauches ont été effectuées durant les quatre premiers mois de 1998 et que 5 200 le seront au total. En 1998, les effectifs de la SNCF seront réduits de 1 000 personnes – sur 174 500 –, contre 1 500 en 1997 et près de 5 000 depuis le début des années 90.

S'agissant des salaires, les augmentations liées à l'ancienneté et aux promotions – le glissement vieillesse-technicité – représentent d'ores et déjà une progression de la masse salariale de 2,2 %. La marge de manœuvre est donc étroite. Le débat est d'autant plus complexe que salaires et emplois sont liés à la réduction du temps de travail. Officiellement, le secteur des transports, régi par un décret de 1942, n'est pas concerné par la loi Aubry. Mais politiquement, la direction sait qu'elle devra mener cette réforme. Un audit des temps de travail a été commandé à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), qui rendra ses conclusions fin mai. Des négociations devraient s'ouvrir au second semestre.

Trois syndicats (CGT, CFDT et SUD-Rail) réclament en outre *« la réforme de la réforme »* de la SNCF, promise par Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, mais apparemment reportée. Si les syndicats n'envisagent pas pour le moment de faire grève durant la Coupe du monde de football, ils étudieront le 14 mai l'éventualité d'une action, à Paris ou à Bruxelles, mi-juin, à l'occasion de la réunion des ministres européens des transports.

F. Le.

Le gouvernement accepte de modifier les prélèvements sur les stock-options

Un retour à l'exonération de cotisations sociales est envisagé

Le système de prélèvement qui pèse sur les stock-options est en passe d'être modifié. Alors que la droite, en 1996, avait décidé d'assujettir aux cotisations sociales les gains réalisés par certains cadres sur ces formes d'intéressement à haut rendement, le gouvernement est tenté de remettre partiellement en cause cette réforme, combattue par plusieurs groupes de pression patronaux. A gauche, ce projet risque de faire débat.

IL EST DES RÉFORMES fiscales dont on parle beaucoup, d'autres qui passent presque inaperçues. La refonte des prélèvements qui pèsent sur les stock-options entre dans cette dernière catégorie : la gauche pourrait être tentée de remettre partiellement en cause une mesure prise par la droite. Si le dossier porte sur des sommes peu importantes – à peine quelques centaines de millions de francs –, il risque d'avoir une charge politique forte.

L'histoire débute en 1995. Cette année-là, trois sénateurs, emmenés par Jean Arthuis, ont publié un rapport dénonçant les abus découlant du régime fiscal dérogatoire des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, dénommés également stock-options. A l'époque, ce régime permettait aux entreprises d'offrir à leur haut encadrement des formes d'intéressement, allant très au-delà des systèmes classiques de participation. En cas de plus-values, celles-ci étaient assujetties au taux de seulement 20 % et aucun prélèvement social n'était exigible.

Devenu ministre des finances, M. Arthuis a donc souhaité limiter cet avantage fiscal, le jugeant exorbitant, et il a été suivi par le Sénat, qui, à l'époque, a même durci son projet. Depuis le 1er janvier 1997, le prélèvement fiscal forfaitaire a donc été majoré pour les options qui sont levées (c'est-à-dire en cas de vente) dans les cinq ans qui suivent leur attibution ; et il a été décidé que les gains – souvent considérables – réalisés avant le terme de ce délai d'indisponibilité de cinq ans seraient assujettis aux cotisations sociales.

Depuis, plusieurs associations patronales, dont l'AFEP (Association française des entreprises privées) et Croissance Plus, n'ont cessé de dénoncer cette mesure. Reçu le 17 mars par Jacques Chirac, le président de cette dernière association, Denis Payre, avait indiqué qu'il attendait *« du président de la République »* qu'il les *« aide à faire passer des messages forts dans la société française sur le rôle de l'entrepreneur »*. Il avait plaidé pour des *« mesures beaucoup plus fortes »* en faveur des stock-options, déplorant que le dispositif n'ait *« plus du tout le même pouvoir d'attraction à cause d'une loi votée à la fin de 1996 et qui leur fait supporter des charges sociales »* (*Le Monde* du 19 mars).

Le message a été entendu. Lors de l'examen, en avril, du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), le rappporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Didier Migaud (PS), a déposé un amendement – inspiré, dit-on, par Bercy – tendant à remettre partiellement en question ce dispositif. Il proposait notamment de rétablir, à compter du 1er avril 1998, l'exonération de cotisations sociales pour les options attribuées antérieurement au 1er janvier 1997 par les sociétés de moins de quinze ans.

AIDER LES JEUNES ENTREPRISES

Pourquoi pour les sociétés de moins de quinze ans ? Officiellement, il s'agissait d'avantager les jeunes entreprises innovantes, qui bénéficient souvent d'un régime fiscal dérogatoire. Il faut toutefois observer que les régimes dérogatoires prévus pour les jeunes entreprises concernent le plus souvent des sociétés plus récentes. Le système avantageux des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise profitent par exemple aux entreprises de moins de sept ans.

De surcroît, l'argument selon lequel il est de bonne politique d'encourager le risque fait débat. Le gouvernement observe que, s'il faut combattre les abus que constituent les rémunérations déguisées dans les groupes installés – comme dans le cas, qui a défrayé la chronique, d'Edouard Balladur à GSI –, il faut encourager le risque dans les jeunes entreprises. D'autres experts contestent cet argument, observant que les bénéficiaires ne perdent rien s'ils ne réalisent pas leurs options et font le plus souvent de substantielles plus-values. Selon cette thèse, il s'agit donc d'un système de gains quasi garantis.

Quoi qu'il en soit, après le vote de cet amendement à l'Assemblée, qui a fait grincer quelques dents socialistes, le Sénat, examinant à son tour les DDOEF, a décidé d'élargir encore plus la brèche en faisant tout bonnement sauter la référence aux sociétés de moins de quinze ans. En clair, il a préconisé que même les plus grands groupes français puissent bénéficier du système d'exonération.

Que décidera la commission mixte paritaire du Parlement, qui doit débattre de la question mercredi 13 mai ? Dans tous les cas de figure, le ministère des finances semble déterminé à ne pas aller au-delà du dispositif suggéré par M. Migaud. Intervenant devant les Assises de l'innovation, mardi après-midi *(lire page 19)*, le premier ministre devait annoncer diverses mesures fiscales pour les jeunes entreprises performantes (élargissement du système de crédit d'impôt pour les PMI, etc.) et plaider, dans le cas des stock-options, pour un dispositif qui concilie absence d'abus et transparence.

Laurent Mauduit

Etonnement socialiste

Lors d'un point de presse, lundi 12 mai, Jean-Christophe Cambadélis a indiqué que le PS souhaite voir le gouvernement s'attaquer en priorité à la taxe d'habitation dans le cadre de la prochaine réforme fiscale. *« C'est la taxe d'habitation qui nous intéresse de manière importante »*, a-t-il dit. Cette réaction fait suite aux propos de Dominique Strauss-Kahn qui, à deux reprises ces derniers jours, et notamment le 10 mai sur TF 1, a formulé une préférence différente.

Tout en précisant que les arbitrages du chef du gouvernement ne sont pas encore rendus, le ministre des finances a indiqué qu'il ne sera pas possible de mener de front en 1999 la réforme de la taxe professionnelle et celle de la taxe d'habitation et que, à titre personnel, il préférerait que l'on commence par la première. Alors que Lionel Jospin a déjà suggéré que la taxe d'habitation lui semble prioritaire et que les différents volets de la réforme fiscale seraient menés de front, échelonnés sur plusieurs années, cette prise de position a suscité quelque étonnement dans les sommets du pouvoir socialiste.

Débat sur la concurrence entre les associations reclassant des chômeurs et le secteur privé

Martine Aubry assouplit son projet sur l'exclusion

L'ASSEMBLÉE NATIONALE va débattre, mardi 12 mai, d'un des articles les plus attendus du projet de loi contre l'exclusion. Cet article 8, sur le statut des associations intermédiaires, a déjà une longue histoire derrière lui. Il n'a échappé, au cours des dernières semaines, à aucune des manœuvres que suscitent les mesures controversées : dramatisation et intense lobbying des associations concernées, mobilisation des élus, prolifération des amendements, rencontres de conciliation, et, pour finir, offre de compromis du gouvernement.

L'entourage de Martine Aubry a souhaité *« clarifier »* le positionnement de ces associations, accusées par les entreprises de travail temporaire, certains artisans et PME, de fausser le jeu de la concurrence en profitant d'un statut flou qui leur vaut de multiples exonérations. Officiellement créées par une loi de 1987, ces associations embauchent des chômeurs en grande difficulté pour les rapprocher de l'emploi en les mettant à disposition, moyennant finances, de particuliers, de collectivités publiques, mais aussi d'entreprises.

La première version de l'article limitait leur champ d'intervention aux activités qui, *« en raison de leur nature et de leur durée »*, ne sont pas *« susceptibles d'être assurées »* par l'initiative privée ou l'action des collectivités publiques. La controverse a porté sur le terme *« susceptible »*, qui revenait à *« condamner »* leur activité, souligne Gaëtan Gorce (PS, Nièvre), rapporteur du volet emploi du texte.

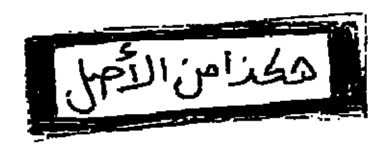
Quelle que soit leur tendance politique, les élus se sont montrés d'autant plus réceptifs au lobbying de ces associations qu'ils participent souvent eux-mêmes à leurs conseils d'administration. La levée de boucliers a débouché sur une rencontre assez tendue, mi-avril, entre Martine Aubry et, notamment, le Coorace, principale fédération de ces associations. Le ministère a revu sa copie.

UN COMPROMIS SE DESSINE

Un amendement du gouvernement, présenté le 28 avril, précise la clause de non-concurrence : les activités de ces associations ne doivent pas *« déjà »* être assurées *« dans les conditions économiques locales »* par l'initiative privée, les collectivités publiques ou les *« organismes bénéficiant de ressources publiques »*. La durée de mise à disposition auprès des personnes morales est par ailleurs limitée à un mois au sein d'une même entreprise sur un même poste, et à deux cents heures sur toute l'année.

En cas de non-respect du cahier des charges, l'association doit rembourser les exonérations perçues, *« majorées de 50 % »*. Cette nouvelle version a été jugée *« sévère »* par la commission spéciale de l'Assemblée nationale, qui l'a sous-amendée, en proposant notamment d'allonger la durée de la mise à disposition à trois mois et de remplacer la sanction *« spécifique »* du gouvernement par un simple retrait d'agrément. Au terme de discussions qui ont eu lieu la semaine dernière entre le groupe socialiste et le gouvernement, un compromis semblait se dessiner : la durée d'un mois serait renouvelable et le nombre d'heures porté à deux cent quarante.

Clarisse Fabre et Jérôme Fenoglio



Reçu samedi 9 mai par M. Chirac, M. Tiberi se pose en garant des intérêts du RPR

Philippe Séguin réunit le maire de Paris et Jacques Toubon pour une tentative de conciliation

Jean Tiberi a été reçu discrètement, samedi 9 mai par Jacques Chirac. Le maire de Paris a expliqué son attitude au président de la République. Il s'efforce de faire comprendre que son maintien à l'Hôtel de Ville permet de protéger le RPR, et donc celui qui en fut le président, des « affaires » de la mairie. La direction du parti gaulliste organise, mercredi 13, une nouvelle réunion de conciliation.

OFFICIELLEMENT, Jacques Chirac ne se mêle pas du conflit de la mairie de Paris. Officieusement, il lui est difficile de ne pas répondre aux sollicitations des protagonistes de cette guerre de positions, tant ceux-ci lui sont proches. Samedi, Jean Tiberi, qui essaie d'obtenir de la direction du RPR un arbitrage en sa faveur, s'est rendu à l'Elysée, où il a eu le loisir d'expliquer à l'ancien maire de Paris, qui l'a préféré comme successeur à Jacques Toubon, l'attitude qu'il comptait adopter dans les mois à venir.

A l'Hôtel de Ville, on fait valoir que Jean Tiberi et Jacques Chirac entretiennent des contacts fréquents, qu'il s'agisse de rencontres ou de conversations téléphoniques.

L'Elysée se coordonne avec le RPR

Jacques Chirac devait rencontrer, mardi 12 mai, dans la matinée, au palais de l'Elysée, les présidents des groupes RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, et du Sénat, Josselin de Rohan. Cette réunion avec le président de la République devait associer aussi le président du mouvement gaulliste, Philippe Séguin, et son secrétaire général, Nicolas Sarkozy. La rencontre ne figure pas sur l'agenda des activités officielles du chef de l'Etat, mais M. Chirac avait fait savoir qu'il entend désormais s'entretenir chaque semaine avec les responsables parlementaires du RPR.

Recevant les sénateurs RPR, le 5 mai, à l'Elysée, le président de la République avait indiqué que l'opposition doit se manifester sur les projets économiques et sociaux du gouvernement de Lionel Jospin, mais respecter les textes à caractère institutionnel (Nouvelle-Calédonie, Conseil supérieur de la magistrature) auxquels il a lui-même donné son accord (*Le Monde* du 7 mai).

En période normale, ces rencontres ne sont pas confidentielles, M. Tiberi ne manquant pas une occasion de démontrer qu'il bénéficie, en dépit de ses difficultés politiques et judiciaires, du soutien du président. Celle de samedi, en revanche, n'a pas été ébruitée : l'Elysée ne se mêle pas des affaires de Paris.

Le 7 avril, au lendemain de la constitution du groupe municipal présidé par M. Toubon, un communiqué de l'Elysée avait coupé court aux propos du maire qui invoquait le soutien de M. Chirac : *« il n'appartient pas au président de la République, fidèle aux exigences de sa fonction, d'intervenir dans les jeux de politique locale »*.

Le silence scrupuleux autour de ce tête-à-tête ne peut qu'accréditer l'idée que c'est bien pour faire valoir les avantages qu'aurait le président à une seconde moitié de mandat paisible pour lui que M. Tiberi a rencontré M. Chirac. Les propos de M. Toubon, dimanche 19 avril sur France 3, qui a souhaité *« que les instructions judiciaires »* en cours sur la gestion de la Ville de Paris *« aillent plus vite »* ont, selon plusieurs témoignages, irrité le couple Tiberi.

Une perquisition, vendredi 27 avril, à l'Hôtel de Ville, dans le cadre d'une enquête du juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Desmure, sur la prise en charge, par la Ville de Paris, des salaires de plusieurs permanents du siège du RPR, rue de Lille, est venue rappeler combien la solidité du « fusible » Tiberi compte dans le dispositif de défense du parti qui a porté son chef à la présidence de la République.

M. Tiberi s'estime donc en mesure de rappeler qu'il est, sur le terrain des affaires, un gardien efficace des intérêts du RPR. M. Toubon, lui, se place sur un terrain plus politique en affirmant *« servir le président de la République, dans* [sa] *sphère de compétence »*.

L'initiative, qu'il a prise avec Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, et Claude Goasguen, le très chiraquien secrétaire général de l'UDF, s'inscrirait, à l'entendre, dans la volonté exprimée par le président de sortir du schéma traditionnel d'accord électoraux entre les deux grands partis de droite (le RPR et l'UDF) au profit d'une *« formule transversale »*.

« Ce qui est souhaité au plan national, nous l'avons fait à Paris, en créant ce groupe avec des gens venus de l'UDF et du RPR », explique-t-il. *« Je suis d'accord avec une stratégie d'identité gaulliste, mais pas avec une stratégie solitaire et hégémonique »*, précise-t-il, se posant en *« relais »* de la volonté présidentielle *« dans le dernier bastion de la droite »*.

La solidité du « fusible » compte dans le dispositif de défense du parti

Cette position se heurte aux réticences du RPR à tourner la page Tiberi dans la capitale. *« Notre structure fédérative dérange considérablement le propre schéma de la direction du RPR, dont le rôle, de surcroît, est de préserver la paix des ménages, et qui n'a pas envie se se créer un problème supplémentaire avec Chirac »*, explique M. Toubon.

Mercredi après-midi, une nouvelle réunion de conciliation est prévue rue de Lille, en présence de Philippe Séguin, de Charles Pasqua et de Nicolas Sarkozy. Si le président ne s'occupe pas de Paris, Paris se préoccupe beaucoup de l'Elysée.

Pascale Sauvage

Conflit gauche-droite à l'association des présidents de région

L'ÉLECTION de quatre présidents de conseil régional de droite avec l'appui des élus du Front national continue de poser de multiples problèmes à l'opposition. Le dernier en date concerne l'éventuelle participation de ces quatre élus à l'Association des présidents de conseils régionaux (APCR). Cette éventualité est catégoriquement refusée par la gauche. Faute d'un accord entre majorité et opposition, l'APCR risque d'éclater, mercredi 13 mai, lors de l'assemblée générale chargée de désigner ses nouvelles instances de direction.

Valéry Giscard d'Estaing présidait jusqu'à présent cette association. Bien que réélu à la présidence du conseil régional d'Auvergne le 20 mars, l'ancien président de la République songe à abandonner cette fonction, dont il avait surtout fait une arme, ces dernières années, pour tenter, en vain, d'obtenir la modification du mode de scrutin régional. Le 27 avril, Robert Savy, président socialiste du conseil régional du Limousin, et Michel Sapin, président (PS) de la région Centre, lui ont écrit pour demander l'exclusion de l'association des quatre présidents de région élus grâce au Front national, c'est-à-dire Charles Baur (Picardie), Jacques Blanc (Languedoc-Roussillon) – celui-ci a présidé lui-même cette association avant M. Giscard d'Estaing –, Charles Millon (Rhône-Alpes) et Jean-Pierre Soisson (Bourgogne).

Devant cette difficulté, l'ancien chef de l'Etat a chargé l'un de ses fidèles, Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL), président du conseil régional de Poitou-Charentes, qu'il verrait bien lui succéder, d'une mission de bons offices pour tenter de trouver un terrain d'entente avec les élus de gauche. L'ancien ministre des petites et moyennes entreprises s'emploie, depuis, à tenter d'éviter la scission de l'APCR. Mardi 5 mai, M. Raffarin a donc rencontré M. Savy et M. Sapin. Les deux élus socialistes lui ont exposé leur position, qui se résume en quelques points. D'une part, la gauche ne revendique pas la présidence de l'APCR. Elle compte 11 présidents de région si l'on y inclut l'indépendantiste Alfred Marie-Jeanne, président du conseil régional de Martinique, tandis que la droite est représentée par 11 présidents de région élus par les seules voix de l'opposition et les 4 présidents qui ont bénéficié de l'appui de l'extrême droite. Les présidents de gauche demandent également, ce qui ne semble pas devoir poser de problème, une *« répartition égale des responsabilités et délégations entre la droite et la gauche »*, et que l'APCR *« joue un rôle plus actif de promotion de l'institution régionale, d'information réciproque et de concertation entre ses responsables »*. En revanche, les présidents de région socialistes refusent de siéger dans la même association que les présidents élus avec les voix du FN, même s'ils se disent prêts à *« examiner la manière dont les services de ces quatre régions pourraient être associés aux travaux techniques de l'APCR »*. Ils brandissent la menace, s'ils n'obtiennent pas satisfaction, de quitter l'APCR pour créer leur propre association. *« Jean-Pierre Raffarin nous a expliqué qu'à son avis ses amis de l'opposition souhaiteraient que les quatre présidents concernés demeurent au sein de l'association »*, explique M. Savy.

L'opposition fait notamment valoir qu'il serait paradoxal d'exclure de l'association des élus issus de l'opposition parlementaire, alors même que les maires Front national sont membres de l'association des maires de France et que Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, est membre de l'association des maires de grandes villes. *« Nous nous étonnons que la droite préfère une association à quinze* [présidents de droite, ceux élus avec l'aide du Front national inclus] *et une à dix ou onze plutôt qu'une association à vingt-deux, avec la gauche »*, ajoute le président de la région Limousin.

Cécile Chambraud

M. Gaudin soutient prudemment M. Madelin

LE CONSEIL de la fédération des Bouches-du-Rhône de Démocratie libérale, présidée par Jean-Claude Gaudin, a exprimé dans un communiqué, lundi 11 mai, *« sa confiance à Alain Madelin »* dans le bras de fer qui l'oppose à François Bayrou à l'UDF. Mais la fédération a assorti cet appui de requêtes précises. Elle *« demande »* ainsi au président de Démocratie libérale *« de prendre les initiatives qu'appelle l'indispensable union de l'opposition »*. Si elle *« regrette »* l'annonce d'un nouveau parti du centre par M. Bayrou, elle souhaite qu'un *« grand parti libéral »* agisse *« au sein d'une fédération avec les centristes et les radicaux »*. De leur côté, M. Bayrou et Hervé de Charette, en déplacement à Bordeaux, ont plaidé, lundi soir, pour la création d'un *« mouvement politique nouveau »* regroupant *« dans l'unité »* toutes les familles de l'UDF. Toutefois, dans un entretien à *Libération* du 12 mai, M. de Charette précise que, *« si le prix à payer »* pour la création d'un parti du centre *« est le départ des libéraux d'Alain Madelin, il est trop élevé »*.

Le Conseil d'Etat refuse la limitation du nombre des femmes dans l'armée

LE CONSEIL D'ÉTAT a annulé, lundi 11 mai, un arrêté de nomination d'élèves commissaires de l'armée de terre qui ne comportait pas le nom d'une candidate admise au concours externe en 1996, mais faisait figurer celui de quatre hommes moins bien classés qu'elle, et cela conformément à un décret qui limite l'accès des femmes à ce corps, à 20 % du recrutement annuel.

Faisant référence au préambule de la Constitution de 1946, selon lequel *« la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme »*, le Conseil d'Etat juge que *« les femmes ont vocation à occuper tous les emplois publics dans les mêmes conditions que les hommes »*, sauf si la nature ou les conditions d'exercice des fonctions le justifient, ce qui n'est pas le cas pour les commissaires de l'armée de terre. Ce jugement intervient alors qu'un décret du 16 février vient de supprimer le principe des quotas féminin dans l'armée, en renvoyant à un arrêté la détermination des emplois dérogatoires.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : la loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers** en France et au droit d'asile, accompagnée de la décision du Conseil constitutionnel la validant (*Le Monde* du 7 mai), est parue au *Journal officiel* daté 11-12 mai.

■ **LÉGISLATIVES : le *Journal officiel* du vendredi 8 mai a publié** deux décrets convoquant les dimanche 7 et 14 juin les électeurs de la 2e circonscription du Lot et de la 7e circonscription du Bas-Rhin, pour pourvoir au siège à l'Assemblée nationale de Martin Malvy (PS) et d'Adrien Zeller (UDF-FD) qui, élus présidents des régions Midi-Pyrénées et Alsace, ont démissionné de leur mandat de député.

■ **EXTRÊME DROITE : le député européen Eric Pinel, démissionnaire du Mouvement pour la France** (MPF), a lancé, lundi 11 mai, du siège du Front national à Saint-Cloud, un *« appel à l'union »* avec le parti d'extrême droite. M. Pinel, qui avait remplacé Philippe de Villiers au Parlement européen, quand celui-ci en avait démissionné en juin 1997 pour cause de cumul de mandats, était accompagné de Daniel Camut, André Hommet et Jean-Michel Deblic, anciens membres de la fédération de l'Eure du MPF, et par un ex-candidat aux régionales dans ce département sous l'étiquette de Génération Ecologie, Christian Meunier.

■ **CONJONCTURE : le moral des ménages français est resté pratiquement inchangé en avril**, selon une étude de l'Insee, publiée mardi 12 mai. Le solde d'opinion (différence entre les pourcentages de réponses positives et négatives) des 2 000 ménages interrogés sur leur situation financière est négatif de 19 points contre 18 en mars et 21 en février. Voici un an, en avril 1997, le solde était négatif de 30 points.

■ **FAMILLE : la prochaine conférence sur la famille aura lieu le 12 juin à l'hôtel Matignon**, a annoncé Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, à l'issue de la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale, lundi 11 mai. Elle aura pour mission de « remettre à plat » l'ensemble des aides aux familles et, éventuellement, de jeter les bases de réformes nouvelles.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : la CFDT a estimé, lundi 11 mai, que les** *« résultats satisfaisants »* en matière de déficit pour la Sécurité sociale (*Le Monde* du 9 mai) ne permettent pas *« d'optimisme béat »*. La CGT a regretté que la *« rupture annoncée avec la logique purement comptable du plan Juppé »* ne soit *« toujours pas réellement consommée »*. Pour la CFDT, la *« politique de maîtrise des comptes sociaux ne doit pas se faire au détriment »* de la politique familiale. Les Mutuelles de France demandent la prise en compte les plus démunis.

■ **PAYS DE LA LOIRE : le président du conseil régional des Pays de la Loire**, François Fillon (RPR), et les cinq présidents de conseils généraux de cette région (RPR et UDF), réunis lundi 11 mai à Nantes, ont décidé d'harmoniser leurs politiques respectives, et signé un *« pacte de modération fiscale »* pour les trois prochaines années.

LOISIRS Un rapport établi par le Commissariat général du Plan intitulé *« Réinventer les vacances. La nouvelle galaxie du tourisme »*, devait être rendu public mardi 12 mai. S'attachant à décrire les profils types des vacanciers de 2010, ce document décrit des Français peu avides d'activités sportives ou culturelles, volontiers oisifs et ne cherchant pas le dépaysement à tout prix. ● CES PERSPECTIVES devraient contraindre les professionnels du tourisme à adapter leurs offres : fidélisation, personnalisation, proximité devront constituer de nouvelles priorités. ● LES RAPPORTEURS analysent les erreurs du passé en matière d'aménagement du territoire, prédisant que certains espaces touristiques aménagés dans les années 70 (Languedoc, Vendée) verront leurs handicaps s'aggraver. ● AU HIT-PARADE des lieux les plus fréquentés, Eurodisney arrive en tête avec 11,7 millions de visiteurs en 1996.

Volontiers oisif, le Français vacancier rechigne au dépaysement

Un rapport du Commissariat général du Plan établit un constat peu encourageant pour les professionnels du tourisme de ce que seront les vacances en 2010. Plus de repos, moins d'activités sportives et culturelles, la tendance est au farniente

VOYAGEANT en tribu, logé aux frais de la princesse familiale ou amicale, plus souvent sur la plage que dans les musées ou sur les greens : le Commissariat général du Plan, dans un rapport intitulé « Réinventer les vacances. La nouvelle galaxie du tourisme » qui devait être rendu public mardi 12 mai, s'est pour la première fois livré à un délicat exercice de prospective sur le vacancier de l'an 2010. Les résultats ont de quoi éveiller quelque angoisse chez les professionnels du tourisme.

« Sauf amplification majeure des phénomènes d'exclusion profonde, 90 à 95 % de la population française partira demain en vacances », anticipe le groupe de travail du Commissariat général du Plan, que présidait Jean Viard, directeur de recherche au CNRS (en 1996, 68,7 % des Français sont partis en congés ; si l'on considère une période de dix-huit mois, ce sont 85 % d'entre eux qui ont pris des vacances). Selon le rapport du Plan, la réduction à venir du temps de travail ne devrait pas entraîner nécessairement une augmentation du temps consacré aux loisirs, le temps libéré étant d'abord consacré à des tâches fonctionnelles que l'on prend le temps d'exécuter plus tranquillement (*Le Monde* du 15 avril).

Pourtant, la demande touristique n'est pas saturée : *« les Français sont loin d'utiliser pour les vacances et le tourisme l'intégralité du stock de jours de congés dont ils disposent, quelles qu'en soient les raisons »*. Conséquence prévisible : les moyens séjours devraient augmenter, peut-être au détriment des week-ends systématiques des couches moyennes.

Dans une société où *« diminuent les liens sociaux liés au travail stable en grandes entreprises ou aux relations de voisinage »*, écrivent les rapporteurs, ce sont les rencontres aléatoires liées notamment aux loisirs et aux vacances qui fondent pour une grande part les nouveaux *« systèmes de relations »*. Moments cruciaux de sociabilité retrouvée, les vacances sont aussi un temps où la vie de famille devient un objectif en soi. La croissance de l'emploi féminin, la *« diversité des temps »* de chaque membre de la famille, les divorces, les familles recomposées, ont investi les vacances de nouvelles missions : ressouder les couples, permettre à plusieurs centaines de milliers d'enfants de voir leur père ou mère. *« Le temps familial, comme celui du couple, a été réduit et tend à se concentrer en fin de semaine et durant les vacances. Synonymes de retrouvailles familiales, celles-ci pourraient s'en trouver valorisées. »*

Les professionnels du tourisme trouveront là le seul motif de se réjouir. Car l'analyse des modes de vie en vacances ne leur laisse guère présager de lendemains heureux. Le vacancier français, tout d'abord, est et sera à l'avenir relativement peu preneur d'activités sportives ou culturelles. Gilles Arnaud, chargé de mission au Commissariat général du Plan, estime ainsi qu'il faut en finir avec les représentations caricaturales : le touriste, volontiers décrit comme un lézard sur la plage dans les années 70, est aujourd'hui censé se montrer hyperactif. *« Le rapport*, dit-il, *démontre que les vacanciers actifs ne représentent qu'un quart de la clientèle. D'où un risque de surinvestissements en équipements de loisirs. »* Consulté par le groupe de prospective, l'ethnologue Jean-Didier Urbain explique ainsi qu'*« on prête au touriste des besoins qu'il n'a pas mais qu'il formule tout de même parce que c'est la norme sociale »* : *« L'oisiveté n'est pas éthiquement homologuée dans notre société où, si l'on n'est pas chômeur, il faut être un travailleur exténué. »*

Pourvoyeuses de repos, de soleil, de chaleur, *« exutoire, soupape, parenthèse durant laquelle on "rassemble les morceaux" d'une identité, d'un couple, d'une famille disloqués »*, les vacances *« ne laissent guère de place à ce qui est le propre du tourisme, c'est-à-dire l'ouverture vers l'extérieur, la découverte »*. Autrement dit, *« les toutes premières motivations des vacanciers sont rien moins que touristiques »*.

« ESCAPADES ANTISTRESS »

La grande majorité de la population vacancière s'immobilise, se sédentarise, revient généralement sur le même lieu de vacances et ne recherche absolument pas le dépaysement. Bref, note Jean-Didier Urbain, les Français sont avant tout des villégiateurs. Seul espoir : la réduction du temps de travail, les *« escapades antistress »* plus fréquentes. *« C'est la multiplication des séjours qui fera du vacancier un touriste plus désireux de varier ses formes de vacances »* et qui *« favorisera les voyages à l'étranger dont la faiblesse caractérise encore les déplacements touristiques des Français »*, soulignent les auteurs du rapport.

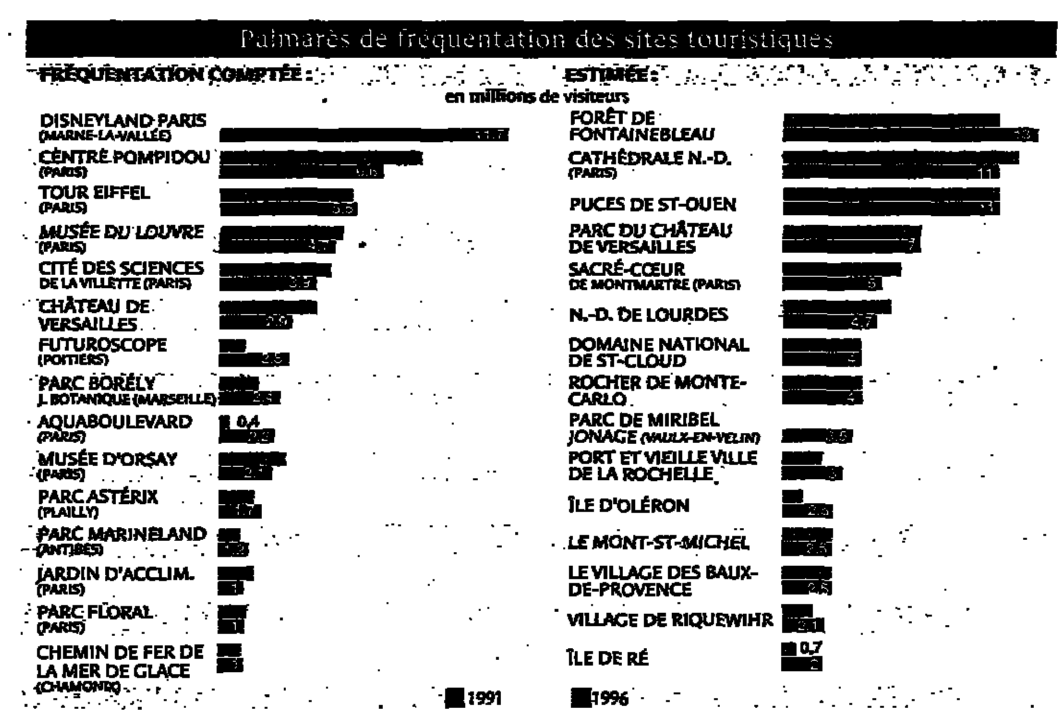
Pas plus que les activités pratiquées, l'hébergement ne fait du vacancier français un touriste dont les besoins sont satisfaits par des prestataires de services touristiques. Le logement gratuit dans une résidence secondaire, chez des parents ou des amis *« couvre pratiquement les deux tiers des séjours des Français en France, et ce rapport reste stable, voire s'accroît légèrement »*. Autre tendance lourde : les Français demeurent massivement attachés aux vacances en France (73,2 % des Français partent en France, 22,5 % à l'étranger), même si l'attrait de l'étranger va grandissant, notamment lors de la semaine de vacances que l'on souhaite de plus en plus fréquemment passer au soleil durant l'hiver. Le développement du nombre de foyers monocellulaires (les couples ne représenteront plus que 61 % des ménages en 2010) pousse par ailleurs à la *« reprise du phénomène de cohabitation intergénérationnelle longue et à des cohabitations saisonnières dans les maisons de famille. »*.

« EN PANNE »

Tous ces facteurs, note le rapport, laissent présager *« un certain essoufflement de la demande touristique française »* : *« Il s'agirait probablement davantage d'une intensification mesurée des pratiques de ceux qui sont déjà des "mordus" du tourisme, qu'une extension véritable du marché du côté de ceux qui n'en ont pas encore l'habitude. »* En un mot, *« le processus de massification naturelle du marché du tourisme est peut-être en panne »*.

Les touristes étrangers qui représentent près d'un tiers des nuitées, viendront-ils au secours des professionnels du tourisme ? La marge de progression de la demande étrangère est réelle mais modérée, assure-t-on dans le rapport. Elle sera certes tirée par les marchés lointains (Etats-Unis, Asie-Océanie), qui représentent 14 % de la fréquentation étrangère et 25 % des dépenses touristiques. Mais la fréquentation des touristes européens (87 % des étrangers accueillis en France) pourrait pâtir d'*« une situation économique délicate »* en Europe jusqu'en 2005, ainsi que de la diminution de la population européenne à partir de l'an 2 000. Surtout, avec l'arrivée de la monnaie commune, l'Europe deviendra *« un vaste supermarché des vacances »* au sein duquel le consommateur pourra comparer. *« À qualité identique, il n'est pas évident que, sur le plan des prix, la compétition tourne à notre avantage »*, indiquent les auteurs du rapport.

Pascale Krémer



Pour la première fois, l'Observatoire national du tourisme a établi un bilan de la fréquentation de 1 527 lieux "remarquables" accueillant plus de 20 000 visiteurs par an. La demande touristique reste très concentrée sur la région Ile-de-France, et pour l'essentiel sur Paris, qui représente plus de 40 % de l'ensemble de la fréquentation. Les lieux culturels, et notamment le patrimoine architectural et muséographique, connaissent une érosion parfois forte de leurs parts de marché au profit de l'offre non culturelle : sites naturels, aquariums, parcs animaliers et surtout parcs d'attraction.

Le tourisme en manque d'informations statistiques

A plusieurs reprises, le rapport évoque l'insuffisance d'informations statistiques ainsi que de recherches sur le secteur touristique. Ce dernier *« pèse autant que l'industrie agroalimentaire et davantage que l'industrie automobile, mais ne dispose pas aujourd'hui du minimum d'informations nécessaires pour piloter efficacement son présent et son avenir »*. Il est donc *« urgent que la puissance publique intègre, et pas seulement en paroles, l'importance économique et sociale »* de ce secteur d'activités qui ne dispose pas du moindre institut de recherche publique.

Pourquoi, par exemple, la France est-elle le premier pays touristique du monde en nombre d'entrées, mais seulement le quatrième en chiffre d'affaires ? On connaît un peu les coutumes des visiteurs étrangers, mais on ne sait rien de leurs attentes lorsqu'ils arrivent en France. *« Cela suppose une connaissance plus intime de ces clientèles qu'il nous faudra bien acquérir un jour »*, lit-on dans le rapport.

La facture d'une politique aveugle d'aménagement du territoire

« ON PEUT (...) se demander si nous ne payons pas aujourd'hui [une] volonté très française d'aménager coûte que coûte (...) tous nos territoires et tous nos espaces, sans s'intéresser suffisamment à leur rentabilité économique et sociale à long terme. » Cette interrogation résume la tonalité du rapport du Commissariat du Plan, à propos de l'impact du tourisme sur l'aménagement du territoire : à lire les experts de la rue de Martignac, il serait vain de croire que cette activité puisse être un moteur de développement économique pour n'importe quel territoire de l'Hexagone : *« D'une manière générale, il semble extrêmement coûteux et de peu d'effet de tenter de créer* ex nihilo *une attractivité touristique. Car le touriste (...) recherche d'abord une destination légitimée comme telle. Et (...) cette légitimité (...) ne se décrète pas. »* Ainsi, malgré la vogue du tourisme vert, en dehors de la *« moyenne montagne »* dont la vocation touristique est confirmée, l'espace rural en voie de désertification ne devrait pas en attendre le salut : *« ces zones correspondent aussi à des zones de faible densité touristique, hormis peut-être à leurs franges et dans les parcs naturels régionaux (...). Seul pourra s'y développer un tourisme à forte plus-value, mais limité à des niches précises, comme par exemple les "demandes de désert" »*.

Même vision sélective pour le tourisme de bord de mer : *« Les espaces anciennement et traditionnellement touristiques, comme le Pays basque ou la Côte d'Azur, conserveront leurs avantages. En revanche, les espaces aménagés dans les années 70 aggraveront leurs handicaps (comme le Languedoc, certaines stations de Vendée). Les espaces en progression (la Bretagne) ou en cours d'aménagement (Côte d'Opale) situées dans une zone de chalandise européenne, et qui prennent bien en compte les nouvelles et futures caractéristiques et les préoccupations environnementales de la demande française et étrangère, ont un avenir certain. »*

« UNE SORTE D'OBSERVATOIRE »

Enfin, en dépit de la concurrence internationale, les stations de haute montagne *« conserveront leurs avantages comparatifs »*. Mais *« une grande partie (...) devra (...) conformer son profil à la demande des touristes d'aujourd'hui et de demain »*.

Conclusion : *« Pour les territoires qu'il est vain de vouloir développer sur le plan touristique, il est plus que temps de songer à leur reconversion. Pour les territoires qui disposent d'un potentiel mais sont menacés, il faut intervenir sans précipitation avant que l'urgence commande. »* Le Commissariat du Plan suggère, à cet effet, la création d'*« une sorte d'observatoire des territoires »*, car *« on ne fera pas l'économie d'une réflexion sur la forme, la nature, le contenu, la culture, l'image des territoires touristiques »*.

Vade-mecum à l'usage des professionnels et des nouveaux vacanciers

LES AUTEURS du rapport tirent de leurs réflexions sur le vacancier de 2010 diverses pistes à destination des professionnels du tourisme. Voici les principales :

● **Fidélisation** : il s'agit pour les agences de voyages et les tour-opérateurs de travailler par « bouquets d'offres » et non plus par répétition d'offres similaires, le week-end en couple à Florence devenant, par exemple, la prime-cadeau consécutive à l'achat d'une semaine *familiale* en village de vacances, d'une location de maison en Bretagne et d'un séjour pour enfants. Pour l'opérateur, *« l'enjeu principal est de susciter confiance pour entraîner le client vers un ensemble de pratiques de vacances. Le tout, sans doute, pour continuer à faire sa marge principale sur les séjours familiaux de ski ou de bord de mer »*.

Il conviendrait de développer de véritables marques et de multiplier les actions de fidélisation : séjour pour deux personnes pour le prix d'une, cartes de fidélité avec ristournes, adhésion à un club conférant différents avantages, possibilité de réserver le même séjour plusieurs saisons à l'avance avec remise de prix...

● **Personnalisation** : nombre d'agences de voyages se contentent de distribuer les catalogues des tour-opérateurs et d'enregistrer les commandes. Elles seront balayées par les tour-opérateurs vendant en direct, ou par les agences de voyages virtuelles qui fleurissent actuellement sur Internet. La solution ? Offrir des prestations personnalisées à plus forte valeur ajoutée et à fort contenu en conseil à la clientèle ; se pencher également plus attentivement sur les différents âges de la vie (les jeunes célibataires, le couple avec enfants...) et les modes de vie habituels, puisque urbains et ruraux n'ont pas les mêmes attentes en vacances.

● **Tribu** : une grande demande se fait jour de produits locatifs pour la « tribu », c'est-à-dire la famille, éventuellement recomposée, élargie aux amis. Chacun doit pouvoir choisir de retrouver les autres tout en ayant la possibilité de préserver son indépendance, seul ou en couple. Le tout dans un environnement agréable, et doté de quelques équipements de loisirs dont sont friands les jeunes, qui tardent de plus en plus à quitter le giron parental.

● **Enfants** : des parents qui ont souvent déjà beaucoup voyagé et ne considèrent plus que l'enfant implique la sédentarité ; des grands-parents « indignes » qui vivent leur vie, en bonne santé, et ne remplissent plus systématiquement leur rôle de garde : autant de facteurs qui font de la prise en charge des enfants en bas âge, surtout lors des voyages à l'étranger, un atout commercial majeur. L'hébergement se révèle souvent inadapté, surtout dans le parc hôtelier où la seule proposition faite aux familles est fréquemment le petit lit installé dans la chambre des parents. Il s'agirait, lit-on dans le rapport, de songer à des cloisons mobiles permettant de séparer la chambre des parents de celle des enfants, et d'offrir des services nouveaux : médecins, garde d'enfants...

● **Travail** : des services de secrétariat seraient également les bienvenus dans les hôtels. Pour nombre de cadres, surtout lors des courts séjours, les vacances ne sont plus incompatibles avec le travail. Selon Jean Viard, qui a présidé les travaux du Commissariat général du plan, *« la netteté entre déplacements professionnels et personnels sera moins grande à l'avenir pour les élites ultramobiles »*.

● **Proximité** : les courts séjours effectués à faible distance sont amenés à se multiplier, ces mêmes *« élites ultramobiles »* rechignant à prendre l'avion, qu'elles fréquentent assidûment, pour quelques jours de vacances. Les agences de voyages, poursuit Jean Viard, qui pour l'instant ne savent pas vendre la France aux Français, devraient pouvoir proposer un week-end à Lille, Arles, ou Versailles. L'essentiel des vacances se passant au domicile, les loisirs urbains, qui permettent une rupture dans le quotidien (dépaysement de bord de Marne, festivals, balades thématiques...), seront prisés. Par ailleurs, souligne encore M. Viard, naît *« un temps de l'individu solitaire »*, les rythmes professionnels différant au sein du couple. Or cet individu solitaire reste souvent en ville.

● **Secret** : cité dans le rapport, Jean-Didier Urbain, ethnologue et auteur de *Secrets de voyages* (Essais Payot), souligne la montée des pratiques furtives d'évitement, des départs secrets pour trois-quatre jours sous couvert d'arrêt-maladie, avec renvoi de ligne téléphonique sur le lieu de vacances. Acte de *« résistance quand la sphère privée est de plus en plus agressée par la sphère professionnelle »*, cette tendance devrait pousser les professionnels à proposer des courts séjours sur le mode de la fugue. ● **Passions communes** : *« Nous ne sommes pas prêts à vivre ensemble mais nous sommes peut-être prêts à faire quelque chose ensemble »*, indique le rapport. Les Français sont hostiles au tourisme de groupe mais pas forcément au fait de partager leur séjour touristique avec d'autres adeptes du même hobby, pourvu que l'autonomie de chacun soit respectée.

● **Hors-sol** : toujours dans le domaine du séjour de courte durée, les principales innovations à succès de ces quinze dernières années sont des *« produits hors sol »*, qui naissent et se développent presque indépendamment de leur environnement (Center Parc, Disneyland, Futuroscope...). Les auteurs du rapport suggèrent de développer ces *« produits artificiels »* dans des régions *a priori* peu touristiques, mais disposant d'un bon bassin de population.

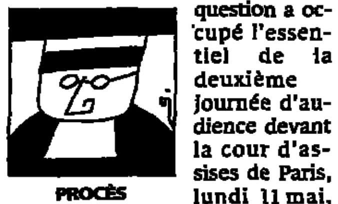
P. Kr.

هكذا من الأصل

Un témoin surprise donne une version accablante de la noyade de Brahim Bouraam

Mickaël Fréminet l'aurait poussé « des deux mains »

MICKAËL FRÉMINET a-t-il volontairement poussé Brahim Bouraam dans la Seine le 1er mai 1995, en marge d'un défilé du Front national (*Le Monde* du 9 mai) ? La question a occupé l'essentiel de la deuxième journée d'audience devant la cour d'assises de Paris, lundi 11 mai, où le principal accusé est poursuivi pour *« meurtre »* et trois autres manifestants pour *« non-assistance à personne en péril »*. *« Je n'ai jamais eu l'intention de donner la mort à qui que ce soit, c'était involontaire »*, se défend Mickaël Fréminet. A l'en croire, sa victime est tombée dans l'eau après avoir reçu une simple gifle. *« A aucun moment je n'ai pensé aux conséquences que ce geste allait entraîner »*, précise-t-il.



PROCÈS

Plaidant l'accident stupide, l'accusé confirme devant ses juges les déclarations qu'il avait faites aux enquêteurs. Il aurait porté une gifle à Brahim Bouraam parce que celui-ci l'aurait insulté. *« J'étais en train d'uriner contre un mur*, explique-t-il. *Je l'ai entendu marmonner quelque chose. je me suis approché de lui et il m'a traité de "fils de pute de skinhead". Je lui ai donné une claque, il est tombé, je l'ai vu se débattre dans l'eau. alors j'ai cru qu'il savait nager et je suis parti. »* Mickaël Fréminet affirme s'être retrouvé sur les berges de la Seine presque par hasard. Avec un groupe d'une dizaine de jeunes manifestants, il aurait quitté la queue du défilé FN sur le pont du Carrousel avant qu'il ne s'engage sous les guichets du Louvre. *« J'ai suivi Christophe Calame* [l'un de ses coaccusés], *j'ai cru qu'il allait uriner et j'en avais envie moi aussi »*, explique-t-il.

> « J'ai vu un jeune homme au bord de la Seine et un autre qui faisait mine de le pousser. J'ai été surpris que personne ne réagisse, je me suis mis à courir sur la rampe d'accès à la berge »

Personne pourtant ne se souvient d'avoir vu les deux hommes en train de satisfaire un besoin urgent. L'accusation, forte d'autres témoignages, ne croit d'ailleurs pas à cette thèse. Dans la queue du défilé se trouve David Halbin, lui aussi coaccusé, un habitué des manifestations du Front national. L'année précédente, au même endroit, il avait, comme il le dit, *« asticoté les pédés qui se baladent sur les berges de la Seine »*. Ce 1er mai 1995, il remet ça. *« J'ai aperçu deux hommes qui se tenaient par la main, je les ai traités de "menaces sidaïques"*, confirme-t-il. *Je me suis déporté sur la droite en pensant qu'ils allaient réapparaitre de l'autre côté du pont et relancer quelques insultes. »*

C'est à ce moment-là qu'un groupe se détache du défilé pour prendre le quai du Louvre. *« C'est peut-être moi qui ai attiré l'attention des autres »*, suggère David Halbin.

Mickaël Fréminet reste sur ses positions. *« Je n'ai pas entendu les insultes proférées par David. Il y avait beaucoup de bruit, des slogans, de la musique, moi je voulais simplement uriner. »* Ses trois coaccusés ne le contredisent pas. Aucun ne se souvient de l'altercation entre Mickaël Fréminet et sa victime. Aucun n'a assisté au geste fatal de l'accusé. *« J'ai seulement vu l'Arabe* [une fois] *tombé à l'eau »*, se souvient David Halbin. Les débats s'enlisent, jusqu'à l'audition de l'un des rares témoins visuels de la scène. Laurent Caussou, vingt-six ans, a tout vu. Cet officier d'active de l'armée de terre venait de quitter avec sa compagne le défilé du Front national pour rejoindre par le quai du Louvre une station de métro. Il raconte. *« J'ai vu une bande de jeunes qui s'apprêtaient à faire je ne sais quelle blague. J'ai regardé à trois reprises ce qui se passait en contrebas sur les berges. J'ai vu un jeune homme au bord de la Seine et un autre qui faisait mine de le pousser. Celui-ci s'est tourné en direction des skins qui assistaient à la scène, comme s'il voulait leur dire "regardez ce que je peux faire", puis il a poussé des deux mains le jeune homme dans l'eau. J'ai été surpris que personne ne réagisse, je me suis mis à courir sur la rampe d'accès à la berge, pour venir au secours de la victime, mais ma compagne m'en a dissuadé, elle avait peur que le courant m'emporte. »* Laurent Caussou verra trois fois Brahim Bouraam sortir la tête de l'eau avant de disparaître définitivement.

L'audition du principal témoin visuel fait l'effet d'une bombe dans le prétoire. A aucun moment, lors de ses précédentes déclarations aux enquêteurs et au juge d'instruction, Laurent Caussou n'avait fait état de ce *« simulacre »* qui aurait précédé la noyade de Brahim Bouraam. *« Je l'ai pourtant dit, mais je suppose que les policiers ont fait un amalgame entre les deux scènes »*, explique-t-il. Si sa thèse devait être confirmée par d'autres témoins, elle signifierait que Mickaël Fréminet a bien agi en poussant volontairement sa victime dans le dos, contrairement à ce qu'il a toujours affirmé.

L'incident est jugé suffisamment grave par certains avocats des parties civiles qui demandent à la cour un transport sur les lieux pour une reconstitution des faits qui permettrait peut-être de vérifier les allégations des uns et des autres. Après une courte suspension d'audience, le président Yves Corneloup annonce que, *« manquant d'éléments »*, la cour surseoit à statuer. Avant de prendre une décision, elle préfère entendre les autres témoins visuels. Mais l'audition de Véronique Jacquemard, l'épouse de Laurent Caussou, n'apporte aucun fait nouveau. Si son mari est prolixe, au point de se souvenir de détails essentiels dont on ne retrouve pas trace dans la procédure, elle ne se rappelle rien. Mal à l'aise, cette jeune professeur d'histoire-géographie se contente d'opiner du chef à la lecture de ses déclarations devant les enquêteurs. A peine consent-elle à reconnaître que jamais Laurent Caussou n'a évoqué devant elle le détail du simulacre.

Pour se faire une idée plus précise du rôle exact tenu par Mickaël Fréminet dans le déroulement des faits, la cour devait attendre l'audition du dernier témoin visuel, Didier Brou, prévue mardi 12 mai. *Une audition encore virtuelle lundi* soir, puisque ce dernier n'avait toujours pas répondu à la convocation de la justice depuis l'ouverture des débats, jeudi 7 mai.

Acacio Pereira

Un rapport parlementaire propose d'aménager la procédure d'accouchement sous X...

La commission d'enquête, présidée par M. Fabius, suggère la création d'un médiateur pour les enfants

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'état des droits de l'enfant en France, présidée par Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a été rendu public, mardi 12 mai. Outre la création d'un poste de médiateur pour les enfants, ce rapport propose de rétablir l'égalité entre enfants sur le plan successoral en mettant fin à la discrimination que subissent ceux qui sont nés d'une relation adultérine.

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a rendu public, mardi 12 mai, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'état des droits de l'enfant en France, notamment au regard des conditions de vie des mineurs et de leur place dans la cité. Composée de trente députés de toutes obédiences politiques et présidée par M. Fabius, cette commission a adopté à l'unanimité quarante propositions.

« Une société se juge par le sort qu'elle réserve à ses enfants », indique M. Fabius en préambule. Persuadé que le concept des droits de l'enfant *« est une notion qui est en train d'émerger »*, convaincu que la Convention internationale adoptée le 20 novembre 1989 par l'assemblée générale des Nations unies *« mérite une meilleure application en France »*, sensibilisé à titre personnel par *« les discours sur la violence des mineurs sans que l'on parle de leurs droits »*, l'ancien premier ministre a pris l'initiative de mettre en place cette commission d'enquête parlementaire à l'automne 1997.

DES PASSERELLES

La commission propose la création d'un médiateur national des enfants, car, *« à l'édifice complexe de la protection de l'enfant, il manque aujourd'hui une clé de voûte »*. Des expériences à l'étranger existent, notamment dans les pays nordiques. *« C'est un pas qu'il convient de franchir en France »*, concluent les auteurs du rapport. *« Ma propre expérience politique m'a prouvé que, s'il n'y a pas une personne identifiée et visible, cette cause n'avancera pas autant qu'elle le devrait »*, renchérit M. Fabius.

Comme ses homologues étrangers, le médiateur français des enfants aurait pour mission d'établir des passerelles entre les mineurs et le reste de la société. Il pourrait être saisi de toute affaire concernant des enfants, mais également saisir les pouvoirs publics des dysfonctionnements les plus graves qu'il aura remarqués. Un rapport annuel lui permettrait de faire connaître son action. Afin d'éviter la mise en place d'un « sous-médiateur », l'idée de l'adjoindre au médiateur de la République déjà existant a été écartée par la commission d'enquête.

Les auteurs du rapport proposent aussi de reconnaître un véritable droit aux origines, une notion aujourd'hui battue en brèche en France avec l'existence de l'accouchement sous X... Sans aller jusqu'à remettre en cause l'existence de cette procédure, ils souhaitent l'aménager de telle façon que les enfants puissent, à terme, connaître l'identité de leur mère. Ainsi suggèrent-ils d'imposer la conservation par une institution publique des informations relatives à la filiation biologique de l'enfant, au moins en ce qui concerne la mère. Le secret serait levé de plein droit à la majorité de l'enfant, à sa demande, sous réserve de l'information préalable de la mère. Elisabeth Guigou, garde des sceaux, avait indiqué, le 12 février, lors de son audition par la commission, qu'elle n'était *« pas opposée à une évolution de cette particularité du droit français »*.

Enfin, le rapport cherche à garantir l'application de la convention des Nations unies en donnant la possibilité de l'invoquer devant les tribunaux. Il suggère de rétablir l'égalité entre enfants sur le plan successoral en mettant fin à la discrimination que subissent ceux qui sont nés d'une relation adultérine. Il préconise aussi de conférer au beau-parent la capacité d'accomplir pour les enfants d'un foyer recomposé les actes de la vie quotidienne, d'instaurer le principe de l'audition de l'enfant dans toute procédure judiciaire le concernant même indirectement, et d'imposer une infirmière dans chaque établissement scolaire.

M. Fabius souhaite lancer à l'automne un débat sur ce rapport au Parlement. Les propositions faites pourront être reprises par le gouvernement ou par les parlementaires. *Il souhaite également que*, le 20 novembre 1999 au plus tard, dix ans après l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, les réformes législatives sur ce thème aient abouti en France.

M. A.

TROIS QUESTIONS À
LOUISE SYLWANDER

1 Pourquoi la Suède a-t-elle créé le poste de médiateur pour les enfants, que vous occupez ?

Notre pays compte six ombudsmans. Au cours d'un long débat sur la création d'un nouveau poste, on nous a objecté qu'il ne fallait pas créer un ombudsman pour chaque catégorie de citoyens. Mais il est apparu que s'il ne devait y en avoir qu'un, ce serait celui pour les enfants, qui ne sont représentés par personne et n'ont pas le droit à la parole. En 1993, le Parlement a donc créé ce poste et j'ai été nommée pour un mandat de six ans.

2 Quelles actions avez-vous menées ?

D'abord, nous n'avons cessé de nous référer à la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant. Beaucoup de points de la législation suédoise, en contradiction avec ses principes, ont dû être revus. Nous avons mené un important travail de diffusion de ce texte méconnu, notamment auprès des autorités décentralisées. Le deuxième axe a consisté à pointer les difficultés que rencontrent les enfants, notamment à cause de la crise économique. Le troisième concerne leur participation aux instances de décision.

3 Au bout de cinq ans, quel bilan tirez-vous de votre action ?

Grâce à notre travail, la convention des Nations unies est maintenant une référence naturelle pour les municipalités. Nous avons aussi beaucoup fait avancer les choses sur les brimades dont sont victimes les enfants à l'école. Comme en France, c'était un tabou en Suède. Nous avons demandé aux enfants ce qu'ils voudraient voir changer dans leur vie. Tous ont répondu que les brimades physiques et psychologiques imposées par les enseignants étaient leur principal problème. Nous avons récupéré les témoignages de six mille jeunes et les avons transmis aux journaux. Le débat a été lancé. Au début, les enseignants étaient furieux. Nous avons répondu que tout n'était peut-être pas vrai, mais qu'il fallait aussi écouter les enfants. Le gouvernement nous a chargés de trouver des solutions. La loi impose maintenant que tout adulte témoin de brimade intervienne. Il y a eu des procès. Des enseignants ont été condamnés, mais aussi relaxés.

Propos recueillis par Michèle Aulagnon

Peines de prison ferme pour les gendarmes « ripoux » de Rivesaltes

L'ADJUDANT-CHEF Rochette, désigné comme le principal responsable et organisateur des malversations découvertes en 1996 au sein du peloton motorisé de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) a été condamné, lundi 11 mai, à cinq ans de prison ferme, comme l'avait réclamé le procureur, et à une amende de 50 000 francs. Les quinze gendarmes sous ses ordres ont été condamnés à des peines de prison ferme par le tribunal correctionnel de Perpignan, à la suite du procès qui a eu lieu du 20 au 24 avril. Les condamnés ont fait l'objet de mandats d'arrêt ou de dépôt.

Selon leur degré d'implication, les anciens subordonnés de l'adjudant-chef devront purger entre deux ans de prison, dont un avec sursis, et cinq ans, dont dix-huit mois avec sursis, et payer des amendes de 10 000 francs à 50 000 francs. L'énoncé du jugement a suscité larmes et cris lorsque la présidente du tribunal, Marie Conte, a cité les noms des gendarmes devant être incarcérés, allant plus loin sur ce point que les réquisitions du procureur, Bernard Chifflet.

Les six anciens gendarmes auxiliaires, qui avaient effectué leur service militaire à Rivesaltes au moment des faits, se sont vus reconnaître des *« circonstances atténuantes »*. Alors que le procureur avait réclamé dix-huit mois de prison avec sursis à leur encontre, le tribunal a ramené la peine à douze mois. Ces auxiliaires avaient été les seuls à reconnaître et dénoncer les malversations systématiquement commises au sein du peloton de Rivesaltes, chargé de la surveillance et des contrôles sur l'autoroute A 9, entre Rivesaltes et la frontière franco-espagnole du Perthus (*Le Monde* du 22 avril). La plupart des gendarmes de carrière ont fait savoir qu'ils interjetteraient appel, une procédure qui n'empêche pas l'exécution des mandats d'arrêt.

M. Bonnet salue le rapport de l'IGF sur le Crédit agricole de Corse

LE PRÉFET de la région Corse, Bernard Bonnet, a salué, lundi 11 mai, lors d'une conférence de presse, le *« travail de très grande qualité »* accompli par les enquêteurs de l'inspection générale des finances (IGF) sur la caisse régionale du Crédit agricole de Corse. Leur rapport, remis le 17 avril à plusieurs membres du gouvernement, a révélé l'existence d'un système de détournement des aides agricoles (*Le Monde* du 12 mai).
Selon M. Bonnet, *« la caisse du Crédit agricole de Corse, doit pleinement assumer ses responsabilités vis à vis des agriculteurs dont l'immense majorité a été pénalisée par quelques détournements de crédits bancaires. »* Le ministre de l'agriculture Louis Le Pensec a indiqué, mardi 12 mai, sur France-Inter : *« Chacun savait que s'est développé au sein de la caisse régionale du Crédit Agricole de Corse un système de fraude massive de détournement de fonds. Le retour à l'Etat de droit est en route et ne s'arrêtera pas »*.

Grève administrative de rétention des notes à l'université

EN L'ABSENCE de réponse du ministère de l'éducation nationale sur la revalorisation de leur statut à la date du 10 mai, les assistants des universités ont décidé d'observer une grève administrative de rétention des notes. Décidé par leur coordination, ce mouvement, parti des universités de Paris-I, Paris-II, Paris X-Nanterre et l'IUT de Sceaux, devrait s'étendre dans les prochains jours aux universités du grand-Ouest.
« Oubliés de la revalo » en 1991 (*Le Monde* du 27 décembre 1997), les assistants, une catégorie en voie d'extinction d'environ mille huit cents personnes, avaient obtenu la promesse d'une révision de leur situation sous François Bayrou. Evaluée à un peu plus de 50 millions de francs, cette assurance reste bloquée par les services de l'actuel ministre Claude Allègre.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRE ELF : Roland Dumas a renoncé** à demander le dessaisissement des juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky avant son audition prévue le 5 juin, ont indiqué, lundi 11 mai, les avocats du président du Conseil constitutionnel, Me Jean-René Farthouat et François Tosi. M. Dumas a été mis en examen le 29 avril pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux »*.

■ **JUSTICE : la chambre criminelle de la cour de cassation** a rejeté, jeudi 7 mai, le pourvoi formé par Patrick Balkany, ancien maire (RPR) de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), condamné le 30 janvier 1997 par la cour d'appel de Versailles, à 15 mois de prison avec sursis et 2 ans d'inégibilité pour *« prise illégale d'intérêt »*. M. Balkany avait eu recours, à des fins personnelles, aux services de trois employés municipaux rémunérés par la ville.

■ **SIDA : le docteur Patrick Cohen,** accidentellement contaminé par le virus du sida en 1983, vient d'être condamné en appel à rembourser les quelque 6 millions de francs d'indemnités qui lui avait été versés par l'Etat en juillet 1997. Dans un arrêt daté du 5 mai, la cour administrative d'appel de Paris a annulé le précédent jugement, estimant que le risque invoqué par le docteur Cohen ne pouvait être qualifié d'*« anormal »* mais demeurait *« exceptionnel »*. Le chirurgien a décidé de se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat.

هكذا من الأصل

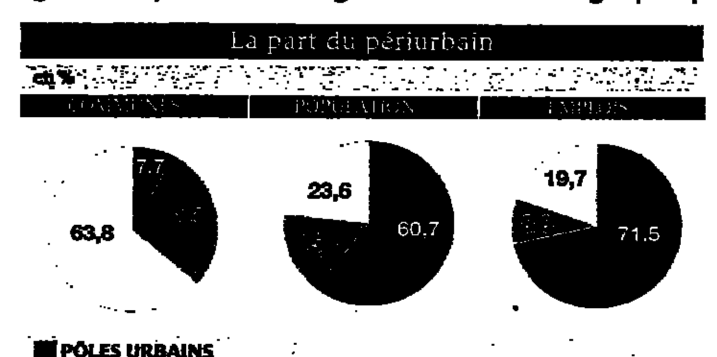
Le périurbain, grand oublié des politiques d'aménagement

Neuf millions de personnes vivent dans des « territoires impalpables », entre ville et campagne. Agrégat de lotissements et de grands ensembles, survivance de terres agricoles, cet espace est le siège de la plus forte augmentation démographique, le lieu aussi où le fossé social se creuse le plus

QUE sont les lisières urbaines, ces territoires entre ville et campagne, mal identifiés par les géographes et les statisticiens, que le langage administratif nomme « espaces périurbains » ? La commission des affaires économiques du Sénat, que préside Jean-François Poncet, répondant à une demande de Corinne Lepage, ancien ministre de l'environnement, s'est efforcée d'éclaircir le sujet. Sénateur (RPR) des Yvelines, maire de Rambouillet, Gérard Larcher, en sa qualité de rapporteur, a rendu public, mercredi 5 mai, le premier rapport parlementaire abordant cette réalité peu connue de l'aménagement du territoire. Le constat dressé est, à plus d'un titre, accablant.

Sur ces *« espaces oubliés par les politiques de protection de l'environnement »*, dont les contours se situent entre la zone urbaine et le monde rural, qui ne sont ni des faubourgs ni des banlieues, vivent neuf millions de Français selon l'Insee (1996), qui a choisi le terme d'« aires urbaines » pour les qualifier. Représentant près de 10 % du territoire national, ces zones ont vu leur peuplement tripler entre 1962 et 1990, pour atteindre aujourd'hui dix mille quatre cents communes et plus de 15 % de la population. Agrégats de cantons contigus composés d'espaces bâtis, de lotissements, de grands ensembles *« fruits d'une conception urbanistique quasi totalitaire »*, ces espaces sont situés dans un rayon de quinze à trente kilomètres des grandes agglomérations tout en conservant une activité agricole de plus en plus menacée mais non négligeable : 12 % des exploitations pour 10 % de la surface agricole utile nationale.

Une très grande mutation – mal prise en considération par les diverses politiques d'aménagement du territoire – s'opère sous nos yeux. La démographie d'abord : selon un rapport de la société d'études géographiques, économiques et sociologiques (Cegesa), *« les espaces périurbains ont accueilli 1,2 million de nouveaux habitants entre 1982 et 1990, soit plus de la moitié de l'accroissement total de la population, qui était estimé à 2,3 millions pour l'ensemble du pays »*. Explication, selon le rapporteur : *« L'accroissement du parc automobile et la cherté du foncier – et donc du logement – en centre-ville ainsi qu'une absence de gestion foncière des cœurs de ville* [sont en cause] *pour partie de ce développement continu. »*



D'où d'inévitables tensions économiques, sociologiques, culturelles, environnementales. Une typologie sommaire des populations périurbaines nées de l'avancée du front urbain a été dressée. Elle opère un distinguo entre quatre types d'espaces : les secteurs périurbains en crise, principalement localisés dans le nord (Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Calais) et l'est du pays (Nancy, Belfort, Forbach), mais aussi près des villes qui ont subi la crise économique (Cherbourg, Vesoul, Le Havre, notamment).

MAISONS ET VERGERS

Ces secteurs sont dotés d'une densité de population proche de 500 habitants par kilomètre carré avec un niveau de revenus bas. A l'opposé, il y a les secteurs périurbains en « forte croissance », moins densément peuplés (environ 350 habitants par kilomètre carré) et dont l'activité économique est prospère ; puis les secteurs périurbains à « agriculture bien structurée » et enfin les cantons périurbains.

Il est évident que les néoruraux aux revenus élevés, attirés par l'attrait environnemental de l'ouest parisien, par exemple, qui ont bâti leur maison sur des terrains occupés par des vergers se distinguent du monde périurbain dont les habitants sont frappés par la pauvreté et vivent dans de grands ensembles implantés aux confins du monde urbain et du monde rural. *« Les exemples des Mureaux ou de Mantes-la-Jolie montrent clairement que des populations parmi les plus menacées par l'exclusion ont été progressivement reléguées aux abords de surfaces qu'il faut bien qualifier de* no man's land *agricoles. En ce sens, bien des quartiers en difficulté sont doublement exclus. La ville les rejette à sa périphérie, tandis que la campagne, ou plutôt ce qu'il en reste vu la monotonie des cultures céréalières, ne les accueille pas ou les ignore »*, écrit Gérard Larcher.

UN MONDE « CANNIBALISÉ »

Ce constat peut se vérifier notamment à Valenciennes, ville symbole d'une France industrielle abîmée par la crise où *« les quartiers périphériques les plus pauvres n'entretiennent pas de relations sociales avec l'espace rural qui les environne »*. Dans le même temps, *« les agriculteurs constituent désormais une minorité numérique – il n'est pas rare de compter les exploitations existantes sur les doigts d'une seule main – et ne sont plus représentés au conseil municipal »*.

Rien d'étonnant donc à ce que le monde paysan se considère comme *« cannibalisé »* par la métropolisation et que s'instaurent des rapports conflictuels. Un symptôme est à relever qui illustre que *« la conjonction entre l'exclusion sociale et l'exclusion spatiale se traduit par des tensions humaines »* : le vol de récoltes. Ainsi, *« les arboriculteurs et les maraîchers d'Ile-de-France sont victimes de dommages et de vols qui grèvent lourdement leur rentabilité. Ces vols représentent parfois un quart de la récolte »*.

Gérard Larcher fait par ailleurs une description frappante des *« déboires paysagers »* des espaces agricoles proches des cités. *« Le manque d'unité, l'absence de réflexion paysagère et, parfois, la laideur des zones périurbaines, le sentiment d'inachèvement qu'elles inspirent, résultant des tensions humaines, foncières et paysagères qui s'y exacerbent (...) ont détruit l'équilibre prévalant initialement aux abords des villes. »*

Aussi parle-t-il de *« territoires colonisés par l'offensive urbaine »* à propos de ces *« espaces impalpables »* dévolus aux centres commerciaux, aux lotissements pavillonnaires, à l'automobile ou aux hôtels bon marché ; espaces sillonnés de rocades et de pénétrantes, défigurés par les panneaux publicitaires, les feux tricolores ou les ronds-points. A propos de *« l'exhibition tapageuse »* des enseignes publicitaires, le sénateur des Yvelines note qu'*« ils vendent des produits que les habitants des quartiers pauvres ne peuvent pas acheter »*, ce qui ajoute à la frustration ressentie. Constat final : ces lieux où le fossé social se creuse *« perdent peu à peu leur identité rurale sans parvenir à trouver un visage proprement urbain »*.

Jean Menanteau

Six propositions de revitalisation

Le rapport de Gérard Larcher sur le périurbain, adopté par la commission des affaires économiques du Sénat, avance six propositions, qui viennent d'être soumises à Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

- **Label national.** Création d'un label national qualifié de *« territoires urbains et paysagers »* ; il associerait les communes, les départements, les régions et l'Etat. Cette proposition s'inspire de la charte des parcs naturels régionaux (PNR) dont l'impact positif n'est plus à démontrer.
- **Classement.** Ces territoires seraient classés en « espaces naturels sensibles ».
- **Couronne périphérique.** Le développement de schémas directeurs d'agglomérations pérennes prendrait en compte la couronne périphérique.
- **Taxe.** Création d'une taxe spécifique afin de freiner une spéculation foncière qualifiée *« d'effrénée »*, ce qui correspond à la taxe dite d'« artificialisation » que propose Mme Voynet.
- **Aide à l'agriculture.** L'aide au maintien des agriculteurs permettrait de renforcer la législation sur les baux ruraux tant il est vrai que *« l'agriculture périurbaine constitue une chance pour les collectivités publiques comparé au coût des parcs publics »*. Un hectare de parc public est estimé à 1 million de francs, 1 hectare de forêt varie entre 18 000 francs et 200 000 francs par an ; la production de qualité serait encouragée en créant des *« labels propres aux productions agricoles périurbaines »*.
- **Foncier.** Le rapport préconise le retour à une plus grande maîtrise foncière de l'Etat qui a *« profité de la décentralisation pour opérer un désengagement financier »*.

L'énergie propre défie les déchets toxiques à Salsigne

CARCASSONNE
de notre correspondant

Depuis la mi-avril, de part et d'autre de la vallée de l'Orbiel, dans l'Aude, deux symboles se regardent en chiens de faïence. Sur la rive droite, en contrebas, se trouve l'un des sites les plus pollués de France, l'ancienne usine d'arsenic de la mine d'or de Salsigne, avec ses 65 000 tonnes de déchets toxiques à l'abandon, son environnement souillé aux métaux lourds et son improbable reconversion industrielle. De l'autre côté de la rivière, sur une crête, se dressent dix mâts d'éolienne, immaculés, hauts de 20 mètres, qui produiront, d'ici juillet, 7,5 mégawatts d'électricité par le moyen le plus « propre » qui existe à l'heure actuelle.

Entre ces deux emblèmes, un homme, Jean-Paul Boulze – mineur à Salsigne pendant dix-huit ans – porte, depuis sept ans, le projet de la « ferme éolienne » de Sallèles-Limousis, du nom des deux communes qui accueillent le site. *« J'ai tout de suite compris que l'Aude, c'est le vin et le vent »*, dit ce Gardois d'origine, passionné depuis toujours par l'énergie éolienne. Son idée était d'assurer l'autosuffisance énergétique du site industriel de Salsigne qui employait, à l'époque, trois cent soixante personnes. Il a profité de la première faillite de la mine d'or, en 1991, et de son licenciement, pour se lancer dans le projet.

EDF, dont une ligne de 400 000 volts passe à proximité, a rapidement engagé sa filiale éolienne Charth sur ce dossier et les collectivités locales ont aidé en finançant notamment l'étude de faisabilité. Le géant hollandais de la fabrication d'éoliennes, Windmaster, était prêt à boucler le tour de table, mais, pressé par les ministères de trouver un investisseur français, Jean-Paul Boulze a pu, après des années d'efforts, convaincre la Cegelec qui a accepté, fin 1997, d'entrer dans le capital de la « Société énergies nouvelles » avec Charth et Windmaster. Les éoliennes, fabriquées en Ariège par un chaudronnier, sont partiellement dressées. Courant juin, elles recevront leurs compléments de mâts et de machines de 750 kW chacune, dressant ainsi dix tourelles de près de 50 mètres, visibles à des kilomètres.

Son « bébé » mis au monde et confié à des mains professionnelles, Jean-Paul Boulze poursuit son activité de « développeur éolien », persuadé que l'Aude (qui produit déjà 2,5 MW d'électricité grâce au vent et où quatre autres projets éoliens sont en cours) ne peut que tirer profit de sa situation de *« deuxième région la plus ventée d'Europe »*. Persuadé aussi qu'il s'agit là d'un bon moyen, pour ce département voué au tourisme, de racheter un peu l'image désastreuse du ratage industriel et environnemental que représente le site de Salsigne.

Laurent Rouquette

Une note présentée à la Fondation Saint-Simon souligne les disparités territoriales

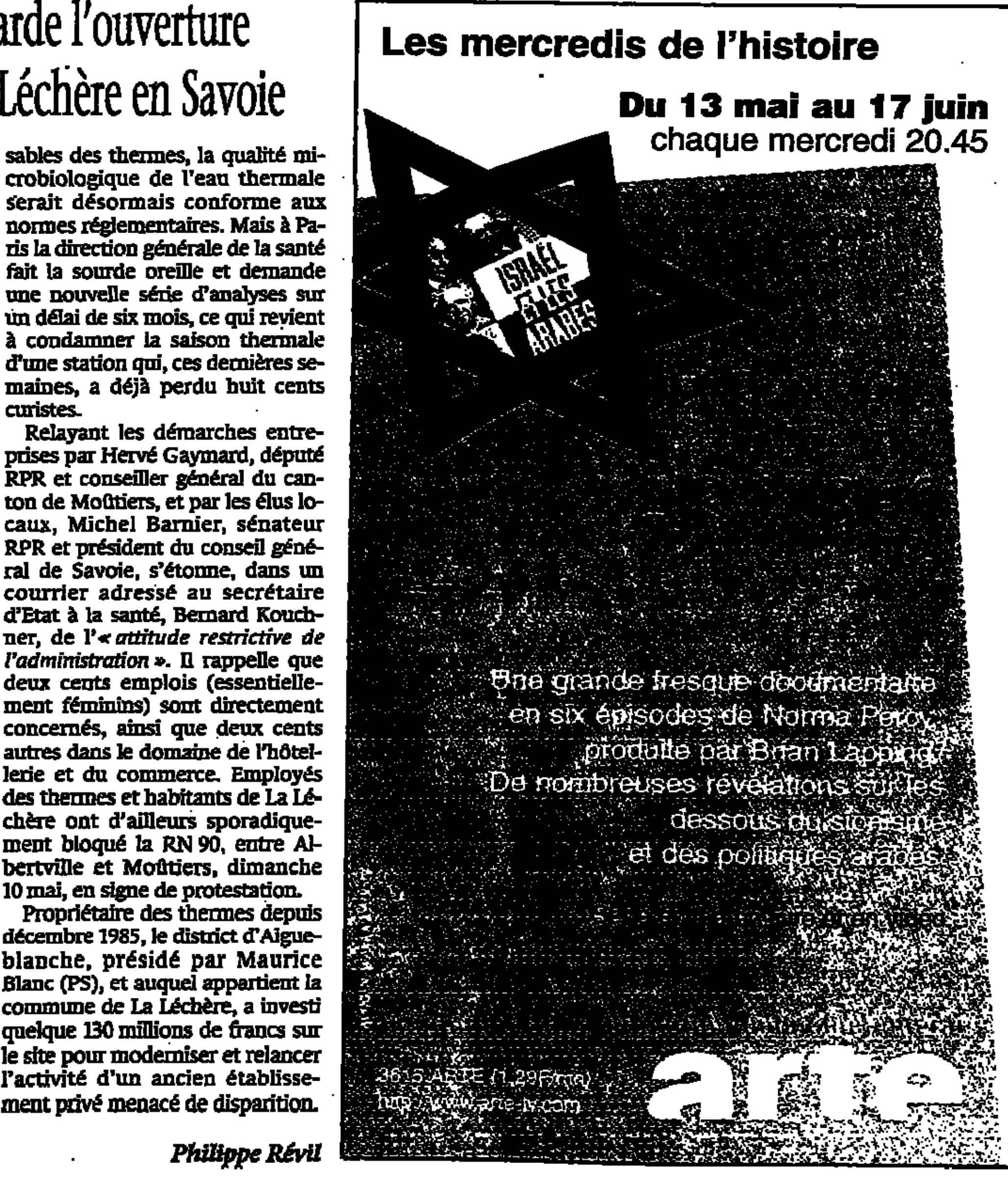
DANIEL COHEN, délégué général de la fondation Saint-Simon, devait accueillir, mardi 12 mai, Jacques Voisard, fondateur du Groupe d'études et de réflexion interrégional (GERI) et Frank Bondt, éditorialiste au journal *Sud-Ouest*. Jacques Voisard et Frank Bondt devaient présenter à cette occasion une note sur le thème « territoires et démocratie, propositions pour un renouveau ».

Cette note, étayée d'un inventaire cartographique relevant les grandes inégalités territoriales (démographie, cloisonnement des populations en fonction de l'âge médian, nombre de médecins rapporté à la population, part économique de l'Ile-de-France...), tend à démontrer que *« les lignes de partage de la prospérité française ont une dimension territoriale de plus en plus marquée »*.

Considérant qu'il devient *« primordial de repenser l'économie politique de l'aménagement du territoire »*, le GERI propose plusieurs axes de réformes. Parmi celles-ci, il préconise notamment de *« résoudre la question récurrente de la région parisienne en rattachant les départements de l'actuelle Ile de France – à l'exception d'un « district capitale » de Paris – aux régions qui lui sont les plus proches : la Picardie, la Champagne-Ardenne, la région Centre et les deux Normandies »*. Le groupe d'études et de réflexion interrégional préconise encore de moderniser le système communal en faisant *« disparaître les communes qui n'ont plus qu'une existence formelle et sont devenues les dortoirs des agglomérations voisines »* ; d'amorcer, sur une période d'une dizaine d'années, *« la réflexion sur l'équilibre entre régions et départements, soit en créant des départements moins nombreux, moins disparates, et en renonçant à l'échelon régional »*.

Le GERI propose, enfin, l'interdiction de tout cumul des mandats, *« non seulement électifs, mais également les cumuls électifs avec certains postes de la haute fonction publique »*.

J. M.



La légionelle retarde l'ouverture des thermes de La Léchère en Savoie

CHAMBÉRY
de notre correspondant

L'inquiétude grandit dans la vallée de la Tarentaise (Savoie) suite à la décision de la direction générale de la santé de ne pas autoriser le fonctionnement des thermes de La Léchère, une station proche de Moûtiers, spécialisée dans le traitement des maladies veineuses (phlébologie) lancée à l'occasion des Jeux olympiques d'Albertville de 1992. En mars dernier, un taux anormalement élevé de légionelles, bactéries se développant dans des milieux chauds et humides et pouvant entraîner des pneumopathies, avait été détecté sur un forage des thermes, le puits Radiania 7. L'administration avait alors décidé de bloquer l'ouverture de l'établissement, prévue au 31 mars, dans l'attente d'analyses complémentaires.

Celles-ci ont été réalisées à la suite des travaux effectués sur le puits pollué. Selon les responsables des thermes, la qualité microbiologique de l'eau thermale serait désormais conforme aux normes réglementaires. Mais à Paris la direction générale de la santé fait la sourde oreille et demande une nouvelle série d'analyses sur un délai de six mois, ce qui revient à condamner la saison thermale d'une station qui, ces dernières semaines, a déjà perdu huit cents curistes.

Relayant les démarches entreprises par Hervé Gaymard, député RPR et conseiller général du canton de Moûtiers, et par les élus locaux, Michel Barnier, sénateur RPR et président du conseil général de Savoie, s'étonne, dans un courrier adressé au secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, de l'*« attitude restrictive de l'administration »*. Il rappelle que deux cents emplois (essentiellement féminins) sont directement concernés, ainsi que deux cents autres dans le domaine de l'hôtellerie et du commerce. Employés des thermes et habitants de La Léchère ont d'ailleurs sporadiquement bloqué la RN 90, entre Albertville et Moûtiers, dimanche 10 mai, en signe de protestation.

Propriétaire des thermes depuis décembre 1985, le district d'Aigueblanche, présidé par Maurice Blanc (PS), et auquel appartient la commune de La Léchère, a investi quelque 130 millions de francs sur le site pour moderniser et relancer l'activité d'un ancien établissement privé menacé de disparition.

Philippe Révil



8 LES AVENTURES DE MAI

DIMANCHE 12 MAI 1968

Pompidou revient en forme de Kaboul

par Patrick Rambaud

QUAND il avait ouvert ses volets, le samedi matin, l'habitant du Quartier latin avait découvert des camions qui faisaient la navette pour emporter aux décharges de banlieue les décombres d'une nuit affolante ; des touristes surgissaient en troupeaux du métro *Saint-Michel*, *appareils photo* au cou, guides ou plans dépliés à la main, et ils interrogeaient les CRS dans des langues approximatives : *Prego, please, Gay-Lussac ? A donde ? Where this street, por favor ?* Quand il poussa ces mêmes volets le dimanche matin, après un temps de paix relative, il vit des rues mortes, sans un policier, même pour régler la circulation aux carrefours labourés par la bataille. Que s'était-il passé ? Georges Pompidou était rentré d'Afghanistan.

Premier ministre depuis six ans, un record, il tirait sur sa douzième Marlboro dans son bureau au rez-de-chaussée de Matignon. Le temps était frisquet *pour la saison et il réfléchissait devant les portes*-fenêtres closes, face aux buissons élagués d'un beau jardin hélas enfermé entre les dos tristes et noirs de grands immeubles. Pompidou semblait satisfait. Ses rondeurs lui conféraient de l'aplomb, presque autant que sa voix grave, ses sourcils en jachère et son maintien têtu de paysan instruit. Un père instituteur, lui-même élève de Normale, il avait été le secrétaire personnel du Général au sortir de la guerre, puis son conseiller fiable ; après un détour par la banque Rothschild, où il avait peaufiné sa rouerie naturelle, il se sentait en mesure de gouverner ; il succéderait à de Gaulle, tout le monde le chuchotait et cela lui donnait *des envies de décider sans conseils. Hier, il avait dû* précipiter son retour de Kaboul pour affronter une situation qui se dégradait malgré ses messages de fer*meté. A Orly, lorsqu'il était descendu de la Caravelle,* souriant, bronzé, l'imper beige boutonné jusqu'au col, la cigarette collée aux lèvres, il avait promptement questionné ses ministres dans le salon d'honneur de l'aéroport. Ceux-ci allongeaient de pénibles figures, les traits tirés, des valises sous les yeux, pâlots, et commentaient les dernières nouvelles :

– Deux cents blessés à Cochin, à la Pitié, à Necker.

– Pas de morts ?

– Non, des brûlures à la tête, des fractures, des entorses. Les mousquetons des gendarmes n'étaient pas chargés.

– Les syndicats ?

– Entre *ceux des ouvriers et ceux des étudiants*, ça négocie, mais à la base, ils se concertent comme à Lille, à Nice, à Toulouse. La faculté de droit de Lyon est occupée, le drapeau rouge flotte sur la faculté de lettres de Strasbourg...

– Qu'il flotte !

– Les étudiants tiennent d'autres facultés, à Bordeaux, à Grenoble. La CGT, la CFDT, l'UNEF et le SNE-Sup vont se rencontrer dans l'après-midi de dimanche à la Bourse du travail. On parle d'une grève générale pour lundi...

– Nous allons désamorcer tout ça.

– Il faut se dépêcher, Monsieur le premier ministre.

– Je n'ai pas l'intention de mégoter.

Il salua ses ministres, entendit Louis Joxe soupirer d'aise, ravi d'achever son intérim pesant, et monta dans une DS noire en éludant les questions *des journalistes qui le bousculaient : « J'ai mes* idées. » A l'Elysée, il avait ensuite exposé son plan au Général qui s'en était remis à son bon sens, et la nuit même, sans tarder, il avait récité à la télévision le discours mijoté dans l'avion : « J'ai décidé que la Sorbonne serait librement rouverte à partir de lundi. La cour d'appel pourra statuer sur les demandes de libération présentées par les étudiants condamnés. Je suis prêt à l'apaisement. » Ce renversement étonna tout le monde et c'était le but visé : il fallait prendre de court les excités, maquiller un repli stratégique en clémence, Pompidou savait que le défilé des syndicats confondus, lundi, passerait non loin de la Sorbonne, *et si la police bouclait encore l'université, ne serait*-elle pas, cette fois, avec des renforts populaires, prise d'assaut ? Il fallait briser net les revendications étudiantes en les satisfaisant, avant que d'autres revendications plus dures n'apparaissent. Dans le bureau,

Il salua ses ministres, entendit Louis Joxe soupirer d'aise, ravi d'achever son intérim pesant, et monta dans une DS noire en éludant les questions des journalistes (...) « J'ai mes idées. »

derrière lui, l'un de ses proches risqua :

– Si les étudiants ont été entendus, Monsieur le premier ministre, pourquoi les salariés ne procéderaient-ils pas de la même manière, en occupant leurs usines, en bombardant les forces de l'ordre de bou*lons ou de je ne sais quoi ?*

– Désorientés, les étudiants vont se calmer ; ça calmera aussi les velléitaires. Vous imaginez que le Parti communiste, prudent comme il est, souhaite une épreuve de force ?

– Dans le pays, les communistes ont vingt pour cent des voix...

– Pfft ! Vous les voyez oser un putsch le 13 mai ?

Pensant à celui du Général, dix ans plus tôt, Georges Pompidou prit un air rigolard, mais près du Jardin des Plantes, à Censier, une tristounette annexe de la Sorbonne, des étudiants aidés de lycéens occupaient *déjà les locaux. Sur un mur, ils* avaient tracé en lettres rondes : « On ne peut plus dormir tranquille lorsqu'on a une fois ouvert les yeux. »

MARCO entraînait Portallier, Théodora et Corbière devant l'hôtel Lutétia où séjournaient les représentants vietnamiens des négociations de Paris. L'hôtel monumental était ceinturé de barrières métalliques et l'approche contrôlée. D'ailleurs, à peine cinquante militants endurcis, par groupes *isolés*, en *contemplaient le* tambour d'entrée. Ils se mêlèrent à l'un de ces groupes où un orateur en blouson essayait de *convaincre son auditoire avec des phrases apprises :*

– La presse pro-yankee de notre pays, la radio, la télévision, toute l'information, tentent de détourner l'attention du peuple français des victoires du peuple vietnamien, de faire croire que les Américains sont invincibles, qu'ils font preuve de bonne volonté en ayant accepté l'ouverture des pourparlers...

– Les maos, on les identifie dès qu'ils ouvrent le bec, chuchota Portallier à l'oreille de Marco.

– C'est Thévenon, il était à la Mutualité l'autre soir, il m'a piqué le micro.

– Okay ! Le type des comités Vietnam de base. Il a peut-être des nouvelles de Marianne ?

– Tu nous les brises, avec Marianne ! Tu vois bien qu'elle s'en fout, de toi et de nous.

– Elle ne se fout pas de son ordonnance pour la *pilule qu'un deuxième année de médecine m'a dictée.*

– La pilule, se moquait Corbière, je croyais que ça faisait pousser la barbe.

– Idiot ! dit Théo, qui avait froid dans son duffel-coat à capuchon.

Les nuages gris foncé et joufflus annonçaient une averse. Ils décidèrent que cette manif devant le Lutétia était un fiasco et s'éloignèrent près du square pour se réchauffer dans un troquet. Corbière dénoua son écharpe, inspira :

– On est fichtrement mieux ici, même s'il ne se passe rien, que dans ma base aérienne d'enfer !

– Profites-en pour nous tenir au courant, dit Portal*lier en se brûlant les lèvres au chocolat fumant.*

– Comment ça se passe, à l'armée ? demanda Théo qui lui chipa une gauloise dans son paquet.

Corbière raconta. La base aérienne d'Evreux occupait les hangars des Américains. Quand ils



IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

étaient partis, ils avaient presque tout emporté, même les fils électriques :

– Nullissime, disait Corbière. Eux, leurs zincs, ils pouvaient les poser dans le brouillard, comme dans les albums de Buck Danny, mais nous, on n'a pas le matériel, alors il faut monter sur les toits plats de l'Escale et allumer des fusées vertes pour dérouter sur Taverny des Nord-Atlas branlants.

– Beaucoup d'avions ? interrogea Marco comme s'il dressait un plan d'attaque.

– Six ou sept, des DC6, des Breguet interdits de vol mais qui sont bien pratiques pour les officiers, à cause de leurs deux ponts.

– Comment ça ?

– Ils vont à Djibouti, ils truffent l'intervalle entre les ponts de marchandise hors taxe, des caméras, des appareils photo, de l'alcool, et comme les douaniers n'ont pas le droit de fouiller les avions militaires, ils revendent tout et ça file droit dans leurs poches.

– Si on avait un journal, on le publierait ! dit Portallier.

– Merci, dit Corbière, et qui va en forteresse ?

– T'exagères, dit Théo.

– Mon oeil ! Ils sont chatouilleux, en ce moment, et je te jure que, là-bas, je me sens isolé.

Il continua son récit en forçant le ton. Les appelés ? Des balourds, des niais ; ils mettaient leurs casques de combat pour des batailles de polochons entre chambrées ; aucune conscience politique. Au réfectoire, justement nommé *ordinaire troupe*, ils se ruaient sur le pain, en ramassaient six ou sept morceaux qu'ils ne mangeaient même pas. Pour aller aux toilettes, mieux valait se munir d'une paire de ciseaux : les poignées avaient été volées. Les sous-officiers ? Des porcs. Parce qu'il avait ri dans les rangs, Corbière avait été envoyé en corvée dans leur mess ; ils crachaient le vin à côté des verres, écrasaient leurs mégots dans les tartelettes.

– Et je dois y retourner, soupira-t-il d'une voix navrante.

– A quelle heure, ton train ?

– Dix-huit heures et des poussières.

– On t'accompagne ? proposa Théo.

Ils repartirent en métro chez Corbière, rue Lord-Byron où il habitait un studio au-dessus de l'appartement de ses parents. Il se déguisa en militaire, grommelant parce que ses amis jouaient avec le calot, puis il remplit son sac de boîtes de foie de morue, de rillettes, de pain de mie et de café instantané : « Maintenant, j'ai un réchaud à alcool et j'assure ma tambouille. »

Marco les laissa gare Saint-Lazare pour courir se renseigner à la Bourse du travail, puisque les délégués des syndicats ouvriers et étudiants y mettaient au point la manif du lendemain, qui promettait : « Les staliniens ont pris notre mouvement en route, on va voir comment ils voyagent avec nous. » Lorsque le train partit en direction d'Evreux, Portallier et Théo se retrouvèrent seuls dans la salle des Pas perdus.

– Dire que c'est le train que je prends pour aller à Trouville en vacances, souriait Portallier. J'aimerais pas être à la place de Corbière.

– Tu as trouvé le moyen de couper au service militaire.

– Moi, je me suis occupé de mon sursis.

– Tu rentres chez toi ?

– Pas envie d'y remettre les pieds.

– Tes parents vont s'inquiéter.

– Tant mieux !

– Tu vas dormir où ?

– J'en sais rien , répondit-il en la regardant avec les yeux d'un animal battu.

– Ben tu peux, enfin, si tu veux, je t'offre un divan...

Théodora vivait chez sa grand-mère, derrière la place Villiers, où elle était domiciliée depuis que ses parents s'étaient tués ensemble sur l'autoroute. Sa grand-mère la surveillait peu ; elle ne comprenait rien, elle était sourde et se couchait comme les poules dès la tombée du jour. Portallier accepta. Ils remontèrent côte à côte la rue de Rome et, en dépassant la place de l'Europe, Théo lui rattrapa la bras : « Brrr... On gèle, pour un mois de mai, zut ! »

La grand-mère était dans son salon, tricot en main, devant un film en noir et blanc où Fernand Raynaud faisait des grimaces. Le son de la télévision était à fond. Théo poussa Portallier dans le couloir, où il faillit renverser une console à napperon, et elle cria :

– Mammy, c'est moi, je suis fatiguée, je prends un bain et je me couche.

– Quoi ?

– Je me couche, t'occupe pas de moi.

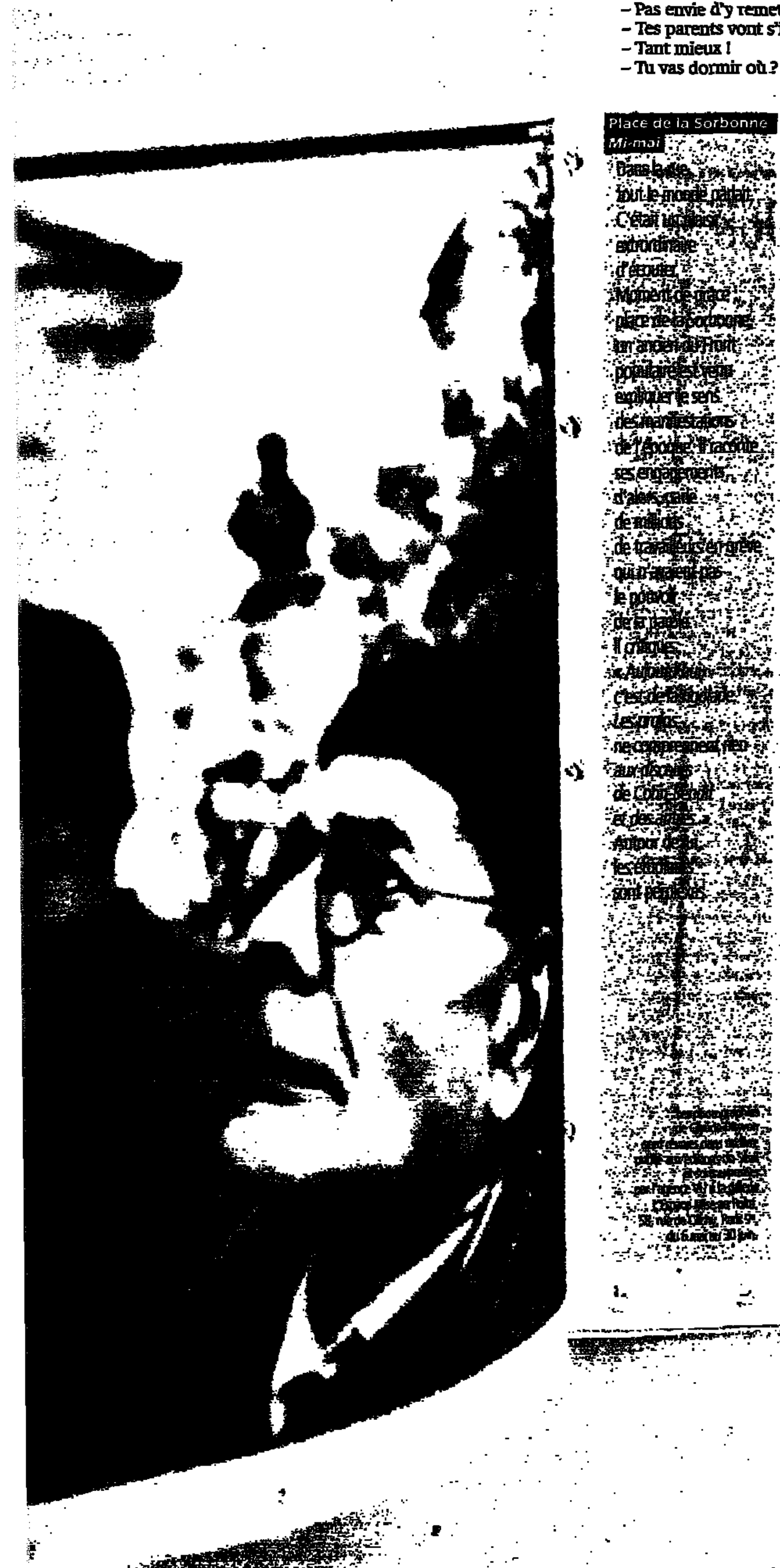
– Tu as dîné ?

– Si j'ai faim, je sais où c'est, bonsoir !

Elle avait une chambre de jeune fille avec un dessus de lit et des rideaux roses à volants, une table d'écolière chargée de cahiers et de livres, un canapé, en effet, biscornu, inconfortable, qui disparaissait sous une avalanche de coussins où trônait une poupée de chiffon. Portallier jeta sa veste sur la chaise, Théo s'admirait dans la glace de son armoire en essayant des postures :

– Comment tu m'trouves, Roland ?

(à suivre)



Place de la Sorbonne
Mi-mai

DES JOURS AUX NUITS

DIMANCHE 12 MAI

■ Entre la « nuit des barricades », la grève générale et les manifestations ouvrières annoncées pour le lendemain, ce dimanche constitue une sorte d'entracte, marqué, conformément aux promesses du premier ministre, par la libération, sur ordre du procureur de la République, des étudiants maintenus en état d'arrestation. Ceux qui sont condamnés à des peines de prison ferme doivent être remis en liberté, le lendemain, par décision de la cour d'appel.

■ Au Quartier latin, le calme règne, et les nombreux badauds qui s'y rendent n'y voient aucune force de police. Des rumeurs commencent à circuler sur la nature des gaz employés. Une controverse s'engage entre les services de la préfecture de police et le laboratoire central de Paris, d'une part, et des milieux médicaux et hospitaliers, d'autre part, au sujet de la toxicité des grenades tirées la nuit précédente.

■ Toute la journée, les responsables de la CGT et de la CFDT négocient entre eux et avec les représentants de l'UNEF et du SNESup l'itinéraire, le déroulement et les slogans de la manifestation du lendemain. Les conceptions ouvrières et étudiantes de la manifestation de rue sont pour la première fois confrontées, mais le communiqué commun finalement publié évoque *« la solidarité qui unit les étudiants, les enseignants et l'ensemble des travailleurs »* contre *« la répression policière sauvage qui s'est abattue sur les étudiants et les universitaires au Quartier latin »*.

CE JOUR-LÀ ÉGALEMENT...

■ Troisième greffe du cœur en France, réalisée cette fois à l'hôpital Broussais de Paris, par les professeurs Charles Dubost et Jean-Paul Cachera. Le receveur est le Père Boulogne, dominicain.

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Cécile Goldet
La sentinelle du Planning

Michel Braudeau

MAI 68 n'a pas inventé la révolution sexuelle, ni le féminisme, pas plus qu'il n'a fait la révolution tout court. Mais il a été un catalyseur, un moteur rapide dans bien des domaines de la vie quotidienne, et l'évolution des bonnes ou mauvaises mœurs en a été bouleversée. Le mot d'ordre était : « Jouissons sans entraves ! »

Pour bien évaluer la portée d'un mois d'émeutes en France, il peut être utile d'interroger un universitaire, un syndicaliste, un étudiant, certes, mais encore mieux une gynécologue. Cécile Goldet, médecin gynécologue, est aujourd'hui une charmante vieille dame aux yeux clairs qui vit avenue Simon-Bolivar dans le 19e, pour être près de ses enfants, elle qui n'aime Paris que dans les 5e et 6e arrondissements.

« Je n'ai été mêlée à toute cette histoire que pour des raisons géographiques et familiales. Géographiques, parce que j'habitais le 97 boulevard Saint-Michel ; familiales, parce que j'avais trois enfants dans le coup. » Moins modestement, il faut dire qu'elle est alors, à cinquante-quatre ans, en plein dans la bataille pour le Planning familial. Le Planning est né d'une association qui s'appelait la Maternité heureuse, parce qu'il était interdit de parler de contraception. *« Pour évoquer la contraception ou l'avortement, il fallait employer le mot "naissance". Les premiers centres de Planning se sont ouverts en toute illégalité à Grenoble et à Paris en 1961. Un médecin ne pouvait pas dire à une femme d'arrêter d'avoir des enfants parce que sa vie serait en danger et lui indiquer comment s'y prendre. Parler du préservatif, même, c'était conseiller la contraception, et ça tombait sous le coup de la loi de 1920. »*

Cette loi est tellement restrictive et menaçante que, lorsque des femmes en détresse se rendent aux centres du Planning pour demander de l'aide, le nom et l'adresse d'un médecin, elles ne trouvent que cinq noms sur la liste, dont celui de Cécile Goldet. L'ordre des médecins menace de ses foudres ces rebelles, mais n'ose les frapper. Tout comme les tribunaux, qui se gardent d'intervenir dans un domaine de plus en plus délicat. Le MLF n'est pas encore né, mais il ne saurait tarder.

Les premières femmes qui travaillent au Planning familial ne sont pas forcément des féministes. *« Au départ, c'étaient des gens qui étaient dégoûtés par les centaines de milliers d'avortements qui avaient lieu chaque année dans des conditions épouvantables, par les femmes qui en mouraient, les enfants indésirés. Notre but, dans les années 60-65, c'était de lutter contre l'avortement et les enfants non désirés. Ce n'était pas la libération de la femme. »* La loi autorisant la contraception, de façon restrictive, est votée en 1967. En 1968, elle est largement répandue, le combat pour la légalisation de l'avortement est engagé, la loi sera votée en 1975.

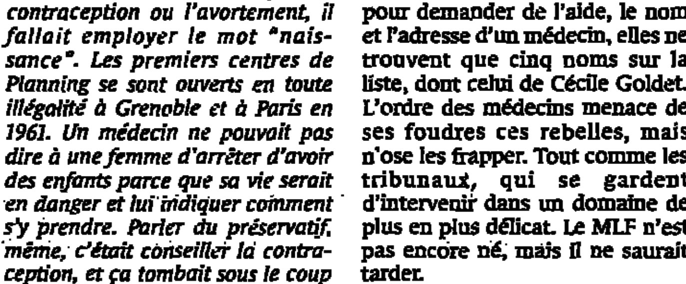
En 1968, donc, la nuit des barricades, Cécile Goldet ne regardait pas par sa fenêtre. C'est sa sœur qui habitait à côté qui lui téléphone en lui disant d'aller s'occuper de sa voiture si elle ne voulait pas qu'elle brûle : *« Je suis descendue aussitôt, au moment où ils étaient en train de la prendre et je leur ai dit : "Non, c'est idiot, on ne prend pas une voiture de médecin, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous faites, brûlez les autres voitures, mais pas la mienne." »*

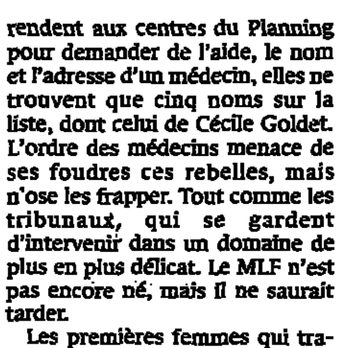
Ses enfants ont alors vingt, dix-huit et quinze ans. *« Ils étaient en plein dedans, en particulier ma fille aînée. Vous savez, le préfet de police Maurice Grimaud, il avait cinq enfants dans la bataille. Et les noms d'oiseaux qu'il entendait dans la rue, il les avait aussi le soir en rentrant chez lui. Il a été extrêmement intelligent et courageux, personnellement, physiquement, mais ses cinq enfants ont beaucoup aidé à sa comprenette. »*

Cécile Goldet avait été candidate socialiste aux législatives de 1967, comme six autres femmes, dont Gisèle Halimi. Elle milite au Planning, et pendant les événements, elle soigne les blessés à la Sorbonne. *« Il y avait une grande brutalité policière. Il y avait beaucoup de grenades lacrymogènes tirées à tir tendu. Ces gaz n'étaient pas sans danger pour les asthmatiques. »* Un jour, elle fait entrer chez elle des manifestants et claque la porte au nez de la police. Un autre, sous prétexte d'aller chercher une jeune femme sur le point d'accoucher, elle cache quatre manifestants dans le coffre et entre les sièges de sa voiture. C'est son côté Robin des Bois.



D.R.





Médecin gynécologue, Cécile Goldet était en 1968 en plein dans la bataille pour le Planning familial. « La libération sexuelle était absolument indispensable. La culpabilisation dans laquelle vivaient les femmes était effrayante. »

Pour elle, le changement était en cours, mais Mai 68 a tout précipité. *« La génération de 68 est celle du baby-boom. Les femmes devaient déclarer leur grossesse, mais neuf mois plus tard les cliniques étaient pleines. A la maternelle, il n'y avait pas de place. Idem au collège, au lycée. Sans arrêt, ils débordaient de partout. Ils sont devenus une proie pour la société de consommation. Avec une émission comme* « Salut les copains », *on leur a donné le sentiment d'appartenir à une génération. Cette sensation d'appartenance à une tranche d'âge leur a donné une grande force. Mai 68 a été un cristal jeté dans une masse en surfusion. Cette génération avait évolué d'une façon si différente que les parents n'y comprenaient plus rien. »* Dans le même temps, les filles viennent la voir pour savoir si elles peuvent avorter, et les mères lui confient que leur progéniture est impossible, que ce ne sont que des petites filles.

La liberté sexuelle d'alors n'a pas que de bons côtés. Elle observe avec un peu d'effarement la multiplication des MST. *« Cette libération sexuelle était absolument indispensable. La culpabilisation dans laquelle vivaient les femmes, la crainte, étaient effrayantes. Quand on parlait de contraception au Planning, on parlait de l'amour. La plupart des femmes ne savaient même pas qu'il pouvait y avoir du plaisir à la clé. Pour 50 % des femmes, la vie sexuelle était une corvée. »*

Les rapports entre les sexes en ont été profondément changés. Cécile Goldet cite le cas de nombreuses femmes qui, ayant le pouvoir de décider d'avoir ou non un enfant, ont pris le pouvoir dans leur couple. Avec la contraception et l'avortement, la natalité a baissé indéniablement. Est-ce un bien ou un mal ? Ce n'est pas à elle de le dire. Ce qu'elle note, c'est que, parmi ces femmes de 68, beaucoup n'ont pas eu d'enfants. Elles avaient été préparées à accepter une grossesse qui viendrait un jour, et non à vouloir un enfant. Comme chacun sait, la liberté, c'est parfois bien embarrassant.

هكذا من الأصل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Un essai de trop

ARMAGEDON est-il de retour ? L'expérience nucléaire indienne inflige à tout le moins un sérieux revers au désarmement et aux efforts entrepris pour contrôler et tendre à interdire la prolifération des armes de destruction massive. Il serait extrêmement dangereux de la juger à la seule aune des considérations morales qui ont eu tendance à obscurcir le débat dans ce domaine.

Sur un plan technique, l'Inde politique tout entière - et non pas son seul gouvernement nationaliste actuel - vient de se livrer à un acte de souveraineté qui n'entre pas dans l'illégalité internationale. Elle est, en cela, fidèle à sa conduite constante qui l'a menée à se tenir à l'écart des différents traités imposés par les grandes puissances, une fois que celles-ci avaient atteint un niveau technologique leur garantissant une certaine forme de suprématie stratégique globale. C'est ainsi que New Delhi n'a adhéré ni au traité de non-prolifération nucléaire, ni au traité d'interdiction des essais nucléaires, ni au traité d'interdiction des mines antipersonnel. Position peut-être « légitime », mais qui présente l'inconvénient majeur d'ouvrir une boîte de Pandore d'où peuvent s'échapper toutes les incertitudes stratégiques, quand la traduction militaire de cette philosophie prend la forme du triple essai nucléaire du 11 mai 1998.

Car ce qui est en cause dans cet essai est la remise au goût du jour, à une échelle régionale, du vieux principe de la dissuasion nucléaire. Celle-ci, du temps de la guerre froide, avait donné naissance au concept portant le surnom évocateur de *« destruction mutuelle assurée »*, ou, en anglais, *« MAD »* (la folie). La dissuasion a, certes, fonctionné à l'échelle globale. On lui doit même la relative stabilité du monde *« injuste »* que les traités en question commencent à figer. De là à imaginer qu'elle puisse fonctionner au plan régional, alors que tous les conflits qui couvent sous la cendre sont de cette nature, il y a un pas considérable à ne pas franchir à l'aveuglette. Même si l'Inde, pays relativement démocratique, peut être créditée à terme d'une volonté d'agir au sein des grandes puissances responsables de la sécurité mondiale, le précédent ainsi créé peut paraître trop tentant à quantité de *« docteurs Folamour »* au pouvoir çà ou là, ou près d'y parvenir.

En ce sens, l'ambiguïté de Washington, qui *« déplore »* mais n'annonce pas fermement des sanctions, est, elle aussi, préoccupante. Face aux divers fondamentalismes de la région, les Etats-Unis donnent l'impression d'avoir choisi l'Inde, l'ancien client de la défunte Union soviétique, comme point d'appui d'une nouvelle stratégie pour l'après-guerre froide dans ces parages. On aimerait être certain que leur principale motivation n'est pas la valeur économique des retombées de ce choix en termes de ventes de technologie militaire.

En tout état de cause, si du mal peut émerger un bien, l'expérience nucléaire indienne doit amener à une prise de conscience radicale et internationale : il n'est plus permis de jouer avec le feu.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le choix du Parlement italien

L'ELECTION du premier président de la République italienne a été beaucoup plus mouvementée qu'on ne s'y attendait généralement. Après deux journées chargées d'électricité et remplies de coups de théâtre, le choix des sénateurs et députés démocrates chrétiens s'est porté sur M. Luigi Einaudi, ministre du budget et vice-président du conseil dans le cabinet démissionnaire, qui, au quatrième tour, réussit à l'emporter à la majorité absolue. Son seul concurrent était M. Orlando, le *« père de la Constituante »*, âgé de quatre-vingt-sept ans, sur lequel se sont unies les voix des membres du Front populaire (communistes et socialistes de gauche) et du Mouvement social italien (néo-fasciste).

Il est à peine besoin de rappeler que M. Luigi Einaudi, qui jouit, en tant qu'économiste et financier, d'une réputation mondiale, a réussi à opérer en moins d'une année un net redressement d'une situation *particulièrement difficile*, malgré les attaques incessantes de l'extrême gauche, malgré aussi, on doit le dire, l'opposition prudente mais insidieuse, des cercles commerciaux et industriels qui redoutaient, semble-t-il, les tranquilles audaces de sa politique anti-inflationniste.

Il n'est pas douteux que le nouveau chef de l'Etat ne charge M. de Gasperi de former son sixième cabinet. Le remaniement sera sans doute plus large qu'on ne l'avait tout d'abord envisagé, en raison précisément de l'élection de M. Einaudi, qu'il y aura lieu de remplacer à la fois au sein du gouvernement et au poste de gouverneur de la banque d'Italie qu'il détenait depuis trois ans.

(13 mai 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Alerte à la fausse monnaie *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

L'ARGENT est un langage. C'est décidé, paraît-il : dans trois ans, onze pays d'Europe parleront l'euro. Pour faire leur marché ; mais le reste du temps, en famille, au lit, aux élections ? La question est dépassée. Nos relations non commerciales, les civiques en particulier, se font déjà en euro verbal, la langue des dirigeants et communicants. Le destin de nos peuples est tracé : devenir des assemblées d'actionnaires, juste bons à voter des quitus sans comprendre ni broncher. Un débat ? Un référendum ? Pour quoi faire !

En matière linguistique comme fiduciaire, la mauvaise monnaie chasse la bonne, et la fausse court les rues. C'est chaque semaine qu'il faudrait mirer à la lampe les nouveaux mots-billets en circulation. Prenons-en trois, innocents d'aspect, et dont on verra qu'ils visent tous à endormir nos vigilances.

La fréquence du mot « naturellement », si cher au président de la République, s'est encore élevée – plus de vingt occurrences – lors de l'entretien télévisé du 3 mai 1998. Exemples d'emploi : *« moins on est défavorisé, plus on est* naturellement *frileux »* ; *« le premier président de la Banque centrale européenne a prévu de se retirer au bout de quatre ans, sans que personne ne le lui ait demandé,* naturellement *»* ; *« il y a* naturellement *nécessité de faire d'autres réformes »* ; *« un président de la République doit être fidèle,* naturellement, *à ses idées »* ; *« il ne peut ignorer,* naturellement, *qu'il est l'élu de tous les Français »* ; *« l'objectif de l'opposition est,* naturellement, *de retrouver la majorité »*.

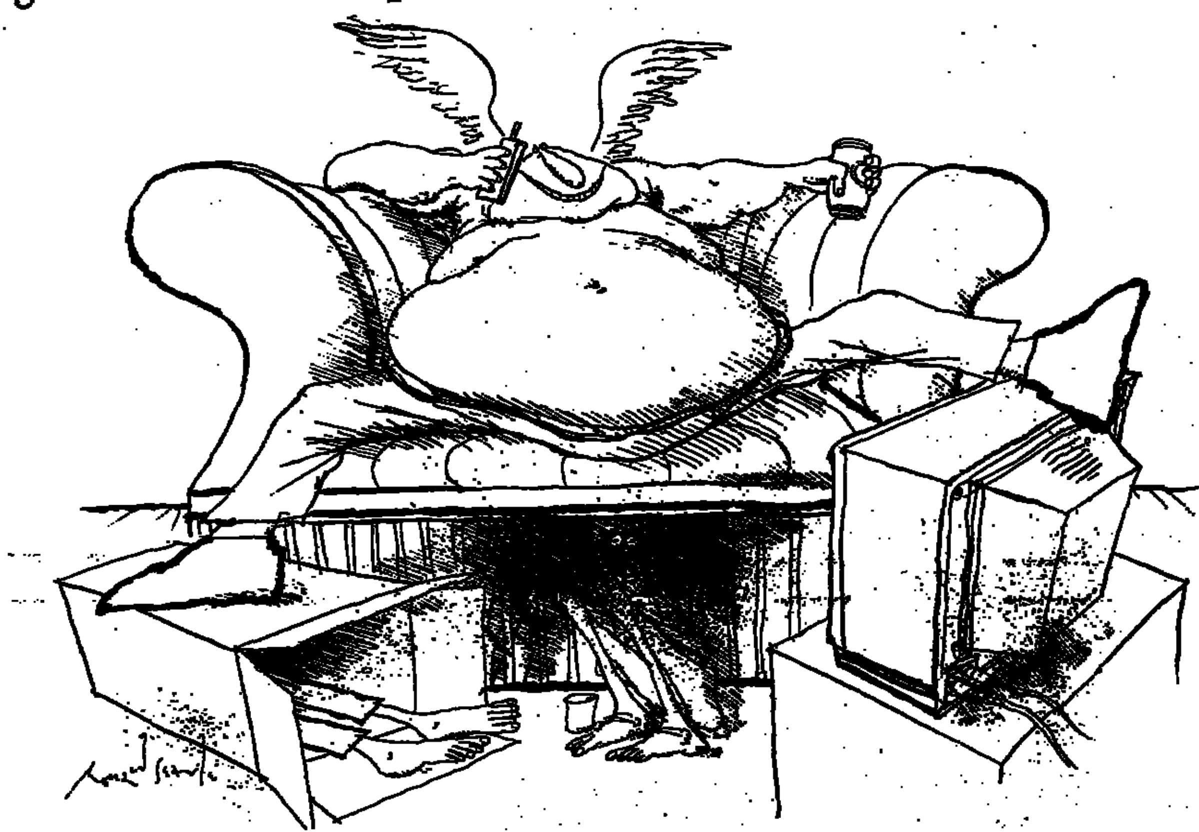
On songe... naturellement à Bossuet, selon qui *« comme une source envoie ses eaux naturellement, comme le soleil naturellement répand ses rayons, ainsi Dieu naturellement fait du bien » (Sermon du IXe dimanche de Pentecôte, 1653). Utilisé par nos élus*, l'adverbe tend à créditer d'une évidence de donnée immédiate de la création, non modifiable, opposable à tous, ce qui est le plus contraire à tout cela, au point de mériter de se définir comme l'« anti-nature », à savoir : le politique. A la limite, « naturellement » peut nimber d'humour un gros mensonge, comme à propos de la décision dite spontanée du banquier central, et équivaloir à un « on ne rit pas ». En tout cas, la fonction la plus claire de l'adverbe est de souligner une « détermination » (autre terme en vogue), de décourager toute discussion sur le propos tenu, toute *interrogation. Il est mis pour* : ne me demandez pas pourquoi !

Autre moyen, en pleine expansion, de renforcer un énoncé : poser à la victime d'une idéologie dominante (au sens dépréciatif d'« idées des autres »), d'un conformisme « politico-médiatique » (pouah !), d'une « pensée unique » (l'abomination !). Paraître en butte à cette *doxa* toute-puissante et intolérante vaut au contestataire soi-disant isolé et bâillonné le statut de victime, valorisé par les recettes du spectacle telles que les emprunte le débat public. Les révisionnistes s'en servent volontiers face aux consensus d'historiens. J'ai raison, puisque je suis seul de mon avis !

Troisième expression en trompe-l'oeil qui est en train d'envahir à grande allure les propos des responsables de tous bords : « faire en sorte que ». Elle leur permet, notamment au pouvoir (où elle devrait être interdite), de décrire le but à atteindre comme au temps des promesses préélectorales, en escamotant l'essentiel : les moyens et les coûts pour y parvenir. Mine de rien, ce n'est autre que la forme technocratique du « il n'y a qu'à ».

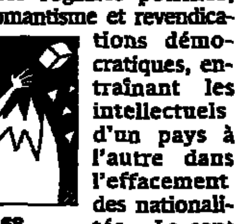
Il existe de solides façons de ne pas se laisser prendre à ces entourloupes comme de vulgaires petits porteurs : couper le son des émissions politiques ; avoir à son chevet des lettres de Voltaire, de Diderot, de Flaubert, de Proust ; feuilleter des manuels de démystification (*Médiatiquement correct*, de François Brune, Paris-Méditerranée, 60 F) ou les « moralités » joyeusement approximatives de Félicien Marceau (*La Fille du pharaon*, Mercure de France, 70 F). Un citoyen occupé à découvrir que *« le moujik adoucit les nurses »*, aucun tribun n'a plus prise sur lui.

L'ange de l'indifférence *par Ronald Searle*



L'Allemagne se rappelle 1848 plutôt que 1968

RÉVOLUTION inachevée, *manquée même, mais qui a brièvement* soulevé l'Europe tout entière contre des régimes pétrifiés, mêlant romantisme et revendications démocratiques, entraînant les intellectuels d'un pays à l'autre dans l'effacement des nationalités... Le cent *cinquantième anniversaire de* la révolution de 1848 a été l'occasion en Allemagne de commémorations, discussions, publications. Beaucoup plus qu'en France, où, les cent cinquante ans du *Manifeste communiste* mis à part, on l'a pratiquement oublié. Et beaucoup plus que la révolte de mai 68, à laquelle les Allemands se sont jusqu'à présent peu intéressés.



MAI 68

Cette différence d'attitude s'explique aisément. La *« demi-révolution » de 1848 est, comme l'a écrit Der Spiegel*, un *« chapitre réjouissant parmi les trop nombreux chapitres sombres »* de l'histoire allemande. Pour la première fois, la bourgeoisie libérale des principautés allemandes lutte pour un Etat-nation – elle le recevra quelques années plus tard des mains de l'aristocrate Bismarck – et pour une République parlementaire – qui ne s'affirmera en Allemagne qu'avec la République de Bonn, après la tragédie national-socialiste. Cette ambivalence du soulèvement de 1848, premier sursaut démocratique allemand dont l'échec ouvre la voie aux grandes épreuves du XXe siècle, justifie l'intérêt que les Allemands portent à cette événement fondateur.

On ne peut guère en dire autant de mai 1968. Certes, l'Allemagne n'est pas épargnée par la rébellion étudiante ; elle a même été à *l'avant-garde. Mais elle n'a pas*, comme la France, sa journée des barricades, la référence magique d'une courte période pendant laquelle tout se joue. Outre-Rhin, le mouvement est marqué par deux dates distantes de près d'un an. Le 2 juin 1967 à Berlin-Ouest, lors d'une manifestation contre la venue du chah d'Iran, un étudiant, Benno Ohnesorg, est tué par la balle d'un policier. Le 11 avril 1968, le leader des étudiants du SDS, *Rudi Dutschke, est victime* d'un attentat qui lui laissera de graves séquelles.

La RFA se trouve alors dans une situation politique inédite. Elle est gouvernée par une grande coalition formée par les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates. Au gouvernement, pour la première fois depuis les années 30, ces derniers ont donné des gages. Ils ont accepté la préparation d'une législation d'exception pour *faciliter le maintien de l'ordre* menacé par les manifestations « anti-impérialistes », anti-américaines et hostiles à la guerre du Vietnam. Les mouvements étudiants et une partie des syndicats s'opposent à cette législation. La mort de Benno Ohnesorg est pour eux un symbole de ce que deviendrait l'Allemagne si les lois sur l'état d'urgence étaient adoptées. Il y aura d'ailleurs deux morts à Munich au cours d'une manifestation contre le groupe de presse Springer. Dans les manifestations de l'opposition extraparlementaire (APO) qui se succèdent dans les années 1967-1968, l'heure n'est pas à la subversion de l'ordre existant. Plutôt à la défense d'un système démocratique que les étudiants considèrent comme menacé par les lois d'exception.

Dans son développement, le mouvement prend un tour de plus en *plus anti-autoritaire, anti-hiérarchique*, anti-mandarinal. Les institutions, du couple à l'Etat, du jardin d'enfants à l'université, sont mises en cause. Les enfants demandent des comptes à leurs pères. Pas seulement sur leur façon de vivre aujourd'hui, mais sur ce qu'ils ont fait naguère, il y a alors une trentaine d'années. Le voile dont la RFA officielle avait recouvert le IIIe Reich depuis la dénazification inachevée des premières années d'après-guerre est véritablement déchiré. La critique ne doit pas seulement porter sur les structures autoritaires de la société mais faire également disparaître les traces d'*Obrigkeit*, cette révérence vis-à-vis de l'autorité que tout Allemand a reçue de son passé et de son éducation. C'est pourquoi le vie privée ne se sépare pas du politique : *« Privat ist Politik. »*

LA « TENTATION BOURGEOISE »

A *partir de la fin* des années 60 pullulent en Allemagne fédérale les communautés, les mouvements féministes, les associations de parents pour les crèches, etc., toute une *« scène »*, comme on dit outre-Rhin, qui se survit aujourd'hui péniblement dans quelques grandes villes ouest-allemandes. C'est que les « alternatifs » se sont installés. Ils ont même créé un parti politique, qui, pour ne ressembler à aucun autre, n'en prétend pas moins participer au gouvernement fédéral après les prochaines élections. Il occupe d'ailleurs plusieurs postes ministériels dans les Länder, y compris parfois celui de la justice. Tout ce que l'Allemagne compte de pacifistes, d'écologistes, d'enfants ou de petits-enfants de mai 68 se retrouve plus ou moins dans le parti des Verts. Malgré ses divisions, ses poussées de dogmatisme, *ses réticences* à accepter une culture de gouvernement, celui-ci est devenu depuis une vingtaine d'années une composante stable du *système politique* allemand.

Les dirigeants de l'opposition extraparlementaire des années 60 auraient été bien étonnés si on leur avait dit qu'un de leurs héritiers briguerait, trente ans plus tard, le ministère des affaires étrangères. C'est pourtant ce que fait, *mezza voce*, Joschka Fischer, chef du groupe parlementaire des Verts au Bundestag, qui espère bien que, s'il y a une coalition rouges-Verts à *Bonn après les élections*, les sociaux-démocrates respecteront la tradition en confiant la diplomatie au responsable du petit partenaire.

Certains militants issus de l'APO ont récusé, dès la fin des années 60, la « tentation bourgeoise », en sombrant dans le terrorisme. La Fraction armée rouge (RAF), connue dans les années 70 sous le nom de « bande à Baader », est aussi une émanation du mouvement, *issue d'une critique* radicale de la société chez Ulrike Meinhoff, d'une violence qui deviendra de plus en plus une fin en soi chez Baader. Pendant plus de vingt ans, la Fraction armée rouge et ses succédanés se sont attaqués aux symboles de l'impérialisme et du capitalisme, en assassinant plusieurs hauts représentants de l'Etat ou des milieux d'affaires allemands. Est-ce en pensant à ce trentième anniversaire de mai 68 que les derniers éléments de la RAF ont annoncé, il y a quelques semaines, sa dissolution ? Comme pour clore une histoire qui, en Allemagne, ne fut pas qu'une fête.

Daniel Vernet

SCIENCE OUI, FICTION NON.

*LE RÉSEAU EST L'ORDINATEUR.

Ce qui se passe actuellement sur terre n'a jamais été imaginé par aucun auteur de science-fiction. Une technologie est en train de réinventer la communication, l'échange d'idées et d'informations entre les hommes. Créé par Sun Microsystems, Java est un langage informatique universel. Indépendant des systèmes et maîtrisable par tous, il permet aux ordinateurs du monde entier de travailler ensemble, simplement et très naturellement. Et aux hommes et aux femmes qui sont devant ces ordinateurs d'enfin mieux se comprendre. Le futur commence à l'instant sur www.sun.fr. **THE NETWORK IS THE COMPUTER.***



هكذا من الأمل

Avant qu'il ne soit trop tard

Suite de la première page

Il y a maintenant quatre siècles, l'Europe abattit sa main de fer, de feu et de sang sur l'Afrique noire, y massacra des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants et organisa la plus gigantesque déportation jamais faite pour construire la glorieuse Amérique. Hommes, femmes et enfants, entravés, violentés, humiliés furent jetés dans des bateaux et coupés à tout jamais de leur terre natale.

Aujourd'hui, alors que nous célébrons avec fastes et une mauvaise conscience à peine voilée l'abolition de l'esclavage, la France s'apprête à expédier de force près de 80 000 hommes, femmes et enfants avec un lot d'entraves, de violences et d'humiliations, hors de leur terre d'adoption.

La plupart de ces exclus, de ces exilés, vont être rendus à un continent que les grandes puissances ont laissé exsangue et économiquement à l'agonie par les effets successifs d'une colonisation meurtrière et d'une décolonisation honteuse, effectuée en dépit du bon sens.

Quel est donc ce crime qu'ont commis ces gens qui vivent sur le sol français et qui demandent à y rester ?

Le crime de vouloir survivre. Le crime de vouloir offrir à leurs enfants, à leurs proches des conditions de vie décentes, acceptables. Le crime de vouloir avoir accès à des écoles, des hôpitaux : faut-il rappeler ici que si, par bonheur, les Occidentaux sont en train de conjurer la fatalité du sida, le fléau se propage à une vitesse effarante dans ces pays sous-équipés et que, par faute de moyens, près de 20 % à 30 % de leurs populations semblent condamnés à mort sans qu'aucun plan d'urgence international ne soit mis en place.

Nous le savons. Combien d'entre nous se sont-ils déjà fait cette réflexion : quelle chance d'être nés ici plutôt qu'ailleurs, sous des latitudes privilégiées parce que non décimées par les guerres, les famines, les catastrophes naturelles, les dictatures. Eh bien, certains n'ont pas cette chance et ceux d'entre eux qui choisissent l'exil, l'envol, l'abandon d'une terre qui est la leur ont le droit de le faire ; on ne peut pas le leur refuser.

Dans les choix opérés par l'administration française, être célibataire vous donne moins de droits que si vous êtes marié. Aujourd'hui, sans aucun doute possible, on peut affirmer que l'essentiel des gens qui n'obtiendront pas de réponse positive quant à leur demande de régularisation sont des célibataires. C'est tout simplement scandaleux. En quoi est-ce qu'un ou une célibataire devrait subir une discrimination du fait de sa situation civile ? Dans la plupart des pays cités plus haut, les exactions des différents pouvoirs ou contre-pouvoirs ne se limitent pas aux seuls militants combattant un régime ou une idée, mais touchent les citoyens qui, dans leur vie privée, peuvent encourir des persécutions systématiques.

Pour prendre un exemple très concret de discrimination de fait, être sans-papier et homosexuel (donc, célibataire) vous condamne quasiment à retourner encourir dans votre pays d'origine les peines les plus lourdes et les plus dégradantes, voire la peine de mort. Doit-on rappeler ici que l'homosexualité, en France, n'est pas un délit ? Que chacun est libre de choisir et d'aimer qui il veut ?

Quelques mots à propos du droit d'asile. Qui peut aujourd'hui, parmi nous, prétendre ignorer la violence des massacres qui ont lieu en Algérie, semaine après semaine, dans une indifférence quasi générale. Il faut savoir que des Algériens venus sur le sol français pour échapper à l'horreur sont pourtant expulsés régulièrement. Il faut redire ici haut et fort que la France n'accorde aujourd'hui quasiment plus le droit d'asile.

Et l'Algérie est un exemple parmi des dizaines d'autres. A la suite de la politique désastreuse qu'ont menée les pays occidentaux au moment de la décolonisation, la plupart des anciennes colonies sont devenues des régimes dictatoriaux où les droits de l'homme les plus élémentaires sont bafoués, où les libertés les plus fondamentales sont violées. Ce sont ces pays-là que ces hommes et ces femmes et ces enfants fuient. On ne quitte pas sa terre natale de gaieté de coeur. On le fait déchiré, blessé à jamais. On le fait parce qu'on ne peut pas faire autrement. Le chemin de l'exil, de l'exode est un chemin douloureux. Le chiffre de 150 000 « intrus » que l'on nous agite sous le nez comme un chiffon rouge est, de plus, dérisoire. N'importe quel expert en la matière, n'importe quel organisme sérieux analysant les flux migratoires l'a dit et redit : il n'y a pas de « risque d'invasion ». Laisser croire que l'immigration a des conséquences néfastes est une contre-vérité aisément réfutable. Les flux ont toujours été stables.

Au contraire, l'immigration est une chance, une richesse, pour une société comme la nôtre, vieillissante. Le métissage est un magnifique hymne à la vie, la preuve d'une fraternité interethnique possible. Tout repli sur soi amène à une certaine forme de dégénérescence.

> Une chaîne ininterrompue de 80 000 individus s'engageant aux côtés de 80 000 autres

Elever la voix pour lutter contre la politique de MM. Jospin et Chevènement en matière d'immigration, ce n'est pas fragiliser le gouvernement ; c'est au contraire faire entendre une voix, une raison qui ne pourrait que justifier, rendre plus beaux, les enjeux de notre démocratie. Un gouvernement dit de gauche n'est pas infaillible, il fait des erreurs, de mauvais calculs parfois ; il n'y a pas d'impunité, nous avons la possibilité et le devoir d'exercer le droit d'inventaire dès maintenant. Avant qu'il ne soit trop tard.

Prendre la parole pour tenter de sauvegarder quelques-uns des enjeux les plus vitaux de notre république – liberté-égalité-fraternité –, c'est être les garants de demain, c'est préserver la liberté de nos enfants, ce n'est pas l'apanage de « mouvements trotskistes anglo-saxons », comme se plaît à le souligner le ministre de l'intérieur. Il est inquiétant de constater que la défense des droits de l'homme est en train de devenir un délit, une manifestation d'« extrême gauchisme ».

Aujourd'hui, il faut être auprès de ces gens, les aider. Ceci est un appel.

Nous étions près de 100 000 à être descendus dans la rue en février 1997 pour protester contre l'aberration, l'arbitraire.

Vous en souvenez-vous : « *Première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés !* » Ce ne peut être le refrain d'une seule saison.

Aujourd'hui, un peu moins de 100 000 personnes ayant demandé leur régularisation ont besoin d'être soutenues.

Si 80 000 d'entre nous faisions un geste, nous engagions publiquement auprès de ces 80 000 personnes en transit, ce serait un signe extrêmement fort, un magnifique signe de santé et de vigueur pour une démocratie que nous voyons jour après jour menacée par des démons d'intolérance.

Ce n'est pas un signe d'agression envers le gouvernement, c'est au contraire une main tendue pour sortir d'une impasse. Ouvrons une fenêtre, donnons de l'air à tous ces débats nauséabonds.

Au moment du cent-cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage, ne bouclons pas la boucle en rafiant et en expulsant des dizaines de milliers de gens qui, après avoir vu leurs ancêtres chassés de chez eux de nos propres mains, pensent avoir gagné le droit de trouver un asile, un havre de paix et de mieux-vivre.

Ceci est un appel. Des élus célèbrent depuis plusieurs mois des parrainages républicains : quelques centaines ont d'ores et déjà eu lieu. Le 17 et le 18 mai, toute la journée et toute la nuit, auront lieu des parrainages de ce type au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Lors de ces deux journées peut s'amorcer un formidable élan de solidarité. Une chaîne ininterrompue de 80 000 individus s'engageant aux côtés de 80 000 autres.

Patrice Chéreau, Jean-Luc Godard, Anne-Marie Miéville et Stanislas Nordey

Les pédagogues et les « instructeurs » *par Nestor Romero*

NI militant du Parti socialiste ni particulièrement flagorneur, enseignant, pour ainsi dire, en fin de carrière, il m'arrive pourtant d'être d'accord avec Claude Allègre.

Pourtant j'ai toujours travaillé en banlieue, pas à Neuilly, bien sûr, et j'enseigne, cette année, en ZEP, à Paris, ça existe, dans un petit collège sympathique, ma foi, multicolore, multiculturel, multi-tout-ce-que-l'on-voudra, dans lequel vivent des enfants de trente-cinq nationalités différentes. Cependant, quand Allègre dit : « *Il est plus facile de manifester que de retrousser ses manches* », je suis d'accord.

A ceci près qu'il n'y a pas incompatibilité entre les deux démarches. Bien au contraire, les manifs sont toujours plus efficaces quand les manches sont retroussées. Il n'en demeure pas moins que le problème est posé depuis longtemps : que fait-on ? Comment le fait-on ?

Je suis convaincu que la démocratisation, c'est-à-dire l'évolution vers une réelle égalité des chances entre tous les enfants, passe nécessairement par la présence active des enseignants dans les établissements au-delà des quinze ou dix-huit heures de cours qu'ils assurent. C'est dit. Tout le monde le sait, enseignants, parents, ministres et syndicats : on ne peut pas continuer à « faire cours » comme si rien n'avait changé depuis un demi-siècle.

Cependant, avant de motiver cette irritante affirmation, deux ou trois choses : quand on rassemble en un même lieu, cité, quartier, bloc d'immeubles, logements insalubres, école, collège, lycée, les pauvres – terme qui me paraît plus approprié que l'euphémisme « défavorisés » –, il ne faut pas s'attendre qu'en ces lieux règne l'harmonie. Tout le monde semble le reconnaître aujourd'hui. Il n'en reste pas moins qu'on ne peut s'empêcher de frémir au cynisme des responsables de ces « réalisations » (qui sont toujours, peu ou prou, aux responsabilités) quand, la mine contrite, ils marmonnent des regrets.

En attendant, le mal étant fait, il faut bien vivre tout de même, dans les écoles, les collèges et les lycées. Et, dans ce domaine, nous savons. Nous savons ce qu'il faudrait faire pour que les enfants y vivent mieux. Nous le savons depuis longtemps : classes éclatées en groupes de niveaux-matières selon les besoins et le rythme propres à chaque enfant, tutorat, pédagogie fondée sur des objectifs réalisables, des projets collectifs transdisciplinaires, liaisons parents-enseignants, évaluations quelque peu plus élaborées que la sempiternelle note accompagnée d'une formule lapidaire autant que redondante.

On sait tout cela, mais on sait aussi que pour cela il est, non seulement nécessaire, mais indispensable que les enseignants travaillent ensemble, sur place, dans l'établissement, car tout cela s'organise, se discute, se prépare. Il n'y a pas d'exemple, de Decroly à Freinet, à Neill, à Oury et sa pédagogie institutionnelle pour ne citer que ceux-là, dans l'histoire des pratiques pédagogiques effectivement actives, il n'y a pas d'exemple de telles pratiques qui ne mobilisent les enseignants, dans l'école, au-delà du temps passé en compagnie (plutôt qu'en face) des enfants. Tout le monde le sait, surtout les enseignants qui le font, et il y en a, bien sûr, quand au hasard d'une mutation se constitue un groupe cohérent et convivial et que nulle hiérarchie intempestive ne vient troubler sous prétexte de « rappels aux textes ».

Quant aux moyens, les fameux moyens, il en faut, bien sûr, et je suis totalement solidaire des enseignants de Seine-Saint-Denis qui n'en ont pas et qui s'affrontent à des aberrations administratives, mais j'ose dire que dans bien des établissements plus ou moins sensibles ces moyens existent. La question qui demeure est celle de leur utilisation. Il n'est pas suffisant de réduire le nombre d'élèves par classe, même s'il faut commencer par là, pour porter secours aux plus démunis des enfants. Car c'est bien de cela, de ceux-là, qu'il s'agit, sinon pourquoi l'école serait-elle publique, laïque et obligatoire ?

Bref, on l'a compris, il est nécessaire que le statut de l'enseignant change, que les jeunes qui « entrent dans la carrière » sachent que le métier ne consiste plus à « faire cours » comme au temps où seule une élite sélectionnée par le concours d'entrée en sixième avait accès au secondaire, mais à « élever » des gamins, tous les gamins, autant que faire se peut, à la culture et à la connaissance. Qu'ils sachent, donc, qu'ils devront passer des heures entre eux, dans les établissements, à mettre au point et à évaluer des projets, à tenter de mettre en place les structures et les enseignements aptes à compenser les insuffisances familiales.

Profondément, l'éducation nationale est traversée par deux courants majeurs, les conservateurs, d'une part, qui trouvèrent en Milner leur théoricien le plus acéré et que je nomme volontiers « instructeurs » tant ils ne supportent, en leur excellence, le moindre murmure des enseignés, qu'ils n'ont d'ailleurs pas à connaître. Les pédagogues (terme abhorré des premiers), d'autre part, que je nomme encore plus volontiers éducateurs et parmi lesquels je revendique l'honneur de me situer.

Personne, en effet, mieux que Rousseau n'a défini l'éducation, au début de son Emile. Le texte est connu : « *Vivre est le métier que je lui veux apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre ; il sera premièrement homme : tout ce qu'un homme doit être...* » Il n'est sans doute pas inutile de le relire aujourd'hui.

Nestor Romero *est enseignant.*

FINANCE La Bourse de Paris, qui comme toutes les places européennes jouit d'une conjoncture exceptionnelle, a franchi, lundi 11 mai, le niveau des 4 000 points. Le CAC 40 a gagné 1 000 points en quatre mois. ● L'indice a terminé lundi à son plus haut niveau de la journée à 4 017,24 points, en hausse de 2,84 %. Trois quarts d'heure avant la clôture, cet indice avait dépassé pour la première fois de son histoire le niveau des 4 000 points. Le dernier record absolu remontait au 7 avril (3 992,20 points). ● AU DÉBUT DE L'ANNÉE, personne n'aurait osé parier sur une performance aussi spectaculaire pour la Bourse qui affiche aujourd'hui en quatre mois, des gains supérieurs à ceux enregistrés pour toute l'année 1997 : 34 % contre 29,5 %. ● LE 19 JUIN 1990, le CAC 40 passait pour la première fois le cap des 2 000 points. Il a doublé en huit ans, mais entre-temps, il était retombé à 1 721,14 points en octobre 1995.

La Bourse de Paris franchit pour la première fois le seuil des 4 000 points

Porté par la reprise de la croissance, le bas niveau des taux d'intérêt et les espoirs de restructurations d'entreprises en Europe, l'indice CAC 40 a gagné 34 % en quatre mois

POUR LA PREMIÈRE FOIS de son histoire, la Bourse de Paris a franchi lundi 11 mai le seuil des 4 000 points de l'indice CAC 40, pour terminer la séance a 4 017,24 points en hausse de 2,84 %. Depuis le début de l'année, la place parisienne affiche une progression spectaculaire de près de 34 %. Ce record, le trentième depuis le 1er janvier, a été inscrit alors que l'ensemble des places européennes était en forte hausse dans le sillage d'une Bourse américaine, toujours aussi solide et toujours portée par le mouvement de rapprochements d'entreprises qui déferle actuellement outre-Atlantique. La Bourse de Londres a progressé lundi de 0,98 %, celle de Francfort a gagné 1,48 %. Madrid et Milan se sont respectivement appréciées de 2,37 % et de 2,96 %. La Bourse d'Amsterdam a terminé la séance sur un gain de 1,58 %.

Le nouveau record de la place parisienne va au-delà d'un simple rattrapage après la séance chômée du vendredi 8 mai, en raison de la célébration de la victoire de 1945. Les statistiques américaines publiées ce jour-là, faisant état d'un taux de chômage à son plus bas niveau depuis vingt-huit ans avaient donné un sérieux coup de fouet aux places continentales ainsi qu'à Wall Street.

« VIGILANCE »

Mais c'est surtout la multiplication des fusions et des rapprochements dans de nombreux secteurs d'activité – de l'automobile aux télécommunications en passant par la finance et l'industrie pétrolière – qui donne actuellement des ailes aux indices boursiers.

Il faut y ajouter la volonté des investisseurs, échaudés par la crise asiatique, de réorienter leurs fonds vers des places jugées plus « sûres » et des placement en actions particulièrement rentables depuis des mois. Une masse importante de capitaux se déverse ainsi en Europe. Un afflux qui provoque d'ailleurs quelques inquiétudes à l'image de celles de Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), qui, s'exprimant lundi à l'issue d'une réunion avec le président de la République, Jacques Chirac, a appelé à la *« vigilance »* sur les marchés boursiers et a souligné que les responsables devaient être *« prêts à réagir »*. Les marchés ont été *« un petit peu trop dopés »* par l'afflux de capitaux à la suite de la crise asiatique, a souligné M. Camdessus. *« Les responsables des marchés devraient être prêts à agir »*, a-t-il ajouté.

Une déclaration à rapprocher de celle effectuée, le 8 mai à New York par Charles Clough, le stratège de la banque américaine Merrill Lynch, qui jugeait le rythme de progression de Wall Street trop élevé. Il estime que l'afflux d'épargne vers les actions ne peut pas assurer à lui seul une poursuite de la hausse des cours aux Etats-Unis au même rythme que lors des dernières années.

MOUVEMENT DE CONCENTRATIONS

Les spécialistes français se montrent moins inquiets. *« Le mouvement de concentrations et de fusions ne fait que commencer en France et devrait s'accélérer avant l'été »*, estime Jacques-Antoine Bretteil, économiste chez ICG Gestion. *« L'environnement reste favorable, d'autant plus que la baisse récente du dollar ne pèsera sur les résultats des entreprises que pour le second trimestre. On en connaîtra vraiment les effets qu'en juillet. »*

Cela étant, la progression de la place parisienne n'aura rien d'un *« long fleuve tranquille »*, estime M. Bretteil, qui voit l'indice CAC 40 progresser jusqu'à 4 200-4 250 points à la fin de l'année. *« Une bonne partie du chemin a déjà été réalisée, si la marge de progression est aujourd'hui réduite, à l'inverse le risque d'une baisse importante est limité »*, estime M. Bretteil qui ne voit pas l'indice redescendre en dessous des 3 700 points, soit une baisse d'environ 8 % par rapport à ses niveaux actuels.

Aux Etats-Unis, les analystes estiment que Wall Street pourrait connaître une correction d'ampleur identique. Al Goldman, analyste technique chez AG Edwards, estime qu'elle pourrait être de 10 %. Cet avis est partagé par son collègue Richard McCabe de Merrill Lynch, qui évalue la correction à venir entre 5 % et 10 %.

Pour Michel Jollant, économiste de la société de Bourse Meeschaert-Rousselle, la progression du marché depuis les six derniers mois est *« largement soutenue par l'ampleur du recul des taux à long terme, même si l'anticipation des restucturations ou les rachats d'actions ont pu créer une effervescence particulière sur le marché parisien »*. Selon lui, il faut aujourd'hui s'interroger sur la pérennité du niveau actuel des taux obligataires.

De part et d'autre de l'Atlantique, les craintes de voir les taux d'intérêt repartir à la hausse s'accumulent. Mais s'ils restent stables, M. Jollant estime que la Bourse de Paris garde une *« belle chance »*. Elle devrait notamment profiter encore des effets de la reprise de la croissance dans la progression des résultats des entreprises.

François Bostnavaron



Les fusions et les restructurations électrisent Wall Street

L'EUPHORIE boursière alimente de toute évidence la *« mergermania »* (littéralement : manie des fusions) qui semble avoir saisi les états-majors des multinationales, mais la réciproque est tout aussi vraie.

Wall Street est comme saisie de vertige devant l'ampleur des restructurations en cours. Ont été annoncés, coup sur coup, la fusion de Daimler-Benz et de Chrysler, le 7 mai, puis l'ouverture de négociations, confirmée par les intéressés, entre le premier industriel allemand et le japonais Nissan dans le secteur des poids lourds. Sans laisser aux boursiers le temps de reprendre leur souffle, le mariage de SBC Communications et d'Ameritech (*Le Monde* du 12 mai) était confirmée par les intéressés. SBS rachètera Ameritech pour 65,42 milliards de dollars en actions (392 milliards de francs), auxquels s'ajouteront 9,2 milliards de dollars sous forme de reprise de dette. Opération qui a par conséquent éclipsé le rachat de Stone Container par Jefferson Smurfit dans le secteur du papier-carton, pour « seulement » 6 milliards de dollars.

Profitant de cette atmosphère proche de la frénésie, le premier chimiste américain DuPont de Nemours, a annoncé, lundi 11 mai, la mise en vente de titres ordinaires de Conoco, sa filiale pétrolière, pouvant représenter jusqu'à 20 % de son capital. Cette offre de titres sera l'une des plus importantes jamais réalisée à Wall Street, et représente la première étape d'un plan du groupe pour se séparer de la totalité de Conoco. *« Conoco a contribué dans une large mesure aux bénéfices de DuPont et à sa marge brute d'auto-financement pendant près de dix-sept ans*, a souligné le nouveau patron du groupe chimique, Charles Holliday. *Toutefois, nous pensons qu'il est préférable désormais de séparer les activités de Conoco de celles de DuPont pour mieux valoriser le capital boursier des activités respectives des deux entités »*.

Le choix de la scission, fréquent dans le secteur de la chimie depuis plusieurs mois, est partie intégrante du changement de stratégie intervenu au sein du groupe américain, qui entend désormais mettre l'accent sur les bio-technologies. Le 7 mai, M. Holliday a insisté, lors d'une conférence de presse, sur l'importance future de cette activité pour son groupe. Les sciences de la vie devront représenter 30 % du bénéfice du chimiste américain en 2002, contre 15 % à 20 % actuellement. Outre les acquisitions, la croissance viendra de nouveaux produits alimentaires destinés à améliorer la santé ou à prévenir des maladies.

D. G. et A.-M. R.

Francfort veut coter avant fin juin les actions du Stoxx 50 et Euro Stoxx 50

FRANCFORT
correspondance

Après son succès sur les marchés à terme face au Matif français et au Liffe anglais, la Bourse de Francfort prépare une nouvelle offensive contre les autres places européennes dans le domaine des actions. La place allemande a annoncé son intention de coter avant fin juin toutes les actions composant les nouveaux indices européens de référence Stoxx 50 et Euro Stoxx 50. Werner Seifert, président du directoire de la Deutsche Börse AG, a annoncé lundi 11 mai devant l'assemblée générale que la Bourse de Francfort avait entamé les préparations nécessaires en incorporant les valeurs en question dans une phase de simulation sur le système de cotation électronique de Francfort, Xetra.

L'objectif de notre démarche est de placer le groupe *« Deutsche Börse à la tête des Bourses à l'intérieur du fuseau horaire européen »*, a expliqué M. Seifert en faisant référence à une stratégie élaborée en 1995. *« Aujourd'hui nous sommes déjà numéro un en Europe en ce qui concerne le marché au comptant, le marché à terme ainsi que la conservation et la livraison des titres »*, a ajouté M. Seifert.

En rendant publique cette mesure, Francfort s'en prend directement aux places concurrentes comme Paris, Amsterdam, Londres ou Bruxelles qui risquent d'enregistrer une nette réduction de leurs volumes de transaction sur leurs grandes valeurs si la stratégie de Francfort remporte un succès. Elle pourrait séduire les grands investisseurs internationaux et notamment américains. Ces derniers privilégient dans leurs portefeuilles les plus grandes entreprises européennes et ne seront plus obligés de faire transiter leurs ordres de référence sur différentes places en Europe.

Le 22 juin, la Deutsche Terminbörse (DTB), le marché à terme allemand, lancera des contrats d'options et de futures sur les indices Stoxx 50 et Euro Stoxx 50. Si la phase de simulation se déroule de manière satisfaisante, la Deutsche Börse envisage de commencer la cotation des actions qui les composent avant cette date.

Jean Edelbourgh

Le CES se penche sur la libéralisation de l'électricité

Le Conseil économique et social propose des compromis sur plusieurs sujets litigieux, comme le rôle des pouvoirs publics

L'ASSEMBLÉE plénière du Conseil économique et social (CES) devait, mardi 12 mai, se prononcer sur un avis concernant *« la future organisation électrique française »*. Le CES est l'une des instances avec le Conseil de la concurrence et le Conseil supérieur de l'électricité et du gaz, a être consultée par le gouvernement *avant de transposer* dans le droit français la directive européenne qui prévoit l'ouverture du marché électrique européen à la concurrence dés le 19 février 1999. Une mission parlementaire a également été confiée à Jean-Louis Dumont, député socialiste de la Meuse.

Le projet d'avis, rédigé par Raphaël Hadas-Lebel, devrait contribuer à décrisper des rapports qui se sont tendus au fil des mois entre les différents acteurs actuels de la filière : EDF et les syndicats d'un côté, le gouvernement de l'autre. Le document propose des compromis sur plusieurs sujets litigieux comme le rôle des pouvoirs publics, l'avenir de l'électricien national ou la future autorité de régulation.

VASTE CONSULTATION

En juin 1996, les Quinze ont adopté une directive européenne visant à ouvrir le marché de l'électricité à la concurrence . Progressivement, des clients dits *« éligibles »* pourront choisir leur fournisseur d'énergie. Pour préparer cette mutation, le gouvernement a décidé au début de l'année de procéder à une vaste consultation, avant de déposer un projet de loi à l'automne. Un Livre blanc a été rédigé en janvier par le secrétariat d'Etat à l'industrie, pour servir de base aux débats.

Mais le contenu de ce document *a été rapidement critiqué : il donne* l'impression de sous-estimer l'impact de la concurrence future, et de *figer la situation afin d'éviter tout* conflit social. De plus EDF soupçonne l'administration de profiter de *cette réforme pour reprendre* en main l'entreprise et la mettre sous tutelle. Sentiment analogue chez les syndicats, où la CGT, majoritaire dans l'entreprise, tout en reconnaissant la nécessité de s'adapter au nouveau contexte européen, dénonce cette tentative d'étatisation. Cette impression est confortée par la circulation d'une ébauche de projet de loi reprenant ces grandes lignes, même si officiellement ce texte n'existe pas. Ensemble, les cinq fédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC) se retrouvent pour fustiger la fausse concertation menée par les pouvoirs publics au sein du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz. De son côté le secrétariat d'Etat à l'industrie affirme vouloir concilier l'autonomie de gestion d'EDF avec l'indépendance énergétique du pays. Dans son projet d'avis, M. Hadas-Lebel retient cinq thèmes : une politique énergétique clarifiée, un système électrique modernisé, un service public conforté, un rôle renouvelé pour EDF et une régulation incontestée. *Sur la politique* énergétique à long terme et les missions de service public, le *rapporteur partage les points* de vue des acteurs de la filière.

En revanche, sur l'organisation de la concurrence, M. Hadas-Lebel diverge de la position du gouvernement. Il demande qu'elle ne soit pas à deux vitesses. Deux systèmes sont prévus pour un électricien qui veut investir : la demande d'autorisation par un opérateur pour réaliser son projet ou le lancement d'un appel d'offres par les pouvoirs publics.

Cette procédure plus lourde serait réservée à EDF. Le rapporteur demande que l'électricien public ne fonctionne pas dans un régime d'économie administrée. Il recommande que la législation retienne le régime d'autorisations comme système de référence pour l'ensemble des producteurs y compris EDF. L'appel d'offres serait utilisé lorsque les choix entreraient en contradiction avec les grandes lignes de la politique énergétique.

Sur les missions d'EDF, le rapporteur recommande un assouplissement des principes. L'électricien peut investir à l'étranger sans aucune réserve. Il peut également proposer tous les services qu'il souhaite aux clients soumis à la concurrence. *En revanche ses activités* doivent être très règlémentées concernant la clientèle captive.

Enfin, concernant l'autorité de régulation, la position de M. Hadas Lebel est là aussi différente de *celles des pouvoirs publics. Le ré*gulateur sera chargé de veiller à l'égalité de concurrence et à une *bonne articulation entre* les exigences de la concurrence et du service public. Pour cela, le rapporteur préconise la *création* d'une agence indépendante, composée de trois personnes, placée auprès du ministre chargé de l'énergie mais totalement libre des services qui administrent l'énergie.

Dans son document, le rapporteur du CES n'évoque pas l'évolution du paysage européen sachant que chaque pays est libre d'ouvrir progressivement ou totalement son marché. Comme certains États ont déjà opté pour une libéralisation totale, *« il n'est pas sûr que la volonté d'ouverture minimale française tienne longtemps »* prédisait récemment Raymond Leban, professeur au Ceram , lors qu'un colloque sur l'électricité organisé par le Conservatoire national des arts et métiers.

Dominique Gallois

Lionel Jospin se pose en promoteur du risque et de l'innovation pour soutenir la croissance

Le premier ministre veut mettre en place une logique d'incitation à la création d'entreprise

Lors des Assises de l'innovation, mardi 12 mai à Paris, le premier ministre devait annoncer une nouvelle politique en faveur de la recherche et de la création d'entreprise. Il entend favoriser une meilleure coopération entre la recherche publique et les entreprises. Les chercheurs bénéficieront d'un nouveau statut pour mieux exploiter leurs travaux. Des mesures sont prises pour encourager le capital-risque.

À PEINE installé, le gouvernement de Lionel Jospin lançait un examen approfondi du système de recherche et développement français. Un an plus tard, le premier ministre devait annoncer, mardi *12 mai*, lors des *Assises de l'innovation* – organisées par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et celui de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie –, une vaste réforme de l'ensemble du dispositif, afin de soutenir le développement technologique, la création d'entreprise, et à terme la croissance de l'économie.

Ne pouvant utiliser les outils désuets d'une politique industrielle étatique, le gouvernement tente de s'engager dans une voie nouvelle s'appuyant sur l'initiative et la prise de risque pour stimuler la création. Il lui faut pour cela repenser ses moyens d'action. En mars, Henri Guillaume, vice-président de l'Erap et président d'honneur de l'Anvar, traçait un rapport sévère sur la recherche en France *(Le Monde* du 13 mars). Malgré de très importants efforts financiers, le système ne permet pas d'assurer un transfert efficace entre la recherche publique et les entreprises, et les fonds manquent pour soutenir la création d'entreprises innovantes.

Depuis quinze ans, tous les gouvernements ont cherché à remédier à ces faiblesses par des réformes ponctuelles. M. Jospin préfère entreprendre une refonte complète du système afin de s'attaquer à tous les blocages – culturel, réglementaire et financier – qui s'opposent à une meilleure valorisation de la recherche. Dans cette réforme, l'Etat *s'attribue deux rôles : d'une part*, assurer et promouvoir la diffusion des savoirs de l'école aux centres de recherche ; d'autre part, de soutenir le privé en substituant une logique d'incitation à une politique de subvention. Cette politique devrait s'organiser autour de plusieurs axes.

● ***Améliorer la coopération* entre laboratoires et entreprises.**

Un centre national de la recherche et de la technologie (CNRT) sera créé. Cet organisme sans murs, fondé sur la notion de réseau, aura pour mission d'organiser la coopération, jusqu'à présent très insuffisante, entre les laboratoires publics de recherche et les entreprises. Ces réseaux, déjà présents dans les télécommunications, devraient être mis en place dans l'agroalimentaire, les matériaux et les procédés, les microtechnologies, les technologies de l'eau, le génie civil, l'aéronautique, la santé et les transports. Elles devraient favoriser, avec l'intervention de l'Etat, l'éclosion d'entreprises nouvelles.

● **Favoriser l'implication des chercheurs dans les entreprises.**

Un projet de loi en préparation sur le statut des chercheurs pourrait être soumis au Parlement au cours de l'été a annoncé Claude Allègre, ministre de l'éducation. Ce texte visera à permettre la participation scientifique et financière d'un chercheur dans une entreprise qu'il créera ou qui valorisera ses travaux. Actuellement, les personnels de la recherche publique n'ont pas le droit de créer une société, ni même d'en être actionnaires, sauf à démissionner de leur organisme ou à *entrer* dans une semi-clandestinité. Ce texte autorisera le travail à temps partiel des chercheurs en entreprise, leur participation à des conseils d'administration, leur activité rémunérée en tant que consultant (un accord tacite devrait suffire, dans la limite d'une journée par semaine, soit 20 % du temps de travail).

Les établissements de recherche devront établir des règles communes de cession de leurs brevets aux chercheurs ou à des entreprises d'essaimage. Ils devront aussi élaborer une politique volontariste de mobilité de leurs personnels.

● **Soutenir la création d'entreprises.**

Une grande partie des mécanismes de soutien a *déjà* annoncé, ces dernières semaines, par le ministère des finances. L'Etat a prélevé 600 millions de francs sur les recettes de la privatisation de France Télécom afin de créer un fonds de capital-risque *géré par la Caisse des* dépôts. Sur cette somme, 200 millions sont réservés à des « fonds d'amorçage » *régionaux, destinés* à la création d'entreprises et réunissant partenaires publics et privés.

Pour faciliter les investissements privés dans le capital-risque, plusieurs dispositions d'exonération *ont été prises portant notamment* sur les contrats d'assurance-vie investis dans des fonds de capital-risque ou des fonds investis dans des sociétés non cotées. Le ministère des finances se propose d'alléger encore la fiscalité des fonds de capital-risque. D'autres mesures devraient aussi encourager le capital de proximité.

Pour les entreprises, le dispositif du crédit d'impôt-recherche devrait être renforcé, en permettant une restitution immédiate des sommes engagées par le biais de créances mobilisables. La fiscalité sur les stocks options *(lire aussi page 7)*, déjà réaménagée avec la création de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises accessibles aux sociétés de moins de sept ans, pourrait être allégée. Enfin, les aides à la recherche, jusque-là monopolisées par quelques grands groupes, seront transformées en aides à des grands projets industriels auxquels seront systématiquement associées des PMI.

Le gouvernement affiche sa volonté de faire de ces premières mesures la base de sa politique en faveur de l'innovation dans les prochaines années. Pour porter pleinement ses fruits, cette réforme doit s'inscrire dans la durée et être soumise à des évaluations régulières et systématiques. Ce qui a trop fait défaut dans le passé.

Pierre Le Hir et Martine Orange

Réserves syndicales

Le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU), qui regrette que les organisations syndicales n'aient été *« aucunement associées »* à la préparation de ces Assises, se montre assez réservé sur les mesures destinées à favoriser la mobilité des chercheurs vers le secteur privé. Selon lui, si la recherche technologique et l'innovation sont *« ridiculement faibles »* en France, la faute en incombe d'abord aux entreprises françaises, qui investissent moins dans la recherche que leurs concurrentes étrangères. *« Développer l'embauche de jeunes docteurs dans l'industrie serait plus efficace que d'augmenter les transferts du public vers le privé »*, considère le SNCS.

La difficile entente entre chercheurs et financiers

NÎMES
de notre correspondant

Comment concilier ceux qui, à Montpellier, déploraient le 28 avril, lors des Assises régionales de l'innovation, le manque d'argent pour financer la création, et ceux qui regrettaient l'absence de projets ? Au *« J'ai des idées mais pas de financement »* répondait le *« J'ai de l'argent, mais pas de dossier »*.

Les situations de blocage se trouvent d'abord dans les laboratoires de recherche. *« Il y a des idées en pagaille,* juge un universitaire montpelliérain, *mais il faudrait les identifier et les trier. Ces idées n'arrivent jamais au « pilote » parce qu'on manque d'argent pour passer de la recherche au prédéveloppement »*. Adjoint au délégué des affaires industrielles au CNRS, Joseph Baixeras estime que les fonds spécifiques devraient, durant cette période d'incubation, soutenir les chercheurs porteurs de projets. *« C'est un véritable gisement. Le privé ne peut pas intervenir à ce moment-là, ses critères de sélection sont trop sévères »*, répond-il à un jeune docteur qui réclame un statut permettant aux chercheurs de créer leur propre entreprise.

Ces fonds d'amorçage sont demandés également par les créateurs : *« Ce n'est pas la peine de faire des théories,* explique l'un d'eux, *les gens du capital-risque sont effrayés par l'expertise des projets. »* Directeur pour l'Alsace du fonds régional de financement, Laurent Lachamman nuance le propos. Pour lui, le problème de l'expertise destiné à rassurer les investisseurs se pose davantage pour les petits dossiers. Alain Cottet, responsable de la technopole de Montpellier, raconte son parcours du combattant : *« On bidouille. Dans certains dossiers, on se dit qu'avec 3 ou 4 millions de plus, on aurait fait un malheur tout de suite à l'international. Au lieu de cela, on fait de l'artisanat. »*

A ces blocages s'ajoute la méfiance des entrepreneurs vis-à-vis des *business angels*, ces investisseurs privés souvent soupçonnés de vouloir dépouiller les entreprises. *« L'un des investisseurs entrés dans notre capital a ensuite monté sa propre société en Allemagne avec notre procédé »*, raconte la responsable d'une société multimédia de l'Hérault. *« Mais c'est aussi une question de mentalité,* rectifie un investisseur lyonnais. *Ici, les patrons sont plus accrochés au pouvoir dans l'entreprise qu'au fait de vouloir gagner de l'argent. »* Un *business angel* britannique confirme que certains investisseurs confondent financement et reprise d'entreprise, mais, explique-t-il, *« il y a aussi un manque de professionnalisme évident. Nous recevons 2 500 dossiers par an. Beaucoup sont très mal ficelés et portent directement à la poubelle »*. *« En France*, constate encore un de ses homologues américains, *une fois arrivé au prototype, on peut faire des affaires. Les financements suivent. La difficulté est d'arriver au « pilote ». C'est un problème de culture et d'évaluation du risque. »* Installé depuis peu à Lyon, Richard Hadden a constaté que 70 % des jeunes entreprises de Rhône-Alpes échouaient par manque de financement. Ce n'est pas le cas dans sa ville de Minneapolis, où le montant du capital-risque dépasse le milliard de francs par an et où, dit-il, les *start-up, entreprises naissantes*, représentent aujourd'hui 60 % des nouveaux emplois créés.

Richard Benguigui

Plusieurs centaines de Boeing immobilisés en vue d'une inspection

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Le trafic aérien revenait à la normale dans le ciel américain mardi 12 mai, trente-six heures après la décision inhabituelle de la Federal aviation administration (FAA) d'interdire de vol cent soixante-dix-neuf Boeing 737. *« Tous nos appareils ont été inspectés et sont de nouveau en service »*, se réjouissait un représentant de Delta Airlines à Cincinnati (Ohio). United Airlines, Continental et Southwest ont entrepris les inspections et les réparations préventives en quelques heures.

La FAA avait demandé, jeudi 7 mai, aux compagnies américaines de vérifier sous huitaine l'état des gaines protégeant les câbles électriques haute tension qui circulent dans les réservoirs. Les premiers contrôles avaient révélé, sur la moitié des appareils inspectés, la présence de trous dans ces gaines en Téflon faisant craindre une étincelle au milieu des vapeurs de fioul. Une anomalie de ce type pourrait avoir été à l'origine de l'accident du vol 800 de la TWA en juillet 1996, qui avait fait deux cent trente morts.

La FAA avait alors exigé, dimanche 11 mai, l'immobilisation des Boeing 737 ayant accumulé plus de cinquante mille heures de vol (environ seize années de service) et l'inspection sous quinze jours de trois cents autres appareils plus récents, dont la moitié exploitée hors des Etats-Unis. Le Boeing 737 est l'avion le plus vendu dans le monde avec deux mille neuf cents exemplaires en service. Au total, 23 % de la flotte mondiale de 737 sont concernés par ces inspections. A Wall Street, l'action Boeing perdait près de 1 % lundi, sur un marché en hausse.

Pierre Graff, directeur général de l'aviation civile en France, a demandé aux compagnies françaises d'appliquer immédiatement les directives américaines. Seuls trois avions, appartenant à l'Aéropostale, à Euralair et à Air Méditerranée ont été retirés de l'exploitation, le 11 mai. Mais onze autres appareils subiront une inspection dans les quinze jours.

Christophe Jakubyszyn

Intel espère avec prudence un retour à la croissance au second semestre

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Le premier trimestre 1998 a été difficile pour Intel. Baisse du chiffre d'affaires et des bénéfices, réduction des effectifs, le numéro un mondial des semi-conducteurs n'avait pas été logé à si mauvaise enseigne depuis longtemps. Le trimestre en cours ne devrait rien y changer, à en croire Craig Barrett, le directeur général du groupe américain, appelé à remplacer Andrew Grove, le 21 mai, au poste de PDG. *« Au mieux, les résultats de ce trimestre seront plats, et nous espérons un redécollage au cours du second semestre »*, a indiqué M. Barrett en inaugurant, lundi 11 mai, une unité de production à Leixlip, près de Dublin (Irlande).

Au premier trimestre, Intel a accusé une baisse de 6,9 % de ses ventes par rapport à la même période de 1997, à 6 milliards de dollars (36 milliards de francs). Ses bénéfices ont reculé à 1,44 milliard de dollars, contre 1,98 milliard un an plus tôt. *« Les fabricants d'ordinateurs personnels* [PC] *disposent de stocks qu'ils ont du mal à écouler »*, note M. Barrett, qui cite également comme explication l'impact de la crise financière sur la demande en Asie, tout en considérant qu'il *« existe quand même des opportunités de croissance »*. La société d'études de marchés, IDC, estime que les ventes de PC devraient progresser cette année de 13 % à 15 %. M. Barrett évoque pour sa part un chiffre de 10 %.

Bon nombre d'analystes financiers américains reprennent à leur compte l'idée qu'Intel devrait « toucher le fond » au deuxième trimestre avant de rebondir. Le cours de l'action était tombé à 76 dollars, mi-avril, à l'annonce des résultats du premier trimestre, avant de remonter à 84 dollars. Merrill Lynch ne partage pas cet optimisme et considère qu'Intel ne *« devrait pas afficher de croissance de ses bénéfices cette année, dans la mesure où la hausse des ventes de PC ne s'accélérera pas et où leurs prix ne devraient pas augmenter non plus »*. M. Barrett, lui, se refuse à faire des prévisions pour l'année.

Philippe Le Cœur

Les actionnaires publics de SGS-Thomson réduisent leur participation

SGS-THOMSON a annoncé, mardi 12 mai, que ses actionnaires publics français et italiens allaient réduire le niveau de leur participation, par le biais de cession d'actions et d'une augmentation de capital réservée au marché. Actuellement, France Télécom et le Commissariat à l'énergie atomique détiennent 34,5 % du capital, une part équivalente étant détenue par l'IRI et le Comitato SIR. Les deux actionnaires publics garderont la minorité de blocage avec une participation ramenée entre 22 % et 25 % chacun.

Le fabricant franco-italien de composants électroniques SGS-Thomson a par ailleurs confirmé qu'il va construire à Crolles (Isère) un nouveau centre de recherche et de production de semi-conducteurs (*Le Monde* du 28 avril). L'investissement s'élèvera à 3 milliards de francs et débouchera sur la création de 1 200 emplois directs. SGS-Thomson consentira *« un investissement similaire »* à Agrate, près de Milan.

Quatre banques françaises s'intéressent à la Marseillaise de crédit

QUATRE BANQUES s'intéressent à la Société marseillaise de crédit, en cours de privatisation, indique *La Tribune* du 12 mai. Elles ont déposé une offre préliminaire, qui ne les engage pas pour l'avenir mais leur ouvre l'accès aux salles d'information dans lesquelles sont présentés les documents mis à la disposition des acheteurs potentiels. Les quatre candidats sont la BNP, la Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse, la Société générale et la banque Chaix, filiale du CCF.

Petit-fils d'un « roi du pétrole » texan, Robert Bass veut racheter le Crédit foncier

Portrait. Membre d'une dynastie mythique, possesseur d'une fortune de 2,2 milliards de dollars, « Bob » Bass s'intéresse à l'immobilier en Europe.

La privatisation du Foncier, pour lequel il a déposé une offre de reprise, s'intègre dans ses objectifs

UN VENT d'Amérique, et d'Amérique mythique, souffle sur le Crédit foncier de France (CFF) et sur sa privatisation. Aux côtés de GMAC, la filiale financière de General Motors, les salariés de l'établissement financier ont découvert un autre investisseur américain, plus discret, le Texan Robert Bass. Ensemble, à parts égales, le milliardaire et la puissante société financière ont déposé, le 22 avril, une offre de reprise de la majorité du capital du CFF. Une offre dont l'initiative revient à l'original investisseur texan.

Celui-ci appartient à l'une des familles les plus riches des Etats-Unis, la famille Bass, originaire de Fort Worth (Texas). Le père de Robert, Perry Richardson Bass, quatre-vingt-trois ans, a hérité, en 1951, d'une fortune de 40 millions de dollars que lui avait léguée son oncle Sid, un « roi du pétrole » comme le Texas sait en produire. Aujourd'hui, il est, avec ses quatre fils, Sid Richardson (cinquante-cinq ans), son successeur, Edward Perry (cinquante-trois ans), Robert Muse (cinquante ans) et Lee Marshall (quarante-deux ans), à la tête d'une fortune de 9,8 milliards de dollars ! En septembre 1997, dans le dernier classement des plus grandes fortunes américaines du magazine *Forbes*, Perry Bass arrivait au 127e rang, ses fils les plus riches, Lee, Sid et Robert, aux 42e, 51e et 64e rangs, tous trois devant David Rockfeller, et devant Ed, 148e, juste un poil plus riche que Steven Spielberg !

Conseillée par Richard Rainwater, étudiant en MBA à l'université de Stanford en même tant que Sid, la dynastie texane a su gérer au mieux ses intérêts financiers et diversifier ses investissements. L'une des plus belles opérations des frères Bass aura été de prendre 25 % du capital de Walt Disney en 1984, lorsque l'action du groupe ne brillait guère par sa performance, puis de remplacer ses dirigeants par l'efficace Michael Eisner. Selon la presse américaine, la valeur de l'investissement des Bass dans Walt Disney est passée de 500 millions de dollars à 5 milliards !

Des quatre frères Bass, seul Robert – plus souvent appelé Bob – s'intéresse à la France et au Crédit foncier. Depuis 1983, il a choisi de faire route avec quelques associés, menant ses affaires indépendamment de ses frères Sid et Lee, qui continuent à investir ensemble, ou d'Ed, qui a choisi une autre voie. C'est lui qui a financé le projet Biosphère, une « bulle de verre » construite en plein cœur de l'Arizona, recouvrant sept écosystèmes, dont une forêt tropicale et un mini-océan, destinée à faire des recherches écologiques...

La décision de Bob, considéré comme le plus discret des quatre frères, de mener seul ses investissements a suscité à l'époque quelques questions dans la communauté des affaires américaines. Les frères étaient-ils brouillés ? Ils restent en *speaking terms* – ils se parlent – et leurs bureaux sont dans la même tour de Fort Worth. Bob allait-il réussir en affaires aussi bien que Sid ? Dans un style très différent, la réponse est clairement affirmative. Bob est, selon *Forbes*, à la tête d'une fortune de 2,2 milliards de dollars.

Outre la vente à Donald Trump de l'immeuble qui abrite l'hôtel Plaza à New York et plusieurs investissements dans les médias américains, l'une des opérations les plus médiatiques de l'investisseur a été de reprendre, en 1988, la plus grosse caisse d'épargne américaine en faillite, American Savings & Loans Association. Frappée de plein fouet par la crise immobilière, elle a été sauvée in extremis par l'Etat, pour 2 milliards de dollars. Bob Bass y a rajouté 550 millions de dollars, avant de la redresser pour en faire la deuxième institution de Californie pour les prêts à l'habitat, spécialiste du crédit aux emprunteurs modestes et aux classes moyennes. Huit ans plus tard, il l'a cédée pour 1,2 milliard de dollars à Washington Mutual, la première banque de l'ouest des Etats-Unis, onzième banque du pays, dont il est devenu l'un des plus gros actionnaires. Il a depuis lancé un nouveau fonds, Acadia, doté de 1,8 milliard de dollars, à côté de son principal véhicule d'investissement, Keystone.

LA PEUR DU RAIDER

Cette expérience lui servira de caution dans sa candidature au rachat du Crédit foncier. Le gouverneur de l'établissement, Jérôme Meyssonnier, s'est d'ailleurs adressé à lui au début de l'année 1997 parce qu'il en avait eu connaissance. Il savait aussi que Robert Bass s'intéressait à la France et à l'immobilier en Europe, où l'on voyait de plus en plus souvent Shannon Fairbanks, l'une de ses partenaires, des limiers qui flairent les affaires et investissent à ses côtés, parfois avec l'argent qu'il leur prête. Cette ancienne de l'administration Reagan avait travaillé avec lui au sauvetage de l'American Savings. Conseillés par le CCF, ils ont peaufiné un projet. Sachant qu'une candidature émanant d'un individu seul, si riche soit-il, non adossé à une structure bénéficiant d'une solide notation financière ne plairait guère aux autorités de tutelle du secteur bancaire français, ils ont proposé un partenariat à GMAC. Ils sont aujourd'hui également prêts à considérer toute association avec un partenaire français dans un tour de table.

A ceux qui redoutent l'arrivée d'un Américain à l'allure de raider financier, les proches de Robert Bass opposent une image rassurante : celle d'un ascète, un homme qui cherche à protéger sa vie privée et ses enfants, secret, timide, dévoué. Sa femme, Anne, et lui font partie des dix Américains qui consacrent le plus d'argent aux « bonnes œuvres », n'hésitant pas à donner 30 millions de dollars aux universités de Yale et Duke, à restaurer le vieux centre-ville de Fort Worth ou la maison d'Ulysse Grant. Il se présente également comme un investisseur de long terme, qui ne lance jamais d'opérations hostiles, mais *« se concentre sur les acquisitions amicales, conduites avec les dirigeants des groupes, les recapitalisations »*. Il paraît certes moins brutal que ses frères Sid et Lee, qui bousculent le monde des affaires canadien après avoir pris des participations dans une douzaine de sociétés. Le plus doux des entrepreneurs américains reste néanmoins, aux yeux de beaucoup de salariés français, au moins aussi dur que le plus exigeant des patrons français.

Sophie Fay

Les mutuelles françaises n'appliquent toujours pas les règles communautaires

Bruxelles porte plainte contre Paris

LA COMMISSION européenne a décidé de poursuivre la France devant la Cour de justice des Communautés européennes pour *« transposition incomplète »* des troisièmes directives sur l'assurance-vie et dommages. Ces textes, qui devaient être retranscrits en droit français avant le 1er janvier 1994, ne l'ont toujours pas été. Ils ne sont toujours pas appliqués aux mutuelles relevant du code de la mutualité, dont la plupart sont fédérées par la puissante Fédération nationale de la mutualité française (FNMF). Ces textes constituent le parachèvement de la mise en place de la libre prestation de services (LPS) dans le domaine de l'assurance.

Par la loi du 4 janvier 1994, les pouvoirs publics ont déjà transposé ces directives aux sociétés anonymes et aux mutuelles régies par le code des assurances, comme la Macif, la MAIF, la MAAF. De même, le code de la Sécurité sociale a été adapté par la loi du 8 août 1994 pour y associer les institutions de prévoyance. Seul le code de la mutualité n'a pas été changé, *« alors que les mutuelles concernées avaient été incluses dans le champ de ces directives, à leur demande, au début des années 90 »*, précisent les assureurs. C'est donc le gouvernement français qui avait, à l'époque, demandé à Bruxelles de les intégrer. La réglementation européenne vise à assurer la solvabilité des organismes concernés et à apporter plus de sécurité et de transparence, ce qui obligerait les mutuelles à présenter des comptes séparés entre les activités d'assurance et les œuvres sociales.

Pourquoi ce revirement français ? Les assureurs privés estiment que les distorsions de concurrence sont flagrantes, les règles fiscales et comptables n'étant pas les mêmes entre les différents acteurs. Les mutuelles santé rétorquent, de leur côté, qu'une intégration dans le champ des directives européennes remettrait en cause le financement des œuvres sociales, qui entre dans leur *« mission d'intérêt général »*. Ces contraintes pèseraient lourd sur les mutuelles, explique un proche du dossier. *« Cela reviendrait à assimiler toutes les œuvres sociales gérées par les mutuelles à des activités commerciales, au sens des directives européennes, ce qui ne correspond évidemment pas à la réalité dans la majorité des cas* (...). *Cela aboutirait à remettre en cause la définition même des mutuelles »*, plaide la FNMF. Les œuvres sociales représentent *« une mission fondamentale, historique, et toujours actuelle du mouvement mutualiste »*, souligne un rapport du Conseil économique et social.

La Commission de Bruxelles, après une mise en demeure, début 1996, avait déjà décidé d'adresser un avis motivé à l'Etat français, début mars 1997, dans le cadre de la procédure d'infraction. Paris avait deux mois pour indiquer à Bruxelles les mesures qu'il entendait mettre en œuvre pour transposer intégralement ces directives. Mais cette demande est restée sans réponse. l'affaire est éminemment politique. Les gouvernements successifs sont en effet très attachés à défendre la spécificité mutualiste hexagonale.

Pascale Santi

La presse quotidienne régionale vit une période d'incertitudes

L'OPA sur « La Voix du Nord », après le rachat de « Nice Matin » par Hachette, illustre la fragilité de la presse quotidienne régionale. Les grands groupes – Havas, Hachette et Hersant – revoient leur stratégie et de difficiles successions s'annoncent

L'ATTAQUE sur le capital de *La Voix du Nord* est un symbole. Elle porte sur le devant de la scène la fragilité capitalistique de la presse régionale et met sur la sellette l'actuel président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), Jean-Louis Prévost, président du directoire du quotidien lillois. C'est aussi un des groupes les plus dynamiques, et donc *a priori* les moins fragiles qui est ici menacé. L'épisode dévoile une réalité assez cruelle : avec un peu plus de 200 millions de francs, on peut prendre le contrôle d'un groupe qui affiche un chiffre d'affaires de 2,5 milliards. Un écart qui en dit long sur la sous-évaluation des quotidiens régionaux en France.

L'affaire de *La Voix du Nord* intervient après la prise de contrôle de *Nice-Matin* par Hachette. A Lille, les actions étaient dispersées entre plusieurs petits porteurs, tandis qu'à Nice le pouvoir était concentré entre les mains de la famille Bavastro, même si celle-ci ne possédait pas la majorité des actions. Robert Hersant avait déjà utilisé les faiblesses de ces structures issues de la Résistance pour reprendre plusieurs journaux de province. Aujourd'hui, le paysage de la presse régionale est en plein bouleversement. Le mouvement de concentration, en marche depuis plusieurs années, s'accélère. En un an, sur la carte de France de la « PQR », la position des trois groupes – Havas, Hachette et Hersant – a beaucoup changé.

Havas, sous la présidence de Pierre Dauzier, ne cachait pas ses ambitions régionales et était candidat à la reprise du *Progrès* et du *Dauphiné*. Passé sous le contrôle de la Générale des eaux, le groupe se retire du capital des journaux, comme il l'a fait à *Nice Matin*, et comme il compte le faire à *Midi Libre*, *La Montagne* ou *La République du Centre*, où il négocie la vente de ses participations majoritaires. Havas se retire surtout de ses activités de régie publicitaire, qui en faisait un acteur incontournable du paysage de la presse régionale.

A l'inverse, Hachette a confirmé ses ambitions dans la PQR, après plusieurs années d'incertitudes qui l'ont conduit à céder au groupe Hersant *Les Dernières nouvelles d'Alsace*. En 1997, Hachette a fusionné ses journaux marseillais pour créer *La Provence*, avant de prendre le contrôle de *Nice Matin*, début 1998. Ce changement majeur dans la presse du Sud entraînera l'absorption de *Var Matin* par le quotidien niçois, puis une fusion des éditions corses de *La Provence* et de *Nice Matin*.

« MIDI LIBRE », CIBLE POTENTIELLE

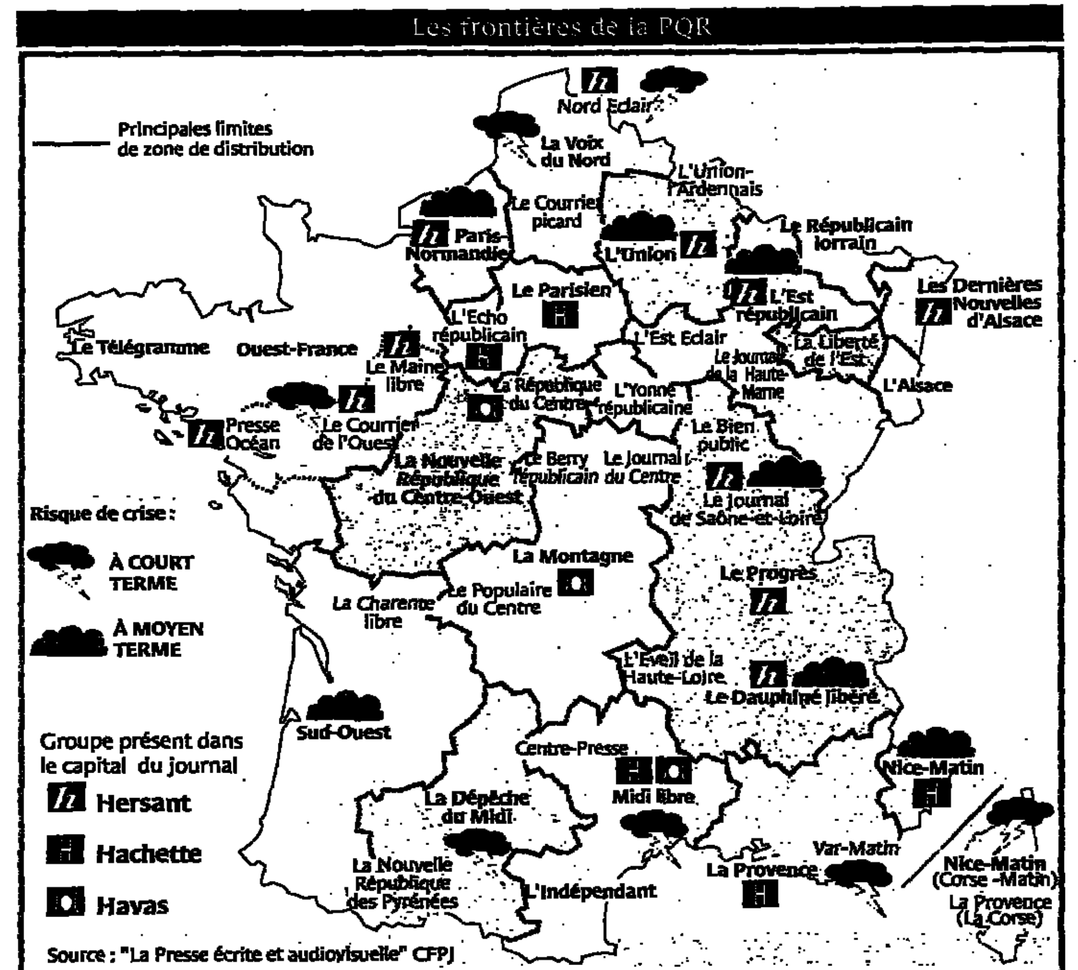
Hachette a également augmenté sa participation dans *Midi Libre*, qui doit faire face au retrait d'Havas. Après avoir reconstitué son tour de table et mis fin à la présence d'Hersant dans son capital, Claude Bujon, le PDG du groupe montpelliérain, est contraint d'en constituer un nouveau. Il le fait dans une position moins favorable, dans la mesure où il a été paralysé, pendant un mois, par une grève du Syndicat du livre-CGT, au moment du lancement d'une nouvelle formule, en juillet 1997. Les débuts chaotiques de ce nouveau format, qui a connu un tirage difficile pendant plusieurs mois après la fin du conflit, fragilisent un groupe bien diversifié, habitué aux bons résultats. Même s'il a adopté un statut de société en commandite pour faire face à l'attaque du groupe Hersant, le groupe *Midi Libre* est considéré comme une cible potentielle.

Les malheurs de *Midi Libre* ont fait le bonheur de *La Dépêche du Midi*, l'un des rares quotidiens, avec *Le Télégramme de Brest* et *Ouest-France*, à afficher une diffusion en hausse en 1997. Le journal de Jean-Michel Baylet a mis en place un ambitieux projet d'entreprise, mais doit faire face à la mise en examen de plusieurs dirigeants ou anciens dirigeants de l'entreprise et de l'opposition de Danièle Mallet, l'une des sœurs de Jean-Michel Baylet et d'un autre actionnaire minoritaire.

La situation du groupe Hersant a peu changé, à l'exception du retrait des *Dernières nouvelles d'Alsace*. Le groupe est en pleine restructuration. Il a réalisé un rapprochement de ses journaux de l'Ouest pour sauver *Presse Océan*, tandis que *Nord Eclair* reste dans un état critique. L'évolution de *La Voix du Nord* aura des conséquences sur son voisin en difficulté. Le pôle rhônalpin devrait connaître des évolutions importantes. Une rationalisation des moyens d'impression est à l'étude. Mais la nouveauté pourrait survenir de l'ouverture du capital du *Progrès*, pour permettre à la Socpresse de renflouer ses fonds propres (*Le Monde* du 6 mai). Le règlement de l'héritage de Robert Hersant aura des conséquences sur le groupe France-Antilles de Philippe Hersant, qui a dû céder son plus beau fleuron, *Les dernières nouvelles d'Alsace*, à *L'Est Républicain* de Gérard Lignac, dont il est un actionnaire important.

Les grandes familles de la presse régionale restent puissantes, à Bordeaux, Rennes, Morlaix ou Metz. La situation est plus tendue à Toulouse et Montpellier. La cause est entendue à Nice. Mais dans de nombreux cas, la succession reste à faire. Et l'attachement au journal familial s'émousse au fil des générations. Une situation observée à la loupe par Hachette et d'autres groupes européens. Pour le directeur général du SPQR, Bruno Hocquard, *« il est normal que les grands groupes s'intéressent à la presse régionale, ça fait partie de la règle du jeu, à condition que l'indépendance des titres soient préservée. On passe du monde des ordonnances de 1944 à un autre monde. On ne peut plus fonctionner sur des schémas d'il y a cinquante ans. Cela a permis à la presse de se maintenir. Ce n'est plus d'actualité. Il faut réécrire un nouveau schéma qui favorise la transparence et la stabilité »*.

Alain Salles



Un directeur général sera nommé pour dénouer la crise de l'INA

LE MINISTÈRE de la culture et de la communication a annoncé, mardi 12 mai, la nomination d'un directeur général à la tête de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), pour épauler le président Jean-Pierre Teyssier dans la mise en œuvre du plan stratégique de l'entreprise. M. Teyssier, dont le mandat expire en janvier 1999, sauve ainsi sa tête, qui était réclamée sans délai par les syndicats – SNRT-CGT, CFDT, SNFORT et USNA-CFTC – à Catherine Trautmann et que celle-ci semblait prête à leur accorder (*Le Monde* du 8 mai). Le ministère n'a cependant accepté cette solution de compromis qu'après de longues discussions avec les services de Matignon *« hostiles par philosophie au départ des présidents sous la pression des organisations syndicales »*.

Dans les faits, il s'agit pour l'INA d'un retour à une organisation classique, prévue par la loi. Le poste de directeur général avait été supprimé par Jean-Pierre Teyssier lui-même, à l'occasion de la mise en place de sa réforme « INA 2000 », le 3 février 1997. L'entreprise avait alors été divisée en trois départements dirigés par trois directeurs généraux adjoints, M. Teyssier devenant président-directeur général.

Le futur directeur général ne pourra pas prendre ses fonctions avant une dizaine de jours puisqu'il doit être nommé par décret en conseil des ministres, donc, au plus tôt, le 20 mai. Ce responsable, activement recherché, trouvera une maison qui s'interroge sur son avenir au moment où l'avènement de la technologie du numérique va bouleverser la façon de produire, d'archiver et de commercialiser les images. Il devra cohabiter avec M. Teyssier – *« très favorable »* à cette solution après l'avoir refusée en février –, et faire avec lui des choix stratégiques qui pourraient être lourds de conséquences pour l'INA, notamment en termes d'emploi.

L'arrivée prochaine de ce directeur, dont la mission définie par une lettre de Catherine Trautmann à Jean-Pierre Teyssier est de procéder aux *« réorientations nécessaires »*, calmera-t-elle l'impatience des syndicats ? Les personnels, réunis mardi matin en assemblée générale, devaient se prononcer sur *« ce développement nouveau »*, interprété par Patrick Jardin (CGT) comme *« une reculade du ministère »*. La veille, ils avaient voté le principe de la grève.

Jean-Jacques Bozonnet

De nouveaux médiateurs dans le service public

Après la nomination de Geneviève Guicheney comme médiateur à France Télévision (*Le Monde* du 30 avril), Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, a nommé, lundi 11 mai, les médiateurs de l'information des deux chaînes du service public. Pour France 2, il s'agit de Didier Epelbaum, ancien correspondant à Jérusalem, qui a occupé différents postes de responsabilité dans la chaîne. A France 3, c'est Marc Francioli, ancien rédacteur en chef du *Dauphiné libéré* et à France 3 Paris Ile-de-France, qui occupera cette fonction.

Par ailleurs, Noël Copin a été nommé médiateur de Radio France Internationale (RFI) par le PDG Jean-Paul Cluzel. Journaliste de presse écrite et de télévision, M. Copin sera notamment *« chargé de l'élaboration d'une charte de déontologie applicable aux antennes de la société »*.

Publicis renforce sa présence aux Etats-Unis

MAURICE LÉVY, président du directoire de Publicis, deuxième groupe français de communication, a annoncé, lundi 11 mai, l'acquisition de l'agence américaine de publicité Hal Riney & Partners basée à San Francisco (Californie). Publicis a repris la totalité du capital qui était jusqu'ici détenu par Hal Riney, le fondateur et PDG de l'agence, ainsi que par les salariés. Le montant de la transaction n'a pas été révélé, mais le Français aurait utilisé ses fonds propres (650 millions de francs de trésorerie positive) sans avoir à s'endetter.

Créée en 1977, comme le bureau d'Ogilvy & Mather (groupe WPP) à San Francisco, l'agence a souvent été récompensée pour l'originalité de ses créations. L'acquisition de Hal Riney & Partners, qui a réalisé, en 1997, 70 millions de dollars (environ 420 millions de francs) de marge brute pour un effectif de 450 personnes, complète le réseau de Publicis aux Etats-Unis. Outre son siège de San Francisco, elle possède également des bureaux à Chicago, à Atlanta et à New York quand Publicis Bloom, autre filiale américaine (240 millions de francs de marge brute) du groupe, est, elle, implantée à New York et Dallas. Aucune fusion n'est envisagée à ce stade entre les deux agences qui devraient conserver leur indépendance opérationnelle.

M. Lévy avait affiché ses ambitions américaines dès janvier – réaliser 20 % de son activité aux Etats-Unis, soit environ 870 millions de francs de marge brute, et figurer parmi les quinze premiers réseaux américains d'ici à l'an 2000 (*Le Monde* du 8 janvier). Il n'a pas encore atteint son objectif : Publicis réalise désormais environ 660 millions de francs de marge brute consolidée aux Etats-Unis. Aux prises avec la refonte de la structure capitalistique et la réorganisation de son groupe en France (*Le Monde* du 10 et du 25 avril), il souhaite encore se renforcer à New York. 1998 est une année charnière pour Publicis qui devra également décider, d'ici à la mi-octobre, d'une éventuelle introduction en Bourse de Publicis Communication, sa principale filiale (*Le Monde* du 27 janvier).

Florence Amalou

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **THYSSEN : le groupe industriel allemand,** sur le point de fusionner avec Krupp, poursuit son désengagement dans les télécommunications avec la vente, annoncée lundi 11 mai, de sa filiale Plunset, spécialisée dans les réseaux d'entreprises, au britannique Esprit Telecom pour 315 millions de marks (1 milliard de francs).

● **KNP-BT : le groupe papetier néerlandais a annoncé,** lundi, la vente pour 3,4 milliards de florins (9,5 milliards de francs) de ses activités d'emballages, KNP Packaging, au consortium européen CVC Cinven.

● **BISCUITERIE NANTAISE : le site de Compiègne** (Oise) de la Biscuiterie Nantaise devrait, selon des sources syndicales, fermer ses portes. Les 160 salariés seraient mutés principalement près de Nantes (Loire-Atlantique).

● **SHISEIDO : le groupe cosmétique japonais** va implanter une seconde unité de production dans le Loiret, à Ormes, à partir de janvier 1999. Le site devrait employer 150 personnes.

● **VEBA : le parquet de Bochum** (Allemagne) a confirmé, lundi, l'existence d'une enquête pour corruption *« contre de nombreux collaborateurs du groupe et certains partenaires »*. L'enquête vise notamment l'ancien président du directoire de Veba Immobilien.

● **SUNBEAM : le fabricant d'électroménager américain** a annoncé, lundi, plus de 5 000 suppressions d'emplois dont 2 300 aux Etats-Unis. Le groupe a enregistré, au premier trimestre 1998, des pertes financières de 7,8 millions de dollars (46 millions de francs).

● **ESSO : le groupe pétrolier compte investir** jusqu'à 500 millions de dollars (environ 3 milliards de francs) par an en Malaisie sur les quatre prochaines années. Ces investissements visent à maintenir la production pétrolière et développer celle de gaz naturel.

SERVICES

● **SNCF : le trafic ferroviaire** devrait être fortement perturbé, mercredi 13 mai, à la suite d'un appel à la grève lancé par les principaux syndicats *(lire p. 6)*

● **TRANSPORTS : les bus de la Compagnie des transports de la région de Belfort** circulent de nouveau depuis mardi, après une semaine de blocus. Une partie des chauffeurs redoutaient les conséquences sociales d'un appel d'offres.

FINANCES

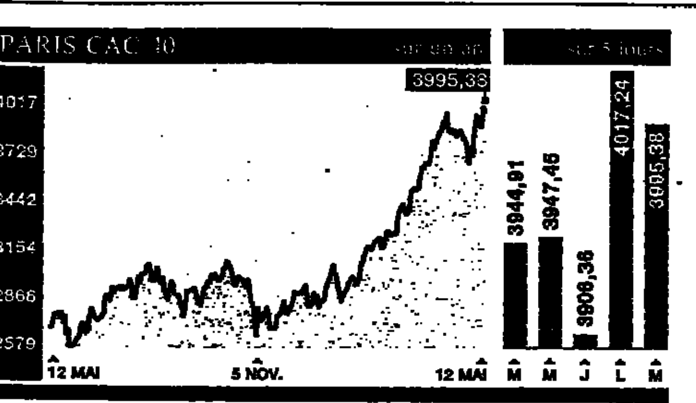
● **DRESDNER BANK : la deuxième banque privée allemande** a annoncé, lundi, la cession d'environ 9 % du capital de l'assureur allemand AMB au groupe italien Generali pour un montant de 930 millions de marks (3,1 milliards de francs). La banque de Francfort évalue le gain réalisé à 500 millions de marks.

● **SCOR : lors de l'assemblée générale** qui s'est réunie lundi 11 mai, les actionnaires du réassureur ont refusé de voter une résolution qui proposait d'autoriser le conseil d'administration du groupe à procéder à une augmentation de capital en cas d'offre publique d'achat.

RÉSULTATS

■ **SHISEIDO : le producteur japonais de cosmétiques** a dégagé sur l'exercice achevé fin mars 1998 un bénéfice consolidé avant impôts et éléments extraordinaires de 38,4 milliards de yens (1,7 milliards de francs), en baisse de 6,3 %. Son bénéfice net atteint 16,9 milliards de yens (– 11,9 %) et son chiffre d'affaires consolidé 621 milliards de yens (+ 5,5 %).

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr***



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 12/05	Var. % 11/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3996,19	–0,54	33,23
- SBF 120	2717,72	–0,49	32,46
- SBF 250	2569,43	–0,82	32,11
- SECOND MAR.	2349,15	–0,06	30,89
- MIDCAC	2097,79	–0,12	32,06
LONDRES FT100	5969,10	–0,65	16,82
AMSTERDAM AEI	1147,66	–1,24	27,80
BRUXELLES BEL	3066,11	–0,93	28,91
FRANCFORT D30	5299,14	–0,80	24,69
MADRID IBEX35	9860,60	–1,24	36,03
MILAN MIB30	35141	–1,59	40,89
SUISSE SMI	7612,49	–0,78	21,68
STOXX 666	291,79	1,72	—
EURO STOXX 326	301,01	2,65	—
STOXX 50	3202,54	1,78	—
EURO STOXX 50	3291,68	2,85	—

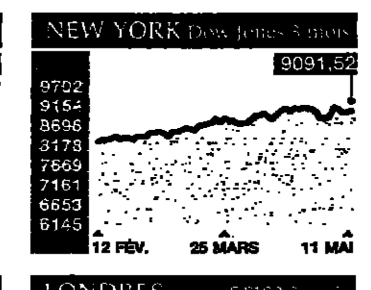
Monde	Cours 11/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9091,52	0,40	14,98
- SP 500	1106,64	–0,14	14,04
- NASDAQ	1849,07	–0,87	17,09
BUENOS-AIRES M.	460,30	–1,93	–1,05
JOHANNESBURG	9770,70	–1	31,82
MEXICO BOLSA	297,49	–6,02	–11,07
SANTIAGO IPSA	95,60	–1,46	–15,40
SAO PAULO BOU.	10767	–2,11	7,71
TORONTO FSE I.	7720,79	0,28	15,24
ASIE 10h15	12/05	11/05	31/12
BANGKOK SET	27,95	–1,10	4,23
HONGKONG H.	9841,51	–2,62	–8,22
SÉOUL	41,43	–2,58	–2,74
SINGAPOUR ST.	1399,17	–1,52	–8,54
SYDNEY ALL O.	2768,93	–0,38	6,61
TOKYO NIKKEI	15322,48	–0,39	0,42

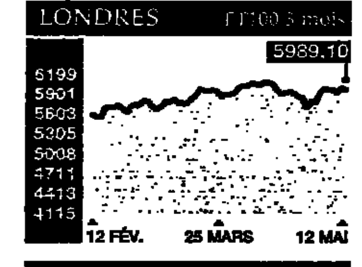
Principaux écarts au règlement mensuel

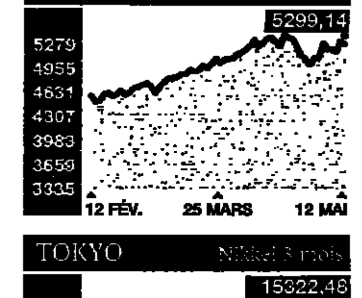
Hausses	Cours 11/05	Var. % 07/05	Var. % 31/12
INTERBAIL	145	+9,93	+2,80
SEFIMEG CA	500	+8,60	+76,66
EIFFAGE	507	+8,48	+88,09
GEOPHYSIQUE	1000	+7,99	+29,87
WORMS & CIE	449	+7,45	–6,06
ISIS	208	+7,43	+28,96
ALCATEL ALSTH	1257	+6,61	+64,31
GAUMONT #	469	+5,86	+7,20
OLIPAR	63,50	+5,65	–5,22
PEUGEOT	1119	+5,56	+57,44

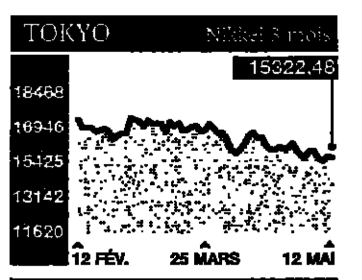
Baisses	Cours 11/05	Var. % 07/05	Var. % 31/12
CREDIT LYONNA.	598	–7,84	+90,04
HACHETTE FILI.	1640	–3,52	+31,20
SODEXHO ALLIA.	1080	–2,32	+36,27
BERTRAND FAUR.	490	–2,19	+14,51
DASSAULT SYST.	223,10	–2,10	+24,30
ECIA	1035	–1,84	+40,90
STRAFOR FACOM.	565	–1,84	+40,98
CS SIGNAUX(CS	460	–1,70	+145,98
DMC (DOLLFUS	122	–1,62	+70,09
NORD-EST	131	–1,50	+9,16

PARIS SBF 250 3 mois: 2593 / 2487 / 2381 / 2275 / 2169 / 2064 — 2569,43 — 12 FÉV. 25 MARS 12 MAI









LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS subissait quelques prises de bénéfice, mardi 12 mai, après avoir passé la veille le seuil des 4 000 points grâce à une progression de 2,84 %. En baisse de 1,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 1,02 %. Vers 12 h 25, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,62 % à 3 992,18 points. Le volume des échanges avoisinait 4,2 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel. Les ventes étaient jugées tout à fait normales après l'exploit réalisé la veille. En effet, depuis un mois, le CAC 40 flirtait régulièrement avec les 4 000 points, sans toutefois parvenir à franchir ce cap.

Ce mouvement était similaire à celui constaté, à la mi-journée, sur les places européennes : Londres perdait 0,74 %, Francfort 0,89 % et Zurich 1,31 %. Madrid abandonnait, pour sa part, 1,15 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du mardi 12 mai en baisse de 0,4 %, après la publication de rapports gouvernementaux faisant état d'une stagnation de l'économie et d'un recul des prix de gros japonais.

L'indice Nikkei des valeurs vedettes a perdu 59,42 points, pour s'inscrire à 15 322,48 points en clôture.

NEW YORK

WALL STREET avait légèrement progressé, lundi 11 mai. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait gagné 36,37 points (0,40 %) pour s'établir à 9 091,51 points. Après avoir ouvert en forte hausse, à la suite de l'annonce de nouvelles restructurations industrielles, la Bourse américaine avait réduit ses gains en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en baisse sensible, mardi 12 mai. Après quelques minutes de transactions sur le système de cotations électroniques, l'indice DAX cédait 1,34 %, à 5 276,85 points. Les actions allemandes étaient pénalisées par le recul du marché obligataire.

LONDRES

LA BOURSE de Londres avait terminé sur une forte hausse, lundi 11 mai, aidée par la progression de Wall Street ainsi que par la publication des chiffres de la production manufacturière et des prix à la production qui ont éloigné les risques de hausse des taux.

L'indice Footsie des cent principales valeurs a fini en hausse de 58,5 points, à 6 028,3 points, soit une progression de 0,98 % par rapport à ses niveaux de clôture vendredi.

Valeur du jour : Géophysique attire la spéculation

LES VALEURS parapétrolières françaises se sont à nouveau mises en vedette, lundi 11 mai, à la Bourse de Paris et notamment Géophysique. L'action du spécialiste de la recherche pétrolière et de l'étude des données sismiques a enregistré une hausse de 8 % pour atteindre en clôture 1 000 francs, son plus haut niveau historique. Depuis la fin du mois de février, le titre Géophysique a gagné plus de 70 %. Les restructurations et les fusions qui se multiplient dans le secteur parapétrolier américain font penser aux analystes que Géophysique ne restera pas longtemps à l'abri de ces grandes manœuvres.

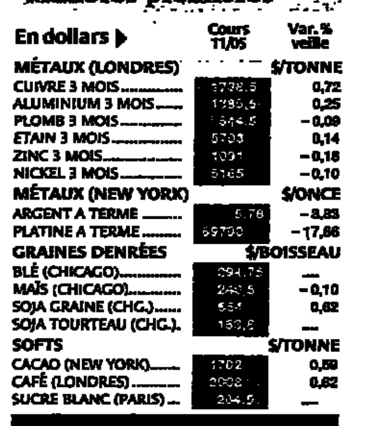
Action Géophysique — en francs à Paris: 1 000 / 900 / 800 / 700 / 600 / 500 — 1 000 — 28/11 9/1 20/2 3/4 11/5 — 1997

Le 26 février, Halliburton a acquis Dresser pour plus de 45 milliards de francs (7,7 milliards de dollars) et tout récemment, lundi 11 mai, Baker Hughes, un concurrent direct d'Halliburton, a précisé son offre de rachat de Western Atlas pour 5,9 milliards de dollars. *« Baker Hughes devait choisir entre rester un des grands acteurs de ce secteur ou se contenter de niches. Ils ont clairement décidé de rester parmi les premiers de leur industrie »*, explique l'analyste américain Geoff Kieburtz à l'agence Bloomberg. Mais Halliburton pourrait décider de surenchérir. *« Halliburton ne va pas laisser Baker Hughes prendre le contrôle de Western Atlas »*, prédit James Wicklund, analyste de Dain Rauscher Wessels.

Les experts sont aujourd'hui persuadés que les groupes parapétroliers français sont condamnés eux aussi à grossir ou à se faire racheter. Ils estiment également qu'à l'exception de Bouygues Offshore, filiale de Bouygues, le capital des autres sociétés comme Géophysique, mais aussi Coflexip n'est pas « verrouillé ». Les principaux actionnaires de Géophysique que sont la holding Isis, spécialisée dans le parapétrolier avec 19 % du capital, Total avec 11 % des titres, AXA (7 %) et le fonds Templeton (5 %) sont jugés comme étant susceptibles de céder à une offre attrayante. D'autant que les groupes américains se vendent cher. L'offre de Baker Hughes valorise les actions Western Atlas à 35 fois les bénéfices.

Dans le même temps et tout en étant à un niveau record, l'action Géophysique capitalise « seulement » 20 fois les prévisions de résultat par action. Géophysique a d'autres raisons d'apparaître comme une cible potentielle, notamment le fait que sa notoriété augmente outre-Atlantique. Le groupe est coté aux Etats-Unis depuis mai 1997 sous forme d'American Depositary Receipt (ADR). Voilà pourquoi, lundi, des rumeurs insistantes évoquaient la possibilité d'une offre de Schlumberger sur Géophysique. Une opération qui serait grandement facilitée par le statut franco-américain du numéro un mondial du parapétrolier.

Matières premières



En dollars	Cours 11/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1738,5	0,72
ALUMINIUM 3 MOIS	1385,5	0,25
PLOMB 3 MOIS	544,5	–0,09
ETAIN 3 MOIS	5703	0,14
ZINC 3 MOIS	1001	–0,18
NICKEL 3 MOIS	5165	–0,10
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,78	–3,83
PLATINE A TERME	69700	–17,86
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	294,75	—
MAÏS (CHICAGO)	249,5	–0,10
SOJA GRAINE (CHG.)	654	0,62
SOJA TOURTEAU (CHG.)	159,8	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1702	0,59
CAFÉ (LONDRES)	2008	0,62
SUCRE BLANC (PARIS)	284,5	—

Pétrole

En dollars	Cours 11/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	....	—
WTI (NEW YORK)	15,23	0,40
LIGHT SWEET CRUDE	15,26	0,13

Or

En francs	Cours 11/05	Var % 07/05
OR FIN KILO BARRE	57500	+0,88
OR FIN LINGOT	58352	+0,60
ONCE D'OR LONDRES	295,00	+0,27
PIÈCE FRANCE 20 F	330	–0,90
PIÈCE SUISSE 20 F	334	+1,83
PIÈCE UNION LAT. 20 F	327	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	2705	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	1450	+3,39
PIÈCE 50 PESOS MEX	2155	+1,84

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert s'inscrivait en légère hausse, mardi matin 12 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,7780 deutschemark et 5,96 francs.

● **Yen :** la monnaie japonaise cédait du terrain, mardi matin, face au dollar. Elle s'inscrivait à 133,25 yens pour 1 dollar.

L'économie japonaise continue à stagner mais ne présente pas de signe de détérioration supplémentaire, malgré l'évolution défavorable de l'emploi, a affirmé, mardi, l'Agence de planification économique (EPA), dans son rapport mensuel.

● **Livre sterling :** la devise britannique était stable, mardi matin, cotant 9,74 francs et 2,9041 deutschemarks. L'annonce, lundi 11 mai, d'un nouveau recul de la production manufacturière au premier trimestre a diminué la probabilité d'une prochaine hausse des taux directeurs de la Banque d'Angleterre.

Cours de change

12/05 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,95	6,60	9,74	4,01	2,98	4,49	0,34	3,35	—
DM	1,77	1,97	2,89	1,20	0,89	0,13	0,98	—	0,30
LIRE	1747,89	1941,14	2852,44	1180,38	875,42	1312,63	—	986,40	294,13
YEN	133,16	147,88	217,25	89,91	66,69	—	7,62	75,14	22,40
FLORIN	2	2,22	3,26	1,35	—	1,50	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,64	2,42	—	0,74	1,11	0,08	0,84	0,25
LIVRE	0,61	0,68	—	0,41	0,31	0,46	0,04	0,35	0,10
ECU	0,90	—	1,47	0,61	0,45	0,68	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,11	1,63	0,68	0,50	0,75	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 11/05	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,37	3,47	5,05	5,60
ALLEMAGNE	3,39	3,59	5	5,57
GDE-BRETAG.	7,50	7,34	5,86	5,89
ITALIE	5,31	4,91	5,21	5,74
JAPON	0,42	0,38	1,64	—
ÉTATS-UNIS	5,47	5,13	5,76	6,02
SUISSE	1,12	1,56	3,12	4,14
PAYS-BAS	3,31	3,58	5,04	5,57

Matif

Cours 12h30	Volume 12/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	49703	102,81	103,24
Pibor 3 mois			
JUIN 98	9873	96,32	96,33

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 11/05	Achat 11/05	Vente 11/05
ALLEMAGNE (100)	335,35	322	346
AUTRICHE (100)	47,66	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,14	3,82	4,42
DANEMARK (100)	88,04	82	92
ESPAGNE (100)	3,94	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	5,94	5,62	6,22
FINLANDE (100)	110,03	104	115
GDE-BRETAGNE	9,78	9,28	10,13
GRÈCE (100)	1,99	1,75	2,25
IRLANDE	8,49	8,03	8,87
ITALIE (1000)	3,40	3,12	3,62
JAPON (100)	4,49	4,28	4,68
NORVÈGE (100)	80,13	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,56	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,90	3,60
SUÈDE (100)	78,09	72	82
SUISSE (100)	401,21	388	412

TAUX

● **France :** le marché obligataire a ouvert en baisse, mardi 12 mai. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait 24 centièmes, à 103,00 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,06 %.

● **Etats-Unis :** les obligations américaines avaient terminé la séance du lundi 11 mai en forte baisse, les opérateurs se montrant inquiets avant la publication de l'indice des prix à la production en avril. Cette statistique pourrait montrer que l'inflation a atteint un plancher au cours des derniers mois et commence à remonter, en raison notamment du redressement des cours du pétrole. Une information du *New York Times* selon laquelle le financier Warren Buffett aurait vendu un important volume d'emprunts du Trésor avait également pesé sur les cours. Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit à 6,05 % en clôture.

ÉCONOMIE

La force de la livre pénalise l'industrie britannique

PÉNALISÉE par la force de la livre sterling, l'industrie britannique a continué à tourner au ralenti en mars au Royaume-Uni selon les données publiées lundi 11 mai par l'Office des statistiques nationales (ONS). Au premier trimestre de 1998, la production manufacturière a reculé de 0,1 % par rapport au dernier trimestre de 1997, lui-même en recul par rapport au trimestre précédent. Cette situation correspond, pour certains économistes, à la définition *« technique »* d'une récession. *« La tendance de long terme de la production manufacturière est à la stagnation »*, a reconnu l'ONS.

■ **Les prix à la production** ont augmenté de 0,1 % en avril au Royaume-Uni par rapport à mars et de 1 % sur un an.

■ **EURO : les membres de la Commission économique et monétaire** du Parlement européen ont approuvé, lundi 11 mai, à une très large majorité le choix des six candidats désignés à Bruxelles par les chefs d'Etat et de gouvernement pour siéger au directoire de la Banque centrale européenne (BCE).

■ **L'ancien premier ministre Raymond Barre** a jugé que la demande du président Jacques Chirac d'un président français pour la BCE est *« légitime, à la fois politique et symbolique »*.

■ **PAYS ARABES :** le quatrième Congrès des marchés de capitaux arabes a terminé ses travaux lundi 11 mai à Beyrouth par un appel à des réformes économiques, financières et monétaires *« profondes »* pour créer *« un climat favorable au développement du secteur privé »*.

■ **KOWEÏT : le ministre du pétrole,** cheikh Saoud Nasser Al-Sabah, a affirmé, lundi 11 mai, que son pays tenterait d'obtenir une baisse de la production globale de l'OPEP afin de freiner la chute des cours du brut.

■ **MEXIQUE : l'agence de notation financière** Standard and Poor's a qualifié de *« stables »* à *« positives »* les perspectives de la dette mexicaine en devises à long terme.

■ **INDONÉSIE : il y a un *« un problème sérieux de gestion de la crise »*** en Indonésie par le gouvernement, a déclaré, lundi 11 mai, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus.

■ **ALLEMAGNE : l'économie de** l'est de l'Allemagne restera encore à la traîne par rapport à celle de l'ouest cette année, selon le rapport économique des six principaux instituts de conjoncture du pays, cité mardi 12 mai par le quotidien *Freie Presse*.

■ **Le ministre allemand des finances,** Theo Waigel, a réclamé, lundi 11 mai, une grande réforme fiscale le plus rapidement possible après les élections législatives du 27 septembre.

■ **PAYS-BAS : la production industrielle** a augmenté de 9 % au cours du premier trimestre par rapport à la même période de 1997.

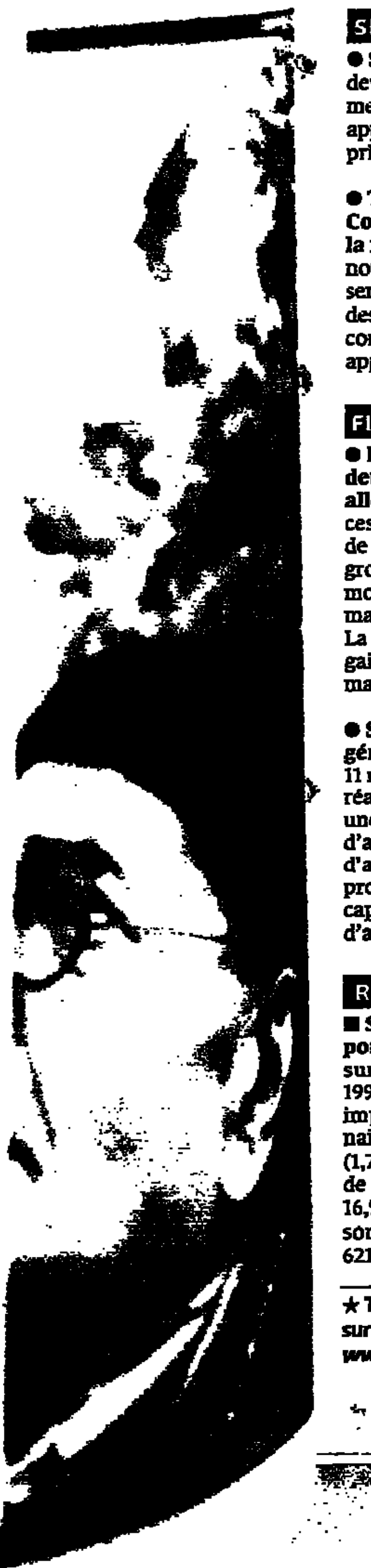
■ **CANADA : un enfant sur cinq** (20,9 %) vivait dans la pauvreté au Canada en 1996, soit le plus haut taux enregistré depuis dix-sept ans, selon une étude publiée, lundi 11 mai, par le Conseil canadien du bien-être social, organisme consultatif du gouvernement canadien.

■ **JAPON : la dégradation de la confiance des ménages** japonais s'est interrompue, a estimé, mardi 12 mai, le directeur général de l'Agence de planification économique (EPA), Koji Omi.

NOMINATIONS

■ **BEN & JERRY'S FRANCE : Philippe Dailly** est nommé directeur général du fabricant de glaces.

■ **GEP GROUPE PASQUIER : Jean-Yves Delaune** devient directeur général de la société (chaussures).



هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 12 MAI

Liquidation : 22 mai
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,52 %
CAC 40 : 3996,31

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1040	1035	- 0,48	46,71
Cr.Lyonnais(T.P.)	937	937	—	44,35
Renault (T.P.)	2710	2719	+ 0,33	95,56
Rhone Poulenc(T.P)	3050	2915	- 4,42	106,28
Saint Gobain(T.P.)	1295	1295	—	71,45
Thomson S.A (T.P)	995	995	—	44,45
Accor	1655	1643	- 0,72	20
AGF	380,50	377,10	- 0,89	[illegible]
Air Liquide	1168	1138	- 2,56	14
Alcatel Alsthom	1257	1220	- 2,94	10
Altran Techno. #	1191	1198	+ 0,58	11,50
Atos CA	1119	1123	+ 0,35	—
Axa	702	694	- 1,13	9
Ball Investis	918	917	- 0,10	64,40
Bazar Hot. Ville	765	769	+ 0,52	30
Bertrand Faure	490	495	+ 1,02	4
BIC	422,50	434	+ 2,72	9
BIS	635	648	+ 2,04	8
B.N.P.	548	550	+ 0,36	5,40
Bollore Techno.	1145	1148	+ 0,26	7,50
Bongrain	2990	2995	+ 0,16	61
Bouygues	982	999	+ 1,73	17
Bouygues Offs.	283	291	+ 2,82	2
Bull#	90	89	- 1,11	—
Canal +	1120	1129	+ 0,80	28
Cap Gemini	791	773	- 2,27	3,50
Carbone Lorraine	2620	2575	- 1,71	18
Carrefour	3391	3383	- 0,23	30
Casino Guichard	410	405,60	- 1,07	4,50
Casino Guich.ADP	291	286,50	- 1,54	4,75
Castorama Dub.(Li)	1050	1029	- 2	11
C.C.F.	500	498,50	- 0,30	6,20
Cegid (Ly)	1324	1280	- 3,32	30
Cerus Europ.Reun.	42,30	42,30	—	10
CGIP	3066	3015	- 1,66	80
Chargeurs	427	424	- 0,70	7
Christian Dalloz	713	730	+ 2,38	17
Christian Dior	830	826	- 0,48	6,30
Ciments Francais	374	375	+ 0,26	1,25
Cipe France (Ly) #	208,60	205	- 1,72	2,50
Clarins	595	583	- 2,01	7,20
Club Mediterranee	613	608	- 0,81	4,50
Coflexip	894	900	+ 0,67	7
Colas	1180	1170	- 0,84	25
Comptoir Entrep.	17,75	17,50	- 1,40	7,50
Comptoirs Mod.	3090	3090	—	24
CPR	571	570	- 0,19	22
Cred.Fon.France	107,50	115,40	+ 7,34	20
Credit Lyonnais CI	623	603	- 3,21	18
CS Signaux(CSEE)	460	456	- 0,86	5,50
Damart	3832	[illegible]	—	67
Danone	1415	1402	- 0,91	37
Dassault-Aviation	1802	1770	- 1,77	31,50
Dassault Electro	715	712	- 0,41	7
Dassault Systemes	228,10	237,30	+ 4,03	1,70
De Dietrich	429	420	- 2,09	5,30
Deveaux(Ly)#	850	850	—	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	69,40	69,40	—	
Dexia France	733	730	- 0,40	15,30
DMC (Dollfus Mi)	182	181	- 0,54	4
Dynaction	211	209,70	- 0,61	3
Eaux (Gle des)	1209	1220	+ 0,90	12
Ecia	1705	1735	+ 1,75	13
Eiffage	537	521	- 2,97	8
Elf Aquitaine	793	823	+ 3,78	14
Eramet	305	304	- 0,32	6,60
Eridania Beghin	1323	1316	- 0,52	33
Essilor Intl	2460	2407	- 2,15	34,50
Essilor Intl.ADP	2185	2199	+ 0,64	15,30
Esso	600	600	—	18
Eurafrance	3249	3202	- 1,44	53
Euro Disney	9,35	9,15	- 2,13	[illegible]
Europe 1	1579	1560	- 1,20	19
Eurotunnel	5,75	5,65	- 1,73	—
Fimalac SA	687	691	+ 0,58	16
Finextel	130,60	128	- 1,99	3,91
Fives-Lille	421	450	+ 6,88	14
France Telecom	328,50	324,20	- 1,30	—
Fromageries Bel	5000	5020	+ 0,40	50
Galeries Lafayette	5930	5900	- 0,50	11
GAN	173,20	172,70	- 0,28	4
GASCOGNE	556	551	- 0,89	—
Gaumont #	469	469,30	+ 0,06	2,50
Gaz et Eaux	3330	3321	- 0,27	35
Geophysique	1000	1015	+ 1,50	8
G.F.C.	660	659	- 0,15	19
GrandVision	248	249,40	+ 0,56	4,50
Groupe Andre S.A.	744	746	+ 0,26	6
Groupe GTM	525	536	+ 2,09	8
Gr.Zannier (Ly) #	167,30	167	- 0,17	2,20
Guilbert	1070	1076	+ 0,56	13,50
Guyenne Gascogne	1951	1920	- 1,58	30
Hachette Fili.Med.	1640	1625	- 0,91	15
Havas	577	585	+ 1,38	8,50
Havas Advertising	1175	1140	- 2,97	33
Imetal	808	793	- 1,85	16
Immeubl.France	498	497	- 0,20	6
Infogrames Enter.	336	333,20	- 0,83	—
Ingenico	172,30	174,80	+ 1,50	3
Interbail	145	143,10	- 1,31	17,15
Intertechnique	1665	1660	- 0,30	15
ISIS	838	833	- 0,59	—
Jean Lefebvre	460	460	—	10
Klepierre	1149	1145	- 0,34	28
Labinal	2208	2225	+ 0,76	21,50
Lafarge	587	582	- 0,85	10
Lagardere	237	243,10	+ 2,57	5,70
Lapeyre	493	498	+ 1,01	5,80
Lebon (Cie)	290	290	—	7
Legrand	1699	1650	- 2,88	[illegible]
Legrand ADP	1065	1065	—	6,50
Legris indust.	318	315,20	- 0,88	5
Locindus	830	839	+ 1,08	[illegible]
L'Oreal	2888	2890	+ 0,06	14
LVMH Moet Hen.	1236	1234	- 0,16	6,20
Marine Wendel	1080	1087	+ 0,64	17
Metaleurop	66,40	66,20	- 0,30	4
Metrologie Inter.	19,60	19,55	- 0,25	—
Michelin	371,80	366,80	- 1,34	8,30
Montupet SA	2375	2353	- 0,92	6,20
Moulinex	194	191,20	- 1,44	4
Natexis	435	434	- 0,22	18
Nord-Est	131	132	+ 0,76	5,50
Nordon (Ny)	481	486	+ 1,03	—
NRJ #	1063	1059	- 0,37	2,58
Olipar	63,50	64,30	+ 1,25	—
Paribas	654	644	- 1,52	13
Pathe	1186	1190	+ 0,33	10
Pechiney Act Ord A	288,50	290	+ 0,51	3,38
Pernod-Ricard	415	415	—	[illegible]
Peugeot	1195	1184	- 0,92	5
Pinault-Print.Red	4516	4515	- 0,02	32
Plastic Omn.(Ly)	827	848	+ 2,53	8,50
Primagaz	530	525	- 0,94	8,50
Promodes	2855	2834	- 0,73	34
Publicis #	737	778	+ 5,56	5
Remy Cointreau	123	124	+ 0,87	4,60
Renault	314,60	316	+ 0,44	3,50
Rexel	2639	2629	- 0,37	19,60
Rhone Poulenc A	316,80	311,60	- 1,64	3,50
Rochette (La)	28,60	28,35	- 0,87	1,20
Royal Canin	379	384	+ 1,31	3
Rue Imperiale(Ly)	7310	7320	+ 0,13	120
Sade (Ny)	255,90	256	+ 0,03	12,50
Sagem SA	4019	4030	+ 0,27	36
Saint-Gobain	1089	1077	- 1,10	17
Salvepar (Ny)	545	549	+ 0,73	18,50
Sanofi	740	735	- 0,67	16,60
Sat	2250	2240	- 0,44	25
Saupiquet (Ns)	592	586	- 1,01	10
Schneider SA	493	489,30	- 0,76	5
SCOR	381,20	385,10	+ 1,02	10
S.E.B.	930	926	- 0,43	11,20
Sefimeg CA	530	503	- 5,09	14,60
SEITA	277	275,10	- 0,68	4,60
Selectibanque	72,60	73	+ 0,55	6
SFIM	1030	1030	—	36
SGE	266	265	- 0,37	5
Sidel	460	478	+ 3,91	4,50
Silic CA	1040	1039	- 0,09	37,34
Simco	489	500	+ 2,24	28,76
S.I.T.A.	1376	1377	+ 0,07	12
Skis Rossignol	123,50	130	+ 5,26	2,50
Soc.Fonc.Lyonnai.#	956	966	+ 1,04	18,50
Societe Generale	1390	1340	- 3,59	17,90
Sodexho Alliance	1090	1100	+ 0,91	35
Sogeparc (Fin)	445	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Sommer-Allibert	305	[illegible]	- 1,67	[illegible]
Sophia	257	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Spir Communic. #	497	[illegible]	- 1,93	15
Strafor Facom	585	[illegible]	- 1,88	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1042	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Synthelabo	948	[illegible]	- 2,10	[illegible]
Technip	825	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Thomson-CSF	232,60	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Total	748	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
UIF	490	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
UIS	220,30	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Unibail	880	[illegible]	—	[illegible]
Union Assur.Fdal	1003	[illegible]	- 0,79	[illegible]
Usinor	100,20	[illegible]	—	[illegible]
Valeo	576	[illegible]	- 2,60	[illegible]
Vallourec	517	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Via Banque	210,90	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Worms & Cie	418	[illegible]	- 3,11	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1545	[illegible]	- 2	[illegible]
Elf Gabon	1028	[illegible]	- 0,09	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	■ 151,50	[illegible]	- 2,70	[illegible]
Adecco S.A.	2715	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	■ 1046	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
American Express	612	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Anglo American #	334,90	[illegible]	- 1,82	[illegible]
Anglogold Ltd #	324	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Amgold #	306,10	[illegible]	+ 3,23	[illegible]
Arjo Wiggins App.	22,60	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
A.T.T. #	344,50	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Banco Santander #	308	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Barrick Gold #	132,60	[illegible]	- 0,37	[illegible]
B.A.S.F. #	268,90	[illegible]	- 1,11	[illegible]
Bayer #	263	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Crown Cork ord.#	309,70	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	285	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	671	[illegible]	- 1,04	[illegible]
De Beers #	159	[illegible]	- 5,59	[illegible]
Deutsche Bank #	525	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Diageo PLC reg.#	73,05	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Dresdner Bank	342	[illegible]	- 0,78	[illegible]
Driefontein #	41,40	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Du Pont Nemours #	478	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Eastman Kodak #	432	[illegible]	—	[illegible]
East Rand #	1,60	[illegible]	+ 1,87	[illegible]
Echo Bay Mines #	20,15	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Electrolux #	■ 590	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Ericsson #	333	[illegible]	—	[illegible]
Ford Motor #	275,80	[illegible]	- 2,82	[illegible]
Freegold #	36,10	[illegible]	+ 3,87	[illegible]
Gencor act.regr.	14	[illegible]	- 6,07	[illegible]
General Elect. #	499	[illegible]	- 0,50	[illegible]
General Motors #	430,40	[illegible]	- 2,39	[illegible]
Cie Belgique #	937	[illegible]	- 3,84	[illegible]
Harmony Gold #	32	32	—	0,47
Hitachi #	43	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Hoechst #	248	[illegible]	+ 2,05	3,70
I.B.M #	730	[illegible]	- 3,15	[illegible]
I.C.I #	115,20	[illegible]	+ 3,47	[illegible]
Ito Yokado #	301,50	[illegible]	+ 2,18	[illegible]
Kingfisher plc #	102,50	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Matsushita #	93	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Mc Donald's #	371,20	[illegible]	- 1,13	[illegible]
Merck and Co #	712	[illegible]	- 1,40	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	43,05	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Mobil Corporat.#	467,90	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Morgan J.P. #	789	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	12200	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	80,90	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	410	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Norsk Hydro #	292	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Petrofina #	2383	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Philip Morris #	234,60	[illegible]	- 2,81	[illegible]
Philips N.V #	593	[illegible]	—	[illegible]
Placer Dome Inc #	87	[illegible]	- 2,87	[illegible]
Procter Gamble	482,60	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Quilvest	340	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	18,50	[illegible]	- 2,70	[illegible]
Rio Tinto PLC #	84,35	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Royal Dutch #	335,90	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Sega Enterprises	98	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Schlumberger #	491,80	[illegible]	- 0,36	[illegible]
SGS Thomson Micro.	530	[illegible]	- 5,47	[illegible]
Shell Transport #	44,35	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Siemens #	371,80	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Sony Corp. #	483,10	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Sumitomo Bank #	55,30	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
T.D.K #	478	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Telefonica #	264,80	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Toshiba #	27	[illegible]	- 0,74	[illegible]
Unilever #	■ 459,70	[illegible]	- 0,02	[illegible]
United Technol. #	580	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Volkswagen A.G #	4940	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Western Deep #	165	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Yamanouchi #	143,80	[illegible]	- 1,11	[illegible]
Zambia Copper	12,65	12,65	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 12 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	115,40	4,734
CEPME 9% 89-99 CA#	105,90	6,633
CEPME 9% 92-06 TSR	122,50	8,054
CFD 9,7% 90-03 CB	120,31	2,638
CFD 8,6% 92-05 CB	—	8,205
CFF 10% 88-98 CA#	102,30	3,616
CFF 10,25%90-01CB#	114	1,713
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,45	8,587
CNA 9% 4/92-07	127	0,274
CRH 8,6% 92/94-03	116,30	7,540
CRH 8,5% 10/87-88#	103,43	1,653
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	2,097
EDF 8,6% 92-04 #	119,43	0,848
Finansder 9%91-06#	125,67	4,192
Finansd.8,6%92-02#	112,73	2,545
Floral9,75% 90-99#	106,21	7,880
OAT 9/85-98 TRA	—	2,876
OAT 9,50%88-98 CA#	100,64	6,658
OAT TMB 87/99 CA#	99,99	1,063
OAT 8,125% 89-99 #	104,01	7,902
OAT 8,50%90/00 CA#	107,57	1,118
OAT 85/00 TRA CA#	—	7,695
OAT 10%5/85-00 CA#	110,81	9,673
OAT 89-01 TME CA#	100,30	1,298
OAT 10% 90-01 ecu	114,46	2,137
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	6,041
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,94	3,421
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,61	3,982
OAT 8,50% 89-19 #	—	4,704
OAT 8,50%92-23 CA#	139,84	8,466
SNCF 8,8% 87-94CA	105,09	2,459
Suez Lyon.Eaux 90	1060	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	70	70
Baccarat (Ny)	820	819
Bains C.Monaco	819	822
Bque Transatlantl.	282	288
B.N.P.Intercont.	1425	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy	528	[illegible]
Champex (Ny) ◆	19,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	740	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3079	[illegible]
Generali Fce Assur	1740	[illegible]
Continental Ass.Ly	592	[illegible]
Darblay ◆	500	[illegible]
Didot Bottin	886	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	2980	[illegible]
Ent.Mag. Paris	1732	[illegible]
Fichet Bauche	46,80	[illegible]
Fidei	52	[illegible]
Finalens	292	[illegible]
F.I.P.P. ◆	235	[illegible]
Fonciere (Cie)	930	[illegible]
Foncina #	611	[illegible]
Francarep	328	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1051	[illegible]
Gevelot	1300	[illegible]
G.T.I (Transport)	460	[illegible]
Immobail	220	[illegible]
Immobanque	711	[illegible]
Lucia	76	[illegible]
Monoprix ◆	480	[illegible]
Metal Deploye ◆	395	[illegible]
Mors	10	[illegible]
Navigation (Nle)	126,50	[illegible]
Optorg	533	[illegible]
Paluel-Marmont ech ◆	467,30	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	999	[illegible]
Parfinance	425	[illegible]
Paris Orleans	336	[illegible]
Promodes (CI)	2149	[illegible]
PSB Industries Ly ◆	620	[illegible]
Rougier #	423	[illegible]
Saga	180	[illegible]
S.I.P.H. ◆	260	[illegible]
Sofragi ◆	5200	[illegible]
Taittinger	4830	[illegible]
Tour Eiffel ◆	425	[illegible]
Vicat	635	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1995	[illegible]
Elyo ◆	320	[illegible]
Finaxa	560	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1560	[illegible]
Givaudan-Lavirotte	1300	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	211	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2002	[illegible]
Hotel Lutetia	498	[illegible]
Hotels Deauville ◆	840	[illegible]
L.Bouillet(Ly) ◆	330	[illegible]
Lloyd Continental ◆	10700	[illegible]
Matussiere Forest	63,20	[illegible]
Moncey Financiere ◆	3186	[illegible]
M.R.M. (Ly)	505	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	112	[illegible]
Poliet	525	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 12 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	47	47
AFE #	965	925
Aigle #	484	499,80
Albert S.A (Ns) ◆	238	238
Arkopharma#	453	465
Assystem #	287	288
Bque Picardie (Li) ◆	1175	1175
Bque Tarneaud(B)#	410	405
Bque Vernes	155,20	160,10
Beneteau CB#	691	696
B I M P	120	120
Boiron#(Ly)	412	419,90
Boisset (Ly) #	581	581
But S.A.	302	313
C.E.E #	144	151,30
Change Bourse (M)	244	242,10
CNIM CA#	253	257
Codetour #	395	391
Comp.Euro.Tele-CET	300	294
Conflandey #	341	340
C.A. Hte Normandie	345	344
C.A. Paris IDF	865	865
C.A.Ille & Vilaine	311	312
C.A.Loire Atl.Ns #	306,20	306
C.A.Pas de Calais	605	620
C.A.du Nord#(Li)	513	514
C.A. Oise CCI	352	352
C.A. Somme CCI	347	351
C.A.Toulouse (B)	425	425
Groupe J.C.Darmon	599	595
Devanlay S.A. ◆	722	722
Devernois (Ly)	990	990
Ducros Serv.Rapide	38,20	38
Emin-Leydier (Ly)#	430	430
Europ.Extinc.(Ly)	491	496
Expand s.a.	1653	1600
Factorem	782	790
Faiveley #	265	265
Finacor	35,90	37,75
Fininfo	980	980
Assur.Bq.Populaire ■	665	681
Gautier France	368	365
Gel 2000	39,20	39
GEODIS #	445	440,50
GFI Industries #	1590	1635
Girodet (Ly) # ◆	25	25
GLM S.A.	230	229
Gpe Guillin # Ly	291,20	300
Kindy #	161,10	162
Guerbet	266	267,10
Hermes internat.1#	463,50	470
Hurel Dubois	951	960
ICBT Groupe #	231	239
I.C.C.#	165,10	165
ICOM Informatique	600	585
Idianova ◆	68	68
Int. Computer #	64,90	66
IPBM ◆	69,60	69,60
M6-Metropole TV	849	856
Manitou #	941	958
Manutan	485	501
Marie Brizard #	789	793
Maxi-Livres/Profr.#	36,20	36,20
Mecelec (Ly) ◆	92	92
MGI Coutier #	395	389,90
Monneret Jouet Ly#	178	178
Naf-Naf #	99	96,50
Norbert Dentres.#	890	895
NSC Groupe Ny	933	935
Onet #	921	915
Paul Predault	155	182
P.C.W.	19	—
Petit Boy #	104	[illegible]
Phyto-Lierac #	308,90	[illegible]
Pochet	880	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	244	[illegible]
Radiall #	744	[illegible]
Robertet #	1297	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	260,20	[illegible]
Securidev #	117	[illegible]
Smoby (Ly)#	575	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	10,40	[illegible]
Sofibus ◆	365	[illegible]
Sopra #	1988	[illegible]
Steph.Kelian #	81,50	[illegible]
Sylea	560	[illegible]
Teisseire-France	224,50	[illegible]
TF1	847	841
Thermador Gpe. #	400	[illegible]
Trouvay Cauvin #	186,80	[illegible]
Unilog	2001	[illegible]
Union Fin.France	820	[illegible]
Viel et Cie #	187,10	[illegible]
Vilmorin et Cie #	570	580
Virbac	541	525

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 12 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	44,05	[illegible]
Belvedere	1170	[illegible]
BVRP	332	[illegible]
Coil	348,50	[illegible]
Electronique D2	158	[illegible]
FDM Pharma n.	158	[illegible]
Genset	551	[illegible]
Guyanor action B	9,70	[illegible]
High Co.	280,10	[illegible]
Infonie	87,05	[illegible]
Joliez-Regol	101,90	[illegible]
Mille Amis ◆	59,95	59,95
Naturex	117	117
Olitec	1240	1225
Picogiga	235	234,10
Proxidis	20	19,80
R21 Santé	536	[illegible]
Stelax	6,65	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 12 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	1050	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	204	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	167,10	159,14
Agipi Actions (Axa)	153,31	146,01
BNP — 3615 BNP		
Antigone Trésorie	907608	907608
Natio Court Terme	14562	14562
Natio Court Terme 2	395507	395507
Natio Epargne	2198,15	2176,39
Natio Ep. Croissance	4121,54	4040,73
Natio Ep. Patrimoine	172,60	169,22
Natio Épargne Retraite	205,49	201,46
Natio Epargne Trésor	11593,50	11570,36
Natio Euro Valeurs	1445,72	1417,37
Natio Euro Oblig.	1067,52	1056,95
Natio Euro Opport.	1566,35	1535,64
Natio Euro Perspect.	2246,71	2202,66
Natio Immobilier	1788,50	1753,43
Natio Inter	1141,11	1118,74
Natio Monétaire C	5578,43	5578,43
Natio Monétaire D	5240,85	5240,85
Natio Oblig. LT	229,43	224,93
Natio Oblig. MT C	893,08	884,24
Natio Oblig. MT D	863,19	854,64
Natio Opportunités	264,03	258,85
Natio Placement C	80581,39	80581,39
Natio Placement D	75715,73	75715,73
Natio Revenus	1114,38	[illegible]
Natio Sécurité	11422,33	[illegible]
Natio Valeurs	1805,98	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	94862	94862
Oblig. ttes caté.	288,42	284,16
CDC GESTION — Groupe Caisse des dépôts		
Livret Bourse Inv. D PEA	1113,43	1081
Nord Sud Dévelop. C	2683,32	2677,96
Nord Sud Dévelop. D	2403,30	2398,50
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	321,72	315,41
Patrimoine Retraite D	304,58	298,61
Sicav Associations C	2471,22	2471,22
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20176,06	20176,06
Mutual. dépôts Sicav C	19782,10	19762,34
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	381,68	374,20
Écur. Capitalisation C	268,05	268,05
Écur. Expansion C	85331,71	85331,71
Écur. Géovaleurs C	4581,15	4491,32
Écur. Investis. D PEA	302,98	297,04
Écur. Monépremière	11625,48	11625,48
Écur. Monétaire C	13311,03	13311,03
Écur. Monétaire D	12337,91	12337,91
Écur. Trésorerie C	326,62	326,62
Écur. Trésorerie D	306,25	306,25
Écur. Trimestriel D	2090,55	2090,55
Éparcourt-Sicav D	191,29	191,29
Géoptim C	13602,51	13401,48
Géoptim D	12494,46	12309,81
Horizon C	2913,89	2856,75
Prévoyance Écur. D	105,12	105,12
Sensipremière C	14174,38	14139,03
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12461,64	12436,17
Écur. Sécuripremière C	12336,38	12324,86
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia ◇	122648,67	122648,67
Atout Amérique	221,27	215,87
Atout Asie	84,06	82,01
Atout France Europe	1760,02	1731,73
Atout France Monde	279,09	272,28
Atout Futur C	1140,65	1112,88
Atout Futur D	1062,55	1036,63
Coexis	2036,42	2002,38
Dièze	2760,99	2714,84
Elicash	974891,36	974891,36
Eurodyn	3524,19	3478,72
Indicia ◆	2416,76	2363,31
Indocam Convert. C	15807,51	15347,10
Indocam Convert. D	14871,44	14438,29
Indocam Europe Nouv.	16013,66	15547,24
Indocam Hor. Eur. C	1226,69	1190,96
Indocam Hor. Eur. D	1226,69	1190,96
Indocam Multi Oblig.	989,08	960,27
Indocam Orient C	187,74	179,23
Indocam Orient D	172,11	164,31
Indocam Unijapon	896,85	856,18
Indocam Str. 5-7 C	1989,61	1956,35
Indocam Str. 5-7 D	1423,35	1399,56
Monéj C ◇	12210,93	12210,93
Monéj D ◇	11567,69	11567,69
Oblifutur C	578,98	568,30
Oblifutur D	533,62	524,70
Oraction	1577,81	1539,33
Revenu-Vert	1188,74	1168,87
Sévéa ◆	125,30	122,24
Synthésis	19549,35	19203,68
Univers Actions	301,29	293,94
Uni Associations ◇	120,54	120,54
Uni-Foncier	1854,86	1809,62
Uni-Régions	2213,21	2139,29
Univar C ◇	316,44	316,44
Univar D ◇	303,26	303,26
Univers-Obligations	265	260,52
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m ◆	—	—
Indocam Val. Restr. ◆	—	—
Optalis Dynamiq. C ◆	120,87	118,50
Optalis Dynamiq. D ◆	120,87	118,50
Optalis Équilib. C ◆	116,27	113,99
Optalis Équilib. D ◆	116,27	113,99
Optalis Expansion C ◆	110,56	108,39
Optalis Expansion D ◆	110,56	108,39
Optalis Sérénité C ◆	108,93	106,79
Optalis Sérénité D ◆	108,93	106,79
Pacte Sol. Logem. ◆	514,56	509,42
Pacte Vert T. Monde ◆	543,58	532,82
CIC BANQUES		
Francic	211,23	205,08
Francic Pierre	182,53	177,21
Europe Régions	317,76	308,50
CIC PARIS		
Associc	1098,82	1098,82
Cicamonde	1956,18	1899,20
Converticic	488,18	480,97
Ecocic	2030,07	1970,94
Mensuelcic	10066,98	9967,31
Oblicic Mondial	4150,90	4089,56
Oblicic Régions	1237,58	1219,29
Rentacic	165,03	163,59
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1409,22	1395,27
Lion 20000 C	17521,54	17521,54
Lion 20000 D	16392,94	16392,94
Lion-Associations C	11359,99	11359,99
Lion-Associations D	10765,87	10765,87
Lion Court Terme C	27090,50	27090,50
Lion Court Terme D	23867,02	23867,02
LionPlus C	1657,88	1625,37
LionPlus D	1518,65	1488,87
Lion Trésor	2481,80	2457,23
Oblilion	2300,71	2277,93
Sicav 5000	973,98	954,88
Silvafrance	1679,26	1646,33
Silvarn	668,77	655,66
Silvarente	264,15	258,97
Silvinter	962,39	943,52
Trilion	5143,76	5077,73
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizés	2703,04	[illegible]
CM Option Dynamique	176,77	[illegible]
CM Option Equilibre	303,95	296,87
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	209,69	204,58
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	949,06	949,06
Créd.Mut.Ep.Ind.C	202,49	197,55
Créd.Mut.Ep.J	23459,02	23459,02
Créd.Mut.Ep.Monde	2005,97	1952,26
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1954,52	1916,20
Créd.Mut.Ep.Quatre	1097,27	1075,75
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	110,94	108,76
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	509,46	497,52
Saint-Honoré Capital	21037,64	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	684,42	654,85
St-Honoré Pacifique	614,19	587,74
St-Honoré Vie Santé	2266,28	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1869,29	[illegible]
Stratégie Actions	1277,40	[illegible]
Stratégie Rendement	2083,60	[illegible]
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	137,81	[illegible]
Amplitude Europe C	224,80	[illegible]
Amplitude Europe D	221,03	[illegible]
Amplitude Monde C	1239,19	[illegible]
Amplitude Monde D	1158,77	[illegible]
Amplitude Pacifique C	85,63	[illegible]
Elanciel D PEA	261,30	[illegible]
Émergence Poste D PEA	199,72	[illegible]
Géobilys C	702,56	[illegible]
Géobilys D	664,71	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	1376,82	[illegible]
Kaleis Équilibre C	1189,55	[illegible]
Kaleis Sérénité C	1116,07	[illegible]
Latitude C	151,83	[illegible]
Latitude D	134,82	[illegible]
Oblitys D	653,26	[illegible]
Plénitude D PEA	265,81	[illegible]
Poste Gestion C	15247,38	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5294,45	[illegible]
Solstice D	2373,63	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38879,14	[illegible]
Actimonétaire D	30802,43	[illegible]
Cadence 1 D	1065,29	[illegible]
Cadence 2 D	1053,18	[illegible]
Cadence 3 D	1055,86	[illegible]
Capimonétaire C	419,32	[illegible]
Capimonétaire D	378,35	[illegible]
Sogeoblig C/D	9673,91	[illegible]
Interoblig C	313,15	[illegible]
Intersélection France D	476,80	[illegible]
S.G. France opport. C	2878,37	[illegible]
S.G. France opport. D	2724,70	[illegible]
Sogenfrance C	2790,37	[illegible]
Sogenfrance D	2533,32	[illegible]
Sogépargne D	306,87	[illegible]
Soginter C	340,68	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	358,87	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES Désormais, les progrès de la bureautique mettent les systèmes d'information géographique (SIG) à la portée de tous. ● CES SIG combinent cartographie numérique et contenus des bases de données. Naguère réservés aux militaires, aux pouvoirs publics et aux aménageurs, ils font désormais partie de la panoplie des « géomarqueticiens », qui quadrillent le territoire à la recherche de clients. ● INTERNET accélère encore cette démocratisation, comme l'a montré le dernier Marché européen de l'information géographique. ● LA FRANCE enregistre cependant un retard certain en matière de numérisation de son patrimoine cartographique. ● LA COURSE internationale qui s'est engagée risque de se solder par l'adoption de standards et de formats définis par les industriels américains, lesquels bénéficient du soutien du vice-président Al Gore.

La cartographie multiplie les dimensions grâce à l'informatique

Les systèmes d'information géographique, « mille-feuille » de cartes et de données, bénéficient de la puissance du numérique. La France a pris du retard et l'Europe ne parvient pas à faire pièce à l'industrie américaine dans la définition de standards internationaux

SI VOUS DÉSIREZ partir faire fortune aux Etats-Unis, vous pouvez déjà, sans vous déplacer, y trouver la maison de vos rêves en faisant un petit détour sur Internet. Tapez, par exemple, http://www. realtor. com, indiquez votre point de chute et la somme dont vous disposez, précisez la superficie, le nombre de pièces et d'« accessoires » – piscine, paddock, ponton pour le yacht –, cliquez. Une sélection apparaît, agrémentée de photos et d'une carte permettant, à différentes échelles, de la localiser. Pour quelques dollars de plus, vous pourrez même obtenir des plans indiquant le taux de criminalité, le niveau de la pollution et les meilleurs établissements scolaires du quartier.

Tout cela, vous le devez à la puissance des systèmes d'information géographique (SIG). Mis au point il y a une vingtaine d'années, les SIG permettent de tirer profit des éléments géographiques présents dans les bases de données. Naguère très coûteux, ces instruments sont en passe, grâce à Internet, de se démocratiser, comme l'a montré le « Marché européen de l'information géographique », qui vient de réunir à Paris les professionnels de ce secteur, dont les acteurs majeurs sont... américains.

Dans son principe, le système est simple : il consiste à partir d'un fond de carte numérisé et à y ajouter, par couches successives, d'autres informations telles que réseaux routiers, cadastre, élévations, pluviométrie, géologie, démographie, activité économique... La grande force du numérique est de pouvoir ainsi coupler des images (aériennes ou satellitaires), des graphiques (dont on peut modifier l'échelle à volonté) et des données alphanumériques géoréférencées (numéros de rue, codes postaux). On peut ensuite combiner ces éléments pour faire jaillir des informations inattendues. Lors des négociations en Bosnie, le président serbe a accepté d'élargir le corridor entre Sarajevo et l'enclave musulmane de Goradze, après avoir constaté sur un *SIG* développé par le *Pentagone* que les montagnes rendaient impraticable un couloir plus étroit.

GÉOCODAGE

Aujourd'hui, ces systèmes ne sont plus l'apanage des militaires et de la « diplomatie virtuelle ». Les pouvoirs publics en font une large consommation afin, par exemple, de déterminer l'impact visuel et sonore d'une future autoroute, de délimiter les zones inondables, le nombre d'habitants menacés. Les assureurs peuvent les utiliser pour faire varier les polices d'assurance.

Tout le secteur du « décisionnel » peut s'appuyer sur la cartographie, grâce au géocodage. Ce procédé, qui consiste à transformer une adresse en un point sur une carte, permet – selon le principe *« Vos voisins vous ressemblent »* – d'adresser des courriers promotionnels ciblés dans l'ensemble de la zone de résidence d'un client déjà répertorié. Les cartes intelligentes font désormais partie intégrante de la panoplie des marqueticiens qui peuvent ainsi définir des zones attachées à certains magasins, mesurer les flux de clients – à partir des données de l'Equipement sur la circulation –, à répartir les points de vente sur le territoire, à organiser et suivre tournées et livraisons. Il est aussi possible de surveiller, le rendement des commerciaux, qui après avoir prospecté un territoire, renvoient chaque soir au siège, les résultats de leur journée.

Les opérateurs de téléphonie mobile ne sont pas en reste. Les SIG leur ont permis de dessiner les « cellules » au centre desquelles ils placent leurs réémetteurs. *« A chaque cellule sont attachés une centaine de paramètres de configuration, et un réseau européen peut contenir jusqu'à 10 000 cellules »*, rappelle, François Vincent, de Nortel Matra Cellular. Ce casse-tête doit tenir compte du couvert végétal, de la démographie, du trafic maximal attendu sur un axe routier donné et même de la vitesse du véhicule afin que le système ait le temps de le repérer entre son entrée et sa sortie d'une cellule.



Les systèmes d'information géographique sont conçus pour intégrer plusieurs niveaux de données sur un *fond* de carte. Il est désormais possible de les interroger sur Internet. On peut ainsi localiser des offres de logement, et acquérir des informations sur la zone d'habitation choisie. Le surfeur modifie ainsi à volonte les critères de sélection et obtient une réponse instantanée.

L'agriculture de précision se heurte à des problèmes différents. Cette technologie émergente consiste à utiliser le système de positionnement global par satellite (GPS) couplé à un capteur de rendement en temps réel installé sur la moissonneuse. On obtient ainsi une carte de rendement extrêmement fine. On peut aussi utiliser des images satellite telles que celles prises par Spot, afin d'identifier les secteurs lésés de certaines parcelles. En retour, le GPS permet de moduler la densité des semis, la répartition de l'arrosage, de l'engrais et des pesticides.

Dix-sept mille *farmers* du Dakota et de l'Illinois se sont équipés de tels systèmes, mais en France, on en compte moins d'une vingtaine. *« Les parcelles sont trop petites*, admet Michel Gay, du laboratoire de télédétection et de cartograhie, qui a entamé depuis un an un projet pilote à l'école supérieure d'agriculture de Purpan. *L'un des facteurs limitants reste le coût d'acquisition des données. »* On touche ici l'un des enjeux du développement des SIG. Les grands producteurs de données géographiques – IGN, Insee, BRGM, géomètres experts – sauront-ils offrir les tarifs capables de stimuler des services dont on commence tout juste à explorer le foisonnement ?

Hervé Morin

La géographie française peine à entrer dans la société de l'information

« DANS CINQ ANS, peut-être trouvera-t-on les meilleurs plans de la commune d'Issy-les-Moulineaux aux Etats-Unis ? » Jean Berthier, président du Conseil national de l'information géographique (CNIG), dessinait de sombres perspectives, à l'occasion du récent Marché européen de l'information géographique. Au point qu'un Livre blanc, rédigé par l'Association française pour l'information géographique (Afigéo), a commencé à réunir des *« éléments pour un débat national »* sur le sujet.

En France, cette activité est essentiellement tirée par des applications de gestion locale (58 % des applications et 76 % des dépenses annoncées). L'inadéquation de l'offre à la demande est patente : le coût initial des données représente un tiers du budget d'un SIG, mais il faut un investissement équivalent en intégration et en entretien pour obtenir un système opérationnel. On est loin du service clé en mains !

La numérisation des cartes est encore embryonnaire. Alors que la Grande-Bretagne dispose d'une carte numérisée au 1/2 500, alliant données foncières et topographiques, seuls 10 % du cadastre français sont couverts et 15 % du territoire seulement ont été numérisés par l'Institut géographique national (IGN), et encore au 1/25 000. Certes, le ministère de l'économie et des finances a récemment encouragé le scannage du cadastre, et la communication de ces données à l'IGN. Mais avant d'être exploitables, reconnaît Jacques Mosqueti, directeur adjoint de l'IGN, *« ces images devront être vectorisées et recalées dans le système de référence national »*. Un travail de titan, quand on sait que 45 % de ces plans ont des coordonnées géographiques définies à l'époque napoléonienne...

Le Livre blanc s'inquiète aussi de la perte de maîtrise de l'information. Les principaux fournisseurs de SIG sont américains, et ils risquent de bénéficier directement de la mise à disposition des données fédérales (images satellite notamment) au prix de leur diffusion. Le projet Earthmap, soutenu par le vice-président Al Gore, vise à permettre la couverture du Globe avec une précision de l'ordre du mètre, grâce à une nouvelle génération de satellites civils, concurrents du futur satellite franco-belgo-suédois Spot 5 lancé en 2001.

La question de l'indépendance est posée. *« Qu'adviendrait-il de notre cadre de vie si les décisions d'urbanisme étaient prises selon un modèle unique prévoyant un fast-food à chaque carrefour ? »*, s'interroge l'Afigéo. L'organisation internationale ISO et la Commission européenne piétinent dans la définition de standards, la France a mis en sommeil sa norme Edigéo, jugée trop « nationale » et difficile d'emploi, tandis qu'aux Etats-Unis les industriels ont constitué un consortium, OpenGis, afin d'imposer une norme de fait. *« Le risque est non nul »*, admet François Salgé, chargé des négociations européennes à l'IGN, qui rappelle le précédent fâcheux de la norme d'Interconnexion des systèmes ouverts sur Internet aujourd'hui retirée des catalogues. Dans son prochain rapport au gouvernement, « IGN et société de l'information », prélude à la signature d'un nouveau contrat de plan, l'établissement public devrait plaider l'octroi de moyens supplémentaires *« de 1 000 à 5 000 emplois nouveaux par an »* dépendent de l'orientation des politiques publiques.

H. M.

Les films sensibles aux détecteurs d'aéroport

LES FILMS placés dans des bagages voyageant dans la soute des avions risquent-ils de subir des détériorations irréversibles sous l'effet des générateurs de rayons X utilisés pour les contrôler avant embarquement ? La réponse, à en croire une enquête parue dans le magazine *Le Photographe*, est hélas affirmative.

Il y a dix ans, après l'explosion au-dessus de Lockerbee (Ecosse) d'un Boeing 747 de la Panam, le gouvernement des Etats-Unis et la FAA (Federal Aviation Administration) avaient décidé de développer des détecteurs capables de déceler des matières explosives (plastic, Semtex...) placées dans les valises voyageant en soute. La société californienne InVision Technologies avait décroché le marché en proposant un nouveau type de machine : le scanner CTX 5000. Ce matériel, dont plus d'une centaine d'unités sont déjà en service dans les aéroports à travers le monde, s'appuie sur une méthode d'analyse bien connue dans les applications médicales, la tomographie, qui consiste à « découper » le corps en tranches, puis à le recomposer par ordinateur, afin de déceler et positionner des calculs ou des tumeurs.

Chaque bagage subit ainsi, suivant son importance, sept à huit balayages par un flux de puissants rayons X. Là encore, un ordinateur regroupe les données et déclenche l'alarme en présence d'un objet douteux. Le revers de la médaille, c'est que ce qui est bon pour la sécurité des passagers ne l'est pas pour toutes les surfaces sensibles aux rayons X et, en particulier, pour les films photographiques. Dans les années 80, *Le Photographe* avait fait taire certaines polémiques en montrant, preuves à l'appui (analyse sensitométrique), que les détecteurs de l'époque utilisant eux aussi des rayons X n'avaient aucune influence sur les films : après neuf passages successifs dans la machine, on ne constatait pas de montée du voile de fond. La prudence recommandait toutefois d'éviter des passages répétés pour les émulsions dont la sensibilité était supérieure à ISO 800.

SECRET À LA DIRECTION

Il en va autrement avec les scanners CTX 5000. La mise en service des premiers modèles aux Etats-Unis a engendré l'apparition de certaines anomalies sur les émulsions et déclenché la mise en place d'une commission d'enquête pilotée conjointement par la FAA et la PIMA (Photographic and Imaging Manufacturers Association), qui regroupe cinquante-trois sociétés internationales dans le domaine de la photographie. Les conclusions ne laissent pas place au doute : un seul passage dans le CTX 5000 provoque une détérioration visible sur le négatif, même pour les films de faible sensibilité (ISO 100).

Interrogée, la DGAC (direction générale de l'aviation civile) tente d'oblitérer les faits en se réfugiant derrière le secret. *« Même si des machines de ce type étaient en service en France, nous ne pourrions pas le dire pour des raisons de sécurité »*, confesse-t-elle. Après avoir évoqué le rapport d'enquête de la PIMA et le fait que des plaintes ne manqueraient pas d'arriver, le service de communication lâche que *« trois CTX 5000 sont déjà en fonction (deux à Roissy), mais que, jusqu'à maintenant, aucune réclamation n'a été enregistrée »*.

Surprenant, car le représentant de la société InVision Technologies confirme que, *« si un film (vierge ou exposé) se trouve entre les tranches du flux de balayage des rayons X, il ne sera pas affecté. Mais, s'il se trouve sous le flux de balayage, il sera endommagé par une strie (voile) d'une largeur d'environ 4 mm. Même les films ISO 100 à ISO 400 porteront cette trace visible sur le négatif. Mais elle ne serait pas décelable sur des tirages amateurs »*. On peut se demander comment cela se fait.

Quant aux professionnels, affirme-t-il, *« ils n'ont pas l'habitude de faire voyager leurs films en soute »*. Rien n'est moins sûr. Quoi qu'il en soit, il faut désormais éviter de placer toute substance ou objet susceptible d'être affecté par les rayons X dans un bagage destiné à voyager en soute, la technologie actuelle ne permettant pas, comme le reconnaît le fabricant du CTX 5000, de concilier la sécurité des passagers et l'intégrité des films.

Bernard Perrine

Un nouveau bestiaire découvert à Arcy-sur-Cure

ON CROYAIT connaître chaque stalactite de la caverne d'Arcy-sur-Cure (Yonne). Visitée depuis le XVI[e] siècle – des visiteurs illustres, comme Buffon, ont laissé leurs noms gravés dans la pierre –, elle a été fouillée dès la fin du XIX[e] siècle. Plus tard, les plus éminents spécialistes l'ont auscultée, en particulier André Leroi-Gourhan qui y a travaillé de 1946 à 1964. Et pourtant, ce trésor de l'art rupestre était loin d'avoir livré tous ses secrets.

En 1990, on repérait, sur les parois de la salle dite des Vagues, la silhouette d'un bouquetin, prélude à la découverte d'autres peintures rupestres, dont un mammouth (*Le Monde* du 20 août 1997). Il y a un mois encore, on dégageait au même endroit une série de mammouths et un ours qui complètent la frise. Cette nouvelle découverte est importante, d'abord, en raison de la nature des animaux peints. Mammouths, rhinocéros, ours, oiseaux, sont des espèces peu représentées dans l'art pariétal, alors que les chevaux, bisons et cervidés sont plus répandus.

De plus, le mammouth – animal dominant ici – est particulièrement rare. Ces peintures seraient datées de 24 500 à 28 000 avant notre ère. Si ces estimations sont confirmées par des analyses complémentaires, elles figureront donc parmi les doyennes découvertes en France, avec celles des grottes Chauvet (– 30 000) et Cosquer (– 27 000). Leur style est, lui aussi, atypique : un tracé tout en boucle, les défenses des mammouths dans le prolongement de leur crâne. Les figurines, qui étaient dissimulées sous une double couche de calcite, ont été repérées grâce à des clichés infrarouge. Cette calcite a ensuite été amincie à l'aide d'une fraiseuse diamantée. Une tâche minutieuse réalisée par l'Andorrain Eudald Guillamet. Une fresque de six mètres de long a ainsi été dégagée. D'après les images infrarouges, elle se prolonge sur plus de dix mètres.

TRAITEMENT DE CHOC

Cette heureuse résurrection a commencé par un drame. En 1976, la grotte qui appartient à la famille La Varende était gérée par un administrateur judiciaire, Henry de Peysac, conséquence d'une épineuse succession. Ce dernier crut bon de faire nettoyer les parois de la grotte, noircies par la fumée des torches qui servirent longtemps à éclairer les visiteurs, à l'aide d'un jet sous pression d'eau additionnée d'acide chlorhydrique. Le calcaire fut littéralement décapé par ce traitement de choc. Pendant plusieurs jours, la voûte basse de la salle des Vagues rendit une eau rougie : elle était entièrement badigeonnée d'ocre depuis la préhistoire. Leroi-Gourhan n'avait rien trouvé à cet endroit, mais ces coulées rouges mirent la puce à l'oreille de l'administrateur, qui, loin d'arrêter l'opération, se contenta d'interdire la grotte aux chercheurs.

En 1990, Gabriel de La Varende fut installé dans ses droits. A l'occasion d'un reportage télévisé tourné au fond de la grotte, Pierre Guilloré, chercheur du CNRS, eut la surprise de voir apparaître la silhouette d'un bouquetin dans le faisceau des puissants projecteurs. Le propriétaire autorisa alors la reprise des recherches. Dominique Baffier et Michel Girard, anciens élèves de Leroi-Gourhan, purent ainsi entamer une nouvelle campagne de fouilles.

Dès 1991, trois mammouths, un cheval, un ours et un oiseau étaient repérés sur le bord d'une mezzanine de la salle. *« Hélas*, regrette Dominique Baffier, *80 % des peintures de la grande salle ont dû disparaître. »* Sur le sol, les matériaux qui ont servi aux artistes de l'époque – lampes à graisse, pilons pour broyer les pigments – ont aussi été retrouvés. Leur analyse a permis de dater les peintures. Pour les atteindre, les chercheurs ont dû découper le plancher stalagmitique épais. Cela leur a permis de tomber également sur des restes d'ours, animaux qui fréquentaient ces cavernes bien avant l'homme : sur des ossements de jeunes ours, on a trouvé des coprolithes (excréments fossilisés) contenant des parasites intestinaux qu'on ne trouve que chez les humains.

Devant ces trouvailles diverses, les fouilles, qui devaient se terminer à la fin de 1999, pourraient être prolongées d'un an ou deux.

Emmanuel de Roux

★ *Les cavernes d'Arcy-sur-Cure*, par Dominique Baffier et Michel Girard, La Maison des Roches éd., 120 pages, 148 F.

هكذا من الأصل

Les Bleus cherchent leur second souffle

Après une saison harassante, une partie des joueurs retenus en vue de la Coupe du monde 1998 effectue à Tignes (Savoie) un stage d'oxygénation

Les treize internationaux français présents au premier stage de préparation pour le Mondial 1998 (10 juin – 12 juillet) ont rejoint Tignes, lundi 11 mai. Les Bleus ont pris leurs quartiers au Village-hôtel Montana, qui leur a été entièrement réservé. Le grand beau temps règne sur la station depuis quelques jours et devrait se maintenir tout au long de la semaine. Ce séjour de récupération, c'est-à-dire sans entraînement spécifique, s'achèvera samedi 16 mai, avant la reprise prévue au Centre technique national de Clairefontaine (Essonne) le 18 mai avec la plupart des vingt-huit joueurs retenus par le sélectionneur national, Aimé Jacquet, excepté Didier Deschamps, Zinédine Zidane et Christian Karembeu, qui doivent encore encore disputer la finale de la Ligue des champions, le 20 mai, à Amsterdam (Pays-Bas), avec la Juventus Turin et le Réal Madrid.

TIGNES
de notre envoyé spécial

« Cette première semaine, c'est du plaisir. On va choyer les joueurs, faire la nounou. » Qui résisterait à pareille invite, surtout lorsqu'elle vient d'un sélectionneur national *qui retranchera* incessamment sous peu six noms d'une liste de vingt-huit ? Dans le cadre de la préparation à la Coupe du monde, Aimé Jacquet a emmené, du 11 au 16 mai, l'équipe de France à Tignes – où elle avait déjà séjourné à Noël – pour un stage d'oxygénation.

FOOTBALL

Le docteur Jean-Marcel Ferret, médecin de la sélection et G. O. de la semaine, reconnaît que le séjour est bien trop court pour que les joueurs puissent faire provision suffisante de globules rouges. Rien à voir avec la longue séance à Font-Romeu, avant la Coupe du monde 1982, qui nettoya si bien les organismes des Bleus (mal calculés, les effets bénéfiques se firent pourtant attendre une semaine et faillirent provoquer une élimina*tion prématurée de la « bande à* Platini »). Cette fois, les curistes auront à peine le temps de profiter de l'air vivifiant, avant de revenir à Clairefontaine où les choses sérieuses reprendront la semaine prochaine.

De l'oxygène sans ballon donc. *« C'est l'occasion de décompresser et de passer une semaine sympa »*, résume Fabien Barthez. Aimé Jacquet souhaitait, à l'issue d'un long championnat, ménager une plage de repos à ses protégés et, en même temps, *« éviter le décrochage psychologique de fin de saison qui est dramatique »*. D'où l'idée de ce rassemblement qui ménage les corps et entretient les esprits.

Jean-Marcel Ferret a préparé un planning de travail individualisé *pour chacun des éléments pré*sents. Depuis des mois, les joueurs consignent dans un livret personnel des renseignements médicaux. Il s'en est inspiré pour concevoir des formules à la carte. Arrivé à Tignes dimanche soir, le médecin a peaufiné ses programmes avec les trois moniteurs chargés de divertir leurs hôtes prestigieux. Vincent Pascal, Philippe Epailly et Luc *Mouget* ont dû composer avec les caprices de la météo. Le manteau neigeux encore épais la semaine précédente a brutalement fondu avec la remontée soudaine des températures. Les ébats sportifs étaient initialement prévus autour du lac de Tignes qui jouxte la station située à 2 100 m. La fonte brutale les a contraints à chercher plus haut. Mardi 12 mai, les « sta*giaires » devaient monter à la* Grande Motte en funiculaire afin d'effectuer une randonnée en raquette sur le glacier qui s'étage de 3 010 à 3 550 mètres. Mercredi, ils étaient censés se retrouver au même endroit pour une nouvelle sortie, en ski de fond cette fois. Jeudi était envisagée une randonnée pédestre. L'occupation de la journée de vendredi devrait dé*pendre de l'évolution climatique.*

Quelques sélectionnés étaient circonspects à l'idée de renouer avec les sports d'hiver quand l'été semblait enfin vouloir s'installer dans la plaine. Après le froid moscovite et la pluie de Stockholm, voici qu'on leur proposait la fraîcheur des sommets alpins : la course à la Coupe du monde ressemblait à s'y méprendre à la sé*lection du Grand Nord décrite* dans les romans d'Arthur London.

« INTRANSIGEANCE DES CLUBS »

De la liste des vingt-huit nominés annoncée mardi 5 mai, plus de la moitié avait donc fourni un mot d'excuse avant Tignes. Certaines absences se justifiaient en raison de finales de coupes d'Europe. D'autres étaient nettement moins *motivées. Les clubs italiens ont* ainsi tenu à garder leurs employés jusqu'à la fin de la saison alors que la dernière journée de championnat ne modifiera rien pour eux. *« Ça a été niet »*, expliquait pourtant Aimé Jacquet, un rien contrarié de cette *« intransigeance des clubs »*.

Pour les autres, désignés d'office, le rendez-vous avait été donné dans l'aérogare de Lyon-Satolas. *En avion, en train ou en voiture*, chacun avait rejoint le point de ralliement. De là, un car avait conduit la troupe à l'hôtel-village Montana qui domine la station de la Haute-Maurienne. Ce trois-étoiles mélangeant le bois et la pierre est une de ses pensions montagnardes qui tentent de concilier atmosphère rustique et confort moderne. *L'en*droit était suffisamment vaste et la *liste des présents suffisamment* étroite pour que chacun ait une chambre individuelle, mesure de bon sens en ces temps de concurrence farouche.

L'accès dans l'hôtel était strictement réglementé et un car de gendarme menait une ronde vigilante à ses alentours. Rien ne devait déranger l'oxygénation de cette demi-sélection. Les pistes de ski avaient fermé dimanche et la station s'était vidée aussitôt. Seuls *quelques accrocs s'adonnaient à la* glisse sur les rares sommets encore enneigés. Pour avoir l'honneur d'accueillir la « bande à Jacquet », la commune n'avait pas hésité à payer jusqu'aux menus frais du séjour. Avec treize invités à sa table, cette équipe de France lui aura finalement coûté moitié prix.

Benoît Hopquin

Les treize joueurs en stage

Seuls treize des vingt-huit joueurs présélectionnés pour le Mondial par le sélectionneur Aimé Jacquet ont pris leurs quartiers à Tignes, lundi 11 mai.

● **Les présents :**
– Gardiens de but : Fabien Barthez *(Monaco, 26 ans, 11 sélections)*, Lionel Charbonnier (Auxerre, 31 ans, 1 sélection), Bernard Lama (West Ham, 35 ans, 36 sélections), Lionel Letizi (Metz, 24 ans, 2 sélections).
– Défenseurs : Laurent Blanc (Marseille, 32 ans, 66 sélections), Martin Djetou (Monaco, 23 ans, 3 sélections).
– Milieux de terrain : Bernard Diomède (Auxerre, 24 ans, 3 sélections), Sabri Lamouchi (Auxerre, 26 ans, 11 sélections), Robert Pires (Metz, 24 ans, 11 sélections).
– Attaquants : Christophe Dugarry (Marseille, 26 ans, 21 sélections), Thierry Henry (Monaco, 20 ans, *1 sélection), Stéphane Guivarc'h* (Auxerre, 27 ans, 5 sélections), David Trezeguet (Monaco, 20 ans, 3 sélections).

● **Les absents :** à part Bernard Lama, tous les internationaux évoluant à l'étranger ont été retenus par leur club respectif. Didier Deschamps, Zinedine Zidane (Juventus Turin) et Christian Karembeu (Real Madrid) préparent la finale de la Ligue des champions, le 20 mai. Ibrahim Ba, Marcel Desailly (Milan AC), Vincent Candela (AS Rome), Alain Boghossian et Pierre Laigle (Sampdoria Gênes), Youri Djorkaeff (Inter Milan) et Lilian Thuram (Parme) devront disputer la dernière journée du championnat italien, dimanche *17 mai. Bixente Lizarazu (Bayern* Munich) sera mobilisé pour la finale de la coupe d'Allemagne, samedi 16 mai et Frank Leboeuf (Chelsea) pour la finale de la Coupe des vainqueurs de coupes, mercredi 13 mai. Enfin, Nicolas Anelka, Emmanuel Petit et Patrick Vieira disputeront la finale de la coupe d'Angleterre avec Arsenal, le 16 mai.

Jean-Pierre Papin, avant-centre des Girondins de Bordeaux

« Le footballeur est devenu une marchandise »

A TRENTE-QUATRE ANS, Jean-Pierre Papin vient de boucler sa treizième saison de professionnalisme. Formé à l'Institut national du football de Vichy, il a débuté en deuxième division à Valenciennes (1984) avant de rejoindre le FC Bruges. De 1986 à 1992, il sera le symbole de la montée en puissance de l'Olympique de Marseille. Au sommet de sa gloire, il *signe au prestigieux Milan* AC *(1992-1994) puis* rejoint le Bayern Munich (1994-1996), où il vit les moments les plus difficiles de sa carrière. De retour en France en juillet 1996, Jean-Pierre Papin s'est bien intégré à Bordeaux, même s'il ne dispute plus toutes les rencontres. A son palmarès : quatre titres de champion de France avec l'OM (1989, 1990,1991, 1992), deux titres de champion d'Italie avec le Milan AC (1993, 1994), une Coupe de l'UEFA avec le Bayern Munich (1996), une Coupe de France avec l'OM *(1989) et une Coupe de Belgique* avec le FC Bruges (1986). Avec 266 buts marqués dans les différents championnats de première division, en Coupe d'Europe (55 matches) ou en équipe de France (54 sélections), *« JPP »* est un des grands buteurs internationaux. Dans le livre *Franc Jeu* (éditions Ramsay), il rassemble ses souvenirs et fustige les travers d'un milieu cerné par l'argent.

***« Quel regard portez-vous aujourd'hui* sur le monde du football ?**

– Les considérations financières ont pris une importance démesurée. Le footballeur est devenu une marchandise qu'on achète ou qu'on revend au gré des lubies des dirigeants. Les sommes véhiculées sur le marché des transferts ne veulent plus rien dire. Le fossé entre les petites équipes et les nantis ne va cesser de s'agrandir.

– En France, pourtant, ce sont Lens et *Metz qui ont terminé aux deux premières* places du championnat devant les clubs les plus fortunés...

– Oui, mais vous savez ce qui va se passer dans les semaines à venir. Ces deux clubs vont être pillés. Face à la surenchère pratiquée par les équipes italiennes, espagnoles ou anglaises, ils ne pourront pas conserver leurs meilleurs joueurs.

–Les joueurs français n'ont-ils pas le tort de s'expatrier trop jeune ?

*– Quand j'ai signé au Milan AC, j'avais ac*compli six saisons à Marseille. J'étais quelqu'un. Les jeunes manquent parfois de lucidité. Moi, j'ai vécu des galères à vingt ans. A cet âge, certains sont déjà millionnaires, aujourd'hui. Mais il vaut mieux rester un ou deux ans de plus en France plutôt que de s'asseoir sur le banc des remplaçants d'un club étranger.

– Il n'est pas facile de résister à l'attrait *de l'argent...*

– C'est même extrêmement difficile. Je peux en parler par expérience. Tout d'un coup, on perd toute notion avec la réalité. On peut s'acheter n'importe quoi, satisfaire le plus puéril de ses désirs. La spirale aboutit, un jour, à des ennuis, ce qui a au moins l'avantage de ramener les gens sur terre.

– La vie est-elle infernale dans les grands clubs étrangers ?

– Elle peut le devenir si les joueurs en place *n'acceptent pas votre présence.* Au Bayern Munich, l'attaquant Jürgen Klinsmann n'a rien fait pour me mettre dans de bonnes dispositions. C'est sans doute le plus égoïste des joueurs que j'ai eu l'occasion de côtoyer. Au Milan AC, tout avait été mis en œuvre pour faciliter mon intégration. Dans ces conditions, en contrepartie, il faut s'investir à fond à chaque entraînement. Il m'est parfois arrivé de jouer blessé au risque de ma carrière.

– En décembre 1997, Aimé Jacquet avait *évoqué votre éventuel retour en équipe* de France. Le sélectionneur a-t-il utilisé votre nom pour motiver ses attaquants ?

– Je le pense. Aimé Jacquet m'a fait un cadeau empoisonné. Sur le coup, j'étais flatté mais je me suis rapidement aperçu qu'il ne donnerait pas suite. J'en ai pris mon parti. Si j'avais eu cinq ans de moins, j'aurais fait un scandale. Il y a des entraîneurs qui sont prêts à *mourir avec leurs idées, lui,* il annonce une option et applique le contraire. On me dit qu'il brouille les cartes intentionnellement... Quand j'observe les sélections étrangères, je constate leurs progrès constants alors que l'équipe de France joue de moins en moins bien. Pour gagner la Coupe du monde, il faut des joueurs talentueux animés par une mentalité irréprochable, un peu de chance et une bonne gestion de groupe. C'est ce dernier facteur qui m'inquiète.

***– L'équipe de France est toujours* à la recherche de votre successeur...**

– Stéphane Guivarc'h a démontré son potentiel avec Auxerre. Il faudrait le mettre dans le même contexte avec l'équipe de France en l'encadrant de deux ailiers. Le Parisien Florian Maurice est celui qui me ressemble le plus mais il n'a pas été retenu. Quant au Marseillais Christophe Dugarry, je l'aime bien, mais, sur sa saison, il ne mérite pas de participer au Mondial.

***– Comptez-vous poursuivre votre car*rière ?**

– J'hésite. La manière dont on m'a utilisé cette saison à Bordeaux ne m'a pas enchanté. Revenir à l'Olympique de Marseille serait l'apothéose. Ce serait risqué mais ça me titille. Rolland Courbis [ndlr, l'entraîneur de l'OM] me connaît, il m'a bien géré à Bordeaux pendant la saison 1996-1997. Il reste que je m'inter*dis de faire l'année de trop.* »

Propos recueillis par Elie Barth

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE : la Fédération française de football (FFF) a indiqué** au Comité national olympique et sportif français (CNOSF), dans une lettre en date du 7 mai, que sa commission d'appel dopage avait décidé de rejeter la proposition de conciliation du CNOSF, concernant les suspensions de Dominique Arribagé (Toulouse) et de Vincent Guérin (Paris-Saint-Germain), convaincus de dopage à la nandrolone, *a-t-on appris* lundi 11 mai. Le rejet de cette proposi*tion* entraîne automatiquement l'application de la suspension de six mois ferme qui s'appliquera à partir du début du championnat 1998-1999, soit le 9 août.

■ **FOOTBALL : le Français Arsène Wenger,** qui a mené Arsenal au titre de champion d'*Angleterre* 1997-1998, s'est vu décerner le titre *d'entraîneur de l'année* lors de la cérémonie annuelle de l'Association des entraîneurs de la Ligue d'Angleterre qui a eu lieu, lundi 11 mai, à Londres. Cette distinction n'avait jamais été accordée à un technicien non britannique.- (*AFP*).

■ **Le libero du Bayern de Munich,** Lothar Matthaeus, 37 ans, retenu, lundi 11 mai, parmi les vingt-*deux joueurs allemands pour* la Coupe du monde 1998, égalera en France le record du gardien mexicain Antonio Carvajal, qui avait disputé, de 1950 à 1966, cinq phases finales de l'épreuve. Lothar Matthaeus était capitaine de l'équipe allemande championne du monde 1990. Il a été désigné à deux reprises footballeur mondial de l'année, en 1990 et 1991. – (*Reuter*).

■ **La formation iranienne dirigée par le Croate Tomislav Ivic** est à *Rome depuis lundi 11 mai. Elle tra*vaillera jusqu'au 19 mai sur les ins*tallations du centre sportif* de l'AS Rome, poursuivra ensuite sa préparation au centre sportif de l'Inter Milan et prendra la route d'Yssingeaux (Loire), où elle séjournera pendant la Coupe du monde 1998, le 31 mai. – (*AFP*).

■ **Charles Biétry a été officiellement nommé** président délégué du Paris-Saint-Germain, lundi 11 mai, à l'occasion d'un conseil d'administration du club. Il succède à Michel Denisot en poste *pendant sept ans. A cette occasion*, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris et membre du conseil d'administration du club, devait réclamer le remboursement d'un emprunt de 25 millions de francs accordé par la municipalité en 1986. M. Delanoë demande, par ailleurs, une concession de dix ans avec le PSG et la société d'exploitation Sports et événements, une filiale de Canal Plus, qui gère le Parc des Princes. A *ce jour, coexistent deux* conventions séparées avec des périodicités différentes.

■ **Le président du Racing club de Strasbourg,** Patrick Proisy, qui s'est déjà séparé de son directeur sportif Bernard Gardon, a signifié, lundi 11 mai, à René Girard qu'il ne serait plus l'entraîneur du club à l'entame de la saison 1998-1999.

■ **OLYMPISME : l'ancien champion de tennis roumain Ion Tiriac,** 59 ans, entraîneur de Guillermo Vilas et agent de Boris Becker avant de se reconvertir dans les affaires, a été élu président du Comité olympique roumain (COR), lundi 11 mai. – (*AFP*).

■ **TENNIS : le Tchèque Petr Korda, n° 2 mondial,** a été éliminé par le Marocain Hicham Arazi (6-2, 6-4), au premier tour du Tournoi de Rome, lundi 11 mai.

Qui Veyrat verra

Près d'Annecy, trois étoiles en navigation dans une constellation inconnue

IL FAUT se méfier avec les légendes, il y a souvent du vrai. Veyrier-du-Lac, enfance paysanne, comptes et mécomptes en tout genre, cueillettes d'herbes dans les alpages, trois macarons au Rouge, chapeau noir sur cheveux longs, cuisine expérimentale et expérimentée : Marc Veyrat.

Il est arrivé et s'est installé avec le soleil dans le dos, de ces soleils de montagne qui, sur les bords d'un lac, vous donnent envie de faire de la barque et de sourdiner à l'avantageuse de subtils bouquets d'âneries à une femme à la robe forcément blanche et à l'esprit forcément ailleurs. En terrasse, sur ce quai, sur cet embarcadère, près de toute cette eau si ravageusement calme, un Japonais solitaire faisait sa prière avec le menu comme bréviaire. Il s'interrogeait.

Lui, Veyrat, n'était pas vraiment de bonne humeur. Une toute fraîche participation à l'émission de télévision « Nulle part ailleurs » le laissait inquiet du trop peu qu'il avait eu à dire sur le mouvement qu'il venait de promouvoir pour relancer une gastronomie lavée des puissantes théories des rutilants caramélisateurs du tout-terroir pétainiste et sacré. Entouré de ses sept autres copains – vingt et une étoiles au Michelin à eux huit –, il présidait le comité de réhabilitation du droit à l'ouverture, de la France terre d'accueil, contre les ostracismes, pour des fourneaux républicains généreux et curieux. Merde aux vieilles lunes ! et que les chefs, les grands, les missionnaires, n'aient plus peur de rester *at home*, près de leurs alambics, gardiens du plaisir des quelques poignées d'élus qui auraient les moyens de venir se frotter à leurs recherches.

Cinquante piges, natif de Manigod, Savoyard pur cuir. Drôle de zigue. Il a son pays dans le sang comme d'autres ont le diable au corps. L'attachement est violent, débordant. Ce couvre-chef de feutre noir, qu'il ne quitte pas, lui sert de Jolly Roger, le pavillon du pirate, la flamme du révolté. L'homme a beaucoup combattu et s'est beaucoup battu. Il n'avait rien ; il a maintenant la reconnaissance et la gloire, avec en *prime* les *emmerdements* qui accompagnent généralement ce genre de retournement de situation.

On laissera aux biographes le soin d'expliquer à quel moment les voix célestes lui sont tombées sur le râble pour l'inciter à s'engager sur le périlleux chemin de la cuisine d'outre-convention ; mais il lui aura fallu du temps pour convaincre. Pour beaucoup, c'était un farceur, un illuminé, un herboriste avec prétentions. Lui, voyait dans la sainte nature qui l'environnait les promesses des nouvelles agapes du siècle, le goût nouveau de l'époque : repas rigoureux définitivement dégagés des oppressions de la tentante béchamel ou de la préparation du turbotin à la Dugléré en perruque poudrée: Moments élevés dans la légèreté, non trucables, non corruptibles. Dans des styles chacun différent, les autres membres de son club de robespierristes ne pensent pas autrement.

Alors, qu'est-ce donc, à travers les canevas de l'ombragé de l'Auberge de l'Eridan, que ce neuf sentiment de faire partager à l'autre ce que l'on pourrait appeler l'inavouable avoué ? La toque moderne, ici sombre et large – et remarquons au passage que ces messieurs auraient facilement la mine docte et le verbe assez philosophé –, n'a désormais d'essentielle préoccupation que d'engager son mangeur dans les profondeurs incertaines autant que piquantes de la confession. Qui es-tu, toi, si moi je t'avoue tout ?

DESSINS DESCLOZEAUX

N'EST PAS CLIENT QUI VEUT

Ici, nous touchons à un comble. Veyrat, champion éclairé, sert l'ultime de ses effrois passés et de ses joies à venir, comme le précipité de toute la revanche qu'il aurait à prendre sur la vie en général, accentuée de la reconnaissance trop tardive de son don particulier. Sérieux comme un samouraï affûtant ses sabres, le Japonais mangeait.

N'est pas client qui veut dans cet endroit à devises fortes et vue rasante sur le loin d'Annecy. Répétons, non satisfaite d'être diabolique à réaliser, la haute tambouille du temps réclame du jugement et un engagement actif de la part de celui qui souhaiterait la fréquenter. Il faut maintenant donner son avis et l'exprimer de façon franche, et de préférence de manière fine, pour avoir grâce aux yeux du maître et se figurer être dans ses petits papiers.

On blague, mais s'installer dans un trois-étoiles des Olympes n'est plus vraiment une histoire simple. Il faut bosser sérieux. Exemples : la gelée de tussilage des rocailles, feuilles au goût d'artichaut ; moins simple, le rouget sans arêtes rôti et séché, petite galette ensemencée de carvi des Aravis ; terrible, les oeufs de caille, au sucre, au miel, piqûres d'oxalis ; plus fort encore, le homard à peine fumé arrosé d'une vinaigrette caramélisée au safran de crocus ; définitif, contraste des deux foies gras, l'un froid et sa compote de figues et d'oranges amères, l'autre chaud parfumé au bouillon de fenouil acide. On est peut-être ailleurs ? Ailleurs, dans un cosmos culinaire qui resterait à découvrir, tout près des fourneaux d'un astrophysicien à l'esprit complexe et à la pensée très sûre.

Sans doute aurait-il été nécessaire d'interroger l'ami japonais, qui, de la table proche, s'inquiétait de savoir si le patron des émerveillements était encore là pour lui délivrer une dédicace au menu. Il était encore là, Marc Veyrat, soucieux du bruissement de la salle, piégeant les déconvenues, notant les coups de grâce. En sentinelle soucieuse et garante de tous ses excès ordinaires.

Jean-Pierre Quélin

★**Auberge de l'Eridan, 15, vieille route des Pensières, 74290 Veyrier-du-Lac. Tél. : 04-50-60-24-00.** *Menus : 510-995 F. Carte : 700-950 F.*

L'huile d'olive

Ne vous fiez pas à l'étiquette, elles ont beau avoir l'air italiennes ou françaises, plus de 90 % des huiles d'olive que nous achetons proviennent en fait d'assemblages de différentes récoltes espagnoles. La raison en est simple, il s'est produit la saison dernière trois cent quatre-vingt-quatorze fois plus d'huile d'olive outre-Pyrénées qu'en France : 947 000 tonnes et seulement 2 400 dans l'Hexagone. Bien sûr, une huile *« vierge, extra, première pression à froid »* est un produit 100 % naturel qui, contrairement aux huiles d'arachide ou de tournesol, n'a pas été traité chimiquement pour atténuer ses imperfections. Hélas, malgré tous ces bons points, l'huile d'olive vendue en grande surface est souvent un produit lourd et sans personnalité.

***« Les gros embouteilleurs mélangent des lots d'huiles de provenances diverses sans aucun rapport entre elles et avec un seul critère : dénicher les moins chères possibles »*, commente Eric Verdier. Ce jeune œnologue originaire de Provence est un fou d'huile d'olive, il fustige *« ce produit lambda que vendent les grandes sociétés, fruit d'assemblages hétéroclites. Le résultat est décevant, à la fois douceâtre et trop gras ».* Pourtant, comme pour le vin, de nombreux critères donnent aux huiles d'olive une réelle typicité.**

Terroir, variété et âge de l'arbre, méthodes de récolte et d'extraction lui procurent une personnalité unique. Eric déguste deux fois par *semaine une petite vingtaine de ces* « crus » bien spécifiques, car il travaille désormais pour Oliviers & Co. Cette entreprise vient d'ouvrir deux boutiques, l'une à Paris, dans l'île Saint-Louis, l'autre à Saint-Tropez, mais elle vend surtout par correspondance une incroyable variété d'huiles de terroirs. Catalogne, Toscane, Sardaigne, pays d'Aix, Istrie, Andalousie, Corse, Galilée... autant d'invitations à découvrir des arômes nouveaux. Chaque bidon métallique porte la date de la récolte, la ou les variétés d'olives employées, ainsi qu'une notice de dégustation.

Pour des soucis de conservation, ces crus sont vendus par demi-litre dans des conditionnements opaques. Les prix sont plus élevés mais il y a quelques véritables bonnes affaires à saisir comme la récolte 1998 du Péloponnèse (40 F le demi-litre). Une huile au nez de foin coupé et de fruit, peu complexe mais vive et rafraîchissante avec une étonnante pointe de banane sous la langue. Plus subtile et extraordinairement longue en bouche est l'huile d'olive du Latium (60 F le demi-litre). Bizarremment dans ce vaste choix, *pas de trace d'huile d'olive portugaise. Les* importations en sont rares et les amateurs doivent commander en direct s'ils veulent goûter cette huile à la robe dorée que l'on presse dans certaines *quintas* de la vallée du Douro.

Guillaume Crouzet

★ **Oliviers & Co. Renseignements au 0800-03-28-96 (appel gratuit).Huile d'olive du Douro de Joachim Vaz. 70 F environ le litre, hors frais de port. Renseignements au 00-351-54-24-815.**

BOUTEILLE



AOC Touraine

Henry Marionnet

C'est à Soings-en-Sologne, sur la partie orientale de l'appellation, dans un terroir constitué d'une couche de sable fin et de graviers sur argile, qu'Henry Marionnet bichonne sa cuvée « M », issue d'une seule parcelle de sauvignon plantée en 1971. Le microclimat qui protège habituellement ce vignoble des gelées printanières a été pris en défaut, et le millésime 1997 a été sérieusement touché. Résultat, un rendement d'une dizaine d'hectos seulement à l'hectare, moins de la moitié des rendements habituels. Mais, grâce à la chaleur de septembre, la maturité des raisins a été suffisante pour permettre à cette cuvée de plaisir de tenir son rang. De teinte or pâle, brillante, le nez surprend des arômes éclatants de fleurs blanches et de fruits exotiques. La dégustation révèle une grande finesse et encore plus d'élégance que d'habitude. Une nouvelle fois, la technique *Marionnet fait merveille : cueillette à la main, en cagette, et macération* des grappes saines, sans chaptalisation ni levurage, assurant une fermentation propice à l'épanouissement des arômes de jeunesse.

★ **Cuvée « M », une bouteille rare : 80 F. Henry Marionnet, Domaine de la Charmoise (41230) Soings. Tél. : 02-54-98-70-73. Télécopie : 02-54-98-75-66.**

TOQUES EN POINTE

Bistrots

SOLEIL CAFÉ

■ La cuisine portugaise a laissé une empreinte très forte dans la gastronomie brésilienne, ainsi que les coutumes alimentaires des Noirs, sans parler des fêtes vandous, de la musique créative, qui a fait le tour du monde. Paris connaît depuis longtemps la vogue des restaurants brésiliens. Guy, pendant vingt-trois ans, fut le plus en vogue, rue Mabillon. On le retrouve depuis quelques semaines, tous les samedis soir, avec Cléa, son épouse, merveilleuse chanteuse brésilienne, à l'occasion d'un dîner en musique pour déguster la plantureuse *feijoada*, plat de haricots véritablement national, *« des kilos et des kilos de haricots noirs, de saucisses, de viande séchée au soleil, de viandes fumées – de quoi nourrir tout un régiment »*, dit Jorge Amado. Le vendredi, soirée cubaine. Les autres jours, cuisine éclectique des pays du soleil : Afrique, Antilles. Plats du jour : 59 F. Menu : 89 F. (déj.). Dîner samba (feijoada, le samedi soir) : 165 F. A la carte, compter 200 F.

★ **Paris. 5, boulevard du Temple (75003). Tél. : 01-42-76-96-97.**

LE COUPE-CHOU

■ Un restaurant élégant composé d'un dédale de pièces anciennes, meublées et variées, XVII[e] siècle oblige, avec un salon pour la conversation. Cela fait des années que cela dure, éternel comme la vie des étoiles qui ont fréquenté ce lieu, qui s'est assagi avec une clientèle tant parisienne qu'étrangère appréciant une honnête cuisine, sans excès, aux intitulés modestes. Les prix même sont de saison. Carré d'agneau à la menthe fraîche. Le tartare accompagné de pommes dauphine, bien présenté, ou l'escalope de lotte à la provençale, de grande fraîcheur. Les desserts appétissants, soit le marbré aux trois chocolats, l'île flottante sur crème anglaise, et le gratin de fruits rouges en sabayon. Vins : cuvée Coupe-Chou (95 F), ou bien Château Ramage-Labatisse 1993 haut-médoc. Menus 150 et 200 F. A la carte, compter 250 F.

★ **Paris. 11, rue Lanneau (75005). Tél. : 01-46-33-68-69. Fermé le dimanche au déjeuner.**

LA TONNELLE SAINTONGEAISE

■ Joël Girodot, après un détour aux Philippines, a fini par jeter l'ancre dans l'île de la Jatte, petit paradis champêtre en cette saison. Une salle fleurie ouverte sur un jardin, verdure et calme à discrétion. Un menu-carte résolument saintongeais, de la fricassée de cagouilles à la salade de Royan, du foie gras à la mode de Ruffec à la chaudrée. Le steak au poivre des paysans charentais fait bien des heureux, et, pour l'exotisme, la chiffonnade de dorade et saumon crus marinés au citron, en souvenir du séjour du patron à Okura. De gentils pineaux des Charentes, une collection respectable de cognacs, et une belle cave, de chinon et bourgueil printaniers. Menu : 160 F. Menu-carte : 190 F. A la carte, compter 250 F.

★ **Neuilly-sur-Seine. 32, boulevard Vital-Bouhot (île de la Jatte) 92200. Tél. : 01-46-24-43-15. Fermé samedi et dimanche.**

Brasserie

LA CHOPE CHAMPERRET

■ Voici une brasserie modeste, au décor soigné, miroiteries d'hier, un splendide zinc.Gérard et sa femme Maryse viennent bien sûr du beau pays, celui des burons du Cantal. Une carte, qui, selon la règle, dissimule sous sa banalité un fin travail de produits, et l'exigence d'un plat du jour : produits frais certifiés, viande de Salers garantie. Plus rare qu'on ne pense ! Ce sont les derniers feux clignotants du terroir ! Quelques gâteries en entrée, genre charcuterie de montagne ou lichettes de cantal. Ne boudons pas notre plaisir, avec un maquereau au vin blanc, le poulet Marengo, ou de belles viandes arrosées de beaujolais, dans ce quartier aux larges avenues. Vins de propriétaires. A la carte, compter 130 F.

★ **Paris. 143, avenue de Villiers (75017). Tél. : 01-43-80-80-64. Fermé le dimanche.**

Jean-Claude Ribaut

Chaleur estivale, quelques ondées

MERCREDI 13 MAI. L'anticyclone de mer du Nord va s'installer sur la Scandinavie. La dépression au large du Portugal reste stationnaire. Entre ces deux centres, un léger flux de sud est nous envoie une masse d'air très chaude qui a tendance à devenir instable sur une grande partie ouest du pays. Quelques ondées se produiront, parfois orageuses sur les Pyrénées.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera souvent nuageux et lourd avec des ondées matinales. Dans l'après-midi, le soleil se fera plus présent. Le thermomètre baissera un peu mais les températures seront encore très agréables de 18 à 25 degrés du nord au sud.

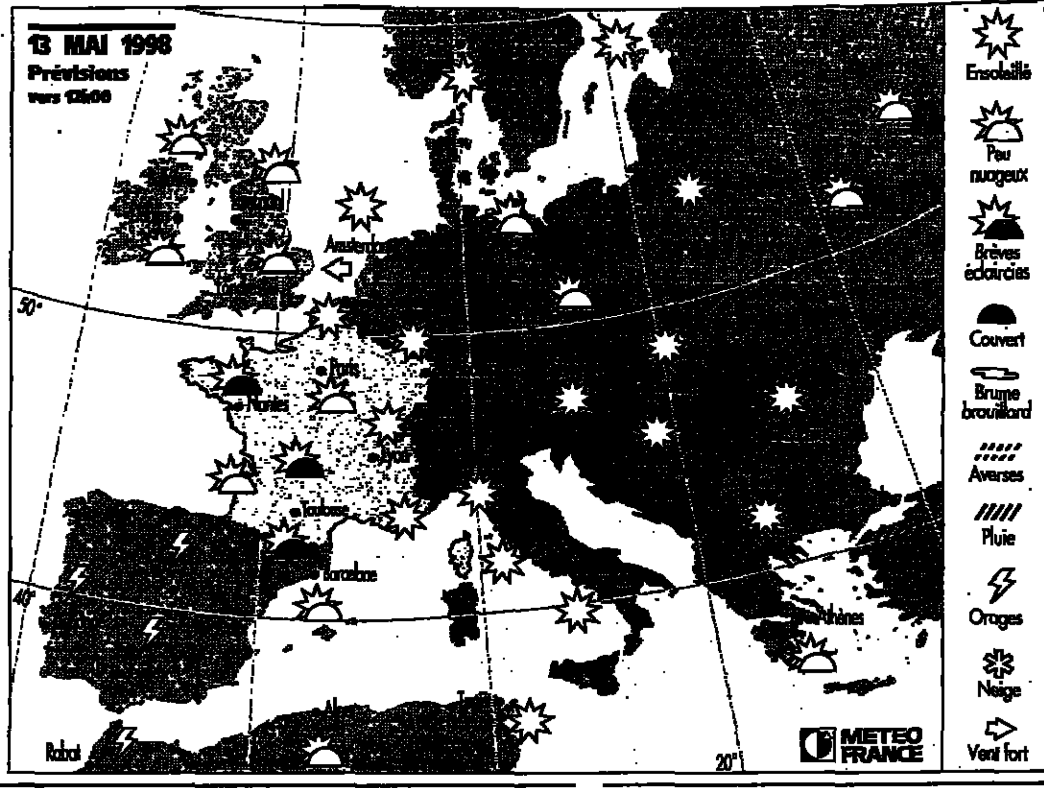
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-ormandie, Ardennes. – La journée sera estivale avec du soleil. Sur la Haute-Normandie, le Centre et l'Ile de France, le ciel se voilera et deviendra un peu lourd avec un petit risque d'ondée en fin dejournée. Il fera entre 26 et 28 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil brillera largement et c'est sur ces régions où il fera le plus chaud. Le thermomètre avoisinera encore les 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après quelques brumes matinales, le début de journée sera ensoleillé. A partir de la mi-journée, le temps deviendra lourd et des ondées se produiront. Elles pourront être orageuses sur les Pyrénées. Le thermomètre indiquera entre 22 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le temps deviendra progressivement nuageux et un peu lourd en fin de journée. Des ondées pourront se produire sur le Limousin et l'Auvergne. Les températures seront comprises entre 24 et 30 degrés d'ouest en est.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel devient nuageux et un peu lourd. Les températures restent agréables entre 20 et 26 degrés et jusqu'à 28 degrés en Corse.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÎLE-DE-FRANCE.** Du 1er juin au 12 juillet, à l'occasion de la Coupe du monde de football, un service téléphonique (0803-03-1998) multilingue (français, anglais, espagnol, italien, allemand) de l'Office du tourisme d'Ile-de-France renseignera sur fêtes, manifestations, excursions, visites de châteaux, musées, monuments, transports. Site internet : www. paris-ile-de-france.com.

■ **CAMBODGE.** Mise en service d'un deuxième vol quotidien Bangkok-Siemp Reap (temples d'Angkor) par Bangkok Airways. Départ à 15 heures locales, arrivée une heure plus tard. Les retours de Siemp Reap sont respectivement programmés à 9 h 40 et 16 h 40. Un tarif spécial à 10 500 baths (environ 1 630 F), est applicable en mai et juin. Réservations à Bangkok, tél. : *00-66-2-229-3434*, *fax : 00-66-2-229-3450*.

PRÉVISIONS POUR LE 13 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	13/28 S	ATHENES	18/24 S	KIEV	13/24 S	VENISE	19/28 S
AJACCIO	13/27 S	NANTES	14/25 N	BARCELONE	14/19 S	LISBONNE	12/17 P	VIENNE	10/24 S
BIARRITZ	12/23 N	NICE	16/25 S	BELFAST	14/23 N	LIVERPOOL	17/27 S	**AMÉRIQUES**	
BORDEAUX	12/25 N	PARIS	16/28 N	BELGRADE	12/26 S	LONDRES	17/27 N	BRASILIA	16/28 S
BOURGES	14/26 N	PAU	12/24 C	BERLIN	8/19 N	LUXEMBOURG	12/26 S	BUENOS AIR.	11/17 C
BREST	13/22 N	PERPIGNAN	14/24 N	BERNE	10/27 S	MADRID	10/21 P	CARACAS	26/32 N
CAEN	14/24 C	RENNES	14/25 N	BRUXELLES	13/26 S	MILAN	16/31 S	CHICAGO	15/22 N
CHERBOURG	13/18 C	ST-ETIENNE	13/27 N	BUCAREST	10/26 S	MOSCOU	6/15 S	LIMA	20/25 S
CLERMONT-F.	13/25 C	STRASBOURG	14/30 S	BUDAPEST	10/24 S	MUNICH	9/23 S	LOS ANGELES	12/13 P
DIJON	12/28 S	TOULOUSE	13/25 N	COPENHAGUE	5/14 S	NAPLES	17/26 S	MEXICO	16/29 S
GRENOBLE	14/30 S	TOURS	15/27 N	DUBLIN	12/20 N	OSLO	5/16 S	MONTREAL	11/24 N
LILLE	14/29 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	10/25 S	PALMA DE M.	12/22 N	NEW YORK	9/15 S
LIMOGES	13/24 C	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	13/27 S	PRAGUE	7/18 N	SAN FRANCIS.	10/16 N
LYON	14/29 S	FORT-DE-FR.	24/31 N	HELSINKI	1/12 N	ROME	14/25 S	SANTIAGO/CHI	5/12 P
MARSEILLE	14/25 N	NOUMEA	21/25 N	ISTANBUL	12/15 P	SEVILLE	13/19 P	TORONTO	15/21 S
		PAPEETE	26/29 C			SOFIA	11/22 S	WASHINGTON	9/17 S
		POINTE-A-PIT.	24/30 S			ST-PETERSB.	1/8 N	**AFRIQUE**	
		ST-DENIS-RÉ.	23/28 S			STOCKHOLM	3/13 S	ALGER	15/22 S
		EUROPE				TENERIFE	13/17 N	DAKAR	21/25 S
		AMSTERDAM	10/23 S			VARSOVIE	7/15 S	KINSHASA	22/31 S

LE CAIRE	16/24 S
MARRAKECH	10/23 S
NAIROBI	16/21 P
PRETORIA	4/20 S
RABAT	12/20 P
TUNIS	18/29 S
ASIE-OCÉANIE	
BANGKOK	28/35 S
BOMBAY	28/35 S
DJAKARTA	27/32 C
DUBAI	29/40 S
HANOI	27/33 C
HONGKONG	25/29 S
JERUSALEM	16/23 N
NEW DEHLI	25/39 S
PEKIN	18/29 S
SEOUL	14/23 N
SINGAPOUR	28/31 C
SYDNEY	14/19 C
TOKYO	18/27 C

Situation le 12 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 14 mai à 0 heure TU

PRATIQUE

Choisir le type de chauffage collectif dans les copropriétés

EN MAI, lorsqu'arrive la bonne saison, il est temps pour les copropriétaires de penser à la rénovation ou au remplacement de leur chaudière usagée. A cette occasion, peut se poser la question d'un éventuel changement d'énergie.

Depuis juin 1996, Gaz de France *conduit une offensive en direction* des copropriétés pour les convaincre de choisir le gaz. L'entreprise publique offre de financer l'étude préalable (5 000 à 6 000 francs) ainsi qu'une partie de l'installation, par un prêt à taux zéro plafonné à 15 000 francs par appartement : Cofigaz souscrit auprès de la banque Pétrofigaz. En 1997, 14 325 logements de 386 copropriétés ont bénéficié de ce prêt, avec un emprunt moyen de 8 032 francs. GDF fait moins de publicité à la possibilité d'une aide directe, sous forme de subvention, dont l'attribution est laissée à la libre appréciation des centres GDF, qui bénéficient d'une large autonomie commerciale. Certains gérants de copropriétés déclarent avoir obtenu de 1 200 à 1 800 francs par logement.

Gaz de France laisse le libre choix du bureau d'études aux copropriétaires, qui auront intérêt à se renseigner auprès des associations de consommateurs, afin de ne pas s'adresser à un organisme concluant immanquablement à la supériorité du gaz sur toute autre forme d'énergie.

ATTENTION AUX ÉTUDES

« Une étude fiable doit faire apparaître les bases de calcul. Elle ne doit pas se référer exclusivement aux performances de l'actuelle chaudière à bout de souffle, qui pourront d'ailleurs opportunément être sous-estimées, pour conclure au meilleur rendement d'une chaudière neuve à gaz. Elle doit comparer les coûts, les performances et le rendement d'au moins deux types de chaudières neuves, l'une au gaz, l'autre au fioul par exemple », explique Jérôme Lauféron, de Copropriété services, le groupement d'achat des copropriétaires de l'Association des responsables de copropriétés (ARC).

Attention enfin aux études qui annoncent des gains de rendement importants, grâce à des dispositifs spécifiques (brûleurs avec variation de vitesse, condensateurs) onéreux et fragiles.

L'étude devra aussi prendre en compte le coût du remplacement de l'équipement. Les brûleurs à gaz sont plus chers (32 500 francs pour une installation de 700 kilowatts capable d'alimenter cent appartements) que les brûleurs fioul (21 600 francs). S'il faut un tubage spécial pour limiter les risques de condensation, il faudra compter de 40 000 francs en province, à *70 000 francs à Paris, pour cent logements* sur cinq étages, et jusqu'à 100 000 francs pour un bâtiment de dix étages. Enfin, le passage au gaz nécessite, le cas échéant, la neutralisation des cuves de fioul (dégazage, et remplissage au sable si elles sont enterrées), qui coûtera environ 20 000 francs pour une cuve de 14 mètres cubes.

Il faut ajouter le prix du combustible (fioul, gaz ou vapeur du chauffage urbain). Plus il fait froid, plus le fioul est cher, mais on peut faire jouer la concurrence entre fournisseurs. En un an, les tarifs du gaz ont augmenté à trois reprises (de 2 % en novembre 1996, de 3,5 % en mai 1997 et de 3 % en novembre 1997), puis ils ont diminué de 2,5 % en mai 1998. On peut se prémunir en exigeant la *« garantie de compétitivité »* par laquelle GDF s'engage à verser pendant trois ans en fin d'année à la *copropriété*, la *différence* entre le prix du fioul et celui du gaz, si ce dernier s'avérait supérieur.

Le coût de l'abonnement entre aussi en ligne de compte. Il est élevé pour le chauffage urbain (155,63 francs par kilowatt-heure facturé à Paris, soit, pour une puissance installée de 700 kilowatts alimentant cent logements, environ 130 000 francs, contre 4 000 francs pour le tarif correspondant [« B2S »] de GDF).

En revanche, les installations du chauffage urbain sont nettement moins chères (de l'ordre de 36 000 francs pour un échangeur pouvant approvisionner 80 appartements, au lieu de 70 000 francs pour une chaudière équivalente). GDF propose différents types d'abonnements parmi lesquels il faut trouver le mieux adapté. Attention à *« l'engagement de consommation »* lié au tarif *« B2S »* de GDF (pour une consommation de 150 000 à 350 000 kWh), que l'on trouve fréquemment dans les copropriétés. Si l'engagement minimum de consommation fixé à 70 fois le débit journalier n'est pas respecté, on devra payer la différence, même si elle n'a pas été consommée.

PENSER À L'ENTRETIEN

Enfin, il convient de penser à l'entretien de l'installation. Les chauffagistes proposent trois types de contrats : P1, P2, P3. Le contrat P1 ne comprend que la fourniture de l'énergie par l'exploitant. *« Un service minimum qui peut entraîner le maximum de mauvaises surprises, car la moindre opération risque d'être facturée »*, estime un responsable de l'ARC. Le P2 concerne la maintenance des installations.

Le cahier des charges devra préciser les opérations comprises dans le contrat : purge de début de saison, remise en route de la chaudière après un arrêt en cas de radoucissement de la température. Le P3 assure, moyennant un forfait annuel, la *« garantie totale »*, incluant les grosses réparations pour une longue période. En fin de contrat, *l'exploitant s'engage à remettre* l'installation en état de fonctionner pendant un an. On fera détailler les gros travaux inclus, avec un décompte qui aboutira au reversement du trop-perçu par l'exploitant, ou au contraire, à l'ajout d'un complément par la copropriété. Celle-ci sera sûre, en fin d'exercice, de n'avoir acquitté que les prestations réalisées.

Dans le cadre du « P1 », le chauffagiste peut être intéressé aux économies d'énergie. En ce cas, il importe de prévoir un contrôle de la température, afin d'éviter la baisse excessive du chauffage pendant la journée. Enfin, il est bon que le contrat définisse des délais d'intervention en cas de panne, le prix des fournitures (au maximum, celui du catalogue), et prévoir des pénalités financières efficaces, en cas de manquement.

Michaëla Bobasch

Adresses et documentation

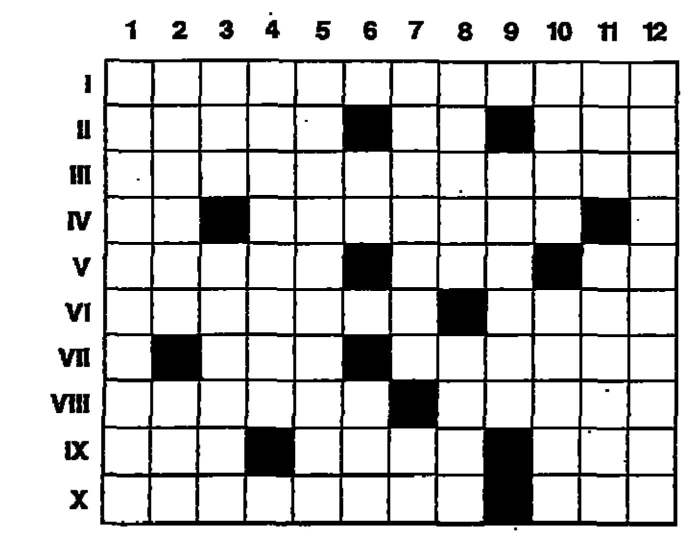
● L'Association des responsables de copropriété (ARC, 29, rue Joseph-Python, 75020 Paris ; tél. : 01-40-30-12-82) publie une brochure, *Le Chauffage*, et le *Guide du chauffage urbain* (janvier 1997).

● L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe, 27, rue Louis-Vicat, 75015 Paris ; tél. : 01-47-65-20-00) édite des fiches pratiques sur le chauffage.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98113

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Depuis longtemps, nous sommes émus par la sensibilité de son âme. – II. Il ne sert à rien d'arriver avant. Un peu d'argent. Veille sur le monde. – III. De droite ou de gauche, ils sont toujours dans l'opposition. – IV. Chez les Grecs. Donna un coup de fouet. – V. En Amérique du Sud. Relève la balle. Négation. – VI. Argent potager. L'arrêt des armes. – VII. Amplifié *par le cor. Où il était de bon ton de* se faire voir. – VIII. Vivent les pieds dans l'eau, surtout en Bretagne. Exprime la force quand il est bien. – IX. Sans bavure. Semeur de vents. Semeur de médailles. – X. Prêt à en découdre. Trois points.

VERTICALEMENT

1. En friction avec le chef. – 2. Vêtements de travail. Marche à la suite. – 3. Coup de chaud. Prend la parole. – 4. Qui travaille toujours aux champs. – 5. Evacuer les eaux. – 6. Permet de rester anonyme. *Personnel.* – 7. *Destinées humaines* racontées en peinture. Article. – 8. Faire n'importe comment. Fils de Jacob. – 9. Son tournant est pour bientôt. – 10. Un grec qui ne vaut rien du tout. Bois madré. – 11. *Vitrine du Monde.* A l'abri des besoins. – 12. Dès qu'on la branche, elle nous apporte ses lumières.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98112

HORIZONTALEMENT

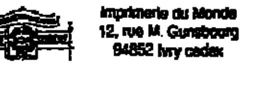
I. Sensationnel. – II. Idiolecte. Né. – III. Millénaire. – IV. Ut. Artères. – V. Lénifiée. Roi. – VI. Oral. SME. – VII. Truelle. Arma. – VIII. Eue. Œufs. Ub (bu). – IX. Usent. Listel. – X. Ressemblante.

VERTICALEMENT

1. Simulateur. – 2. Edité. Ruse. – 3. Nil. Nouées. – 4. Solaire. Ns. – 5. Ale. Falote. – 6. Tenaille. – 7. Icare. Eulb (bleu). – 8. Otites. Fil. – 9. Néré. Massa. – 10. Errer. Tn. – 11. En. EO. Muet. – 12. Lessivable.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE® PROBLÈME N° 69

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré C E O O R S T

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

c) A D H I O T U. Trouvez un six-lettres incluant le H-A D E E I I T. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 20 mai.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 6 mai.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) REDEVONS, 13 E, 73

b) VEND, L 12, 34 faisant VAS et ES-DERNY, *cyclomoteur entraînant un coureur cycliste sur Paris-Bordeaux*, 3 K; 30-EVOE, *cri des Bacchantes*, O 12, 28, faisant ASE.

Michel Charlemagne

DISPARITION

José F. Pena Gomez

Le leader de l'opposition dominicaine

LEADER CHARISMATIQUE issu des couches les plus pauvres, le dirigeant de l'opposition de Saint-Domingue José Francisco Pena Gomez est mort dimanche 10 mai d'un cancer, à six jours des élections législatives et municipales. Il était âgé de soixante et un ans (*Le Monde* du 12 mai). Le gouvernement a décrété trois jours de deuil national pour apaiser ses partisans, après une campagne électorale violente qui a fait six morts et plus d'une quarantaine de blessés. Pena Gomez était candidat à la mairie de Saint-Domingue, poste qu'il avait occupé de 1982 à 1986.

Dirigeant du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, social-démocrate), il avait été battu à l'élection présidentielle de 1994 par le vieux *caudillo* conservateur Joaquin Balaguer, lors d'une consultation entachée de fraude. Arrivé en tête au premier tour en 1996, il a échoué de peu au second tour face à son jeune rival Leonel Fernandez, qui bénéficiait du soutien de Balaguer. De couleur *« noire comme la nuit »*, selon ses propres termes, il a été l'objet de virulentes attaques racistes de la part de ses adversaires, qui l'accusaient d'être d'origine haïtienne et vaudouisant. La République dominicaine, majoritairement mulâtre, et Haïti, dont la grande masse de la population est noire, se partagent l'île d'Hispaniola et entretiennent des relations historiquement difficiles.

« Ma plus grande vertu, c'est ma capacité à pardonner », disait-il à ses calomniateurs, au premier rang desquels figure l'avocat Marino Vinicio Castillo, une sorte de Le Pen tropical que le président Fernandez a remercié de ses basses besognes en le nommant ministre chargé de la lutte contre le trafic de drogue.

Pena Gomez est né le 6 mars 1937, l'année du massacre de plusieurs milliers d'Haïtiens sur ordre du dictateur dominicain Rafael Leonidas Trujillo. Craignant pour sa vie, sa mère s'enfuit en Haïti, abandonnant le nouveau-né à une famille de paysans pauvres. Dès l'âge de huit ans, Pena Gomez travaille comme cireur de chaussures et garçon de courses. A force de volonté et de privations, il entre à l'université de Saint-Domingue, où il étudie le droit, et se lance dans le journalisme. Dès 1961, il rejoint le PRD et participe à la lutte clandestine contre la dictature. Orateur fougueux, il déclenche au micro de Radio Santo Domingo la rébellion constitutionnaliste d'avril 1965 contre les putschistes qui ont renversé le président Juan Bosch. Après sa rupture avec Juan Bosch, en 1973, il devient, à trente-six ans, le principal dirigeant du PRD et symbolise l'opposition à Balaguer, qui gouverne alors d'une main de fer la République dominicaine. Pena Gomez, qui a poursuivi ses études de droit public à Paris au début des années 70, devient vice-président de l'Internationale socialiste (IS) pour l'Amérique latine et les Caraïbes et se lie d'amitié avec François Mitterrand, Felipe Gonzalez, Helmut Schmidt et Olof Palme. Père de sept enfants, dont deux adoptés, il se disait prédestiné. Il restera dans son pays un symbole de la lutte pour la démocratie et un exemple pour les plus déshérités, ceux qui comme lui ont *« la peau noire comme la nuit »*.

Jean-Michel Caroit

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 7 mai sont publiés :

● **Bruit** : un décret modifiant les modalités d'établissement des plans de gêne sonore institués par la loi du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit.

● **Territoriale** : un arrêté fixant la date et les modalités d'élection des représentants des départements et des régions au conseil supérieur de la fonction publique territoriale. Le vote est fixé au 1er juillet au plus tard.

● **ENA** : un arrêté portant affectation aux carrières des élèves de la promotion 1996-1998 (Valmy) de l'Ecole nationale d'administration (*Le Monde* du 2 avril).

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Baldersheim (Haut-Rhin)

13 mai 1973-13 mai 1998.

Déjà 25 ans que tu es venu au « Monde », heureux anniversaire,

Emmanuel.

Papa, maman qui t'aiment.

– 13 mai 1948 : une étoile est née.
13 mai 1998 : bienvenue au club

Très joyeux anniversaire,

François.

Many happy returns.

Nous t'aimons tellement.

– Pellet-Limouzin.

Joyeux anniversaire et bonne retraite à

Pépé Pierre,

dit

Pépé le Moko,

Geoffrey, Tristan, Faustine, Sophie, Jean-Marc.

– Le 13 mai, à Meylan, naissaient

Serge et Alain.

Bon anniversaire.

Michel, François, Jean-Louis.

– 13 mai 1958 : Charles de Gaulle est sollicité.
13 mai 1968 : Daniel Cohn-Bendit est matraqué.
13 mai 1998 :

Violette MAZON,

a un an.

Petite fleur sauvage, nous te regardons pousser avec émerveillement.

Ton papa et ta maman.

Décès

Mme Jacques BOUSSARD,
née Renée MORETTE,

s'est endormie dans la paix du Seigneur le 10 mai 1998 à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La messe d'enterrement aura lieu le jeudi 14 mai à 9 h 30, en l'église Saint-Louis en l'Isle et l'inhumation se fera dans le caveau de famille à Rueil-Malmaison.

De la part de

Isabel et Jean-Marc Boussard,
Hélène et Jean-Luc Boussard,
Christine et Christian Rey,
Stella et Jean-Mathieu Boussard,
ses enfants,
Caroline et José, François Xavier,
Laure et Guillaume, Emmanuel
et Sophie, Sabine,
Joséphine et Antoine, Thomas,
Marie-Estelle,
Baptiste, Clément, Pierre,
ses petits-enfants,
Marine, Mathieu, Julien, Martin, Alice, Jeanne et Marie,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Rosa Rodriguès, toutes celles et tous ceux qui l'ont entourée et soignée,
Les familles Morette, Gain, Le Gambier et Thisult,
Ses parents et ses amis.

– Loches.

Dans la tristesse et l'espérance, sa famille et ses amis font part du décès de

Raymond, Pierre-Laurent BRENOT
artiste peintre,
dessinateur, illustrateur, affichiste,

survenu à son domicile de Loches dans sa *quatre-vingt-cinquième année.*

Vous êtes invité à participer ou à vous unir d'intention à la cérémonie religieuse, mercredi 13 mai 1998, à 16 h 30, en la collégiale Saint-Ours de Loches.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Lemère (Indre-et-Loire).

Mme René CHARPY
née Alice SAINTE-CLAIRE DEVILLE

a été rappelée à Dieu, le 29 avril 1998.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 juin, à 10 heures, en l'église de Saint-Pierre du Gros-Caillou, 95, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

De la part de
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

– Antoine et Fanny Jourdan,
Christophe Jourdan et Karin Krettly,
Claire et Félix Gilbert,
Nicolas Jourdan et Marie Perez,
Benoît Jourdan,
ses enfants,
Mathilde, Louise, Margot, Eloïse, Capucine, Edouard, Victor,
ses petits-enfants,
Jacques Jourdan,
ses frères, sœurs et cousins,
Les familles Darré, Bailland, Jourquin, Saint Phalle, Croizier, Jourdan, Sautereau du Part, Tarrade,
et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Catherine DARRÉ-JOURDAN

survenu le 10 mai 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 mai, à 10 h 45.

17 parc de Noailles,
39 *bis*, rue Pereire,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Mme Raymond Belin,
sa mère,
Mme Martine Chantenay,
sa sœur,
M. Allan Ponté,
et sa famille,
Mme Georges Dassonville,
sa tante,
M. et Mme Grégoire Salmanowitz,
ses oncle et tante,
M. et Mme Georges Dassonville,
Christine et Léa,
M. et Mme Jean-Michel Dassonville,
Valérie et Katia,
le baron et la baronne François de La Baume,
leurs enfants,
et petits-enfants,
le marquis et la marquise Gian-Lucas Salina Amorini,
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Noiret,
leur fille et petite-fille,
Mme Claude Gossart,
ses enfants et petits-enfants,
ses cousins,
Irène et Aurélie,
ses filleules,
les familles Belin,
Favatier, Auberger,
Baraduc-Bénabent,

ont la douleur de faire part du décès de

M. François CHANTENAY,
chevalier des Arts et Lettres,
directeur de théâtre,

survenu le 9 mai 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 mai 1998, à 11 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans l'intimité familiale.

17, rue Blanche,
75009 Paris.

– Le président du Syndicat des directeurs de théâtres privés,
les membres du comité directeur,
les directeurs de théâtres privés,

ont le regret de faire part du décès de leur confrère et ami,

François CHANTENAY,

survenu le 9 mai 1998

et s'associent au deuil et au chagrin de sa famille.

– Mme Guy Debeyre-Duez,
son épouse,
Françoise et Georges Teneul-Debeyre,
Jeanine et Michel Delebarre-Debeyre,
Annie et Marc Bodiot-Debeyre,
Marie-Renée et Jean-Luc Rigal-Debeyre,
ses enfants,
Sylvie et Michel, Jean-François et Corinne, Caroline, Jean-Marc, Sophie, Juliette, Marie-Françoise, Pierre-Luc, Jean, Paul (†), ses petits-enfants,
Amélie,
son arrière-petite-fille,
Mme Nina Debeyre-Saloff,
M. et Mme Claude Dehorter-Duez,
leurs enfants et petits-enfants,
son beau-frère et ses belles-sœurs,
M. et Mme Raoul Texier-Braillard,
M. Pierre Braillard,
Mme Jacqueline Decorat et ses enfants,
M. et Mme Marcel Ride
et leurs enfants,
Mme Colette Chaudon-Riche,
son fils et ses petits-enfants,
ses cousins et cousines,

ont la douleur de faire part du décès de

M. le recteur Guy DEBEYRE,

doyen honoraire
de la faculté de droit de Lille,
professeur émérite à l'université Paris-I,
adjoint au maire de Lille,
ancien conseiller d'Etat
en service extraordinaire,
président de la section du Nord
de la Société d'entraide
des membres de la Légion d'honneur,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre (1939-1945),
ancien prisonnier Oflag 13 A et 6 A
commandeur des Palmes académiques,
du Mérite militaire, du Mérite sportif,
de l'ordre de l'Empire britannique,
officier de l'ordre de Léopold de Belgique,
de la Polonia Restituta,

survenu à Lille, le 10 mai 1998, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses funérailles seront célébrées le jeudi 14 mai, à 11 heures, en l'église du Sacré-Cœur, rue Nationale à Lille.

Assemblée à l'église à 10 h 30. L'offrande en fin de messe tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera dans la plus stricte intimité familiale.

Il ne sera pas envoyé de faire part, cet avis en tenant lieu.

– Mme Jean Fanet,
son épouse,
M. et Mme Jean-Jacques Fanet
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Gardel
et leurs enfants, Stéphanie, Chloé et Thibault,
M. Adrien Fanet,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean FANET,
avoué à la cour d'appel de Paris,

survenu à son domicile le 9 mai 1998, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 18 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, Paris-1er.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Edmond Leuba,
née Suzanne de Meuron,
M. et Mme Olivier Degrémont,
M. Jérôme Leuba
et Mme Dominique Vignerot,
Mlle Céline Degrémont,

ont l'honneur d'annoncer le décès de

M. Edmond LEUBA,
artiste-peintre,

enlevé à leur affection dans sa quatre-vingt-dixième année, le 8 mai 1998.

Le culte sera célébré en l'église du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e, le vendredi 15 mai, à 10 heures.

152, bd du Montparnasse,
75014 Paris.

Le 8 mai 1998, est entrée dans la paix du Seigneur

Marie-Michèle LE BRET,
née BONNAL.

De la part de
Didier Le Bret,
son mari,
Gilles et Dorothée Gaujal, Antoine, Clément, Augustin et Jean,
Jean-Marie et Raphaëlle de Malleray, Anne, Gabriel, Mathilde et Jeanne,
Grégoire et Sylvie Le Bret, Philippine, Thaddée et Quitterie,
Benoist et Florence Le Bret et Gauthier,
ses enfants et petits-enfants,
de Marie-Josèphe et Mariné Bonnal,
ses sœurs,
Yves, Marc et Jean Bonnal,
ses frères.

Une messe sera célébrée, le samedi 16 mai à 9 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal Amette, 75015 Paris.

Marie-Michèle Le Bret a fait don de son corps à la science.

Les dons peuvent être adressés à l'Institut Curie.

19, rue Nélaton,
75015 Paris.

Le Forum des communautés chrétiennes recommande à vos prières sa présidente,

Marie-Michèle LE BRET,

entrée dans la joie de Dieu le 8 mai 1998.

Un office sera célébré à son intention le samedi 16 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Léon, sa paroisse (place du Cardinal-Amette, Paris-15e, métro Dupleix).

Ni fleurs ni couronnes.

UOCF/FORUM,
166, rue Jeanne-d'Arc,
75013 Paris.

– Jacqueline Leclère, née Lhomme,
son épouse,
Marianne Leclère,
sa fille,
Et toute sa famille,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Etienne LECLÈRE,

survenu le 8 mai 1998, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 13 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14e (métro Alésia).

43, rue du Moulin-Vert,
75014 Paris.

– M. Gabriel Obadia,
Mme veuve Marcel Squinazi,
née Simone Obadia,
et ses enfants,
M. et Mme Gilbert Obadia
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle OBADIA,
née OUDOT,

survenu le 9 mai 1998.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 mai, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Réunion à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Bernard RENAUD,
née Marie JORDAN,

survenu le 10 mai 1998, dans sa centième année.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 13 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

De la part de

Paul et Marie-Hélène Renaud,
Geneviève et Maurice Reynard,
Georges et Elisabeth Renaud,
Dominique et Anne-Marie Renaud,
Augustin et Magdeleine Renaud,
Thérèse et Jean-Paul Vieille,
Marie et Claude Brisset,
Etienne Renaud, Père blanc,
Bernadette et Jean-Philippe Decré,
Ses enfants,

Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Ils rappellent *le* souvenir de

M. Bernard RENAUD,
inspecteur général
des Ponts et Chaussées.

– Marcel Roncayolo,
Marie-Florence et Maurice Salem
et leurs enfants,
Claude et Jean-Camille Hénin
et leurs enfants,
Philippe et Isabelle Roncayolo
et leurs enfants,
Jean-Christophe et Valérie Roncayolo
et leurs enfants,
Marie Arrighi,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeannie RONCAYOLO,
née ARRIGHI,

survenu à Paris le 9 mai 1998, dans sa *soixante-dixième année.*

La cérémonie religieuse a eu lieu à Marseille dans l'intimité.

61, cours de Vincennes,
75020 Paris.

– Le président du Conseil d'administration de l'ANPE,
Le Directeur général,
Les membres du Comité de direction générale,
Les Directeurs régionaux,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis PORTET,
directeur général adjoint à l'ANPE.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 11 mai 1998, à Bonneuil-Matours (Poitou-Charentes).

Les personnels et tous ses amis de l'ANPE ont la douleur de faire part de la disparition de

Jean-Louis PORTET,
directeur général adjoint à l'ANPE,

leur collègue et ami.

Ses amis, de Paris, Jérusalem, Budapest et d'ailleurs,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Gabriel SHILLINGER
(GABY).

Ses obsèques ont eu lieu à Jérusalem le 5 mai 1998.

Tous ceux qui souhaitent évoquer le souvenir de cette belle figure d'Israël, homme de paix, de rencontres et d'amitiés, sont invité à se retrouver : vendredi 15 mai, à partir de 20 h 30, chez Mariane Robert, 5, rue Gazan, 75014 Paris, rez-de-jardin.

– Jeanne Vidal,
son épouse,
Jean-Pierre, Elisabeth, Jacques (†), Dominique,
Marie-Andrée (†), Laurence,
leurs enfants,
leurs petits-enfants et leurs arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre VIDAL,

survenu le 2 mai 1998.

Les obsèques se sont déroulées dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue du Général-Aubé,
75016 Paris.

– Alain et Dina Taïeb,
Bernard Taïeb,
Sonia Taïeb,
Céline et Max Galula,
ses enfants,
Sophie, Jean-François, Julien, Charlotte, Laurence, Valérie,
ses petits-enfants,
Judith, David, Pierre, Charlotte, Léa,
ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Szulamis TAÏEB-LERNER,

survenu à Paris le 11 mai 1998.

Ils vous demandent d'associer dans vos pensées le souvenir du

docteur André TAÏEB,

son époux, décédé il y a vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 mai.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. et Mme Claude Sire,
M. et Mme Jean Casamatta,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne SIRE,

survenu le 6 mai 1998, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

L'inhumation a eu lieu le samedi 9 mai.

Remerciements

– La famille de

Anatole DAUMAN

remercie chaleureusement tous ceux qui ont témoigné leur affection lors du décès.

Anniversaires de décès

– Le 13 mai 1958 disparaissait

le docteur Jean Solomon ROTMAN
(nom de guerre « Mutzig »).
Croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.

« Sur les traces des pas d'un couple,
L'herbe pousse, les fleurs s'inscrivent,
Les enfants sont tout l'horizon...
Mais toi, tu vaux d'avoir été
Et d'être en dépit du néant. »

Dans nos cœurs, tu es toujours vivant.
13 mai 1998.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée, le lundi 18 mai 1998, à 17 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés (Paris-6e), à l'intention du

professeur Raimond CASTAING,

décédé le 10 avril 1998.

Formation continue

UNIVERSITÉ BLAISE-PASCAL
DESS Tourisme d'espaces
3e cycle bac + 5

Un diplôme national de haut niveau est ouvert aux titulaires de bac + 4 ou bac + 2 minimum et cinq ans d'expérience professionnelle par procédure de validation d'acquis.

Renseignements sur les modalités d'accès et le calendrier des enseignements :
Université Blaise-Pascal
secrétariat des formations tourisme
34, avenue Carnot,
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04-73-40-62-80
Fax : 04-73-40-61-11.

Conférences

– Conférence-débat : **« Entre égyptomanie et égyptologie »**, par **Robert Solé**, mardi 19 mai, à 14 h 30, Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e.

La Flamme

– Michel Bastok, secrétaire général, et René Tenias, conseiller technique, communiquent :

Lors des cérémonies du 10 mai 1998 aux camps de préextermination de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers organisées par l'Amicale des déportés d'Auschwitz, Henri Bulawko, président, Jacques Altmann, porte-drapeau, Marc Boissière, président et Colette Azoulay, peintre de la Flamme, représentaient le Comité contre les exterminations.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : dix cours individuels pour pratiquer la Bible et parler l'israélien. Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22.

– Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, ce jeudi 14 mai, à 20 h 30 : « L'indépendance d'Israël (15 mai 1948) » avec *L'Arche*, son directeur M. Waintreter et des volontaires français. Tél. : 01-42-71-68-19.

– **Jeudi 14 mai à 20 h 30 « Juifs et Noirs : 1848-1998 quelles leçons à l'aube du XXIe siècle ? »**. Hommage à Adolphe Crémieux, avec Albert Memmi, Harlem Désir, Foydé Sylla, Aboulaye Barro – P.A.F. au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, métro Cadet. Renseignements au 01-49-95-95-92.

DANSE En Chine et en Russie, la chorégraphe Karine Saporta cherche à développer un art contemporain après des régimes qui voulurent éradiquer le passé. ● EN CHINE, répondant à une commande de la Guangdong Experimental Dance Company et du Festival français Asie/Occident de *Saint-Florent-le-Vieil*, elle travaille à *Nouvelles de Chine*, un spectacle qui sera créé en juin à Saint-Florent-le-Vieil et à Hongkong. ● EN RUSSIE, à Ekaterinbourg, le directeur de la *compagnie Ballet Plus* a demandé à Karine Saporta de guider ses danseurs vers la modernité et de remonter *(A ma mère) La Fiancée aux yeux de bois*, un spectacle de 1988. ● CETTE VILLE connaît une grande effervescence artistique. ● LA CHORÉGRAPHE reprend en outre à Caen, en mai, *Phaéton*, présentera en juillet à Avignon *Le Vif du sujet*, puis créera en novembre à Caen *Une rose*.

Karine Saporta ouvre les chantiers chorégraphiques du postcommunisme

A Canton et à Ekaterinbourg, la Française est au cœur de la question de l'art contemporain.
En Chine comme en Russie, comment réconcilier passé, présent, futur ? Casse-tête et réponses d'une adepte du mystère dans l'Histoire

CANTON et EKATERINBOURG
de notre envoyée spéciale

Face à Hongkong, Guangzhou (Canton) ose des gratte-ciel roses. Symboles confiants, certains diraient hideux, d'un XXIe siècle qui sera chinois, ou ne le sera pas. Adieu pagodes ! Adieu pivoines ! Dans cette ville sens dessus dessous, conquérante, la chorégraphe Karine Saporta, d'origine russo-espagnole, infante noire à la chevelure de méduse, a elle aussi ouvert *en février son propre chantier*. Nom du programme : *Nouvelles de Chine* ! Mission : poser les fondations d'une danse chinoise contemporaine. Commanditaires : Mei-Qi Yang, fondatrice en 1992 de la Guangdong Experimental Dance Company et Pierre-Jean de San Bartolomé, directeur du Festival Asie/Occident de Saint-Florent-le-Vieil (France).



PIERRE-JEAN DE SAN BARTOLOMÉ

Karine Saporta à Canton, en mars.

A Ekaterinbourg, cité militaro-industrielle, perdue au cœur de l'Oural, l'historien d'art Oleg Petrov, directeur de la compagnie Ballet Plus, a, lui aussi, parié sur Karine Saporta pour guider ses danseurs vers la modernité. Il lui a demandé de remonter *(A ma mère) La Fiancée aux yeux de bois*, un hommage qu'elle rendait, en 1988, à sa famille maternelle, des Ukrainiens immigrés à Paris au début du siècle. Une pièce écrite avec le souvenir de sa mère disparue. *« Le ballet russe est mort !* dit Oleg Petrov. *Dans la danse de Karine, je trouve une technique invisible, une rare exigence vis-à-vis des corps. »* A partir de quelles lectures de l'Histoire un art contemporain peut-il se développer après les régimes communistes, qui bannirent cet art comme « ennemi de classe », éradiquant, pour une grande part, le passé ? Mei-Qi Yang et Oleg Petrov répondent, en substance : *« Karine possède suffisamment d'originalité, de liberté, pour penser en termes artistiques l'Histoire, sans pour autant en être l'otage. »* Aucune chance, avec cette chorégraphe, de voir surgir à l'improviste sur scène Staline ou Mao. Elle a d'autres tours dans son sac. Sa force : évoquer sans représenter. L'univers « saportien » est celui du « merveilleux historique ». Au sens où Jean-Luc Godard parle des événements de mai 68 en termes de *« merveilleux »*.

LE CHAOS ET LA MÉTAMORPHOSE

Elle creuse, extirpe des racines, des archétypes imaginaires. *« Les photos prises en Chine par Pierre-Jean de San Bartolomé, directeur du Festival de Saint-Florent-le-Vieil, m'ont décidée à m'engager dans* Nouvelles de Chine, *constate la chorégraphe. Non seulement à cause d'une esthétique qui accepte le mystère du réel, mais parce qu'elles plongent mon travail dans la Chine de 1998. »* Faire émerger de manière radicale ce qui fonde une culture, qui n'est pas autre chose que l'acceptation du chaos et de la métamorphose, est l'épine dorsale de l'œuvre. Citons, pour mémoire, *Les Taureaux de Chimène, Le Spectre, Les Trottoirs de Leïla* : *« Aujourd'hui où, en même temps que les pièces de Canton et d'Ekaterinbourg, je remonte* Phaéton *avec ma compagnie, je m'aperçois à quel point c'est la question française, au cœur de cet opéra de Lully, qui me passionne. »*

Déstabiliser pour construire. A Canton, la chorégraphe prend d'entrée de jeu à contrepied les danseurs. Chaque interprète doit improviser sur le thème de l'endormissement. Cruelle demande pour des jeunes Chinois qui rêvent de conquérir le monde ! *« Le soleil se couche/Regarder/Marcher/Courir/Voler/Je ne m'inquiète pas des directions/Je suis ivre/ De ce sentiment/ Que mon rêve m'apporte. »*

Xian Ling, Pékinois, qui a composé lui-même son texte, danse son rêve. Yang Yun Tao – il vient du Yunnan –, qui imite à la perfection les oiseaux, cherche les mouvements pour accompagner sa polyphonie de piafs : *« J'expérimente l'humour,* dit-elle. *Avant, ça ne m'intéressait pas, ce mystère de faire rire. C'est lui pourtant qui crée une voie pour se rencontrer. »* Faire découvrir que le contexte peut changer le sens d'un geste. Même ancestral ! *« Je guide les danseurs avec des mots. En vingt ans de métier, s'il est une seule chose que je sais faire, c'est accoucher chez chaque danseur des gestes qui n'appartiennent qu'à lui. Cette vérité des gestes subsiste, même si je décide de les utiliser dans une situation différente de celle qui les a fait surgir. Ils s'étonnent que je choisisse des mélodies des minorités ethniques. Que je sois intéressée par les différentes identités chinoises. D'avoir à jouer avec les longs rubans de l'opéra traditionnel. D'exécuter des acrobaties du cirque chinois. Quand je leur demande d'apporter leurs disques préférés, ils arrivent avec la bande son de...* Titanic *! »* Atmosphère singulière, entre résistance et adhésion. Les danseurs sont décontenancés par ces travaux qui les révèlent tout entiers.

« Dans Nouvelles de Chine, *j'ai voulu travailler sur tout ce qui est en train d'être refoulé dans ce pays. Patrick Téroitin, à côté de costumes empruntés à la vie quotidienne, imagine des parures en forme de vagues, de rochers, d'arbres. Des manteaux d'empereurs... Travailler à l'étranger, ce n'est pas rencontrer l'autre dans sa réalité. Mais l'autre "rêvable". L'exotisme provoque le goût du merveilleux qu'on porte en soi. L'autre corps réveille le foyer amoureux. Et me donne, comme à chaque nouvelle rencontre, l'envie de tout dire, de raconter le monde. Je ne sais pas si c'est moralement très défendable... »*

A Canton, Karine Saporta rêve à Ekaterinbourg : *« Ici, je suis une voyageuse. Là-bas, je vais chercher l'essentiel, avec la volonté farouche de jouer un rôle dans l'art russe. »* Le bâtiment Le Cosmos, à Ekaterinbourg, abrite les locaux de Ballet Plus. Une danseuse en imper avance à pas apeurés. Une autre porte brandebourgs et manchon. Des personnages sortis tout droit de la Russie d'avant la révolution d'Octobre. Neige, paysans accablés, religion. Tolstoï. Parmi les danseurs, une fille éplorée. Sa mère ? Pour la première fois – faut-il qu'elle se sente « chez elle », ici, en Russie ! –, elle évoque devant des journalistes la fragilité mentale de sa mère, qui n'était peut-être que la démesure de l'âme russe se heurtant au rationalisme français, pète-sec.

« Je ne connais rien à cette Russie villageoise, puisque je suis née à Saint-Pétersbourg, dit Natalia Pavlikova, danseuse. *Mais cette danse exprime les femmes de mon pays qui puisent leur courage à l'intérieur d'elles-mêmes. Elles sont fortes mais encore si romantiques dans l'âme. Le mouvement heurté dans sa forme extérieure, mais saturé d'émotion à l'intérieur, reflète cette ambivalence. » « Les Russes m'aiment. Je ne m'y attendais pas,* dit la Française. *Et cela me bouleverse. »*

Tout est travail. Ou occasion d'avoir une nouvelle idée à concrétiser. A Canton, alors qu'elle sort du Théâtre du Sud, où elle vient d'écouter l'opéra traditionnel, un marché de robes de mariée a poussé dans la nuit. Des dizaines de corolles fuchsia, orange, violettes, violemment éclairées. Très Tati-Barbès. Une jeune fille, perchée sur un tabouret, essaie une tenue. La scène déclenche une envie immédiate d'un film sur Canton. La chorégraphe écrit le script dans l'avion du retour.

LIRE LES CHAPEAUX OU LES YEUX GRIS

Enfermée dans les studios, que voit-elle de la Chine ? De la Russie ? Les corps des danseurs sont ses guides. Ils sont son monde extérieur. Chaque corps est une carte du Tendre, *ou un fusible de résistance* – une petite Chine, une petite Russie, à l'échelle d'un humain – qui nourrit son rêve.

Les corps parlent, lui parlent. Magicienne. Plutôt que les analyses politico-économiques qu'elle ne néglige pourtant pas, elle préfère lire dans les virevoltes d'une fille chapeautée. Déchiffrer des yeux gris de Sibérie. Une Chinoise en paletot d'hermine. Ecouter l'histoire des Caucasiennes qui tiennent le commerce des fourrures au marché noir d'Ekaterinbourg. Les canards fendus en deux, les sacs grouillant d'anguilles, l'odeur du sang des *ruelles marchandes de Guangzhou*. Là, elle capte le Moyen Age, ailleurs, les signes du troisième millénaire.

Avant de quitter Ekaterinbourg, elle murmure une dernière indication à la danseuse Elena Nechorochkova, qui incarne Niouchka, « sa » Fiancée. Un secret ? Si on veut : *« N'oublie pas ! Tu dois ressembler à une sylphide gonflée comme du coton hydrophile plein d'eau. Tu peux aussi imaginer que tu es un potage instantané dont les légumes se gonflent. »*

Dominique Frétard

Autoportrait en fille de Mai

« Moi aussi, comme ces jeunes danseurs russes ou chinois, je me suis sentie flouée qu'on m'ait laissé croire que l'histoire pouvait commencer avec moi. Table rase du passé quand je débute la danse à la fin des années 70. Table rase du passé quand, en guise d'études de philosophie, je n'analyse que des textes de Marx ou de Hegel. Un jour, j'ai compris que je ne savais rien, qu'il me fallait inscrire mon travail dans une histoire, un savoir. J'ai commencé à regarder la peinture de la Renaissance. J'ai découvert en moi le goût du baroque. Ma danse s'est transformée. J'ai voulu tout comprendre du fonctionnement d'un théâtre. Pour cela, j'ai créé de grandes machineries qui en utilisaient tous les artefacts. Je n'étais plus la jeune chorégraphe à la pensée kamikaze. J'osais l'Histoire. J'osais me montrer sentimentale. Une attitude que l'on déteste dans la danse en France, mais qui me lie très fort au caractère russe. »

Une vie bien remplie

● **Mai à Caen.** Reprise les 14 et 15 mai, de *Phaéton*, créé pour l'ouverture de l'Opéra de Lyon, en 1994 (Théâtre de Caen, 20 h 30, tél. : 02-31-30-76-20). *« Sans le Centre chorégraphique de Caen où je suis installée,* dit Karine Saporta, *sans les relations qui depuis 1988 se sont établies avec les élus et la région, je n'aurais pas cette liberté d'organiser ainsi mon travail avec l'étranger. »*

● **Juin à Nantes, Ekaterinbourg et Montpellier.** La pièce *Nouvelles de Chine* sera créée le 9 juin par la *Guangdong Dance* Company dans le cadre du Festival de Saint-Florent-le-Vieil à la Maison de la culture de Nantes (tél. : 02-41-72-62-02) et les 20, 21, 22 juin au Festival de Hongkong. Assistante de Karine Saporta à Canton : Delphine Jardine. La Guangdong, compagnie municipale et régionale, compte dix-huit danseurs. Salaire moyen : 4 000 yuans, soit 3 000 francs. – *La Fiancée aux yeux de bois* sera dansée les 22, 23, et 24 juin, à Ekaterinbourg, et le 29 à Montpellier-Danse (Opéra Comédie, 20 h 30. tél. : 04-67-60-07-40). Assistantes de Karine Saporta à Ekaterinbourg : Séverine Adamy et Maud Tizon. Ballet Plus est une compagnie municipale. Principaux sponsors : le fabricant d'ustensiles de cuisine Zepter, mais aussi la banque SKB, et une inconnue qui entend le rester (Tatiana Youtsevaïa). Salaire mensuel d'un danseur : 800 roubles, soit 800 francs.

● **Juillet à Avignon.** En tant que commissaire de la danse à la SACD, la chorégraphe présentera au Festival *Le Vif du sujet*, du 24 au 27 juillet.

● **Septembre à Versailles.** *Phaéton* sera dansé dans les bosquets des jardins du château.

● **Novembre à Caen.** Création d'*Une rose*.

● **Projets.** Pour 1999, en Russie : un festival franco-russe, organisé par Oleg Petrov et Karine Saporta. Pour l'an 2000, une commande de Ballet Plus sur le thème de *La Belle au bois dormant* ; et, en France, préparation de six « Jardins de passage », avec les paysagistes Alain Richert et Marc Claramount.

Des artistes dans l'Oural magnétique

EKATERINBOURG
de notre envoyée spéciale

Ekaterinbourg est en effervescence. *« Le troisième pôle culturel de la Russie »*, explique Valery Plotnikov, délégué aux affaires culturelles à la mairie, qui poursuit : *« Le principal est de trouver de l'argent, maintenant que tous les budgets sont décentralisés. Nous comptons beaucoup sur la culture pour nous intégrer à l'Europe. Nous bâtissons des systèmes verticaux, de la formation à la production, en musique, en théâtre. Karine Saporta auprès de Ballet Plus nous aide à construire cette vertèbre pour la danse. »*

« Ekaterinbourg est magnétique, avait prévenu, dans son français exquis, Irina Donskaïa, chargée au sein de Ballet Plus des projets culturels avec l'étranger. *C'est un des grands pôles énergétiques du monde. Fer, pétrole, richesses minières, pierres précieuses. L'Oural est une terre favorable aux hommes de la danse. Noureïev est né à côté d'Oufa. Diaghilev à Perm, où Lifar a été élevé. »* Boris Eltsine, qui pour ne pas être danseur n'en est pas moins très physique, est enfant d'Ekaterinbourg, où il a étudié à l'école d'ingénieurs.

Le mouvement a pour centre l'Institut d'architecture, où l'enseignement est pluridisciplinaire (la ville, dans les années 20, a été le laboratoire du constructivisme ; un immeuble en forme de locomotive en témoigne avec panache). C'est là que se sont rencontrés, au début des années 80, les membres de Nautilus Pompilius, l'un des groupes rock mythiques de la perestroïka, autodissous en 1996.

« Un de nos grands tubes a été Alain Delon parle français, raconte Ilya Kormiltsev qui en fut le poète-parolier. *C'était l'histoire d'une gosse qui collectionnait les posters de l'acteur pour s'ouvrir une fenêtre sur un monde qui serait n'importe lequel, sauf soviétique. Delon avait non seulement l'avantage de parler français, mais beaucoup plus important, disait la chanson, lui, au moins, ne buvait pas d'eau de Cologne – comme font les Russes devant la télé –, mais "du double bourbon". Ma génération forme la nouvelle bourgeoisie. L'argent a remplacé l'idéologie. Je reste fidèle à la liberté. »* Aujourd'hui, âgé de trente-sept ans, Kormiltsev dirige avec le compositeur Alexandre Pautykine l'agence artistique Tutti.

« Les nouveaux riches ne viennent pas tous de la mafia, explique Irina Donskaïa. *Certains membres de l'ancien régime se sont fait délivrer, en temps utile, des licences d'exploitation de gisements, d'exportation de vodka. Nos banquiers sont riches, même si les banques étrangères, très présentes après la chute du mur de Berlin, ont déserté notre pays au profit de la Chine. »*

« AUCUN RETOUR »

Tout le monde le dit : les banques feront le prochain Eltsine... Hildar Zaginchine, photographe, a invité Karine Saporta à regarder une série sur les femmes russes : *« Elles sont tellement surréalistes »*, s'émerveille-t-il. Il vit dans une sorte d'HLM avec sa mère. Comme tout le monde, il travaille dix à quinze heures par jour pour survivre (salaire moyen : 800 roubles, soit 800 francs). Hildar est un passionné. *« Quand il y a eu le putsch en 1991, on a eu peur, mais j'avais la certitude qu'aucun retour en arrière n'était possible,* dit-il. *Les Américains et les Européens considéraient Gorbatchev comme l'homme des changements. Mais nous, à l'intérieur du pays, après y avoir cru, on s'est fatigué de ses mensonges. L'étape importante a été la chute du Mur. Il y avait la voie de la réforme ou le chaos. On a choisi le chaos. C'est très russe ! »*

A Ekaterinbourg, il y a Sasha Golizdrine, le Géorgien. Il anime la galerie de l'Institut d'architecture, et se présente comme *« dilettante professionnel »*. Il organise des performances de *land art*. Torchères, gazoducs, déchets, pollution, l'Oural est son terrain d'exploration. Il aime accessoirement porter des oreilles de lapin, ou se maquiller en chat : *« Comme on ne peut pas être architecte, faute d'argent, de projets, j'essaie d'ignorer la politique en créant mes propres mythologies. »*

D. F.

Yves Oppenheim, maître de la peinture-combat

Propos et tableaux d'un peintre qui défend ardemment son art et le vit comme une lutte permanente, à la fois sur la toile et dans la société

YVES OPPENHEIM ne cache pas ses convictions. A peine est-on entré dans son atelier qu'il le déclare : *« Il n'y a plus de peintres en France. »* On objecte des noms. Oppenheim se fait plus tranchant encore. *« Lui ? Ah, non, surtout pas lui. Ce n'est pas de la peinture, c'est une attitude. Comme tous les autres de Supports/Surfaces. Faire de la peinture, c'est s'y engager, prendre des risques, être dedans. Eux ne prennent aucun risque. Leurs tableaux ne peuvent être ni ratés ni réussis – c'est juste des poses. »* Il le répète : *« Plus de peintres. Citez-moi des noms. »* On obtempère. *« Mais non, vous n'y croyez pas vous-même. Et pourquoi pas Bazaine, Estève, Manessier... Soyons sérieux. »*

Soit. Soyons sérieux. Mais alors, dans ce cas, qui est peintre aujourd'hui ? *« Après la guerre, la peinture est passée aux Etats-Unis, elle y est restée assez longtemps et puis elle en est partie pour l'Allemagne, le nord de l'Europe. Kirkeby, voilà un grand artiste. Evidemment, on ne l'aime pas en France, alors qu'il a une œuvre immense, les tableaux, les sculptures, les constructions, les gravures. Et les livres... »* Per Kirkeby donc. Qui encore ? *« Baselitz, évidemment. Et Penck. »* On fait la moue. Il proteste. *« Si, si, Penck. Il a un côté sauvage, il est capable de sortir des choses étonnantes. »*

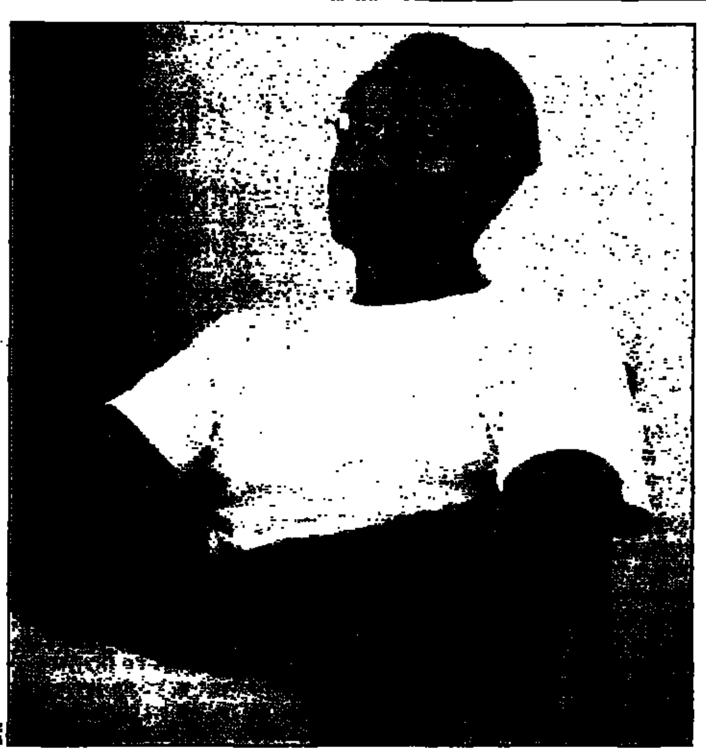
Yves Oppenheim revient à la France. Il y expose en deux lieux à la fois, preuve que la peinture n'a pas que des ennemis. *« Oui, mais depuis combien de temps n'ai-je pas exposé ? »* Après des débuts plutôt réussis il y a presque dix ans, son œuvre a été de moins en moins montrée et défendue. *« Franchement, il y a des moments, j'ai l'impression que ça n'intéresse plus personne, enfin presque... »*

La conversation a lieu dans son atelier, dont les verrières font face au mur de clôture du Père-Lachaise, tout au bout d'une impasse pavée d'une façon extrêmement irrégulière. Du cimetière, on ne voit que la fourche et les branches d'un arbre noir. L'œil ne s'attarde pas sur ces détails funèbres. Il préfère le grand mur tapissé d'aquarelles, des aquarelles de grand format, très colorées, très mouvantes, les unes allusivement figuratives, les autres plutôt abstraites, tendance Joan Mitchell et Sam Francis. Oppenheim les désigne et les classe par leur sujet, feuilles, fruits, échelles. Avance-t-on que, peut-être, les sujets ne sont pas le principal, il rétorque que, tout au contraire, la question du motif est capitale et très compliquée. Puis il se met à retourner les toiles, en commençant par un grand format qu'il appelle *Les Poissons rouges*. Le titre fait référence à Matisse. La peinture aussi, mais sans s'y arrêter. Des gestes colorés traversent la surface, se croisent, filent, font demi-tour. Le dynamisme domine, et la puissance des couleurs.

Il en est ainsi de la plupart des toiles, paysages si l'on veut, puisque s'y reconnaissent des troncs, des feuillages, un fouillis végétal troué de taches rouges ou blanches. Elles ont en commun la taille : plus le format est vaste, plus Oppenheim est à l'aise. Du reste, il emploie des brosses prolongées, fixées à l'extrémité de tuyaux coudés ou de bouts de bois afin d'amplifier les mouvements, afin d'occuper du bras la totalité de la surface. Chaque œuvre porte les traces d'un affrontement dont il peut détailler les épisodes. *« La toile commence par l'abstraction, des zones colorées. »* Pas de dessin préalable, même s'il arrive à Oppenheim de dessiner d'après nature.

TABLEAUX JAMAIS FINIS

Pour mieux se faire comprendre, il montre la photographie d'un état intermédiaire de la composition qui est au mur, une très haute échelle très rouge parmi des entrelacs de vert, de bleu, de jaune. *« Là, elle était alourdie par ce bleu, la tache jaune. Je n'en sortais pas, ça a duré longtemps, je ne sais plus combien de temps. Il fallait l'alléger. Alors là, j'ai commencé à mettre ce vert... Dans toutes les toiles, il y a des choses comme ça, des points où il a fallu intervenir, des interventions quelquefois très légères, mais qui changent tout. »* Le jeu, ce pourrait être de les repérer. Un autre, ce serait de déduire des superpositions de couleurs le processus d'exécution, les reprises, les effacements.


DR
Yves Oppenheim

Plusieurs toiles ont ce même motif, une échelle double. Symbole ? Echelle céleste ? *« Une manière d'organiser la toile. La forme s'est imposée. Alors je l'ai reprise. Mais je n'avais pas l'intention d'en rester là. Je l'ai déjà abandonnée. »* Il montre ses tableaux les plus récents. D'abord deux versions d'un corps couché dans un intérieur. Le corps se reconnaît à peine, forme jaune brisée comme prise dans un filet de lignes bleu pâle, roses, grises – harmonie froide sur le blanc du support, harmonie nordique, à la Munch. De l'intérieur, il ne reste, en guise de repères, que les indications très sommaires d'une fenêtre, peut-être d'une table. *« Le difficile, c'est que le motif soit là sans devenir envahissant. »*

L'observation s'applique aux deux autres tableaux, tout juste achevés, des intérieurs encore, jaune, brun, gris. Des tracés et des grattages indiquent un carrelage, un angle, la ligne qui séparerait un plan horizontal d'un plan vertical. Mais ce qui se voit d'abord, c'est l'effondrement des formes, les déchirures qui les fractionnent, l'expressionnisme intense qui s'inscrit dans les gestes. *« Je me suis battu avec ces deux-là, je n'y arrivais pas. Je ne sais même pas s'ils sont finis... Ça m'est arrivé : je crois le tableau fini, et puis j'y reviens. »*

Philippe Dagen

★ Domaine de Kerguehennec, Centre d'art contemporain, 56500 Bignan. Tél : 02-97-60-44-44. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juin.
★ Salle Blanche, Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Tél : 02-40-41-65-65. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures ; le vendredi jusqu'à 21 heures ; le dimanche à partir de 11 heures. Jusqu'au 31 août.

Ingmar Bergman rompt six ans de silence avec la presse pour présenter son prochain scénario

STOCKHOLM
de notre correspondant

« A ceux qui ont l'habitude de s'inquiéter du sujet de mes productions, je peux dire que mon père, ma mère, mes oncles et tantes n'apparaîtront pas dans ce film... » Ingmar Bergman apparaît jovial et détendu pour la première conférence de presse qu'il accorde dans son pays depuis six ans. Samedi 9 mai, le maître du cinéma et du théâtre suédois a quitté momentanément son refuge de Faarö, une île de la mer Baltique, pour annoncer *urbi et orbi* le projet qui l'occupe actuellement et semble lui tenir à cœur plus que tout : l'écriture d'un scénario pour un long métrage.

A bientôt quatre-vingts ans (le 14 juillet), Ingmar Bergman ne s'embarque pas seul dans cette aventure. Fidèle à ses passions, il s'est entouré de deux femmes, dont il tient les bras ce matin-là, en arrivant à petits pas dans la cour ensoleillée des locaux de la télévision publique suédoise, qui produira le film. A sa droite, Liv Ullmann, l'une de ses actrices fétiches, avec qui il a été marié dans les années 60. La Norvégienne réalisera cette œuvre qui doit durer deux heures (comme elle le fit déjà pour *Entretiens privés*). Et, à sa gauche, celle qui tiendra le rôle principal, Lena Endre, comédienne encore peu connue hors de Suède, qui a déjà joué plusieurs fois sous la direction d'Ingmar Bergman.

« Chers amis... » Costume brun, chemise mauve et lie-de-vin à col ouvert, la peau blanche et le cheveu rare, Bergman raconte comment lui est venue l'envie d'écrire ce scénario. *« Pendant une grande partie de ma carrière, j'ai nourri l'idée de faire un film avec une seule image en gros plan, celle d'un acteur ou d'une actrice parlant directement au public pendant deux heures. Ce qui est remarquable avec la cinématographie, on ne doit pas l'oublier, c'est de pouvoir saisir l'image vivante en gros plan du visage humain en mouvement. »* Mais ce film n'a jamais vu le jour. Jusqu'à ce que, il y a deux ans, le cinéaste commence à se remémorer sa *« coopération fantastique »* avec Lena Endre dans une pièce de Botho Strauss.

UN « DRAME PASSIONNEL »

« Je me suis alors dit que si Lena racontait cette histoire, tout en jouant dans de nombreuses scènes, cela pourrait être très fascinant. Ce fut alors, soudain, comme si Lena me rendait visite dans ma pièce de travail, à Faarö. M'apparurent la façon qu'a Lena de se préparer, de s'exprimer, son visage, son ton, sa ponctuation et son humeur. Tout devint aussitôt d'une grande clarté. » Et le vieux cinéaste de conclure son hommage : *« Je suis fasciné par la façon dont vit son visage. Si Lena n'avait pas été intéressée par le projet, il n'aurait pas eu lieu. »*

Mais quelle est cette histoire que Bergman veut raconter par l'intermédiaire de sa nouvelle égérie ? Mystère. Tout juste dévoile-t-il que Marianne (Lena Endre) racontera, en gros plan donc, un *« drame passionnel »*. Un drame auquel, dans la réalité, le cinéaste assista *« d'assez près »*, que vécurent des gens qu'il connut et dont il peut révéler la teneur maintenant qu'ils sont morts.

« C'est presque un thriller, renchérit Liv Ullmann. *Le film évoque aussi la solitude, le silence inquiétant entre trois personnes qui ne se comprennent pas »*, sous le regard d'une fillette de neuf ans. Des thèmes dans le droit-fil de la manière bergmanienne. Ingmar Bergman s'était même écrit un rôle, *« mais comme la réalisatrice a trouvé que j'étais un mauvais comédien, elle l'a confié à Erland Josephson... »*, précise-t-il.

Erland Josephson interprétera l'écrivain à qui Marianne livrera son récit. Vieux compère du cinéaste, il aurait ainsi résumé le futur film : *« Une moralité qui ne moralise pas. »* Le tournage de *Trolösa* (*Sans foi*), nom temporairement choisi par Bergman, ne commencera qu'à l'automne 1999 à Stockholm, pour sortir en salles l'année suivante. D'ici là, *« on espère que rien ne fera capoter le projet,* glisse Lena Endre. *J'aimerais, en attendant, que nous puissions vivre dans un cocon »*.

Benoît Peltier

Le référé contre le livre d'Antoine Gaudino suspendu

LA COUR D'APPEL DE RENNES a suspendu, lundi 11 mai, l'exécution de l'ordonnance du juge des référés de Brest imposée au livre d'Antoine Gaudino, *La Mafia des tribunaux de commerce* (Albin Michel). *Le juge des référés de Brest* avait ordonné, le 28 avril, la suppression de quatre pages du livre sous astreinte de 100 000 francs par exemplaire saisi chez les libraires par les huissiers dès la publication de l'ordonnance. Une astreinte jugée *« exorbitante »* par la cour d'appel, chargée de l'application des procédures d'urgence. Elle a estimé que cette *« exceptionnelle sévérité (...) risque de porter atteinte à la liberté d'expression de la maison d'édition Albin Michel en provoquant sa disparition »*. Le 19 mai, la cour d'appel de Rennes doit se prononcer sur l'ordonnance du 28 avril.

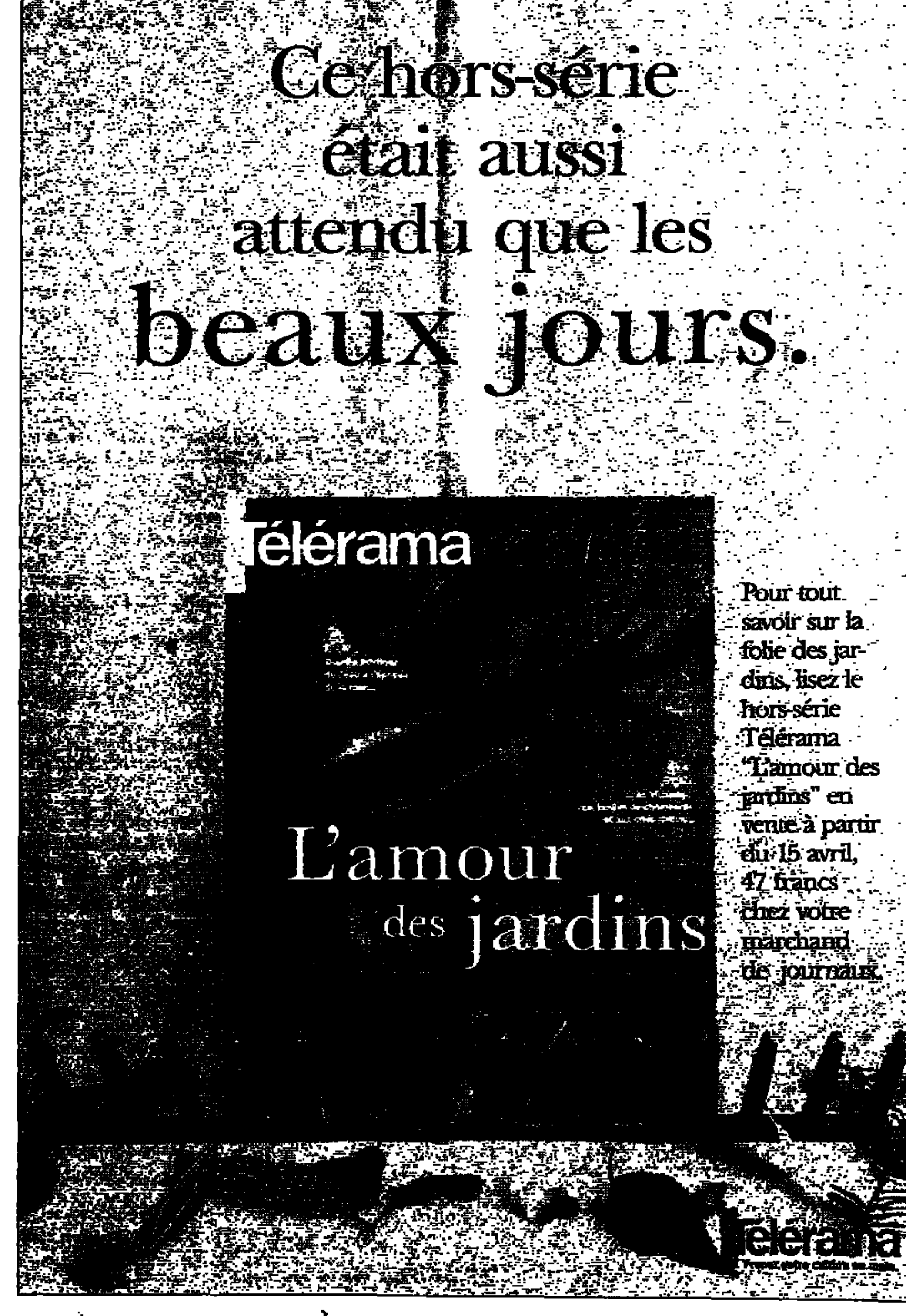
DÉPÊCHES

■ **EXPOSITION : le propriétaire d'un tableau de Pierre Bonnard** exposé à Londres a refusé de le prêter au Museum of Modern Art (MoMA) de New York, en raison de la saisie, le 7 janvier, par la justice américaine, de toiles d'Egon Schiele à la provenance contestée. Les Schiele de la Fondation Leopold de Vienne sont réclamés par les héritiers de collectionneurs juifs qui les possédaient avant guerre. *« La nouvelle de la saisie des deux peintures de Schiele dans votre musée m'a beaucoup inquiété et vous comprendrez certainement que je ne puisse vous prêter mon tableau dans ces circonstances »*, a écrit le propriétaire du *Nu gris de profil* de Bonnard au commissaire de l'exposition new-yorkaise.

■ **CINÉMA : l'atelier « Scénario »**, mis sur pied pour renforcer l'écriture des premiers et seconds films, a été créé en association avec le CNC, l'ARP, la Femis, la SACD et l'Ecole Louis-Lumière. Les auteurs et producteurs pourront travailler ensemble en bénéficiant d'une formation professionnelle spécifique. Scénario donnera sa chance à douze projets par an. Cette structure doit surtout bénéficier aux projets ayant reçu l'« aide à l'écriture » dotée par la commission d'avance sur recettes, et émanant d'auteurs s'exprimant en langue française. Présidée par Laurent Heynemann et dirigée par Jack Gajos, l'ancien patron de la Femis, elle a reçu le soutien du ministère de la culture, de la Procirep et d'Arte.

■ **INDUSTRIES MUSICALES : EMI Group va verser 12,42 millions de livres (126 millions de francs)** à l'un de ses principaux dirigeants, James Fifield, qui met fin à son contrat un an avant son échéance. Cet Américain âgé de cinquante-cinq ans était l'un des dirigeants d'entreprises britanniques les mieux payés (70 millions de francs en 1997). Numéro deux d'EMI, il négociait son départ depuis février après s'être vu refuser la direction du groupe. M. Fifield va toucher une indemnité de départ de 62 millions de francs, auxquels s'ajoutent 61 millions de francs au titre de la contribution de l'entreprise à sa retraite.





Coupeurs de têtes, d'hier et d'aujourd'hui

Sortis pour la plupart du fonds du cabinet d'art graphique du Louvre, des dessins de têtes coupées renvoient au lit d'horreur dans lequel a germé l'art d'Occident. Un « parti pris » de Julia Kristeva

Le cabinet d'art graphique du Louvre a offert à la psychanalyste Julia Kristeva la liberté de présenter, jusqu'au 27 juillet, un « parti pris », une exposition temporaire dont le commissaire-invité a carte blanche, sur le thème de la décapitation. La plupart des œuvres exposées sont des dessins issus du fonds du cabinet d'art graphique du Louvre. Seul, à l'entrée des salles, un montage vidéo non dénué d'humour noir allège l'atmosphère sombre qui se dégage de cette accumulation de décapitations, de décollations et autres guillotinages. Autour de l'exposition, des projections auront lieu à l'Auditorium du Louvre, qui accueillera également une rencontre entre les visiteurs et Julia Kristeva.

VISIONS CAPITALES, parti pris de Julia Kristeva. Musée du Louvre, cour Napoléon, entrée par la Pyramide. Tél. : 01-40-20-51-51. Tous les jours, de 10 heures à 21 h 45. Fermé le mardi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée 30 F. Catalogue par Julia Kristeva, 192 pages, 190 F.

« Malgré sa longue pratique des êtres humains, Rilsky se laissait toujours surprendre et même impressionner par la facilité avec laquelle les associations libres des psychanalystes (plus encore que celles des autres sujets) révélaient leurs fantasmes meurtriers et leur mépris des autres. Les gens ne demandaient qu'à parler, il suffit de les laisser faire ; les psychanalystes comme les autres, sinon plus. » Julia Kristeva commissaire d'exposition ne dément pas le commissaire mélomane de son polar intello : *Possessions* (1996, Fayard), où il s'agit de comprendre le pourquoi d'un corps trouvé sans tête, d'où vient le geste meurtrier.

Le « parti pris » de la psychanalyste pour le cabinet d'art graphique du Louvre (le cinquième du genre, après ceux de Jacques Derrida, Peter Greenaway, Jean Starobinski et Hubert Damisch,) où, par principe, on laisse faire les invités, complète, si l'on peut dire, l'enquête. Avec une théorie de têtes coupées. Et beaucoup de fantasmes assassins qui nous promènent de l'histoire de Méduse à l'Acéphale de Georges Bataille, qui retourne la situation.

L'affaire est compliquée comme les méandres de la pensée à l'œuvre, épouvantable comme la face dentue de Méduse, sereine comme celle de saint Jean-Baptiste sur son plat, sombre comme les profondeurs de la psychologie, rayonnante comme l'icône christique dans le voile de Véronique. Pulsions de mort. Rédemption. Par images interposées. Vertus de la représentation. On ne rit pas devant tant d'images de sacrifices. On rira après (voir, à l'entrée des salles, le *montage vidéo émaillé de* quelques traits d'humour noir), quand on saura d'où *ça* vient. L'atmosphère est lourde, conditionnée par des murs d'un rouge plus chargé que celui de la Villa des Mystères. Probablement pour forcer les cimaises contre la neutralité profane des salles de musée, mal venue lorsqu'on touche au *« sacré, ou la nostalgie de ce qui nous en reste »*, et qui, selon Julia Kristeva, *« s'avère résider dans cette expérience spécifiquement humaine, unique et âpre, qu'est "la capacité de représenter" »*. De représenter l'horreur et le sublime, pour conjurer la mort, la combattre, la dépasser. Vaincre la peur. Peur de s'engouffrer dans la bouche d'ombre de Méduse. Peur de perdre la tête et pas que ça. Peur du manque. Décollation = castration.

Ici Mercure s'apprête à trancher *la tête d'Argus (Lucas Cambiaso,* économe de trait), et là David brandit son glaive, un pied sur la poitrine du Goliath à terre (Heemskerch)... Ici Judith regarde la tête d'Holopherne qu'elle tient à bout de bras, presque étonnée *d'avoir réussi son coup (Raffaellino* del Garbo), et là sa servante semble ne plus pouvoir lâcher la tête coupée qu'elle serre dans ses bras (Bernardo Cavallino). Ailleurs la tête paisible, pleine de promesses, de Jean le précurseur repose dans sa lumière, sur un plateau doré (Andrea Solario) quand un Paul Delaroche fait de la tête du saint un tas de viande hachée qu'il cherche à accorder au dessin du plat.

ANALOGIES PERVERSES

Judith, Holopherne, saint Jean-Baptiste, Salomé la fatale, dont la danse régale les décadentistes à la fin du siècle dernier, plus que la tête de Jean qu'en fille obéissante (à sa mère) elle a réclamée... Ces *« visions capitales » qui nous* promènent de décollations en guillotine (Victor Hugo), de martyres en assassins, de véroniques en mises *à mort, et de traits incisifs en lavis* d'encre noire, ne sont pas de tout repos. D'autant que, s'appuyant sur quelques-uns des mille et un travaux de chercheurs (chercheuses surtout, allez savoir pourquoi !) qui chaloupent depuis des *années entre les mythes* grecs et les icônes chrétiennes (M.J. Mondzain, F. Frontisi-Ducroux, E. Kuryluk), Julia Kristeva prend un sérieux plaisir à jouer sur l'ambiguïté des figures, et à multiplier les analogies perverses, avant d'opter, semble-t-il, pour la beauté au-dessus de tout soupçon.

Qui était Méduse ? Et quel rapport peut-il bien y avoir entre l'image du monstre (de sexe masculin, pour Calandrucci) et le portrait de Jésus sur un voile ? A nous de plonger dans l'essai qui accompagne l'exposition pour essayer de comprendre la possibilité de glisser d'icônes christiques aux chevelures méduséennes en gorgones sacrées. Ce qui ne va pas de soi. Pas plus que la présence parmi les *têtes* coupées de masques (celui de Beethoven arrangé par Mariano Fortuny), de figures à demi ou complètement voilées (Gloria Swanson vu par Steichen, une passante de Seurat, quelque pleurant), et de beaux visages avec cou *et gorge (Raphaël, Michel-Ange)* qui nous entraînent vers d'autres bords, d'autres histoires. Julia Kristeva n'a visiblement pas pu trancher dans le vif du sujet et se résoudre à ne montrer que des têtes coupées. Ou bien elle en a vu *partout. Et nous ?*

Geneviève Breerette

Autour de l'exposition

● ***Le Film 100 têtes.*** Le réalisateur de documents Hervé Nisic, auteur *notamment*, en 1995, *de La Hauteur du silence : regards d'hommes et de femmes pris dans le siège de Sarajevo*, s'est mis à l'écoute de Julia Kristeva. Il le fait bien, très bien. Son *Film 100 têtes* est court, mais apporte d'utiles lumières sur *l'exposition du Louvre. La* Cinquième. Dimanche 17 mai, 10 h 30.

● **Des films sur le thème de la** décapitation, de Méliès (*Un homme de tête*) à Palermi (*Toto, apôtre et martyr*). Auditorium du Louvre. Jeudi 28 mai, jeudi 4 et vendredi 5 juin, 20 h 30. Renseignements : 01-40-20-51-86 ou 01-40-20-52-99.

● **Une rencontre.** « Questions sur une exposition ». Julia Kristeva *répond aux questions des visiteurs.* Auditorium du Louvre, le 6 juin, 15 heures.

NOUVEAUX FILMS

PLUIE D'ENFER

■ Une pluie dévastant une petite ville manquait à l'arsenal du film catastrophe américain. Dans cette bourgade se trouve un camion blindé avec à son bord 3 millions de dollars. Après cela plus rien. Morgan Freeman cabotine en méchant intelligent. Et la pluie tombe, avec une régularité à l'honneur de l'équipe chargée des effets spéciaux. La seule qui ait, semble-t-il, répondu présent dans *ce film* qui, *dans la tourmente*, a abandonné son scénario, ses acteurs, et toute forme d'intelligence. ***Samuel Blumenfeld***

Film américain de Mikael Solomon. Avec Morgan Freeman, Christian Slater, Randy Quaid, Minnie Driver. (1 h 33.)

BLACK LIST

■ Une prostituée inculpée décide de ne pas tomber toute seule. Elle donne à un juge la liste de ses clients, dont des juges, des avocats et des ministres, et la donne à un juge. Ces derniers cherchent à l'éliminer. *Black List* est un thriller bien agencé, mais souffre d'une mise en scène digne de n'importe quel téléfilm. La charge lancée par Jean-Marc Vallée souffre d'un air de déja vu. Il reste quand même quelques scènes croustillantes, comme celle d'un accusé contraint *d'assister, en plein tribunal, à ses* exploits sexuels filmés en vidéo. Cette tonalité Z aurait gagné à se trouver développée, elle est malheureusement éclipsée par une dénonciation trop caricaturale du pouvoir. ***S.Bd.***

Film canadien de Jean-Marc Vallée. Avec Michel Côté, Geneviève Brouillette, Sylvie Bourque, Raymond Cloutier. (1 h 26.)

A Montpellier, un opéra plaisant mais sans génie dans une Venise élégante

LE ROI THÉODORE À VENISE, de Paisiello. Direction musicale : *Karl Martin.* Mise en scène : Michaël Hampe. Décors et costumes : Carlo Tommasi. Lumières : Mario Thomann. Avec Alberto Rinaldi, Stuart Kale, Claudio Desderi, Enzo Capuano, Rachele Stanisci, Maurizio *Comencini, Suzanna Guzman,* Marcin Habela. Clavecin : Yvon Repérant. Chœur des opéras et Orchestre philharmonique de Montpellier.

MONTPELLIER, Opéra-Comédie, le 5 mai à 20 heures. Prochaines *représentations à Wiesbaden* (Allemagne), à l'International Maifestspiele, les 19 et 20 mai.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Dans les couloirs de l'Opéra-Comédie de Montpellier, à l'entracte, un spectateur fredonnait du Mozart. Sur scène, pourtant, ce n'était « que » du Paisiello. *Il Re Teodoro in Venezia* a été créé à Vienne en 1784 deux ans avant *Les Noces de Figaro.* Et Lisetta, l'héroïne, se demande avant Cherubin *« Che cos'è amor »*. Mais Paisiello a du talent ; Mozart du génie. Les airs sont bien tournés, mais retiennent rarement l'oreille et le cœur. Les ensembles sont plus inspirés, vifs, dramatiquement efficaces, notamment les deux finales qui réunissent les sept protagonistes.

Sans doute faudrait-il une distribution exceptionnelle pour transcender cette musique. A Montpellier, elle est honnête. Chez Alberto Rinaldi, qui chante le rôle-titre, le vibrato trahit l'usure de la voix. Vétéran des scènes lyriques, Claudio Desderi (le sultan Acmet) a gardé son timbre, un peu passé pourtant, et son habileté de comédien. Troisième tessiture grave, Enzo Capuano est plus à l'aise dans le personnage de l'aubergiste Taddeo. Les deux cantatrices Rachele Stanisci (Lisetta) et Suzanna Guzman (Belisa) incarnent avec joliesse les jeunes premières de service. De l'orchestre (une trentaine de musiciens), Karl Martin tire une sonorité un peu uniforme, souvent trop forte, mais le rythme ne faillit pas et la musique avance.

Il faudrait beau voir d'ailleurs qu'elle n'aille pas de l'avant, tant elle colle à la vitalité du livret. Paisiello a trouvé un formidable complice en la personne de l'abbé Casti, poète de cour aspirant aux plus hautes dignités, mais incapable de retenir sa plume quand il s'agit de critiquer la société de son temps. Pour *Le Roi Théodore à Venise*, Casti s'est inspiré de Voltaire qui, dans *Candide*, imagine de mettre à table dans une auberge vénitienne six souverains détrônés. *Il n'en reste plus que deux* dans l'hostellerie de Taddeo, Acmet III, sultan en exil, et Teodoro, historique roi des Corses, qui créa en 1736 une éphémère souveraineté sur l'île de Beauté. Autour de ces princes bouffons, le librettiste et le compositeur s'en sont donné à cœur joie : duperies, magouilles, chassés-croisés amoureux se succèdent entre un souverain de pacotille désargenté, un aubergiste et sa fille enivrés par la folie des grandeurs, une aventurière qui cherche à mettre la main sur un beau parti, un jeune premier indicateur de police et le Turc qui se défile devant ces Occidentaux si compliqués.

BELLE MORALE !

Dans la production de Montpellier, Carlo Tommasi dessine une Venise élégante, dans un décor qui se transforme en terrasse sur le grand canal, *en chambre ou en* prison. Les éclairages latéraux font pénétrer dans cet intérieur cossu, mais dépouillé, les lumières familières du jour et de la nuit. La direction d'acteurs de Michaël Hampe est précise, rapide, peu chargée. La comédie de mœurs peut prendre son élan, avec ses formules subversives et ses cruautés. *Dans la scène finale, embastillé* pour dette, Teodoro est rejeté par ceux qui le vénéraient. Il s'en sortira, lui dit-on, car il est insolvable. Belle morale pour un opéra créé à la cour des Habsbourg !

Pierre Moulinier

SORTIR

PARIS

Staatskapelle Berlin
Comme Edwin Fischer autrefois, comme Muray Perahia aujourd'hui, Daniel Barenboïm préfère diriger du clavier les concertos de Mozart et de Beethoven qui sont à la base de son répertoire. On pourrait le dauber pour ce refus de partager le pouvoir avec un chef d'orchestre. Mais tant de chefs expédient les concertos pour ne se préoccuper que de la symphonie qui termine le programme de *leurs concerts* qu'on peut admettre cette pratique contestable musicalement. Surtout dans *L'Empereur*, où le pianiste a plus souvent les mains sur le clavier que pointées vers les musiciens... Du coup, tout le monde est obligé de marquer les temps forts pour être ensemble. Beethoven : *Concertos pour piano et orchestre nº 1, 2, 3, 4 et 5.* Daniel Barenboïm (piano, direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. Les 12 et 13, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 80 F à 350 F.

Odile Duboc
Pour couper avec les angoisses ambiantes, dans *Comédie*, sa nouvelle création, Odile Duboc affiche la couleur : ne pas craindre de divertir en flirtant avec les règles et les rythmes de la comédie musicale. Un talent qu'elle avait déjà développé dans *Retour de scène*, créé en 1992, pour le Ballet de l'Opéra de Paris. Le clarinettiste et saxophoniste allemand Michael Riessler orchestre ce pied-de-nez à la pensée unique.
Comédie, du 12 au 16, 20 h 30, Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Tél. : 01-48-87-54-42.

RÉGION PARISIENNE

Orchestre national d'Ile-de-France
Encore une fois, l'Orchestre national d'Ile-de-France propose un programme formidablement composé. Et on est heureux de retrouver Wilhelmenia Fernandez, la diva du film de Jean-Jacques Beineix.
Weill : *Les Sept Péchés capitaux de la petite-bourgeoisie.*
Chostakovitch : *Suites pour orchestre de jazz.* Adrian Brand, Stuart Patterson (ténors), Mario Hacquard (baryton), Antoine Garcin (basse), Jacques Mercier (direction).
Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle, 94 Maisons-Alfort. Le 12, à 20 h 45. Tél. : 01-43-96-77-67. 120 F. Le 14, à l'Orangerie de Roissy-en-France, tél. : 01-34-29-48-59 ; le 15 au Centre culturel Robert-Desnos de Ris-Orangis, tél. : 01-69-02-72-72) ; le 16 à la Salle Pleyel, tél. : 01-43-68-76-00.

VIe Rencontres internationales de danse de Seine-Saint-Denis
D'octobre 1997 à mars 1998, près de 300 chorégraphies ont été présentées dans dix-neuf pays d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Afrique du Sud, en Asie et en Israël. Un jury itinérant composé des membres du conseil artistique des rencontres assistait à ces démonstrations publiques. Quinze chorégraphes ont été retenus. Invités d'honneur : l'étoile transfuge de l'Opéra de Paris Sylvie Guillem et le chorégraphe David Kern.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mº Bobigny-Pablo-Picasso. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Basketball Diaries
de Scott Kalvert (Etats-Unis, 1 h 40).
Black List (*)
de Jean-Marc Vallée (Canada, 1 h 26).
Butcher Boy
de Neil Jordan (Irlande, 1 h 50).
Ça reste entre nous
de Martin Lamotte (France, 1 h 26).
Clandestins
de Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff (France-Suisse-Canada, 1 h 35).
De grandes espérances
d'Alfonso Cuaron (Etats-Unis, 1 h 51).
Event Horizon : le vaisseau de l'au-delà (*)
de Paul Anderson (Etats-Unis, 1 h 36).
Heavy
de James Mangold (Etats-Unis, 1 h 44).
Le Loup-garou de Paris (*)
d'Anthony Waller (France-Luxembourg, 1 h 35).
Pluie d'enfer
de Mikael Salomon (Etats-Unis, 1 h 33).
Sara
de Dariush Mehrjui (Iran, 1 h 42).
La Vie sauve
d'Alain Raoust (France, 55 mn).

(*) Interdit aux moins de douze ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, *3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78* (2,23 F/mn)

REPRISES

Le Chevalier sans armure
de Jacques Feyder, avec Marlene Dietrich, Robert Donat.
Britannique, 1937, noir et blanc (1 h 44).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Francisca
de Manoel De Oliveira, avec Diogo Doria, Teresa Menezes.
Portugais, 1981 (2 h 45).
VO : Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Tous en scène
de Vincente Minnelli, avec Fred Astaire, *Cyd Charisse.*
Américain, 1953 (1 h 52).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

VERNISSAGES

Antonio Segui
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 12 mai au 16 juillet. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues *à moitié prix (+ 16 F de commission* par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Algérie en éclats
d'après vingt-deux auteurs algériens contemporains, mise en scène d'Hélène Darche, avec Denise Bonal, Linda Chaïb...
Théâtre Jean-Vilar, Cité-Jardins, place Stalingrad, 92 Suresnes. Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10. 100 F et 120 F.
Le Chant du tournesol
d'Irina Dalle, mise en scène de l'auteur, avec Céline Chéenne, Martine Thinières et Christophe Reymond.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Le 12, à à 20 h 30. Tél. : 01-48-34-67-67. De 50 F à 90 F.
La Fiancée du vent
mise en scène de Philippe Adrien, avec Lisette Malidor, Michaël Larcange (pianiste), François Chambert (saxophoniste), Gilles Bitoteau (bassiste) et Bertrand Lemarchand (accordéoniste).
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. 50 F et 110 F.
Hariolf Schlichtig (alto)
Quatuor Alban Berg
Debussy : *Quatuor à cordes op. 10.* Haydn : *Quatuor à cordes op. 76.* Brahms : *Quintette à cordes op. 111.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 290 F.
Jordi Savall (viole de gambe)
Ton Koopman (clavecin)
Œuvres de Marais à Bach.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 250 F.
Compagnie Black Blanc Beur
Christine Coudun : *Lambarena, Blue Legend.*
Espace 1789, 2, rue Bachelet, 93 Saint-Ouen. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-40-11-50-23. 60 F.
Stefano di Battista et Flavio Boltro Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 12, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Insane Clown Possee
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 12, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 100 F.
Yann Tiersen, Mendelson
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Le 12, à 19 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. De 80 F à 90 F.
Michel Hermon
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.
Bortek
Cabaret sauvage, parc de la Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-la-Villette. Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-40-35-23-23. De 70 F à 90 F.
Ando Drom
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. Le 12, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

RÉSERVATIONS

Tricky
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 25 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 143 F.
Richard Galliano et Michel Portal
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Le 25 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. 190 F.

DERNIERS JOURS

16 mai :
La Baraque
de la Volière Dromesko.
La Baraque, square Stalingrad, 93 Aubervilliers. Du mardi au jeudi, à 20 h 45. Tél. : 01-48-34-67-67. Durée : 1 h 30. 60 F.
Alexandre-François Desportes
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Entrée libre.

هكذا من الأصل

La presse japonaise émue par la jeunesse

Après le suicide de Hide, guitariste du groupe de rock Japan X, plusieurs grands quotidiens de l'archipel se sont penchés sur le malaise de la nouvelle génération

SOUVENT objet de commentaires nostalgiques ou acerbes sur le thème du « fossé entre les générations » ou d'une « jeunesse qui n'est plus ce qu'elle était », les adolescents japonais ont ému les grands journaux. Le *Nihon Keizai*, quotidien des milieux d'affaires, ou l'*Asahi* ont donné le ton dans les articles qu'ils ont consacrés la semaine dernière aux obsèques de Hide, le guitariste du groupe rock X Japan qui s'est suicidé. *« Des obsèques admirables par leur dignité »*, écrit l'*Asahi*. Quant au *Nihon Keizai*, il souligne l'émotion suscitée par ces 25 000 adolescents qui sont restés pendant près de six heures dans une file d'attente de 2 kilomètres pour rendre un dernier hommage à leur idole au temple Tsukiji Honganji au centre de Tokyo. La station de métro en face du temple, l'une de celles où, en 1995, eut lieu l'attentat au gaz sarin perpétré par d'autres jeunes, endoctrinés dans la secte Aum, embaumait cette fois des parfums des fleurs apportées par les « fans » de Hide.

ROCK AU TEMPLE

« Ils ont exprimé leurs condoléances à leur façon et ils portaient le deuil à leur manière », ces jeunes aux tenues noires, quelque peu excentriques certes, et aux cheveux décolorés, « couleur thé » (châtain) – la grande vogue dans l'archipel – ou, pour les plus « branchés », vert ou jaune, écrit l'*Asahi*, mais tous avaient *« un comportement admirable »*. Ils portaient à la main une fleur ou la poupée de Hide avec sa chevelure rose et pleuraient dans un silence solennel. Et lorsque la cérémonie fut terminée, poursuit l'*Asahi*, ils ont spontanément sorti des sacs en plastique pour ramasser les papiers, les canettes et les boîtes de leur repas.

Au cours du service funèbre, l'austère temple résonna inopinément des chansons du groupe Japan X en hommage à Hide. *« En écoutant leur musique peut-être comprendrions-nous mieux les jeunes d'aujourd'hui »*, écrit le *Nihon Keizai*. Le groupe X Japan, qui connut son âge d'or à la fin des années 80 et au début de la décennie suivante, s'est dissous l'année dernière. Les musiciens et le chanteur Toshi étaient certes connus pour leurs costumes excentriques et leurs maquillages extravagants.

Mais la tristesse poignante de *Forever Love*, l'un de leur grand succès, ou la reprise à leur manière des *Cloches de Nagasaki*, l'émouvante chanson écrite par le docteur Nagai, victime du bombardement atomique, qui a fait vibrer les cœurs de toute la génération de l'après-guerre, dénotent une sensibilité particulière à ce groupe rock.

REBELLE ET GRAND FRÈRE

« Quand j'étais en difficulté, j'écoutais la musique de Hide et il me redonnait force », a déclaré une adolescente à la télévision. Pour beaucoup de jeunes Japonais, le guitariste était à la fois le rebelle aux cheveux roses et au costume à paillettes et le grand frère. Pour le psychiatre Rika Kayama, cité par *l'Asahi*, les adolescents sont partagés entre un désir d'individuation et le désir de partage de leurs émotions avec autrui. Le groupe X Japan conjuguait à leurs yeux ces deux aspirations. Le suicide de Hide entraîna aussi d'autres drames : une lycéenne se jeta d'un pont portant un T-shirt à son effigie et une autre de quatorze ans se pendit comme l'avait fait son idole.

Philippe Pons

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le gouvernement de Lionel Jospin s'est engagé à rétablir l'Etat de droit, l'ordre républicain et à lutter contre la violence. Il est même le premier gouvernement de gauche à assumer sans complexe la priorité à un retour de la sécurité, ce qui lui vaut les critiques de certains intellectuels, mais ce qui le met en harmonie avec les autres gouvernements de gauche européens. Or il se trouve aujourd'hui confronté à une spectaculaire recrudescence de la violence. Devant cela, le gouvernement a commencé à redéployer les effectifs de police et de gendarmerie, notamment pour mieux les adapter aux problèmes spécifiques des quartiers péri-urbains. Une modification du code pénal, pour faire face à une violence de plus en plus précoce et de plus en plus dangereuse, s'imposera inévitablement. Des mesures de disssuasion et de surveillance avant le Mondial se multiplient. Reste que le sentiment d'insécurité s'accroît, que la violence augmente et qu'au moment où Dominique Strauss-Kahn peut annoncer de bonnes nouvelles, où Martine Aubry va mettre en œuvre ses réformes sur le terrain, c'est Jean-Pierre Chevènement qui se trouve maintenant sur le front le plus exposé.

MARIANNE
Jean-François Kahn

■ Il aura donc fallu qu'à Bruxelles Dominique Strauss-Kahn fasse passer un petit mot à Jacques Chirac pour que ce dernier s'avise soudain – et le dise aussitôt – qu'un Français membre de la direction de la Banque centrale européenne (BCE) n'a pas pour mission de défendre les intérêts nationaux de son pays, mais pour le profit de tous, ceux de la monnaie unique. Que cette précision ait été nécessaire est en soi extravagant. Car enfin pourquoi la France a-t-elle à ce point tenu, au risque de tout faire capoter, à ce que le président de la Banque centrale européenne soit un Français ? Si cette banque est réellement indépendante et si sa direction est collective, cela n'a absolument aucune importance. C'est d'autant plus absurde que la philosophie de Jean-Claude Trichet, le candidat français, est beaucoup plus proche des convictiones monétaristes des gouverneurs de la Bundesbank que de celles de Jacques Chirac ou de Lionel Jospin. Pourquoi s'être crispé sur cette position purement formelle mais ridiculement nationaliste, alors que notre pays avait précédemment cédé sur l'essentiel ?

RFI
Jacques Rozenblum

■ La nouvelle a eu l'effet d'une déflagration : l'Inde fait la bombe. Il y a deux mois à peine, à la veille de sa prise de fonctions, le nouveau premier ministre indien avait pourtant annoncé ouvertement la couleur. Mais on voulait encore se rassurer en se disant que la décision de doter l'Inde de l'arme nucléaire n'était assortie d'aucun calendrier, qu'elle était plus symbolique que pratique et qu'il serait toujours temps de voir venir. Force est constater que les nationalistes hindous, qui ont gagné les récentes élections, font exactement ce qu'ils disent et vite.

SUR LA TOILE

LÉGISLATION COMMUNAUTAIRE

■ EUR-LEX, la base de données législative de la Commission européenne, est accessible gratuitement sur Internet. Dans un premier temps, elle permettra de consulter les journaux officiels des Communautés des vingt derniers jours, les traités en vigueur et ceux en cours de ratification, les textes consolidés de la législation en vigueur, ainsi que la jurisprudence de la Cour de justice européenne. Dans les prochains mois, EUR-LEX donnera progressivement accès à la totalité des textes législatifs, ainsi qu'aux nouveaux projets législatifs proposés par la Commission.
europa. eu. int/eur-lex

URGENCES

■ Selon l'hebdomadaire britannique *Sunday Times*, une équipe médicale de l'hôpital de Manchester a utilisé le Web comme moyen de communication dans le cadre d'une urgence. Deux photos et deux radiographies d'une grave blessure à la jambe ont été scannées et placées sur un site web afin de permettre à un spécialiste de faire aussitôt un diagnostic à distance. L'ensemble du processus a pris seulement onze minutes

www.thepillbox.com/viagra.phtml

Une pharmacie du Texas vend du Viagra sur Internet vers l'Amérique et l'Europe

« OFFRE SPÉCIALE du mois » : un instant de suspense, puis, comme au théâtre, un rideau s'écarte pour dévoiler un mot en lettres écarlates : VIAGRA. En principe, le site Web de la pharmacie The Pill Box de San Antonio (Texas) permet d'acheter par correspondance n'importe quel médicament. Mais désormais, l'essentiel de son chiffre d'affaires provient des ventes de Viagra, le célèbre remède contre l'impuissance masculine, disponible aux Etats-Unis depuis quelques semaines.

Les clients individuels sont dirigés vers la rubrique « Vente au détail, moins de 90 pilules », où il faut d'abord passer une « précommande » en s'inscrivant sur un formulaire en ligne, avant de faxer l'ordonnance du médecin. Ce n'est qu'après réception de ce document et, éventuellement, vérification que la marchandise sera expédiée. Selon Bill Stallknecht, patron de The Pill Box, le commerce électronique est idéal pour ce type de produit : *« Les clients ne viennent pas pour faire des économies, car le prix* (106 dollars la boîte de dix) *est le même qu'en boutique, mais parce que le Web est anonyme. Nous recevons beaucoup de commandes de petites villes, où tout le monde se connaît : les patients n'ont pas envie que leur pharmacien sache qu'ils sont impuissants. »* La boutique en ligne de The Pill Box s'adresse aussi aux professionnels de la santé. Une rubrique « Vente en gros », où les prix sont négociables, leur est réservée.

Dès 1996, Bill Stallknecht a commencé à collecter les informations disponibles sur le Viagra, alors en phase de certification, et à les afficher sur le Web : *« Nous sommes devenus le site de référence sur le Viagra, d'autant qu'à l'époque, le fabricant préférait rester discret. »*

La pharmacie en ligne reçoit cinq à dix commandes par jour venant d'Europe, notamment d'Allemagne et de Grande-Bretagne. Elle ne traite pas avec les particuliers, car les ordonnances étrangères ne sont pas valables aux Etats-Unis, mais seulement avec des cliniques, des pharmacies et des médecins. Bill Stallknecht fait de son mieux pour vérifier qu'il n'a pas affaire à des tricheurs, mais à l'impossible nul n'est tenu : *« De toute façon, ce problème ne va pas durer, car le Viagra sera disponible en Europe dans huit à dix mois... Cela dit, dans les cas d'urgence, huit mois, c'est long. Nous avons bien compris que certains patients ont besoin d'une pilule pour le week-end prochain, pas pour 1999. »*

Yves Eudes

LÈVE-TOI ET MARCHE.
PESSIN

EN VUE

■ En 1974, **Indira Gandhi**, fut informée du succès du premier essai nucléaire indien, près de Pokhran dans le nord du pays, par un message codé : *« Le Bouddha sourit »*. Trois nouveaux tests ont eu lieu sur le même site, lundi 11 mai, *« jour anniversaire du Bouddha »*.

■ Dix ans après la guerre du Golfe – huit cent mille morts –, les Iraniens et les Irakiens iront ensemble ramasser sur les champs de bataille les squelettes de leurs soldats.

■ La commission des céréales de Winnipeg demande aux agriculteurs canadiens de nettoyer leur orge plein d'excréments de biche avant de le livrer au Japon, premier client.

■ Cette année, l'administration de la région de Kemerovo en Sibérie, incapable d'éponger 500 millions de roubles d'arriérés (environ 490 millions de francs), paiera les allocations familiales en graines et en bonbons.

■ **Augustin Mihaila** a été retenu pendant plusieurs heures dans le commissariat de Bacau, en Roumanie, avant de parvenir à prouver son innocence aux policiers qui l'avaient interpellé en pleine rue *« pour proxénétisme »*. Le jeune acteur venait d'interpréter à la télévision le rôle d'un souteneur.

■ Les assurances Lloyd's de Londres qui devraient payer de lourdes indemnités au cas où l'alignement, en mai 2000, de la Terre, de la Lune, du Soleil et de cinq planètes, provoquerait une catastrophe, ont fait évaluer les risques par des experts : *« faibles mais pas négligeables »*.

■ **Donald et Diane Hirst**, qui, à Scarborough en Grande-Bretagne, voulaient s'asphyxier dans leur voiture devant la mer en entraînant leur fillette dans la mort avaient laissé ce mot d'adieu : *« S'il vous plaît, occupez-vous de nos animaux restés à la maison. »*

■ **Rosemary Courquin**, Anglaise, malade du cœur après un rude divorce, qui, pour meubler sa solitude, s'était procurée un perroquet bleu d'Amazonie, a dû se séparer du volatile qui, traumatisé, imitait sans cesse en hurlant les scènes de ménage de ses précédents propriétaires, séparés depuis.

■ Selon **Milo Keynes**, ancien médecin de Cambridge, **Horace Nelson**, blessé à l'œil sans gravité, en 1794, se fit passer pour borgne et porta en vain un bandeau pendant trois ans, afin d'obtenir une pension d'invalidité, qui, finalement, lui fut accordée, en 1797, après la bataille de Tenerife où il perdit un bras sans conteste.

Christian Colombani

Un lancement prometteur

par Alain Rollat

LA PREMIÈRE émission d'une nouvelle chaîne de télévision n'est jamais parfaite. La première de *Régions*, la nouvelle chaîne nationale de France-Télévision, diffusée lundi, de 20 heures à 22 heures, en direct du Futuroscope de Poitiers, sur le canal 12 du bouquet TPS, ne l'était pas. Laurent Bignolas, qui la présentait, a connu quelques aléas techniques. Ses confrères de France 3, qui l'assistaient, tenaient tant à faire partager l'enthousiasme des stations régionales du secteur public qu'ils ont été un peu trop bavards. La nécessité d'exposer aux téléspectateurs le contenu des programmes thématiques qui leur seront désormais proposés, au rythme de trente magazines par jour, a fait de ce lancement un présentoir promotionnel un peu trop brouillon. On ne savait plus très bien, au bout d'un moment, s'il s'agissait vraiment d'une première émission ou d'une simple bande-annonce. On aurait aimé en savoir davantage, d'emblée, sur cet humoriste très sérieux venu d'Afrique noire pour étudier les autochtones du Cantal dans le cadre de ses recherches ethnographiques. Idem au sujet de ce cheminot du Nord-Pas-de-Calais qui amuse la clientèle de la SNCF en imitant, dans ses messages aux usagers de la gare de Lille, les voix de François Mitterrand, Georges Marchais ou Jacques Chirac.

Ce lancement était néanmoins des plus prometteurs. Les sujets qui n'y ont pas été traités de façon superficielle ont confirmé que la télévision publique dispose, avec le réseau de France 3, d'un potentiel de production sans équivalent. Ce réservoir de talents devrait lui permettre de gagner ce pari d'une télé de proximité dont l'ambition est de raconter la France autrement qu'à travers le prisme réducteur des journaux de France 2 et France 3. Des histoires comme celle de Noëlle Vincensini ; cette Corse rescapée de Ravensbrück, qui témoigne qu'un seul geste de solidarité l'emporte parfois sur la tentation de la mort, ou comme celle de Scarlette Le Corre, cette Bretonne patron-pêcheur qui conjugue l'optimisme avec l'imagination créatrice pour empêcher les autres marins de sombrer dans le découragement, on en redemande. Des portraits comme celui de Huguette Dreiskaus, ce professeur d'allemand qui combat la bêtise à coup d'humour alsacien, ou comme celui de Christian Boiron, ce PDG lyonnais qui ose dire que le bonheur existe, même dans l'industrie, pour peu qu'on réapprenne la réflexion avant l'action, on en réclame d'autres.

Cette petite chaîne deviendra donc bouffée d'air frais. A condition, bien entendu, qu'elle ne confonde pas l'art de la carte postale et la facilité du cliché.

هكذا من الأمل

MARDI 12 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 **Merci la vie** ■■ Bertrand Blier (France, 1991, 115 min). Cinéstar 1
20.55 **Blow Out** ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1981, 105 min). Cinétoile
21.00 **Les Roseaux sauvages** ■■ André Téchiné (France, 1994, 115 min). France 2
22.25 **Cafe Society** ■■ Raymond DeFelitta (Etats-Unis, 1995, v.o., 105 min). Cinéstar 1
22.30 **Outremer** ■■ Brigitte Roüan (France, 1989, 100 min). Paris Première
22.40 **Le Lit conjugal** ■■ Marco Ferreri (Italie, 1963, N., 85 min). Cinétoile
23.00 **Le Garçu** ■■■ O Maurice Pialat (France, 1995, 110 min). France 2
23.20 **Conan le Barbare** ■■ John Milius (Etats-Unis, 1981, 130 min). Ciné Cinémas
0.05 **Carmin profond** ■■ Arturo Ripstein (France - Espagne - Mexique, 1996, v.o., 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Faye Dunaway. Dean Martin. Paris Première
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 Temps présent. 2001, l'odysée de l'expo. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.00 L'Invité. Big Joe Turner. Muzzik
20.35 Les Carnets du bourlingueur. Voyager en bus en Afrique. Les taxi-brousse de Madagascar. Les routiers de l'extrême. RTBF 1
21.00 Enjeux - Le Point. Le point des correspondants. Invités : Céline Galipaeu, Elizabeth Palmer, Raymond Saint-Pierre, Jean-Michel Leprince. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Invité : Frédéric Dard. Paris Première
21.20 Pulsations. Les chagrins de la peau. Invités : Françoise Poot, les professeurs Michel de la Brassine, Jacqueline Leclercq-Foucart et Christian Pirard. RTBF 1
22.00 Mai 68. L'autorité dans le monde du travail. Histoire
22.35 Bouillon de culture. Chateaubriand. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. La fin de la IVe République. Histoire
23.30 La Preuve par trois. La France de la flexibilité. France 3
0.15 Zone interdite. M 6

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Les plaines ou l'âge d'or des chevaux. Histoire
18.30 Le Dragon de Komodo. La Cinquième
18.30 La Quatrième Force. Planète
19.00 De feuilles et de terre. Architectures traditionnelles au Cameroun. Odyssée
19.05 A Bamako, les femmes sont belles. Planète
19.50 Terre brûlée. [5/6]. La guerre aéroportée. Odyssée
20.35 L'Ouest américain. [7/8]. Une terre d'espoir. Planète
20.45 La Vie en face. Les Repentis. Témoins en danger de mort. Arte
20.45 Maroc ancestral. Odyssée
21.00 L'Encyclopédie audiovisuelle. Ben Gourion. [5/10]. Histoire
21.45 Europe 101. Odyssée
21.55 Soirée thématique. XX1, le futur au présent : 2D or not 3D, l'insoutenable virtualité de l'être. Arte
22.00 Francesco Salviati et le maniérisme. Paris Première
22.15 Les Nouveaux Explorateurs. A l'assaut du cancer. Planète
23.10 Le fond de l'air est rouge. [1/3]. Planète
0.20 La Route du diable. Odyssée
1.00 Léon Poliakov, historien de l'antisémitisme. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 et 20.30 Tennis. Tournoi messieurs de Rome. Eurosport
15.55 Hockey sur glace. Championnats du monde. Demi-finales E1 - F2. TSR
2.05 Basket NBA. Demi-finales de conférences. Canal +

MUSIQUE

18.00 Joe Lovano à Montréal 95. Muzzik
21.00 Beethoven par Otto Klemperer. Royal Festival Hall 1970. Muzzik
22.30 Les Nouveaux Innovateurs de la musique classique. Avec Bobby McFerrin, Chick Corea, Yo-Yo Ma, Edgar Meyer, Mark O'Connor, Marcus Roberts. Mezzo
23.30 Zarzuela : Los Claveles. Muzzik
0.00 Loussier : Concerto pour trompette. Mezzo
0.40 Duke Ellington Orchestra. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 ▶ Passion interdite. Thierry Binisti. Festival
20.50 Graine de flic. Rob Malenfant. M 6
22.30 Mortel rendez-vous. O William A. Graham. M 6
23.45 Meurtre sur un plateau. Marco Zerla. Festival

SÉRIES

18.10 Hawaï police d'Etat. Plus de fleurs bleues. Série Club
18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Question d'éthique. RTL 9
18.35 L'homme qui valait trois milliards. Le robot. 13e Rue
19.25 Deux flics à Miami. Au cœur de la nuit. 13e Rue
20.13 New York Undercover. Double jeu. Echec et mat. 13e Rue
20.55 Ally McBeal. Cro-magnon (v.o.). Téva
21.30 Total Security. Dental Men Prefer Blonds (v.o.). Série Club
21.40 Relativity. Bonne année ! Téva
22.15 Seinfeld. La soupe. Canal Jimmy
22.40 Perry Mason. L'Affaire des feuilles à scandale. TF 1
22.40 The Lazarus Man. Purgatoire. Canal Jimmy
23.30 Star Trek, la nouvelle génération. Une journée de Data (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Galactica. Premiers contacts. 13e Rue
0.35 Chapeau melon et bottes de cuir. Le piège. TF 1

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
« La Vie en face » : Les repentis
« L'omerta », la terrible loi du silence qui protège la Mafia, est en train de se briser en Italie. Mafiosi repentis ou témoins n'hésitent plus à collaborer avec la police malgré les risques de représailles. Depuis 1992, l'Etat italien débourse chaque année près de 150 millions de francs pour assurer nouvelle vie et protection à ces *pentiti*. Pour la première fois, dans un documentaire fort bien construit, quelques-uns d'entre eux racontent leurs nouvelles vies. Visages cachés, ils avouent tous que la vie d'un témoin se résume à une fuite perpétuelle et à une angoisse mortelle. De son côté, Antonio Manganelli, chef de la police de Palerme, rappelle l'importance des repentis pour lutter contre le crime organisé. – *D. Py.*

● 23.00 France 3
« La Preuve par trois » : La France de la flexibilité
Cinq reportages réalisés par les antennes régionales de France 3 montrent de manière concrète ce que la flexibilité dans le travail signifie pour les entreprises et pour les employés. Laurent Bignolas, présentateur de l'émission, précise que les journalistes ont essuyé beaucoup de refus avant d'obtenir l'autorisation de tourner. On comprend pourquoi, lorque l'on découvre ce que certains patrons entendent par souplesse du temps de travail : chez Virgin Express, compagnie aérienne qui propose des voyages à moindre coût, le commandant de bord est aussi directeur de la communication, et la responsable du personnel joue les hôtesses de l'air quand il le faut. Edifiant. On aurait aimé toutefois davantage de mise en perspective. – *S. Ke.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.40 Le Résultat des courses.
20.45 Coupe du monde, Météo.
20.55 Terminal Velocity ■ Film O. Deran Sarafian.
22.40 Perry Mason. L'Affaire des feuilles à scandale.
0.35 Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.35 Le Monde de la Coupe, A cheval.
21.00 Les Roseaux sauvages ■■ Film. André Téchiné.
23.00 Le Garçu ■■■ Film O. Maurice Pialat.
0.50 Journal, Météo.
1.05 Les Grands Entretiens du Cercle.
2.30 Les Enfants de Lumière ■ Film. Jacques Perrin.

FRANCE 3

17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 et 20.50 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 La Preuve par trois.
0.30 Magazine olympique.
0.55 Rencontres à XV.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Best of Nulle part ailleurs.
20.35 Alaska. Film. Fraser C. Heston.
22.20 Flash infos.
22.25 No Way Home ■ Film. Buddy Giovinazzo (v.o.).
0.05 Carmin profond ■■ Film. Arturo Ripstein (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Politique : folies parisiennes.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Les Repentis. Témoins en danger de mort.
21.40 Soirée thématique. XX1, Le futur au présent : 2B or not 3D, l'insoutenable virtualité de l'être. 21.45 Babylonia. Un glossaire virtuel. 21.50 Phantasy Kills Reality. Les jeux. 22.20 Lost in Future. 22.25 Viréalités. Y a-t-il une vie après le réel ? 23.35 Clonely Hearts.
0.00 Noir et Blanc ■ Film. Claire Devers.
1.50 Grand Format. Une maison à Jérusalem.

M 6

18.05 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 Junior.
20.50 Graine de flic. Téléfilm. Rob Malenfant.
22.30 Mortel rendez-vous. Téléfilm O. William A. Graham.
0.15 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Madeleine Lazard (*Agrippa d'Aubigné*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Le travail en éclats [1/2].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Sur la route, de la Hongie à la France.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Récital du pianiste Evgueni Kissin. Œuvres de Haydn, Liszt, Chopin, Godowsky.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Chostakovitch, Haydn.

MERCREDI 13 MAI

FILMS DU JOUR

14.25 **Les Amants diaboliques** ■■■ Luchino Visconti (Italie, 1942, N., v.o., 145 min). Cinétoile
14.55 **Cotton Club** ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, 130 min). Ciné Cinémas
15.15 **Le Doulos** ■■ Jean-Pierre Melville (France, 1962, N., 110 min). Festival
16.05 **Le soleil brille pour tout le monde** ■■ John Ford (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
17.00 **Jeremiah Johnson** ■■ S. Pollack (EU, 1971, 120 min). Histoire
18.55 **Le Petit Soldat** ■■ Jean-Luc Godard (France, 1960, N., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 **La Rivière Rouge** ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1948, N., 125 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Chungking Express** ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, 100 min). Ciné Cinémas
20.35 **Ludwig van B.** ■■ Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min). Cinéstar 1
21.05 **Lady Oscar** ■■ Jacques Demy (Angleterre - Japon, 1978, v.o., 125 min). Cinétoile
22.10 **Révolution** ■■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, v.o., 125 min). Ciné Cinémas
22.45 ▶ **Bouge pas, meurs, ressuscite** ■■ Vitali Kanevski (Urss, 1990, N., v.o., 105 min). Arte
22.45 **Le Privé** ■■ R. Altman (EU, 1973, 110 min). TMC
0.50 **Coups de feu sur Broadway** ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1994, v.o., 95 min). Cinéstar 2
1.15 **Autopsie d'un meurtre** ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 160 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 D'un monde à l'autre. Les catastrophes naturelles. TV 5
13.00 et 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Maurice Sartre ; Philippe Dagen ; Françoise Cachin ; Stéphane Guéguan. Histoire
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Silence, on double. Boule, dix ans après. Les flics sont-ils encore bons ? Histoire
16.10 Saga-Cités. Fellag. France 3
17.00 Le Gai Savoir. Frédéric Dard. Paris Première
17.35 Le Club. Invitée : Agnès Varda. Ciné Cinéfil
18.00 Stars en stock. Joan Crawford. Gregory Peck. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. 19.30 Cérémonie d'ouverture du LIe Festival de Cannes. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. La fin de la IVe République. Histoire
20.00 Comment ça va ? Anévrisme, une bombe dans la tête. TV 5
20.10 Faits divers. Spécial 50e. Que sont-ils devenus ? RTBF 1
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [1/6] : 1948-1956, le jeune Etat d'Israël. Arte
20.55 Combien ça coûte ? Invité : Pierre Arditi. TF 1
21.00 Envoyé spécial, les années 90. L'univers des miss. Les serviteurs de Dieu. Adieu Babylone. Histoire
21.00 Paris modes. Les créateurs turcs. Paris Première
22.40 Ça se discute. Quelle vie pour les enfants malades ? France 2
23.10 52 sur la Une. Qu'est-ce qu'elle a ma gueule ? TF 1
0.05 Un siècle d'écrivains. Marguerite Duras. France 3
0.10 Le Canal du savoir. Réalité et irréalité de l'image. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.20 Underground USA. [4/14]. La ferveur du gospel. Planète
17.30 Le Royaume de l'Atlantique. [2/3]. Un océan de lumière. Odyssée
17.50 La Mémoire des camps. Planète
18.00 Benny Carter. Symphony in Riffs. Muzzik
18.30 Le Monde des animaux. Le Raton laveur. La Cinquième
18.30 La Route du diable. Odyssée
18.50 Les Chevaliers. [4/6]. Guillaume le Maréchal. Planète
19.00 Arctique. [7/13]. Le morse et la baleine tueuse. Odyssée
19.30 La Conquête spatiale en Union soviétique. [1/3]. L'homme sans visage. Odyssée
20.00 Le Mulot, animal traqué. Arte
20.00 La Quatrième Force. Planète
20.30 Variations. Ravi Shankar. Mezzo
20.30 Les Grands Compositeurs. Vivaldi. Odyssée
20.35 A Bamako, les femmes sont belles. Planète
20.55 Femmes dans le monde. A la recherche de F. comme Mouna. San Sanee, une nouvelle vie. Téva
20.55 De feuilles et de terre. Architectures traditionnelles au Cameroun. Odyssée
21.40 Les Ailes expérimentales. [5/13]. X comme expérimental. Planète
21.45 Terre brûlée. [5/6]. La guerre aéroportée. Odyssée
21.40 Musica. Maurice Béjart, dialogue (s). Arte
22.00 Pillar of Fire. [1/2]. 1896-1938. Histoire
22.05 L'Ouest américain. [7/8]. Une terre d'espoir. Planète
22.40 Maroc ancestral. Odyssée
23.05 Le Septième Jour d'Israël, un kibboutz en Galilée. TSR
23.15 Starlettes, rêve d'un jour. France 3

SPORTS EN DIRECT

15.00 et 20.30 Tennis. Tournoi messieurs de Rome. Eurosport
20.40 Football. Coupe des coupes. Finale : Chelsea - Stuttgart. France 3

DANSE

21.00 Manon. Ballet. Chorégraphie Kenneth McMillan. Par le Royal Ballet. Muzzik
22.30 Dialogue de l'ombre double. Ballet. Maurice Béjart. Arte

MUSIQUE

19.20 Concertos de Vivaldi nos 1 et 2. Muzzik
21.55 Erykah Badu. Paris Première
23.55 Oregon. Concert. Muzzik

THÉÂTRE

22.35 La Soupière. Pièce. Robert Lamoureux. TV 5

TÉLÉFILMS

17.05 Esquisse d'une jeune femme sens dessus-dessous. Alain Boudet. Festival
20.05 Jeux macabres. Robert A. Ackerman. TSR
20.30 et 22.20 La Traque. Philippe Lefèbvre. Festival
20.40 Vacances macabres. Tim Fywell. RTL 9
20.50 Un amour de banquier. Ian Toynton. M 6
21.00 Antoine. Jérôme Foulon. France 2
22.30 Homicide volontaire. Δ Jerrold Freeman. M 6

SÉRIES

18.00 Ally McBeal. Cro-magnon (v.o.). Téva
18.10 Hawaii police d'Etat. Le mauvais numéro. Série Club
18.35 Chicago Hospital, La Vie à tout prix. Un Noël mouvementé. RTL 9
19.00 Bonanza. La comtesse. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. Les souvenirs. 13e Rue
19.30 Dharma & Greg. You Want Fries With That ? (v.o.). Téva
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Chassé-croisé. Série Club
22.15 Presque parfaite. Eros et Cupidon (v.o.). Canal Jimmy
22.20 Brooklyn South. Fools Russian (v.o.). Série Club
22.45 Spin City. Same Time Next Year (v.o.). Canal Jimmy
23.10 Murder One, l'affaire Banks. Chapitre XIII. Série Club
23.35 Father Ted. Chirpy Burpy Cheap Sheep (v.o.). Canal Jimmy
0.00 New York Police Blues. Souvenirs de jeunesse (v.o.). Canal Jimmy
2.05 Star Trek, la nouvelle génération. Une journée de Data (v.o.). Canal Jimmy
2.15 Absolutely Fabulous. Vacances en Provence (v.o.). Arte

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 16.10 France 3
« Saga-Cités »

Le rire de Fellag

FAIRE RIRE aujourd'hui à propos de l'Algérie, tel est le miracle opéré par Fellag, conteur et clown, auteur du one-man-show *Djurjurarique Bled*. Ici, il se dévoile, retraçant sa carrière en Algérie puis son exil en France depuis 1995. A l'aide d'une caméra prêtée par « Saga-Cités », il confie sa méthode de travail, ses angoisses, ses envies de tout abandonner, qui alternent avec son besoin de résister. Sur scène, il s'habille d'un chapeau, de grandes bretelles rouges et d'une chemise à pois. Chez lui, la nuit, il fume le cigare, emmitouflé dans des vêtements chauds pour lutter contre le froid de la banlieue parisienne et sous un bonnet de fourrure irrésistible.

« Le rire se développe dans les pays qui souffrent, dit-il. *C'est un besoin inné de répondre au drame, au pouvoir, à tous les écrasements. »* Pour Fellag, le comique est une arme, une thérapie. *« Mes sketches, je les invente à partir de mini-cauchemars. Je dénoue, je libère. »* A quarante-sept ans, il a toujours vécu la valise à la main. *« C'est le destin des gens de ma génération. »* Pendant la guerre d'Indépendance, sa famille partait se cacher, puis est revenue en Kabylie après la paix. *« Sous Boumediene, pendant cette époque un peu stalinienne, nous, les comédiens, nous devions aller étudier et travailler à l'étranger. Notre patrie, ce sont les bus, les trains et*, ajoute-t-il en souriant, *les bourricots... »*

Fellag a travaillé six ans au Théâtre national d'Algérie, avant de partir au Canada, aux Etats-Unis, en France. Il retourne au pays où, dans les années 80, il donne ses propres sketches, seul en scène. *Les Aventures de Chop* connaissent un succès immédiat. Attentif aux événements quotidiens, il écrit parfois ses textes le matin pour le soir, réagissant en un clin d'œil à l'actualité. Il raille la censure, il se moque de lui-même comme de ses compatriotes, avec tendresse, avec respect. Aujourd'hui, il réagit moins aux informations immédiates : *« J'attaque plus en profondeur. »* Il cherche à *« ramasser les émotions de la société algérienne et à en raconter les non-dits »*.

Catherine Bédarida

★ Autre diffusion : jeudi, 0.35.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Les Vacances de l'amour.
15.45 Cinq sur 5 !
16.45 Tarzan.
17.20 L'homme qui tombe à pic.
18.20 et 0.40 CD Tubes.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Combien ça coûte ?
23.10 52 sur la Une. Qu'est-ce qu'elle a ma gueule ?
0.10 Minuit sport. Spécial sport nature.

FRANCE 2

13.55 Le Renard.
14.55 L'As des privés.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons. [3/3].
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.45 Un livre, des livres.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
21.00 La soirée continue. Antoine. Téléfilm. Jérôme Foulon. 22.40 Ça se discute : Quelle vie pour les enfants malades ?
0.45 Journal, Météo.
1.00 Signé Croisette. Spécial Festival de Cannes.
1.10 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Consomag.
20.40 Football. Coupe des Coupes. Finale : Chelsea - Stuttgart.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Starlettes, rêve d'un jour.
0.05 Un siècle d'écrivains. Marguerite Duras.
1.00 Cinéma étoiles.
1.25 Vivre avec... Avoir un enfant toxicomane.
1.40 Musique graffiti. Festival de la CEE.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.25 C+ Cléo.
16.10 Surprises.
16.25 Les Simpson.
16.45 Un espoir dans la nuit. Téléfilm. Michael Switzer.
18.16 Lava lava.
18.20 et 22.35 Flash infos.
▶ En clair jusqu'à 21.05
18.30 et 19.55 Nulle part ailleurs.
19.15 Cérémonie d'ouverture du 51e Festival de Cannes.
20.35 Le Journal du Festival.
21.05 Pluies de roses sur Manhattan. Film. Michael Goldenberg.
22.40 Madame Jacques sur la Croisette. Court métrage. Emmanuel Finkiel.
23.15 Black Rainbow ■ Film. Mike Hodges.
0.55 Sleepers ■ Film. Barry Levinson (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Le Journal de la santé.
13.35 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... La Famille. 14.35 Le Temps de naître. 15.25 Entretien avec Myriam Szejer, psychanalyste.
16.00 L'Etoffe des ados.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le Monde des animaux. Le Raton laveur.
19.00 Au nom de la loi. Le témoin.
19.30 7 1/2. Chômage : les solutions allemandes. Mai 68 : San Francisco.
20.00 Le Mulot, animal traqué.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [1/6] : 1948-1956, le jeune Etat d'Israël.
21.35 Les Cent Photos du siècle. *Mai 68*, photo de Gilles Caron, 1968.
21.45 Musica. Maurice Béjart, dialogue(s). 21.50 Béjart répète le Sacre. 22.20 Conversation Boulez, Béjart. 22.30 Dialogue de l'ombre double.
22.45 ▶ Bouge pas, meurs, ressuscite ■■ Film. Vitali Kanevski (v.o.).
0.30 Un enfant attend ■ Film. John Cassavetes (v.o.).

M 6

13.05 M 6 Kid.
16.35 Fan quiz.
17.15 Des clips et des bulles.
17.35 Fan de.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Ciné 6. Spécial Cannes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 Un amour de banquier. Téléfilm. Ian Toynton.
22.30 Homicide volontaire. Téléfilm. Δ Jerrold Freeman.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Musique à prendre, méthodes à désapprendre. [3/4].
20.30 Agora. Dominique Julia (*Histoire de l'enfance en Occident*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. La Planète Londres, d'après les reportages d'Albert Londres [2/2].
23.00 Nuits magnétiques. Le travail [2/2].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par le Quatuor Prazak, Nelson Freire, piano : œuvres de Haydn, Borodine, Franck.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Festival de Bergen 1961.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Elektra*, opéra d'après Sophocle, de R. Strauss. Par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov.
22.30 Les Soirées... (suite).

هكذا من الإعلام

Le Monde
MERCREDI 13 MAI 1998

Un engin explosif a été découvert à Paris devant des locaux de France Télécom

La bombe présente certaines similitudes avec celles posées par des islamistes en 1995 et 1996

UN ENGIN explosif de fabrication artisanale a été découvert, lundi matin 11 mai, devant un immeuble de l'avenue Jean-Jaurès (Paris 19e) abritant des bureaux de France Télécom. L'engin, composé d'une petite bouteille de gaz (500 grammes) et d'un dispositif de mise à feu, se trouvait dans un sac déposé sur un muret à droite de l'entrée principale. Un passant a remarqué ce paquet suspect et a donné l'alerte. Les bureaux de la direction Paris-Nord de France Télécom ont ensuite été évacués. La circulation a été interrompue sur l'avenue, et les artificiers du laboratoire central de la préfecture de police de Paris ont neutralisé la bombe. La quatorzième section du parquet de Paris, chargée de la lutte antiterroriste, a confié l'enquête à la brigade criminelle.

Mardi matin, les enquêteurs n'avaient connaissance d'aucune revendication et se gardaient de *« toute conclusion hâtive »*. Des expertises étaient en cours au laboratoire central pour savoir si cette bombe était ou non à même de fonctionner. De bonne source, on indiquait cependant qu'elle présentait les *« apparences »* d'un *« engin en état de marche »*.

La bouteille de gaz, vidée de son contenu initial, était remplie d'une poudre noire (en cours d'analyse) et de débris métalliques. La présence de clous, annoncée dans un premier temps, a été formellement démentie. Le dispositif de mise à feu, qualifié de *« classique »* par les spécialistes, était constitué d'une pile et d'un réveil. Les enquêteurs estiment que l'engin est de confection *« assez courante »* et qu'il est encore *« trop tôt »* pour établir éventuellement un lien entre cette alerte et les attentats attribués aux réseaux islamistes en 1995 et 1996.

Pourtant, certaines similitudes ne laissent pas d'inquiéter les services spécialisés. Des explosions, destinées à tuer, s'étaient également produites dans des lieux publics et ouverts. Une bonbonne de gaz pleine de boulons et de clous avait explosé dans une poubelle, le 17 août 1995, près de la place Charles-de-Gaulle-Etoile, à Paris, faisant 17 blessés. Le 3 septembre, une autre bombe, confectionnée à partir d'un autocuiseur, avait blessé quatre femmes sur un marché de la capitale. Le lendemain, une bouteille de gaz de 25 kg avait été désamorcée dans une sanisette du 15e arrondissement.

Vidés de leurs contenus, à l'instar de la petite bombe découverte devant les bâtiments de France Télécom, les engins explosifs utilisés à l'époque étaient cependant de taille plus importante. Si l'éventuelle piste islamiste n'est pas à écarter, rien, à ce jour, ne permet de conclure qu'il puisse s'agir d'une opération terroriste de même nature qu'en 1995.

Philippe Broussard et Jacques Follorou

L'euro « al dente »

par Pierre Georges

IL N'Y A PAS à dire. La France est tout de même un pays qui vient de loin et auquel on ne la fait pas. La preuve, ce geste presque réflexe de Dominique Strauss-Kahn, lundi à Pessac. Le ministre de l'Economie et des Finances avait convoqué la presse pour une cérémonie hautement symbolique : on allait battre monnaie, de l'euro bien de chez nous.

Le ministre eut donc l'honneur de mettre en route les presses de l'usine des Monnaies et Médailles. Et, miracle ! aussitôt, un peu comme un *jackpot* aux machines à sous du casino des Flots bleus, ou comme cette avalanche tintinnabulante entre les sabots de l'âne de Charles Perrault, un doux bruit se fit entendre : il pleuvait de l'euro, du bel et bon euro. C'était grande merveille que de voir et d'entendre cela, ding, ding, ding, par ici la monnaie et le futur.

Naissance d'une monnaie. Comme cela était émouvant ! Comme l'enfant semblait beau et comme l'avenir s'annonçait radieux ! Le ministre ne se tenant plus d'aise devant cet euro français, une sorte de premier de son genre, un peu prématuré peut-être mais de parfaite constitution, eut alors un geste grandiose.

On ignore, dans cette initiative, ce qui revient à la mémoire et ce qui procède du marketing. Mais l'instant fut immortalisé. Le ministre plongea la main dans le réceptacle au trésor. Il prit une pièce. Il la porta à sa bouche. Il la mordit avec l'air pénétré d'un argentier vérifiant s'il ne s'agissait point-là de quelque fausse monnaie, de ce qu'on appellait jadis une monnaie « fourrée ». Et le verdict tomba, lapidaire, expert, admirable, historique : *« C'est du vrai ! »*.

L'euro était *al dente* ! Juste à point, comme une promesse de monnaie délectable au fumet d'or et d'abondance, de plat souverain contre le chômage et la récession. Le coup était joli et fort pédagogique. *« C'est du vrai ! »* Bon, d'accord, alors quand est-ce qu'on mange ?

Car voici, qu'en voyant tomber de l'euro comme à Gravelote, ding, ding, ding, 12 millions de pièces par jour pendant trois ans, paraît-il, une sorte d'impatience nous saisit. Commencez, commencez ! Et elle nous saisit tous, acteurs de notre propre spectacle monétaire et de nos propres tourments arithmétiques. Ce doux bruit-là et cette avalanche sonnante et trébuchante indiquent que le supplice autant que le bonheur seront bientôt à portée de toutes les bourses, de toutes les dents.

« C'est du vrai ! » Et bientôt pour de vrai, la conversion des convertis, ou les convertis de la conversion comme l'on voudra. Alors autant s'y coller le plus tôt possible, apprendre à transformer l'antique franc en euro de France, pile Marianne, la Semeuse, ou l'arbre de la Liberté, face, la déesse Europe. Mordre enfin, dans l'euro, à belles dents et le plus vite possible. Tant qu'on a des dents !

On sait bien, à lire les journaux, que la médecine ces temps-ci, bat, elle-aussi, monnaie. Qu'elle nous promet des vies au long cours, pas *« fourrées »* par l'âge ou la maladie. Qu'à l'horizon 2050, les centenaires seront légion, dans la force de l'âge et du Viagra. Il n'empêche. Mieux vaut tenir que courir. L'euro, cet *« euro* (qui) *fait la force »* selon l'aimable slogan du ministère de l'économie et des finances, nous paraît de meilleure médecine. L'euro existe, on l'a vu. Alors maintenant, tout de suite, et pour tous. Tant nous sommes désormais prêts à tomber pour la patrie en vrais euros du quotidien !

300 contaminations par le VIH auraient pu être prévenues en 1985

PRÈS DE TROIS CENTS cas de contamination par le virus du sida lors de transfusions sanguines auraient pu, en 1985, être prévenus en France. Telle est la conclusion des expertises sur dossier réalisées par le professeur Jean-Louis Vilde (hôpital Bichat, Paris) à la demande de Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction chargée des affaires du sang contaminé, et que révèle *Libération* du 12 mai.

A partir des informations du Fonds d'indemnisation des transfusés et hémophiles, le professeur Vilde a étudié les contaminations les plus tardives et, à ce titre, les plus évitables.

Selon ces expertises, deux cent trente-deux personnes transfusées entre le 20 mars et le 1er août 1985 – une période où les tests de dépistage existaient déjà, mais où le dépistage n'était pas mis en oeuvre de manière systématique – ont été contaminées par le VIH. Une quarantaine de cas similaires de contamination ont été recensés durant le semestre suivant.

RETARD AU DÉPISTAGE

Pour les hémophiles, les expertises retiennent un peu moins d'une centaine de cas d'infection entre le 1er décembre 1984 et le 31 décembre 1985, dont vingt-cinq entre le 1er mai et le 31 décembre.

Outre le retard au dépistage et la poursuite de la distribution de produits antihémophiliques potentiellement infectés, ces données mettent une nouvelle fois en lumière les carences de l'époque concernant les collectes de sang dans les milieux « à risque », notamment dans les prisons. Ces collectes y étaient facilitées par une circulaire de Myriam Ezratty, directrice de l'administration pénitentiaire, en date du 13 janvier 1984 (*Le Monde* des 11 et 12 avril 1992).

Ces carences expliquent que la France détienne, parmi les pays industrialisés, le dramatique record des contaminations post-transfusionnelles par le VIH – près de mille sept cents, selon les derniers chiffres de l'OMS, soit près de la moitié de toutes les contaminations des quarante-sept pays de la région Europe de l'OMS.

Un rapport de la Cour des comptes dénonce les gaspillages des tribunaux

UN RAPPORT de la Cour des comptes critique la mauvaise gestion des tribunaux. Révélé par *Le Parisien*, ce document met au jour toute une série de légèretés, d'incompétences, voire de malversations, qui provoquent de sérieux gaspillages au sein de l'institution judiciaire. Après deux ans d'enquête dans 86 tribunaux dépendant des cours d'appel de Paris, Douai, Aix-en-Provence, Versailles et Agen, la 4e chambre de la Cour invite donc la chancellerie à revoir ses procédures de contrôle des dépenses.

Passant à la loupe le milliard de francs de dépenses courantes du ministère de la justice – sur un budget global de 25 milliards – la Cour relève de nombreux dysfonctionnements. Elle s'alarme particulièrement du niveau exorbitant de certains frais de justice, notamment les frais de garde des objets saisis. D'autant qu'il n'est pas rare que des magistrats oublient ces objets une fois le jugement rendu. Une grosse perceuse électrique, conservée pendant sept ans, a coûté au tribunal de Paris, la somme de 201 531 francs. La Cour s'inquiète également des *« excès de prescriptions dans des expertises judiciaires »*. Ainsi, rapporte-t-elle, *« au TGI d'Agen, du fait d'un juge d'instruction, les seuls frais d'écoutes téléphoniques ont dépassé en 1996-1997 les dépenses de fonctionnement courantes du tribunal (1,2 MF) »*. Autre souci des magistrats : les encaissements de recettes indues. *« Certaines juridictions ont recours dans des conditions irrégulières à des associations ou à un simple compte bancaire »*, écrivent-ils. Les bénéfices des distributeurs de boissons, téléphones publics, photocopieurs, voire des locations de salles, échappent ainsi au budget de l'Etat. Pendant ce temps-là, ces même tribunaux mettent à disposition d'avocats ou d'entreprises publiques (La Poste) des locaux qu'ils devraient louer. Quant aux régies judiciaires, qui collectent les cautions des mis en examen et les consignations de parties civiles et payent les frais judiciaires, elles sont qualifiées de *« zones à risques »*. La Cour relève ainsi l'existence, à Arras, Créteil et Nice, de *« détournement, parfois pour des sommes dont l'importance s'explique par la durée des malversations »*.

STATISTIQUES « MÉDIOCRES »

La justice apparaît donc souvent hors la loi. Un constat que l'on retrouve dans certaines opérations d'achat, qui ont donné lieu à *« des situations contraires au code des marchés publics »*. Au tribunal d'instance de Marseille, où *« la dérive budgétaire et l'ampleur des reports de charges laissent supposer un défaut de surveillance du greffier en chef »*, une procédure a même été ouverte devant la cour de discipline budgétaire. Une situation comparable a été relevée à Vincennes et Auch.

Plus généralement, la cour estime que *« l'activité des juridictions est entourée de flou »*. Elle dénonce le caractère *« médiocre et peu fiable »* des statistiques *« alors que ces données sont indispensables pour répartir les effectifs et les moyens entre juridictions »*. Résultat : le délai moyen de jugement dans le ressort d'Aix-en-Provence (27 mois) est deux fois plus long qu'ailleurs. *« Des proportions difficilement acceptables »*, estime la Cour. Constatant que les solutions *« les plus évidentes »*, comme le transfert momentané de personnel d'un tribunal à l'autre ou les renforts temporaires *« se heurtent à l'intertie des responsables »*, le rapport préconise un redécoupage de la carte judiciaire actuelle.

Nathaniel Herzberg

Regain d'embauches pour les diplômés des grandes écoles

L'OPTIMISME est revenu dans les grandes écoles d'ingénieurs, de commerce et de gestion. Confirmant des signes déjà perceptibles en 1997, l'enquête d'insertion des jeunes diplômés, réalisée par la Conférence des grandes écoles, relève une nette tendance au retour à l'embauche. Parmi les 35 000 lauréats des trois dernières promotions de 155 établissements, 79 % d'entre eux ont trouvé un emploi, au lieu de 70 % l'an dernier. Le niveau de chômage est quasi nul (1 %) pour les sortants de 1995, tandis que le nombre de diplômés de l'année, en quête d'un emploi depuis moins de six mois, est passé de 13 à 9 %. Mieux encore, 41 % des élèves avaient été prérecrutés avant leur sortie de l'école, au lieu de 32 % l'année précédente.

La tendance aux poursuites d'études (14 % des diplômés de l'année) n'est plus, désormais, liée à la conjoncture. Comme le souligne Jacques Lévy, directeur de l'Ecole des mines de Paris et président de la Conférence, *« les grandes écoles fournissent 20 % des doctorants français »*. Une façon d'atténuer les affirmations du ministre de l'éducation, Claude Allègre, selon lesquelles ces établissements ne développeraient qu'une faible activité de recherche.

SÉGRÉGATION GARÇONS ET FILLES

Certes, des différences subsistent entre les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce. Les premières ont bénéficié plus facilement du retour de la croissance. C'est surtout vrai dans le secteur de l'informatique. La modification des programmes pour le passage à l'an 2000 et à l'euro, le développement des nouvelles technologies de la communication ainsi que l'arrivée des opérateurs privés dans la téléphonie ont créé une situation de pénurie d'ingénieurs dont les écoles spécialisées ont profité. Pour autant, ces dernières ont appris à rester prudentes face à un phénomène conjoncturel. Il ne devrait pas les conduire à augmenter les effectifs de leurs promotions. L'application de la loi Robien sur la réduction du temps de travail, essentiellement dans les grandes entreprises, aurait aussi produit des effets positifs sur l'embauche. La mise en oeuvre de la loi sur les 35 heures devrait amplifier une tendance qui profite également aux diplômés de l'université.

L'Association pour la formation et l'insertion des jeunes (AFIJ) a, elle aussi, enregistré une forte augmentation des offres d'emploi pour les titulaires d'une formation supérieure à bac + 2, essentiellement dans les secteurs de l'informatique, du marketing et de la production.

L'amélioration de la situation n'a pas supprimé la ségrégation garçons-filles. Selon l'étude de la Conférence des grandes écoles, ces dernières occupent plus massivement des emplois en contrat à durée déterminée, avec un statut de non-cadre.

Michel Delberghe

La pollution à l'ozone gagne de nouveaux départements

LE NIVEAU 2 de pollution à l'ozone a été de nouveau dépassé lundi 11 mai, comme la veille, à Strasbourg, à 16 h 00, en raison d'un temps très chaud et ensoleillé. L'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace (ASPA) a relevé des taux de 194 ug/m^3 (microgramme par m^3) dans le centre de Strasbourg et 190 ug/m^3 à Mulhouse (Haut-Rhin).

Le niveau 2 d'alerte à la pollution par l'ozone qui déclenche l'information de la population a été constaté lundi dans l'après-midi sur les zones rurales du département du Gard. Une concentration en ozone de 185 et 187 microgrammes par mètre cube (ug/m^3) a été relevée à partir de 14 h 00 par l'AMPADI Languedoc-Roussillon, organisme agréé pour la surveillance de la qualité de l'air dans la région. Marseille et des communes proches de l'étang de Berre ont aussi connu, lundi, des dépassements de la norme, après une pollution de niveau 2 dimanche.

Lagardère rachète « L'Evénement du jeudi »

LE GROUPE LAGARDÈRE a confirmé, mardi 12 mai, l'acquisition d'une participation majoritaire dans le tour de table de *l'Evénement du jeudi*. Après une augmentation de capital, Holpa, filiale du groupe présidé par Jean-Luc Lagardère, détient 92 % des parts de l'hebdomadaire. 8 % restent contrôlés par Thierry Verret, PDG de *l'Evénement du jeudi*, qui devrait prochainement *« être déchargé de ses fonctions de président »*. Georges-Marc Benamou reste directeur de la rédaction.

La gestion sera assurée par Hachette-Filipacchi Média. Il y a un an, Holpa, déjà actionnaire à 23 %, avait acquis 7 500 actions (48 % du capital). Un communiqué commun d'Hachette et de Thierry Verret était attendu mardi 12 mai, tandis que les personnels du magazine seront réunis mercredi.

DÉPÊCHES

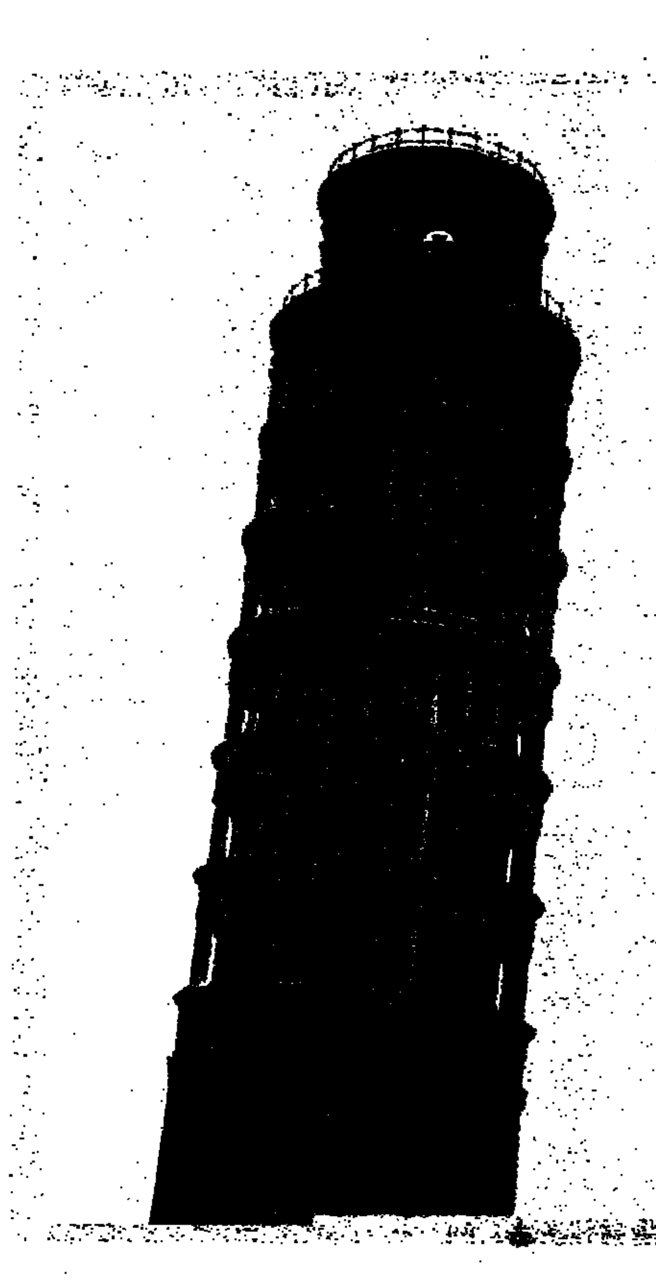
■ **ÉTATS-UNIS : Lionel Jospin rencontrera Bill Clinton à la Maison Blanche le 18 juin, a annoncé lundi 11 mai le porte-parole du président américain. –** ***(AP.)***

■ **PHILIPPINES : sept personnes ont trouvé la mort lors des affrontements qui ont accompagné les élections générales du 11 mai. Les résultats ne seront pas connus avant deux semaines. –** ***(AFP.)***

Tirage du *Monde* daté mardi 12 mai : 516 996 exemplaires

هكذا من الإصل

(Publicité)



Presque Parfait.



100% Parfait.™

